



HAL
open science

La question linguistique haïtienne : histoire, usages et description

Renauld Govain

► **To cite this version:**

Renauld Govain. La question linguistique haïtienne : histoire, usages et description. Linguistique. Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, 2022. tel-03759276

HAL Id: tel-03759276

<https://theses.hal.science/tel-03759276>

Submitted on 24 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
UFR Sciences du Langage
UMR 7023, SFL / CNRS

**La question linguistique haïtienne : histoire, usages et
description**

Renauld GOVAIN
Professeur de linguistique
Université d'État d'Haïti / Faculté de Linguistique Appliquée
Laboratoire Langue, Société, Éducation (LangSÉ)

Mémoire de synthèse
Présenté le 1^{er} juin 2022 en vue de l'obtention de
L'HABILITATION à DIRIGER des RECHERCHES

Membres du Jury de soutenance (par ordre alphabétique de leurs noms)

Patricia CABREDO HOFHERR, HDR, Chargée de recherche, CNRS

Viviane DEPREZ, Professeur, Rutgers University (États-Unis d'Amérique)

Pierre MARTINEZ, Professeur émérite, Université Vincennes–Saint-Denis

André THIBAUT, Professeur, Université Paris-Sorbonne

Sophie WAUQUIER, Professeur, Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis (Garante)

Anne ZRIBI-HERTZ, Professeur émérite, Université Vincennes–Saint-Denis

Volume 1

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	I
REMERCIEMENTS	V
LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE DOSSIER	VI
LISTE NUMEROTEE DES TRAVAUX PERSONNELS CITES DANS LE TRAVAIL.....	VIII
AVANT-PROPOS.....	1
INTRODUCTION GENERALE	2
ASPECTS THEORIQUES	2
DIVISION DU MEMOIRE	4
PREMIERE PARTIE :.....	6
LES PRATIQUES LINGUISTIQUES HAÏTIENNES : HISTOIRE ET USAGES	6
CHAPITRE 1 : PRATIQUES LINGUISTIQUES HAÏTIENNES ET REFORMES EDUCATIVES EN RAPPORT AVEC LA LANGUE.....	6
INTRODUCTION.....	6
1.1. SITUATION MACRO-SOCLINGUISTIQUE	7
1.2. POLITIQUE LINGUISTIQUE EN HAÏTI.....	8
1.3. ENSEIGNEMENT DU / EN CH ET DU / EN FR EN HAÏTI : PROCESSUS ET RESULTAT	12
1.4. LA QUESTION LINGUISTIQUE ET LA RECHERCHE EN HAÏTI	15
CHAPITRE 2 : LE FRANÇAIS HAÏTIEN ET LA FRANCOPHONIE	21
INTRODUCTION : LA FRANCOPHONIE HAÏTIENNE : QUALITE ET QUANTITE.....	21
2.1. LA FRANCOPHONIE HAÏTIENNE, LA FRANCOPHONIE AMERICANO-CARAÏBE ET LA FRANCOPHONIE INTERNATIONALE	22
2.2. BREFS ASPECTS DESCRIPTIFS DU FH.....	24
2.2.1. <i>Aspects lexico-sémantiques</i>	27
2.2.1.1. <i>Recours à des haïtianismes</i>	28
2.2.1.2. <i>Des anglicismes dans le FH</i>	29
2.2.1.3. <i>Des hispanismes</i>	30
2.2.2. <i>Utilisation de faux-amis à l'origine du FH</i>	31
2.2.3. <i>Aspects syntaxiques</i>	32
2.2.4. <i>Aspects phonologiques</i>	33
2.2.4.1. <i>Au niveau des consonnes</i>	33
2.2.4.2. <i>Au niveau des voyelles</i>	35
2.3. LE FACTITIF ENTRE LE CH, LE FH ET LE FR	37
CHAPITRE 3 : LE CH ENTRE LE TEMPS ET L'ESPACE.....	43
3.1. TROIS AIRES DE VARIATIONS DIATOPIQUES : CENTRE, NORD, SUD	46
3.1.1 <i>Le a fonctif et le morphème kin du nord absent des autres variétés</i>	47
3.1.2 <i>Les variables /pe/, /i/, /h/ de la variété du sud</i>	49
3.2. LA QUESTION DES EMPRUNTS DU CH.....	50
3.2.1. <i>Le cas de l'anglais</i>	51
3.2.2. <i>Le cas de l'ESP</i>	54
3.2.3. <i>Adaptation phonologique des emprunts</i>	56
3.3. L'AGGLUTINATION EN CH.....	57
3.4. LE CH COMPARE AU CREOLE JAMAÏCAIN	59
3.5. POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CREOLOPHONIE CARIBEENNE.....	65
3.5.1 <i>Pour une créolophonie internationale</i>	67
3.6. LE CH EN RD : LE CAS DU CREOLE DE BOMBITA	70

3.6.1. Aspects transcodiques.....	70
3.6.1.1. Le calque et l'expression idiomatique	71
3.6.1.2. Les faux-amis.....	72
3.6.1.3. L'interférence.....	73
3.6.2. Aspects morpho-phonologiques.....	74
3.6.2.1. La substitution de [l] à [r]	74
3.6.2.2. La substitution de [w] à /r/.....	75
3.6.2.3. La substitution de [b] à [v].....	75
3.6.2.4. Vélarisation consonantique nasale à partir de \tilde{V}	75
3.6.2.5. Syncope et apocope de /s/	76
CONCLUSION PARTIELLE	77
CHAPITRE 4. LE BOLITH : EMERGENCE ET EVOLUTION D'UN PARLER ARTIFICIEL	79
INTRODUCTION.....	79
4.1 HISTOIRE ET EMERGENCE DU BOLITH.....	80
4.2. ASPECTS PHONOLOGIQUES DU BOLITH.....	83
4.2.1. <i>Les phonèmes du bolith</i>	83
4.2.1.1. « L'alphabet du bolith »	83
4.2.2. <i>Fonctionnement du système d'interversion des C</i>	86
4.2.2.1. Concurrence entre /s/ et /z/ dans la gamme des correspondances	86
4.2.2.2. Les glides /w/, /j/, /ɥ/.....	88
4.2.2.3. Le phonème /ɲ/ et /h/.....	89
4.2.2.4. La chuintante /ʃ/ du CH devient l'affriquée /dʒ/ : ʃ ↔ dʒ.....	89
4.2.3. <i>Dégagement de la valeur phonémique des C par la commutation</i>	89
4.2.4. <i>Quelques éléments de convergence et de divergence en CH et en bolith</i>	90
4.2.5. <i>Syllabation en bolith</i>	92
4.2.6. <i>La logique de l'alphabet du bolith</i>	95
4.2.6.1 Suite de deux C au début d'une syllabe	95
4.2.7. <i>La graphie du bolith</i>	96
4.2.7.1. Emploi de diacritiques : les accents grave et aigu.....	96
4.2.8. <i>La question de la stylistique en bolith</i>	97
4.2.9. <i>Intelligibilité mutuelle bolith - CH</i>	98
4.2.10. <i>Faux-amis bolith - CH</i>	99
CONCLUSION PARTIELLE	99
DEUXIEME PARTIE : TRAVAUX EN COURS.....	101
ASPECTS PHONOLOGIQUES DU CH : APPORTS SUBSTRATIQUES AFRICAINS	101
CHAPITRE 1 : LE SYSTEME PHONOLOGIQUE DU CH	101
1.1. LES 10 VOYELLES	101
1.2. LES CONSONNES	103
1.2.1. Valeur d'approximante de /l/ et /ʃ/.....	104
1.2.2. Les réalisations de /r/	105
1.2.3. Les affriquées /tʃ/ et /dʒ/.....	106
1.2.4. /ɲ/ et absence de /ɲ/	107
1.2.5. Le glide /w/, /ʃ/ et /h/	107
1.2.6. Le glide /j/	108
1.2.7. Le glide /ɥ/.....	108
1.2.8. Caractère anti-hiatique du CH	109
1.2.9. Aspects phonotactiques	109
1.3. QUELQUES PHENOMENES MORPHO-PHONOLOGIQUES DU FR AU CH.....	110
1.3.1. Diérèse et synérèse.....	110
1.3.2. Épenthèse.....	111
1.3.3. Aphérèse et prosthèse	112

1.3.4. <i>Métathèse</i>	112
1.3.5. <i>Apocope / syncope</i>	113
1.4. EXISTENCE DE C SYLLABIQUES EN CH	113
1.5. REALISATION [K] A LA PLACE DE /P/	114
CHAPITRE 2 : LA NASALISATION EN CH.....	116
2.1. NASALISATION LEXICALE ET MORPHOLOGIQUE : DEFINITION.....	117
2.2. INFLUENCES SUPERSTRATIQUES	119
2.3. NASALISATION PROGRESSIVE ET INFLUENCE SUBSTRATIQUE : CAS DE [I, U]	121
2.4. LA QUESTION DE L'AUTONOMISATION	124
2.5. NASALISATION FAIBLE / NASALISATION FORTE	125
2.6. NASALISATION CONSONANTIQUE	126
2.6.1. <i>Le cas spécifique de [ŋ]</i>	126
2.6.2. <i>Nasalisation de /b, d, g/ en coda</i>	127
2.6.3. <i>Nasalisation de /t/</i>	128
2.6.4. <i>Nasalisation de /l/</i>	129
2.6.5. <i>Comportement de /ʁ/ face à la nasalisation</i>	131
2.7. NASALISATION A GAUCHE ET A DROITE.....	132
2.8. ABSENCE DE NASALISATION POUR CAUSE D'HOMONYMIE	133
2.9. INTRODUCTION DE N AU DEBUT DE MOT DU FR AU CH	133
2.10. ALLOMORPHIE DU DEF ET LA NASALISATION.....	134
2.11. NASALISATION METAPHONIQUE.....	135
2.12. VARIETE DIATOPIQUE ET NASALISATION	136
2.13. LA DENASALISATION	137
2.13.1. <i>Dénasalisation de /ɲ/</i>	137
2.13.2. <i>Dénasalisation de /n/ en [l]</i>	139
2.13.3. <i>Dénasalisation de /n/ en [d]</i>	139
2.13.4. <i>Dénasalisation vocalique</i>	139
2.13.5. <i>Apport du portugais à la nasalisation en CH ?</i>	140
2.14. PETITES SYNTHESSES	141
CHAPITRE 3 : LA PALATALISATION.....	143
3.1. DEFINITIONS ET MISE AU POINT TERMINOLOGIQUE.....	143
3.2. ASPECT DIACHRONIQUE.....	145
3.3. AFFRICATISATION	148
3.4. PALATALISATION DE /L/	150
3.5. PALATALISATION DE /Z/	151
3.6. PALATALISATION DE /A/ ET /U/ DEVENANT RESPECTIVEMENT [ɛ] ET [i].....	152
3.7. PALATALISATION OU AMUÏSSEMENT DE /ʁ/ ?	152
3.8. CHUINTISATION DE LA SIFFLANTE /S/ EN [ɣ]	153
3.9. REALISATION SIFFLANTE DE LA CHUINTANTE /ɣ/	154
3.10. REALISATION DE LA PALATALE /ʒ/ PAR LE SIFFLANT [ʒ] : DEPALATALISATION	155
3.11. YODISATION / DEYODISATION	155
3.12. DISPARITION DU YOD A LA SUITE DE /I/ EN FINALE DE MOT	156
3.13. PETITES SYNTHESSES	156
CHAPITRE 4 : ORTHOGRAPHIER LES PHENOMENES DE SANDHI EN CH	158
4.1. BREVE HISTOIRE DE LA GRAPHIE DU CH.....	158
4.2. PHONOGRAPHIE ET DEVIANCE MAXIMALE.....	160
4.3. LES ACCENTS GRAVE ET AIGU	161
4.4. L'ORTHOGRAPHE DES NUMERAUX CARDINAUX	162
4.5. LE SANDHI.....	163
4.5.1. <i>Sandhi interne et sandhi externe</i>	164
4.5.2. <i>Sandhi et difficultés orthographiques en CH</i>	164
4.5.3. <i>Orthographier le sandhi avec les nombres : expression de l'heure et de l'âge</i>	165

4.5.4. Orthographe des particules o + z ou lè + z avec des toponymes	166
4.5.5. Orthographe des substantifs agglutinés avec lè + z ou le + z.....	167
4.5.6. Sandhi né de la liaison de n avec [ã] + un nom	167
4.6. LE TRAIT D'UNION.....	167
4.7. ORTHOGRAPHE DES MOTS AGGLUTINES	170
4.8. FORME LONGUE VS FORME COURTE.....	171
4.9. LA GRAPHIE DE LA VELAIRE NASALE [N].....	172
CONCLUSION GENERALE : PERSPECTIVES DE RECHERCHE	173
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	175

Remerciements

Je tiens à remercier les personnes suivantes qui ont contribué à l'aboutissement de ce mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches :

à ma famille entière qui est si nombreuse que citer des noms se révèle un exercice non aisé. En particulier, je citerai, parmi mes frères et sœurs : Hilaire, Venite, Onel, Jean-Marc, Donald et notre neveu William ;

à mon fils Carlhensky Renault GOVAIN ;

à tous mes cousin(e)s en particulier Lucie MERZIER, Marie-Joe DACILA-EDMOND et les LECTOR : Phytorsen, Marie-Rose, Gabriel ;

à mes amis Frantz GOURDET, Herby GLAUDE, Arnaud RICHARD, Juliette SAINTON, Max BELAISE, Jean Méric JEAN, Claudy MORISSEAU, Feldert SYDNEY, Magossy EDMOND pour leur conseils et assistance divers ;

à Jean Guilbert BELUS, Michelet MICHEL et Sandra PAULEMON pour leur généreuse lecture du manuscrit ;

à Guerlande BIEN-AIME pour son soutien et son implication dans mes réflexions et mes recherches ;

à tous les collègues de la Faculté de Linguistique Appliquée de l'Université d'État d'Haïti (UEH) pour leur soutien et les discussions que nous animons souvent autour des problématiques développées ici et ailleurs, en particulier à Serge AUGUSTE pour son inestimable intervention dans le traitement informatique du texte ;

aux collègues Patricia CABREDO HOFHERR et Mohamed LAHROUCHI de l'UMR 7023, SFL / CNRS pour les divers échanges que nous avons eus sur des sujets divers regardant le travail ;

aux collègues Gusti-Klara Gaillard-Pourchet de l'UEH et Carlo A. Célius (CNRS) pour leurs conseils ;

au professeur Pierre MARTINEZ pour ses inestimables conseils depuis 2006, année à laquelle il a accepté de diriger ma thèse ;

au professeur Evens EMMANUEL, directeur du Collège doctoral d'Haïti pour ses conseils, sa participation à tous les niveaux dans la réussite de ce projet d'HDR. Professeur EMMANUEL milite pour l'avènement d'une *science haïtienne* reconnue comme telle à travers le monde ;

aux professeurs Albert VALDMAN, Joaquim Brendão de CARVALHO et Anne ZRIBI-HERTZ pour leurs conseils divers ;

à la professeure Sophie WAUQUIER, Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, ma garante, avec qui je discute de la description phonologique du créole haïtien. Ses conseils, voire sa lecture des différentes parties du dossier sont d'une valeur inestimable. Qu'elle trouve ici l'expression de toute ma reconnaissance !

Liste des abréviations utilisées dans le dossier

1P, 2P, 3P	:	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e personnes du pluriel
1S, 2S, 3S	:	1 ^e , 2 ^e , 3 ^e personnes du singulier
ACCT	:	Agence de coopération culturelle et technique
ADJ QUAL	:	Adjectif qualificatif
ADV	:	adverbe
AEC	:	Association des États de la Caraïbe
AF	:	Année fondamentale
AFFR	:	Affricatisation
AGGL	:	Agglutination
AKA	:	Akademi Kreyòl Ayisyen
ANGL	:	Anglais
ASSIM	:	Assimilation
C	:	Consonne
Ç	:	Consonne nasale
CARICOM	:	Caribbean Community
CB	:	Créole de Bombita
CCI	:	Créolophonie caribéenne intégrative
CDH	:	Collège doctoral d'Haïti
CELAC	:	Communauté d'États latino-américains et caribéens
CEPALC	:	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CFA	:	Centre de la Francophonie des Amériques
CG	:	Créole guadeloupéen
CGUY	:	Créole guyanais
CH	:	Créole haïtien
CM	:	Créole martiniquais
COD	:	Complément d'objet direct
DECA	:	Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique
DEF	:	Déterminant défini
DEM	:	Déterminant démonstratif
DENAS	:	Dénasalisation
DET	:	Déterminant
DKV	:	Diksyonè Kreyòl Vilsen
DLI	:	Dictionnaire des langues imaginaires
ED	:	Espagnol dominicain
EDSEC	:	École de Droit et des Sciences économiques des Cayes
EF	:	École fondamentale
ESP	:	Espagnol
EUA	:	États-Unis d'Amérique
FA	:	Français des Antilles
FACT	:	Factitif
FASCH	:	Faculté des Sciences humaines
FE	:	Faculté d'Ethnologie

FH	:	Français haïtien
FLA	:	Faculté de Linguistique Appliquée
FLS	:	Français langue seconde
FLSCO	:	Français langue de scolarisation
FONCT	:	Fonctif (= a fonctif)
FR	:	Français
GEREC	:	Groupe d'études et de recherche en milieu créolophone
HDR	:	Habilitation à diriger des recherches
INDEF	:	Déterminant indéfini
L ₁	:	Langue-source, langue première
L ₂	:	Langue-cible, langue seconde ou étrangère
LE	:	Langue étrangère
LM	:	Langue maternelle
LS	:	Langue seconde
LSCO	:	Langue de scolarisation
MENFP	:	Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle
N	:	Phonème nasal (voyelle ou consonne)
NAS	:	Nasalisation
OEA	:	Organisation des États américains
OIF	:	Organisation internationale de la Francophonie
ONU	:	Organisation des Nations unies
PAL	:	Palatalisation
PC	:	Pédagogie de la convergence ou pédagogie convergente
PL	:	Politique linguistique
PORT	:	Portugais
POSS	:	Adjectif possessif
PREP	:	Préposition
PRO PERS	:	Pronom personnel
PROG	:	Progressive
RD	:	République dominicaine
REG	:	Régressive
SN	:	Syntagme nominal
UEH	:	Université d'État d'Haïti
V	:	Voyelle
Ũ	:	Voyelle nasale
V-FACT	:	Verbe factitif

Liste numérotée des travaux personnels cités dans le travail

Les renvois à mes travaux (sauf à la thèse ou à des travaux antérieurs à la thèse sont présentés sous le format suivant :

[An] – indique l'article portant le numéro n dans la liste donnée ci-dessous. Cependant, si la lettre 'A' est mise pour 'article', elle est aussi employée pour toute forme de publication (article, monographie, chapitre d'ouvrages collectifs)

[Cn] – indique la communication portant le numéro n dans la liste donnée ci-dessous.

Les autres références se retrouvent bien entendu en bibliographie en fin d'ouvrage.

Articles ou chapitres d'ouvrages

À paraître

1. Le problème linguistique et la recherche en Haïti : la place du créole. *Revue haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie*.
2. « Bilinguisme, langue d'enseignement et "handicap linguistique" ». Dans R. Lainy (dir.), *Déficiência, handicap, apprentissage et éducation inclusive en Haïti*.

2022

3. « Le créole haïtien, de langue d'alphabétisation des adultes à langue de scolarisation : un parcours fait de militantisme et promotion inachevé ». Dans S. Noirard (dir.), *Transmission des langues minorisées. Entre promotion et relégation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 49-62.

2021

4. « Le français haïtien : quelques spécificités ». Dans R. Govain (Éd.), *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*, Boston, JEBCA Éditions.
5. « La francophonie haïtienne et l'expansion du français en Amérique et dans la Caraïbe ». Dans R. Govain (Éd.), *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*, Boston, JEBCA Éditions.
6. De l'expression vernaculaire à l'élaboration scientifique : le créole haïtien à l'épreuve des représentations méta-épilinguistiques. *Revue Contextes et Didactiques. Émois épilinguistiques et raisonnements métalinguistiques dans les discours sur les créoles français*. <https://journals.openedition.org/ced/2723>
7. « La palatalisation en créole haïtien : rôle des influences substratiques de langues du groupe gbé ». Dans R. Govain (dir.), *Langues créoles : description, analyse, didactisation et automatisations. Hommage à Yves Dejean et à Pierre Vernet*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 97-111.
8. « La nasalisation en créole haïtien : aspects diachroniques et synchroniques ». Dans P. Choppy et A. Vel (dir.), *Créoles : enjeux éducatifs et culturels*, UniSey Press, Seychelles, 379-395. Disponible sur https://unisey.ac.sc/wp-content/uploads/UniSey-Press_2021-Actes-du-XVIeme-colloque-international-des-etudes-creoles.pdf.

9. (avec Guerlande Bien-Aimé), « Pour une didactique du créole haïtien langue maternelle ». Dans R. Berrouët-Oriol (dir.), *La didactisation du créole au cœur de l'aménagement linguistique en Haïti*, Montréal, Cidihca / Port-au-Prince, Cidihca, 51-80.
10. Enseignement/apprentissage formel du créole à l'école en Haïti : un parcours à construire. *Kréolistika n° 1, La langue créole : langue de l'intégration citoyenne et de la réussite scolaire ? Un état des lieux dans la Caraïbe, l'océan Indien et l'Afrique via le Pacifique*, Revue du CRILLASH, 141-161.

2020

11. « L'orthographe du créole haïtien à l'épreuve du sandhi ». Dans G. L'Étang, C. Mancé-Caster et R. Confiant (dir.), *Les tracées de Jean Bernabé*, Paris, Scitep Éditions, 175-200.
12. « Aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole haïtien ». *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2020*. Disponible sur https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_02005.pdf
13. Créolophonie et identité dans la Caraïbe multilingue et multiculturelle. Pour une créolophonie caribéenne intégrative. *Archipelies, 9. Transmettre et être/Fabriquer le sujet, pérenniser la société*. Disponible sur <https://www.archipelies.org/699>
14. Le français haïtien et la contribution d'Haïti à la francophonie et au fait francophone. *Revue internationale des Francophonies*. Disponible sur <http://rifrancophonies.com/index.php?id=1041>
15. Le français haïtien et le « français commun » : normes, regards, représentations. *Revue Altre Modernità / Otras Modernidades / Autres Modernités / Other Modernities n° 23*, 56-73. Disponible sur <https://riviste.unimi.it/index.php/AMonline/article/view/13395/12530>

2019

16. « Convergences lexico-sémantiques entre les créoles haïtien et jamaïcain : rôle de l'analogie ». Dans R. Lainy, *L'analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation en créoles guadeloupéen, guyanais, haïtien et martiniquais*, (Limoges, Lambert-Lucas), 75-94.

2018

17. « Le factitif en créole et en français d'Haïti, perspective pédagogique ». Dans A. Thibault (éd.), *Le causatif : perspectives croisées*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 153-183.
18. « Haïti et les pratiques linguistiques dans la Caraïbe : vers l'établissement d'une créolophonie caribéenne intégrative ». Dans W. Denis (dir.), *Haïti, La CARICOM et la Caraïbe. Questions d'économie politique, d'intégration économique et de relations internationales*, Port-au-Prince, C3 Éditions, 441-470.
19. « Intercompréhension des langues dans la Caraïbe : bilan, évaluation et propositions ». Dans S. Garbarino et Ch. Degache (dir.), *Intercompréhension en réseau. Scénarios, médiations, évaluations*. Université Lyon 2, CRTT, 333-342. Disponible sur https://www.miriadi.net/sites/default/files/ic2014_definitivo_2018_dic_2018.pdf

2017

20. « Symbolisme de la langue dans le protestantisme en Haïti : des pratiques linguistiques naturelles à la glossolalie ». Dans V. Demero et S. Regulus (dir.), *Deux siècles de protestantisme en Haïti (1816-2016. Implantation, conversion et sécularisation*, Paris, Éditions sciences et bien commun, 155-177.

21. Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques, *Études Créoles* – Vol. XXXIII n° 1 & 2. URL. : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/govain2.pdf
22. « Analyse comparative du déterminant en créoles haïtien et jamaïcain ». Dans R. Govain (dir.), *Le créole haïtien : description et analyse*, Paris, L’Harmattan, 51-94.
23. *Le parler bolith : Histoire et description*, Boston, JEBCA Éditions
24. « Konprann “Premye rezolisyon sou òtograf lang kreyòl ayisyen” an », https://www.alterpresse.org/spip.php?article21797#.Xhyy_i17ROI, publié le 28 juin, 2017.

2016

25. (En collaboration avec E. Rivard *et. al.*), *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d’une francophonie plurielle*, Cahier de l’ODSEF, Québec, ODSEF. <https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/ca_odsef_rivard_ao_er2016-03-10-web.pdf>
26. Influence de langues étrangères sur le français haïtien. Le cas du vocabulaire du sport. *Centre de la Francophonie des Amériques*. <http://www.francophoniedesamericques.com/chercheurs/wp-content/uploads/sites/19/2014/12/Article-scientifique-Renauld-Gauvin.pdf>
27. « L’occupation américaine et la question de la langue en Haïti : la naissance du bolith ». Dans R. Édouard et F. Calixte (dir.), *Le devoir d’insoumission. Regards croisés sur l’occupation américaine d’Haïti (1915-1934)*, Québec, Presses universitaires de Laval, 237-266.

2015

28. Incidence de l’occupation américaine sur les pratiques linguistiques en Haïti, *Conjonction* n° 227, 86-103.
29. Aspects phonologiques du créole de Bombita, *Études Créoles* – Vol. XXXIII n°2, 96-110. [En ligne], URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/govain.pdf.
30. (Avec Arnaud Richard) « Schibboleth, la langue comme arme de détection massive : 1937, le massacre des Haïtiens », *Lengas* [En ligne], 80 | 2016, mis en ligne le 23 mars 2017. URL : <http://lengas.revues.org/1193> ; DOI : 10.4000/lengas.1193

2014

31. « L’état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti », *Contextes et Didactiques, Grammaires créoles (Revue du CRREF)*, 10-25. Disponible sur <<https://www.contextesetdidactiques.com/724>>.
32. La situation du français à l’université en Haïti, *Le français à l’université*, 19-04 | 2014, <<http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1907>> Mise en ligne le 11 décembre 2014
33. *Les emprunts du créole haïtien à l’anglais et à l’espagnol*, Paris, L’Harmattan,
34. « Influence de l’anglais et de l’espagnol sur le créole haïtien dans le cadre de la mondialisation ». Dans A. Carpooran (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIII^e Colloque International du CIEC (University of Mauritius)*, 5-9 novembre 2012, République de Maurice, CSU-ELP, 493-518.

35. « Vers une didactique de l'intercompréhension linguistique dans la Caraïbe (?) ». Dans G. Alao et al. (dir.), *Dispositifs éducatifs en contexte mondialisé et didactique plurilingue et pluriculturelle*. Berne, Peter Lang, (Coll. Transversales), 105-124.

2013

36. « Enseignement du créole à l'école en Haïti : entre pratiques didactiques, contextes linguistiques et réalités de terrain ». Dans F. Anciaux, Th. Forissier et L-F. Prudent (dir.), *Contextualisations didactiques. Approches théoriques*, Paris, L'Harmattan, 23-53.
37. « Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique ». Dans V. Castellotti (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles/Fernelmont, Éditions EME Intercommunications (Coll. "Proximités sciences du langage"), 85-103.
38. « Konpòtman leksiko-semantic ak fonolojik mo kreyòl ayisyen prete ann anglè ak ann espanyòl : kouman Akademi an kapab reyaji devan yon esperyans kon sa ? ». Dans R. Govain (dir.), *Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?*, Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 177-202.

2012

39. Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien : aspects syntaxiques et lexico-sémantiques, *Voix plurielles*, 9-2, 25-35.

2011

40. Vers l'émergence du créole haïtien comme langue étrangère (!) *Devenir des créoles : approches théorique, littéraire et sociolinguistique. Revue Recherches haïtiano-antillaises*, N° 7, 65-82.

2010

41. Comportement lexico-sémantique et phonologique des mots créoles en -man, *Études créoles*, N° 1 et 2, *Société, langues, école en Haïti. En hommage aux victimes universitaires du séisme du 12 janvier 2010*, 125-140.

Communications

2019

1. Place de la langue dans la recherche haïtienne », aux *Assises 2019 de l'enseignement supérieur en Haïti* de la Conférence des recteurs et présidents d'universités haïtiennes, Port-au-Prince, 7-9 mai 2019.
2. « Quelques aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole », aux Journées FLORAL-(I)PFC 2019 : Les français dans le monde, Paris, 4 – 6 décembre 2019. Disponible sur https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2020/01/2019_Govain_Floral.pdf.
3. Créolophonie et identité dans la Caraïbe multilingue et multiculturelle. Communication au V^e Symposium d'études humanistiques, Universidad Central « Marta Abreu » de Las Villas, Cayos de Villa Clara (Cuba), 24 au 29 juin 2019.
4. « Aspè antwopo-lengwistik migrasyon ayisyen an Repiblik dominikèn: ka kominote Bombita ». Communication au Workshop « *Island Anthropologies* », Organisé par l'Université of South Florida, Santo Domingo, 18-20 mars 2019.

5. (Avec Arnaud Richard), *The (Haitian) Creole of Bombita in the Dominican Republic: from Linguistic Vulnerability exploited by Schibboleth to Dialectological Resilience*. Communication au colloque *Ecotones #5, The Caribbean: Vulnerability and Resilience*, Manhattanville College (USA), 1-22 juin 2019.

2018

6. *Le créole haïtien : de langue d’alphabétisation des adultes à langue d’enseignement*. Conférence à Indiana University, Department of French and Italian, le 11 avril 2018.
7. *Coup d’œil sur le fonctionnement de l’« Akademi kreyòl ayisyen » (AKA)*. Communication au colloque *Dany Bébel-Gisler et la génération d’après*. Conseil régional de la Guadeloupe, 7 décembre 2018
8. *La nasalisation en créole haïtien : entre variations et apports substratiques africains*. Communication au colloque international « *50 ans de linguistique sur corpus oraux : apports à l’étude de la variation* », Université d’Orléans, 14 - 16 novembre 2018.
9. *Les apports substratiques africains à la nasalisation en créole haïtien*. Communication au XVI^e colloque international du Comité international des Études créoles « *Mondes créoles, Langues créoles, Développement : enjeux éducatifs, culturels et économiques* », Seychelles, 28 octobre – 3 novembre 2018.
10. « *Nasalisation en créole haïtien : entre autonomisation et apports substratiques* ». Présentation au Groupe de recherche en grammaires créoles (GRGC), Université Vincennes – Saint-Denis, 18 décembre 2018.

2017

11. *L’analphabétisme et l’illettrisme deux freins au développement en Haïti : propositions pour une amélioration de la situation*. Communication au colloque *Langue(s) et acquisition de la lecture*, Lofis la lang kréol La Rényon et l’Université de La Réunion, 21-22 avril 2017.
12. *Le problème linguistique et la recherche en Haïti*. Communication au colloque *Recherche universitaire en Haïti et Coopération : entre contraintes et opportunités*, Université d’État d’Haïti, Port-au-Prince, 22-24 février 2017.
13. « *La francophonie haïtienne et l’expansion du français en Amérique et dans la Caraïbe* », au Séminaire régional des départements de français de la Caraïbe - *Le français, langue d’avenir dans les Amériques et la Caraïbe ?* - organisé par le Bureau Caraïbe de l’AUF en partenariat avec l’Universidad Autonoma de Santo Domingo, 20 - 21 mars 2017.
14. « *Nasalisation en créole haïtien : entre variation et influences substratiques* », aux Journées FLOrAL-PFC *Dialectologie et phonologie de corpus*, organisées par le Centre Universitaire de Norvège à Paris, Fondation Maison des Sciences de l’Homme, 25 novembre 2017.
15. « *La nasalisation en créole haïtien entre autonomisation et apports substratiques* ». Communication au *Formal Approaches to Creole Studies*, University of Kentucky, Lexington, 15 juillet 2017.
16. « *Òtograf kreyòl ayisyen an anba eprèv fenomèn ‘sandhi’* ». Communication à la Quinzaine de la ‘Kreyolofoni 2017’, Faculté de Linguistique Appliquée, Université d’État d’Haïti, 12 octobre 2017.

2015

17. Le français haïtien et la francophonie caribéenne : pour promouvoir le renforcement du fait francophone dans la région. Communication au *Séminaire régional des départements de français de la Caraïbe*, Bureau Caraïbe de l'AUF en partenariat avec le Campus de Mona (Kingston Jamaïque) de la University of the West Indies.
18. La francophonie haïtienne et la francophonie internationale. Communication à la 27^e conférence annuelle de la Haitian Studies Association : *Haïti dans le monde : Présence, représentations, performances*. Université de Montréal (Québec, Canada).
19. Le français haïtien : une contribution au patrimoine linguistique du français. Conférence à l'Université Laval (Québec, Canada), 21 octobre 2015.
20. La francophonie haïtienne et la diffusion du français en Amérique. Conférence à l'Institut du Patrimoine culturel (IPAC), Université Laval (Québec), Bibliothèque Monique-Corriveau, 16 octobre 2015.
21. « Pour une créolophonie caribéenne intégrative ». Présentation au Symposium Carifesta XII : *La Caraïbe, une mémoire collective Poser ensemble la question des « Réparations*, Port-au-Prince, 25-26 août 2015.
22. « Identité caribéenne et intercompréhension linguistique : pour une créolophonie intégrative ». Présentation au 4^e Congrès de l'Association des écrivains de la Caraïbe : *Voyages, Migrations et Diasporas dans les littératures caribéennes anglophone, francophone et hispanophone*, Guadeloupe, 15-18 avril 2015.

2014

23. Le créole de Bombita : aspects phonologique et lexico-sémantique. Communication au 14^e Colloque international du Comité international des études créoles : bilan, enjeux et perspectives (Aix-en-Provence, France), 29 – 31 octobre 2014.
24. (Avec Guertie Dorcil), Cohabitation harmonieuse du créole et de l'espagnol à Bombita en République dominicaine. Communication à la 26^e conférence annuelle de la Haitian Studies Association : *Migrations, Traverser les frontières, les chemins de l'avant*, University of Notre Dame, South Bend, Indiana, 6 - 8 Novembre 2014.

2013

25. Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique. Conférence à la 3^e édition de l'université d'été du Centre de la Francophonie des Amériques à l'Université de l'Alberta – Campus Saint-Jean (Edmonton, Alberta), 9 - 15 juin 2013.
26. Pour une « créolophonie intégrative » à partir du créole haïtien. Communication à la 25^{ème} Conférence annuelle de la Haitian Studies Association *Représentations, révisions, responsabilités : Vers de nouveaux récits pour Haïti en 2013 et au-delà*, Port-au-Prince, 7 – 9 novembre 2013.
27. Kreyolofoni e entegrasyon karibeyen. Conférence au Symposium organisé par le gouvernement dominiquais en partenariat avec le CO.RE.CA., à l'occasion de la 30^e édition de la Journée internationale de la langue créole, Commonwealth of Dominica, 22 – 24 octobre 2013.
28. Kreyolofoni e mondyalizasyon. Conférence à l'Université Notre-Dame d'Haïti, dans le cadre de la célébration de la 30^e édition de la journée internationale de la langue créole, 8 octobre 2013.

2010

29. Les pratiques du créole haïtien et la mondialisation. Communication au colloque *Penser un humanisme de la diversité*, Tulane University et le Centre de Recherches, Normes, Échanges et Langage, 5-6 avril 2010.

Avant-propos

Ce dossier d'Habilitation à diriger des Recherches (HDR) prend en considération, en plus de mes travaux, une nouvelle orientation de recherche concernant la phonologie du créole haïtien (CH) en s'appuyant notamment sur les apports substratiques de langues africaines, plus particulièrement du groupe gbè, cet aspect substratique n'ayant pas été traité à ce niveau. Je m'intéresserai en particulier aux phénomènes de la nasalisation et de la palatalisation, cette dernière n'ayant encore fait l'objet d'aucune étude. Cela passe évidemment par l'inventaire du système phonologique du CH.

À la suite de recherches doctorales qui concernaient surtout la sociolinguistique et la didactique des langues (s'appuyant sur le CH et le français), je me suis intéressé à la créolistique, à la variation et la dialectologie en m'appuyant sur le CH. Cependant, après le séisme du 12 janvier 2010 qui a privé la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) de son professeur de phonologie (Pierre Vernet, alors Doyen de l'institution), je me suis retrouvé à enseigner la phonologie au premier cycle. Ainsi, je mène des recherches sur la phonologie du CH. Par ailleurs, j'assure depuis 2016 le module 1 de phonologie au Master de linguistique théorique et descriptive de la FLA en partenariat avec l'Université Paris VIII. Mon investissement dans la phonologie vient aussi du fait que la description phonologique représente le maillon faible des études créoles en général.

Pourquoi une HDR dans le contexte de l'université d'État d'Haïti ?

Ce projet d'élaboration d'une synthèse de mes travaux vient du fait que le Collège doctoral d'Haïti (CDH) créé en 2012 – dont fait partie l'école doctorale en sciences humaines et sociales de l'UEH– inscrit dans sa politique que des docteurs sont acceptés pour co-encadrer des thèses à condition de s'engager à préparer un dossier d'HDR dont la soutenance devrait intervenir avant la fin de la première thèse dirigée. Or, je me retrouve à codiriger deux thèses dans ce cadre. En outre, je coordonne un master de linguistique théorique et descriptive à la FLA dont je suis actuellement le doyen, (les doctorants dont je suis amené à codiriger la thèse proviennent en général de ce master). L'HDR me mettra donc dans une meilleure posture pour participer à la (co)direction de thèses dans ce cadre spécifique. Ainsi, sur les plans à la fois institutionnel et professionnel, ce dossier d'HDR se révèle tant un défi qu'une nécessité. Enfin, j'espère porter le parler bolith à la connaissance d'un plus grand nombre d'observateurs, contribuer un tant soit peu à éclairer le fonctionnement phonologique du CH, et développer ultérieurement une description phonologique plus poussée du CH.

Introduction générale

Les travaux qui constituent ce dossier que je soumetts à l'appréciation du jury en vue de l'Habilitation à Diriger des Recherches rendent compte d'un parcours non linéaire partant de la sociolinguistique et de la didactique des langues s'appuyant sur le CH, le français (FR) à la phonologie du CH en passant par la description des spécificités du français haïtien (FH).

En plus d'élaborer cette synthèse de mes travaux pour obtenir une HDR, ce mémoire retrace mon parcours de recherche à la suite de ma thèse, dont la vulgarisation du parler bolith, langage codé que très peu d'Haïtiens ont été amenés à pratiquer ou même entendre parler. Un objectif fondamental consiste en l'inauguration d'un chantier de recherche sur la phonologie du CH qui fera ressortir particulièrement les apports substratiques africains avec un focus sur la NAS et la PAL. Le dernier chapitre propose une manière raisonnée d'orthographier en CH les éléments issus du phénomène de sandhi hérité du FR. En effet, la phonographie utilisée pour orthographier le CH est communautairement acceptée. Elle date du 31 janvier 1980 et n'est pas remise en question. Cependant, le CH n'ayant pas retenu comme pertinent le phénomène de liaison, l'orthographe des éléments hérités du sandhi français pose problème. Je me propose ici de fournir un moyen de les prendre en considération dans la graphie du CH. Ce chapitre vise un objectif didactique, utilitaire et communautaire.

Aspects théoriques

Les éléments théoriques suivants concernent particulièrement la seconde partie du dossier et le chapitre 4 de la première partie. Je privilégie la théorie autosegmentale dont les débuts remontent à Goldsmith (1976a,b), en m'appuyant sur Kahn (1976) pour la structure syllabique qui n'est pas en désaccord avec la phonologie autosegmentale. Il est vrai que Kahn (1976) et Goldsmith (1976a,b) vont plus loin que le *Sound Pattern of English (SPE)* de Chomsky et Halle (1968) dans la description de la syllabe, mais ils sont restés dans le cadre de la théorie générative. Costaouec (2002) donne une idée des différents mouvements, pour ainsi dire, de la phonologie générative qu'il compare avec la phonologie fonctionnelle, de Chomsky et Halle (1968) à la phonologie CVCV (Lowestamm, 1996 ; Scheer, 2004) dont une description détaillée est proposée par Scheer (2015) en passant par la phonologie plurilinéaire et la phonologie autosegmentale. Boltanski (1999) revisite les différents courants phonologiques, de la phonologie lexicale à la théorie de l'optimalité mise en évidence par Prince et Smolensky (1993) en passant par la phonologie autosegmentale, la géométrie des traits, la théorie des éléments, la phonologie des contraintes.

Pour l'aspect syllabique, je m'appuie sur le modèle CVCV (Lowenstamm, 1996 et Scheer, 2004, 2015) qui part du principe que les constituants d'une syllabe se résument en une suite d'attaques (mais aussi de codas) non ramifiées et des noyaux non ramifiés. Il n'y a pas de codas ni de rimes, et l'unité syllabique minimale qui peut être manipulée est une attaque suivie d'un noyau, l'existence des premiers impliquant les seconds et vice versa. Un tel modèle ignore l'opposition syllabe fermée vs syllabe ouverte, car, privilégiant le constituant syllabique CV, il élimine la coda qui est la condition pour avoir une syllabe fermée. Le CH affiche une forte tendance à privilégier le patron syllabique CVCV. C'est aussi le cas d'autres créoles non forcément de souche lexicale française. Kihm et Laks (1989) indiquent que le kriol (de souche lexicale portugaise) privilégie cette structure phonotactique CVCV. Arsenec (2015) établit le même constat pour le créole jamaïcain de souche lexicale anglaise et le CH. Le modèle CVCV suppose que les consonnes finales occupent une position d'attaque avec l'existence d'une V finale vide. De même, tout mot débutant par une V possède une C vide comme attaque. Et, comme le souligne Scheer (2015), ce modèle établit une relation latérale de droite à gauche entre les constituants de la syllabe : C tend vers V à sa droite, que cette position soit occupée ou vide. Ainsi, il rejette l'idée de la hiérarchie entre les constituants syllabiques.

Par ailleurs, Kaye, Lowenstamm et Vergnaud (1985, 1988, 1990) ont élaboré la théorie des éléments (à l'origine s'appuyant sur les V) selon laquelle l'unité première constituant le segment est l'élément qui est une matrice de traits. Trois V situées aux trois extrémités du triangle vocalique ont été retenues et notées |A, I, U| auxquelles s'ajoute une V dite froide ou neutre notée généralement |@| (Harris, 1994). Chacune de ces trois V possède un certain nombre de traits, dont le dominant s'appelle trait *chaud* (Angoujard et Wauquier-Gravelines, 2003) : A a pour *trait chaud* [ouvert], I a pour *trait chaud* [coronal], U a pour *trait chaud* [labial], @ n'a pas de trait chaud mais est de localisation vélaire. Ces trois éléments qui sont caractérisés par un trait chaud sont spécifiés, prononçables phonétiquement et caractérisables acoustiquement, ils peuvent apparaître seuls ou se combiner dans des expressions complexes, être en position de tête ou en position d'opérateur, afin de dériver différentes V (Lahrouchi, 2018). Par exemple, l'élément |I| seul, ou associé à la V froide |@|, dérive phonétiquement [i]. De même, |U| associé à |@| dérive [u]. Et |A| associé à |@| dérive [a]. En revanche, lorsque |A| s'associe à |I|, le résultat peut être [e] ou [æ] suivant que |A| ou |I| est la tête de l'expression. D'autres combinaisons sont possibles, comme dans les exemples suivants (Harris, 1994 : 97-117), l'élément-tête étant souligné : (I, A| = [o]) ; (A, U| = [ɔ]) ; (@, I| = [ɪ]) ; (@, U| = [ʊ]) ; (@, A| = [ɐ]) ; (@) = [ə]).

Ces éléments et d'autres ont été transférés sur les C en s'appuyant sur les similarités articulatoires de celles-ci avec les V. Leurs nombre et nature peuvent varier d'un auteur à l'autre mais les résultats ne sont guère différents (voir, par exemple, Harris, 1994, Scheer, 1996, Kaye, 2000), d'où les éléments suivants empruntés à Harris (1994 : 118-141) : |A| : position centrale de la langue ; |I| : palatalité ; |U| : labialité ; |@| : vélarité ; |ʔ| : occlusion ; |h| : bruit, friction ; |R| : coronalité ; |N| : nasalité ; |H| : cordes vocales tendues (C non-voisées) ; |L| : cordes vocales relâchées (C voisées) qui sont valables pour les C et les V. |A, I, U, @| définissent le mode d'articulation, les autres éléments renvoient au lieu d'articulation. Les premiers sont caractérisés par des éléments de « coloration » alors que les seconds (aux aspects consonantiques) sont marqués par des éléments de mode d'articulation (Angoujard et Wauquier-Gravelines, 2003). D'où deux types d'éléments. Néanmoins, |I, A, U, @| ne sont pas les seuls éléments communs aux C et aux V. |N| se retrouve tant dans les Ć que dans les Ĵ. De la même manière, |H| et |L| caractérisant les C voisées et non-voisées, servent aussi à marquer les tons hauts et bas (Lahrouchi, 2018).

Par ailleurs, peu d'études existent sur la structure phonologique du CH et des créoles de souche lexicale française en général comme l'a constaté Valdman (1978b). La description phonologique du CH est négligée au profit d'autres aspects, même si Cadely y consacre l'ensemble de ses travaux (1988a,b, 2003, 2018, en particulier). D'autres chercheurs comme Tinelli (1970, 1974), Valdman et Iskrova (2003), Factum-Sainton (2017), Tézil (2019), Govain (2021 [A7], [A8]) y ont consacré des réflexions. Mais beaucoup reste à faire notamment au niveau de la palatalisation (PAL) et la nasalisation (NAS) dans le prisme des apports substratiques africains.

Division du mémoire

Le mémoire comprend deux parties. La première, *Les pratiques linguistiques haïtiennes : histoire et usages*, se divise en 4 chapitres : 1. La situation linguistique haïtienne : politique linguistique et réformes éducatives et 2. Le FH et la francophonie ; 3. Le CH à travers le temps et l'espace ; 4. *Le bolith : émergence et évolution d'un parler artificiel* qui se divise en deux sections : 1. Histoire et émergence du bolith ; 2. La phonologie du bolith. La deuxième, *Aspects phonologiques du créole haïtien : apports substratiques de langues africaines* constitue un nouveau parcours de recherche consistant en la description phonologique du CH. Elle comprend quatre chapitres : 1. Le système phonologique du CH ; 2. La nasalisation (NAS) en CH et 3. La palatalisation (PAL) en CH ; 4. L'orthographe du CH à l'épreuve du sandhi.

Première Partie :

Les pratiques linguistiques haïtiennes : histoire et usages

Chapitre 1 : Pratiques linguistiques haïtiennes et réformes éducatives en rapport avec la langue

Introduction

Haïti est officiellement bilingue depuis la Constitution du 29 mars 1987 et ce CH - FR est un héritage de l'expérience coloniale. Néanmoins, le pays a toujours fonctionné en FR (dans les domaines formels et officiels) et en CH (dans les domaines informels et vernaculaire) dès la naissance de la République d'Haïti le 1^{er} janvier 1804. L'acte de l'Indépendance est rédigé en FR. Cependant, depuis les années 1980, le CH commence à franchir des domaines qui étaient considérés comme étant réservés au FR. Et l'observation des pratiques linguistiques haïtiennes actuelles donne à voir une situation de plurilinguisme (Govain, 2009) avec le recours de plus en plus marqué à l'anglais (ANGL) dans des domaines spécifiques, et à l'espagnol (ESP) dans une moindre mesure. Chaudenson (1991) avait déjà fait remarquer que l'ANGL commençait à se faire une place en Haïti. Aujourd'hui, il est davantage présent dans divers domaines.

La totalité des Haïtiens est créolophone. Le FR est pratiqué par une minorité appartenant à l'élite intellectuelle et à la *classe moyenne* (Dejean 2001, 2006 ; Vernet, 1989). Comme je le montrerai plus loin, il n'y a pas de statistique concernant la démographie des Haïtiens francophones. Pour l'instant, je me contenterai de signaler qu'une minorité d'Haïtiens connaissent le français. D'où une inégalité dans la répartition des pratiques linguistiques liées à chacune des deux langues officielles, ce qui fait naître un conflit apparent, expression des rapports sociaux inégalitaires entre les locuteurs où les bilingues sont les privilégiés de l'administration publique, tandis que les créolophones unilingues sont les défavorisés. Et cette situation de minorisation du CH (tel qu'il est discuté dans Govain (2022 [A3], 2021 [A6]) perdure depuis la naissance de l'État haïtien et est lisible dans les actions de politiques linguistiques. Mais il est curieux que la question linguistique n'ait pas été posée au moment de la lutte anticoloniale. Calvet (1974) en a aussi fait le constat à propos des pays africains jadis colonisés par la France. Dans la Caraïbe, la colonisation a réalisé son projet glottophage et linguicide en digérant les langues indigènes.

1.1. Situation macro-sociolinguistique

Pour comprendre la situation sociolinguistique d'Haïti, il convient de l'étudier du point de vue macro-sociolinguistique en examinant les pratiques linguistiques dans les différentes sphères sociocommunitaires, à partir d'une approche systémique. Le rapport entre le CH et le FR n'est plus ce qu'il a jadis été, le premier ayant franchi des sphères qui étaient réservées au second : l'école, l'université, la presse, le discours officiel, le parlement, etc. Aujourd'hui, la situation tend vers un plurilinguisme timide avec l'ANGL et l'ESP qui font partie des pratiques linguistiques haïtiennes. Cette situation peut être résumée au travers du tableau récapitulatif suivant qui montre que le FR et le CH évoluent dans une forme de répartition fonctionnelle.

Situation	FR	CH	ANGL	ESP
Discours politique	+/-	+		
Jugement au tribunal	+	+/-		
Sermons à l'église	+/-	+		
Littérature	+	+/-		
Correspondance administrative / personnelle	+			
Enseignement	+	+/-		
Cinéma	+/-	+		
Théâtre / comédie	+/-	+		
Administration	+/-	+		
Conversations familiales	+/-	+		
Parlement	+/-	+		
Transport en commun	+/-	+	+/-	
Affiche publicitaire	+	+/-		
Presse écrite	+	+/-	+/-	
Radio / télévision	+/-	+	+/-	+/-
Publicité radio / télévision	+/-	+	+/-	
Émissions socioculturelles radio / télévision	+/-	+	+/-	+/-
Musique haïtienne	+/-	+	+/-	
Informations diffusées à l'aéroport	+	+/-	+/-	+/-

On voit ainsi que les sphères génératrices de prestige et de privilèges sont encore réservées au FR, même si le CH a franchi de grands pas. L'utilisation du CH est surtout liée à des activités vernaculaires. Un lieu commun haïtien consiste à voir dans le FR un héritage colonial

valorisant, un butin de guerre qu'il faut protéger et garder précieusement parce qu'il est porteur des souvenirs de grandes batailles. Dans le CH, on voit généralement un héritage esclavagiste ne conférant aucun prestige. Mais, comme la colonisation dans notre cas a entraîné l'esclavage, ce dernier ne serait pas sans les colons. Ainsi, le FR et le CH tiennent de l'esclavage et de la colonisation. Si le FR est un héritage colonial, voire un butin de guerre, le CH devrait l'être au même titre. Enfin, si sur le plan social le FR domine par rapport aux attitudes et représentations des locuteurs, le CH reste et demeure la langue dominante en termes démographiques et sur le plan des pratiques quotidiennes. Un ordre d'idées peut être donné dans Govain (2009) ou dans Pierre Louis (2015).

1.2. Politique linguistique en Haïti

Les rapports entre les langues et leurs pratiques dans une communauté peuvent faire l'objet d'un processus de régulation des pratiques linguistiques en rapport avec les pratiques socioculturelles voire aussi sociopolitiques que nous baptisons *politique linguistique* (PL). La PL définit des objectifs généraux en termes du statut, de l'emploi et des fonctions des langues, de leur implication en matière d'éducation, de formation, d'information et de communication. Elle est supposée se fonder sur une analyse des situations sociolinguistiques, sociopolitiques, socioéconomiques et socioculturelles en s'appuyant sur une approche prospective de l'évolution des langues dans leur rapport avec diverses situations. La PL, allant de pair avec la planification linguistique, est ainsi un moyen permettant aux États de gérer leur multilinguisme. La première est un ensemble de choix raisonnés et pensés en fonction des réalités linguistiques et sociales diverses en prenant en considération l'avenir mais aussi l'à-venir, d'où la justification de l'approche prospective et la seconde la mise en place concrète d'une politique linguistique, c'est donc le passage à l'acte (Calvet, 1998), *i.e.* l'acte juridique en termes de concrétisation au niveau des institutions (étatiques, régionales, voire internationales) des choix et de perspectives envisagés au niveau de la PL (Boyer, 1991 : 101). Ce passage à l'acte relève de l'autorité et des moyens de l'État.

De la constitution de Toussaint Louverture de 1801 à celle promulguée sous l'occupation américaine en 1918, les lois du pays n'ont rien précisé à propos du statut du FR qui a toujours été la langue officielle *de facto*. Il est néanmoins paradoxal que ce soit sous l'occupation américaine que le FR se soit vu attribuer *de jure* le statut de langue officielle. D'aucuns, comme Gaillard-Pouchet (2014), croient que cela tient au refus de l'élite intellectuelle et politique haïtienne d'angliciser l'administration du pays. Cela paraît vraisemblable lorsqu'on sait que les intellectuels locaux s'étaient retournés vers leur « racine africaine » et que les 19 ans

d'américanisation de l'administration n'ont pas été l'occasion de l'entrée de beaucoup de termes anglais en CH. Pourtant, cela semble avoir été le résultat d'une entente entre les États américain et français dans le but de sauvegarder les intérêts économiques et socioculturels des Français. En effet, la France semble avoir obtenu des États-Unis d'Amérique (EUA) le gage de la protection du FR comme expression de la présence dominante de la France en Haïti, car il n'est pas témoignage plus fort rappelant la présence d'un ancien colonisateur que sa langue. Au sujet de ce qu'on peut considérer comme une entente, Manigat (1967) rappelle que l'ambassadeur de France à Washington à l'époque avait obtenu des EUA la triple garantie de l'égalité de traitement en Haïti pour les citoyens français par rapport aux ressortissants américains, du maintien du FR comme langue officielle en Haïti et du respect de l'organisation ecclésiastique existante.

Ces deux puissances se disputaient dès lors discrètement leur hégémonie en Haïti où la prépondérance économique et socioculturelle était française depuis l'indépendance. Un peu plus tard, l'Allemagne va partager cette prépondérance avec la France, notamment dans le commerce. Les EUA – qui s'y préparaient depuis 1909 (Manigat, 1967) – vont profiter de l'affaiblissement politique de ces deux pays impliqués dans la Guerre qui sévissait en Europe pour occuper militairement Haïti, à partir du 28 juillet 1915.

Le CH devait attendre la Constitution de 1957 de François Duvalier pour voir son existence reconnue. Entre 1918 et 1957, il y a eu cinq versions de la Constitution (1926, 1930, 1932, 1935, 1950). L'article 62 de la constitution de 1983 fait du CH une langue nationale à côté du français qui est la langue officielle. C'est la Constitution de 1987 qui, en son article 5, va le rendre co-officiel avec le français. L'article 213 de cette constitution prévoit qu'« Une Académie haïtienne est instituée en vue de fixer la langue créole et de permettre son développement scientifique et harmonieux ». Cette *Akademi Kreyòl Aysyen* (AKA) est mise en place le 4 décembre 2014.

L'article 35 de la Constitution de 1964 consacre l'exclusion des créolophones unilingues des services publics en stipulant : « Le français est la langue officielle de la République. Son emploi est obligatoire dans les services publics. Néanmoins, la loi détermine les cas et conditions dans lesquels l'usage du créole est permis et même recommandé pour la sauvegarde des intérêts matériels et moraux des citoyens qui ne connaissent pas suffisamment la langue française ».

La loi du 28 septembre 1979 introduit le CH à l'école à la fois comme langue d'enseignement et langue enseignée. Directeurs d'écoles, enseignants, parents manifestaient leur réticence et leur désaccord à l'introduction du CH dans l'enseignement où il devait être langue d'enseignement aux 1^{er} et 2^e cycles de l'enseignement fondamental, soit six années de scolarité. Le FR devient langue d'enseignement à partir du troisième cycle. Les représentations *hyper positives* dont jouit le FR en Haïti expliquent cette résistance. Le refus d'utiliser le CH résulte de l'inquiétude des directeurs de perdre la réputation de leurs écoles fondée sur la qualité de la maîtrise du FR qu'elles croient conduire leurs apprenants à développer. Les écoles qui avaient accepté de l'enseigner l'ont intégré comme langue enseignée. Plus de 40 ans après le lancement de la réforme, le CH n'est pas utilisé comme langue d'enseignement et l'enseignement du FR n'est pas amélioré.

Le 30 mars 1982, un nouveau décret faisant référence à celui de 1979, vient organiser l'ensemble du système éducatif en préconisant que « le créole est langue d'enseignement et langue enseignée tout au long de l'École fondamentale » et « le français est langue enseignée tout au long de l'École Fondamentale, et langue d'enseignement à partir de la 6^e année » et qu'« en 5^e année de l'Enseignement Fondamental, l'enseignement du français est renforcé en vue de son utilisation comme langue d'enseignement en 6^e année » (Chaudenson et Vernet, 1983 : 70).

L'École fondamentale (EF), allant de la 1^e à la 9^e année fondamentale (AF), est le fruit de cette réforme de 1979. L'EF se divise en trois cycles : le 1^{er} va de la 1^e à la 4^e années ; le 2^e, comprend les classes de 5^e et 6^e années ; le 3^e, de la 7^e à la 9^e années. L'enseignement fondamental s'achève par un examen officiel mis en place à la fin des années 1990 dans le cadre des prévisions de la réforme de 1979 prévoyant aussi un « Nouveau secondaire » qui est généralisé dans le pays il y a peu. La réforme n'a guère été appliquée et a même conduit à une forme d'écartèlement avec un sous-système traditionnel qui conservait le FR comme seule langue d'enseignement (le cas notamment des écoles dirigées par des congrégations religieuses et des écoles privées conservatrices) et un sous-système dit réformé fonctionnant uniquement en CH au 1^{er} cycle, mais quasiment sans matériels didactiques. C'était surtout le cas des écoles publiques dépendant de l'État et des écoles au statut socioéconomique défavorisé bénéficiant d'une allocation financière de l'État. Un décret ministériel de mars 1989 a tenté de restructurer l'école en prévoyant la généralisation du système réformé dès 1996. Mais, les problèmes sociopolitiques et économiques ont empêché d'y arriver.

Cette politique laxiste de l'État fait que les écoles publiques qui jadis étaient les centres de référence – avec la plupart des écoles catholiques – donnent, depuis les années 1970 de piètres résultats. Leur fonctionnement se dégrade quotidiennement en raison notamment des arrêts de travail intempestifs et des grèves répétées d'enseignants en quête de meilleures conditions de travail, ajouté aux revendications populaires amenant parfois à des mouvements sociaux paralysant durablement les activités scolaires. Par exemple, en 2013-2014, des grèves d'enseignants ont contraint les élèves des écoles publiques à perdre une quarantaine de jours de classe sur moins de 180 prévus. Cela donne aux écoles privées fonctionnant sans interruption une longueur d'avance. Une crise sociopolitique a contraint l'école à arrêter de travailler le 6 septembre 2019 (4 jours après la rentrée) pour ne reprendre officiellement qu'en janvier 2020.

Revenons à la PL qui est un processus continu en fonction de l'évolution des langues en rapport avec les pratiques sociales. L'école, l'université, les médias et l'appareil administratif de l'État constituent des institutions-clés dans la mise en œuvre d'une PL qui définit les sphères d'intervention de chacune des langues. La politique éducative est une expérience favorable à la prise d'une bonne PL. Le choix de la (des) langue(s) d'enseignement (et le moment d'introduire l'une et l'autre) doit faire l'objet de réflexions spécifiques en visant la cohérence entre les pratiques sociales et les orientations politiques (Martinez, 2011a). Il faut prendre en compte l'ANGL et l'ESP qui sont non enseignés à l'école (pendant 7 ans, 2h / semaine) et utilisés dans diverses sphères communicatives. Néanmoins, les compétences des apprenants dans ces langues restent très faibles après le secondaire.

Le CH a certes franchi des limites et sphères qui jadis étaient réservées exclusivement au FR, mais ce dernier reste dominant dans les représentations des locuteurs. Il est difficile de modifier la perception et les représentations des locuteurs de leurs langues en modifiant leur statut sans que cela ne soit accompagné d'actions concrètes conduisant à une prise de conscience du rôle de chaque langue dans leur vie. Visant avant tout l'unité nationale, l'officialisation du CH est le résultat de revendications identitaires. Toute PL a besoin de s'appuyer sur un volet économique ancré dans une philosophie sociale, communautaire et identitaire. Or ce facteur économique et cette volonté politique fondée sur le social, le communautaire et l'identitaire font défaut en Haïti. En outre, les expériences haïtiennes ont fait peu de place à la culture locale et n'ont pas veillé à l'équilibre dans la façon de prescrire l'utilisation des langues : équilibre en termes de pratiques, de services offerts en rapport avec la langue qu'utilisent les locuteurs. Les résultats non satisfaisants des PL montrent que leurs élaborateurs n'ont pas toujours su contourner les préjugés sociaux au regard des langues, qui sont cautionnés et entretenus par des membres des

classes sociales dominantes, l'école, l'université et les élites dirigeantes. Enfin, l'université haïtienne gagnerait à s'approprier la question des PL. Il est vrai que l'application d'une PL est une prérogative de l'État, mais les réflexions doivent s'inscrire dans les priorités des chercheurs.

1.3. Enseignement du / en CH et du / en FR en Haïti : processus et résultat

Tel qu'on l'a déjà vu, la réforme de 1979 prescrit une scolarisation de base en CH, ce qui devait conduire à un enseignement totalement en FR à partir du 3^e cycle. En effet, l'importance de la scolarisation dans une langue que maîtrisent les apprenants et les enseignants n'est plus à démontrer, l'enseignement / apprentissage étant un processus qui part du connu pour aller vers l'inconnu en passant par le moins connu. Pour rentabiliser le système éducatif haïtien, les apprenants doivent être scolarisés en CH, la seule langue qu'ils maîtrisent à leur arrivée à l'école. Les autorités de l'État, les responsables d'écoles, les enseignants, les parents et les élèves doivent comprendre que la cohabitation du CH et du FR ne peut compromettre l'enseignement / apprentissage de l'un ni de l'autre. Au contraire : la littératie en langue maternelle (LM) favorise et facilite l'apprentissage de la langue de scolarisation lorsque celle-ci n'est pas la LM. Les apprenants sont alphabétisés dans leur LM et transfèrent les capacités développées dans toute autre langue dans laquelle ils ne vont pas réapprendre à lire, écrire, réfléchir. Mon plaidoyer en faveur de la prise en compte du CH comme langue d'enseignement dans les conditions dessinées par la réforme de 1979 vise à donner au CH et au FR la place et l'importance qui leur reviennent selon leur degré d'appropriation communautaire. Je suis convaincu que la bonne maîtrise des mécanismes de fonctionnement du CH aidera dans l'appropriation du FR.

L'une des erreurs de l'école haïtienne avant la réforme de 1979 est d'avoir toujours utilisé le FR (maîtrisé par une infime frange de la population) comme langue d'enseignement dans la négation du CH pratiqué. Néanmoins, le débat sur l'emploi du CH comme langue d'enseignement dans le système n'est pas nouveau en Haïti. Le Général Étienne Élie Gérin, secrétaire du Président Alexandre Pétion (1807-1818), avait proposé de remplacer la grammaire française par la grammaire créole¹ pour rentabiliser l'éducation. En 1898, Georges Sylvain va déclarer que l'introduction du CH dans les écoles primaires du pays contribuerait à résoudre le problème de l'organisation de l'enseignement populaire en Haïti (cité par Vaval, 1911)². Des années 1980 à sa mort en 2018, Dejean (2001, 2006, 2013) produit un plaidoyer pour la prise

¹ Saint-Rémy (1864), *Pétion et Haïti : Étude monographique et historique*, Paris, Chez l'auteur, (t. 5, p. 2).

² Vaval, Duraciné (1911), *Littérature haïtienne. Essais critiques*, Paris, E. Sansot.

en compte du CH comme langue d'enseignement à l'école. DeGraff poursuit ce plaidoyer en faveur de l'utilisation du CH comme langue d'enseignement pour une meilleure rentabilité de l'action éducative. Il participe depuis une dizaine d'années à une expérience dans une école communautaire de l'île de La Gonâve apprenant à lire et à écrire aux élèves selon les prescrits de la réforme de 1979. Les résultats de cette expérience semblent concluants : les apprenants de 3^e AF lisent en CH en moyenne 60 mots par minute alors qu'une étude de la Banque mondiale³ en 2010 montre que les apprenants du même niveau lisent en moyenne 23 mots, en CH ou en FR (DeGraff, 2014).

Par ailleurs, l'un des problèmes observés dans l'enseignement / apprentissage du CH en Haïti est celui de la contextualisation et de didactisation (Govain, 2014 [A31], 2021 [A10], Govain et Bien-Aimé, 2021 [A9]). On peut inscrire la réforme dans une logique de contextualisation. La contextualisation renvoie à la « prise en compte active des contextes dans le tissage concret des pratiques didactiques et didactologiques [...] en insistant sur le processus (...) plus que sur un contexte "donné" [...]. » (Rispaïl et Blanchet, 2011 : 68). Pour moi, la contextualisation est un processus qui adapte la discipline à enseigner/faire apprendre aux différents facteurs intervenant dans l'acte d'enseignement / apprentissage (Govain, 2013 [A36]). Parmi ces facteurs, Galisson (1991) en retient huit : sujet (apprenant), objet (langue-culture), agent (enseignant), groupe (classe), milieu institué (école), milieu instituant (société), espace (physique et humain), temps (chronologique et climatique).

Et, par didactisation, j'entends un processus s'appuyant sur des procédés scientifiques et sur des techniques contextualisées selon les caractéristiques du public cible, du milieu dans lequel l'enseignement / apprentissage doit avoir lieu, des objectifs visés, qui rendent la langue apte à être enseignée et apprise selon une démarche qui minimise les risques de fuites dus à une orientation aléatoire du processus (Govain, 2013 : 38 [A36]). Elle permet de modéliser l'enseignement / apprentissage d'une matière afin de maximiser l'intervention de l'enseignement et l'activité d'apprentissage (Govain, 2014 [A31]). De ce point de vue, Pressoir (1954) est novateur dans la manière d'envisager l'enseignement du FR aux débutants. Il envisage le FR comme une langue étrangère (LE) pour les néo-scolarisés, en partant de l'oral simple vers des niveaux linguistiques plus complexes. Il exploite aussi la technique de la grammaire comparée s'appuyant sur la proximité du CH et du FR. Sa démarche précède la linguistique contrastive qui va se développer dans les années 1960, exploitant à la fois la

³ Souhila Messaoud Galusi/Emily Niksic (2010), *Haiti : Early Grade Reading Assessment (EGRA) : Rapport pour le Ministère de l'Éducation nationale et la Banque Mondiale* (Research Triangle Park : RTI International).

proximité et l'éloignement de deux langues pour en tirer profit dans l'enseignement / apprentissage. La méthode contrastive a consisté en la recherche de contextes où se manifestent notamment des interférences afin de les prévenir à partir de méthodes spécifiques.

Malheureusement, l'école ne cherche pas à s'adapter aux apprenants mais s'attend à ce que soient eux qui s'y adaptent. C'est en ce sens qu'on entend souvent des agents éducatifs dire que tel apprenant a des problèmes d'adaptation. Or, l'apprenant ne vient pas à l'école pour s'y adapter mais c'est à l'école de s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque apprenant en les conduisant au niveau qu'elle croit être le standard en termes de style et rythme d'apprentissage. Le problème de contextualisation est tel que l'école impose aux apprenants le FR comme langue de scolarisation alors que ce dernier est pour eux une LE. Il n'y a rien de plus déstabilisant pour un apprenant que d'avoir envie de participer à un échange dans sa classe alors que la langue l'en empêche, alors qu'ils sont scolarisés dans leur propre communauté native. La non-maitrise du FR langue d'enseignement agit négativement sur les apprenants qui viennent à développer une identité victimaire. Néanmoins, ils maîtrisent tous le CH. Ce faisant, l'école introduit l'apprenant dans une situation de handicap, *i.e.* une situation l'empêchant de se développer, de s'engager dans son apprentissage en mettant à contribution ses potentialités. Le handicap linguistique est plus grave chez les apprenants vivant avec une déficience qui est ignorée, l'école haïtienne enseignant à des déficients sans le savoir parce qu'elle ne les diagnostique pas. Ils font tout pour cacher leur déficience en vue de fuir le regard des autres qu'ils croient ne pas valider la différence qui les caractérise par rapport à eux-mêmes. Les apprenants déficients sont victimes sinon d'une violence symbolique, du moins d'une injustice cognitive, leur situation ne faisant l'objet d'aucune prise en charge spécifique. Les enseignants et la société les considèrent comme moins intelligents que les non-déficients. Aux déficiences et à la non-maîtrise de la langue d'enseignement il faudrait ajouter l'absence de conditions nécessaires à un apprentissage significatif. Tout cela se conjugue pour conduire au handicap linguistique qui affecte l'apprenant et produit chez lui le handicap intellectuel qui, lui, engendre l'échec scolaire et souvent l'échec social lorsque le premier n'est pas compensé par quelque autre capacité de la vie sociocommunautaire. (Voir Govain, à paraître [A2]).

En parlant de contextualisation didactique, il manque à l'enseignement du FR en Haïti la définition de son statut socio-didactique. S'il est admis que le FR n'est pas une LM en Haïti, les praticiens ne s'accordent pas sur le fait de savoir s'il est une langue seconde (LS) ou une LE. Au regard des observations empiriques de la situation sociolinguistique haïtienne, il ne fait aucun doute que le CH est la LM des Haïtiens sans considération d'ordre social. Cependant, le FR y a

un double statut socio-didactique : langue étrangère et langue de scolarisation (LSco) ce qui voudrait qu'il soit LS. Pour les locuteurs ayant atteint un degré satisfaisant de scolarisation, on le considèrera comme une LS. Mais une LE pour la majorité des élèves qui arrive à l'école sans rien connaître du FR. Suivant leur degré de réussite scolaire, il évoluera vers une LS. Les Haïtiens nés en Haïti sont créolophones avec un potentiel francophone s'ils arrivent à bien évoluer dans l'échelle de leur scolarité. Mais il existe des familles pour lesquelles le FR peut être considéré comme une LS : des familles où très tôt les enfants apprennent à communiquer en FR. Le français langue seconde (FLS) renvoie généralement au FR langue de scolarisation (FLSco) où le FR est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement. Le concept de FLSco remonte à Vigner (1989, 1992). Il sera repris par Verdelhan-Bourgade (2002) pour qui il a un triple rôle à l'école : 1) il est matière d'enseignement ; 2) il permet à l'apprenant de mener ses apprentissages ; 3) il est la langue de la communication scolaire, conditionnant l'insertion dans le système et la réussite scolaire à travers des évaluations en tous genres, depuis l'oral quotidien de la classe jusqu'à la certification.

On enseigne le FR en Haïti comme s'il s'agissait d'une LM. Pour les responsables d'école le FR est à la fois 1) *langue de communication* entre tous les acteurs de la classe, 2) *langue d'enseignement* : les contenus sont en FR, sauf dans le cas des LE enseignées et du CH, et 3) *langue d'apprentissage* (les explications, les consignes sont données en FR). Mais il s'agit d'un leurre car le CH a toujours été présent à l'école malgré l'interdiction dont il a toujours été ou est encore l'objet dans certaines écoles petites bourgeoises réfractaires.

Ce qui manque le plus à la réforme de 1979, c'est le développement d'un dispositif didactique de créole LM et de FR LSco s'appuyant sur les théories développées dans le cadre de la didactique du FLS. Lui fait aussi défaut la formation des enseignants en général. La résolution du problème passe par l'élaboration de matériels didactiques appropriés, la formation des enseignants, un processus de recherche appliquée en didactique afin de parvenir à une meilleure adéquation entre les besoins des apprenants et les méthodes à développer pour un bon processus d'enseignement / apprentissage et d'appropriation de connaissances (Govain et Bien-Aimé, 2021 [A9]).

1.4. La question linguistique et la recherche en Haïti

Excepté dans Govain (à paraître [A1], 2021 [A6]), la question de la langue d'expression de la recherche en Haïti ne se pose pas. Le FR pour avoir longtemps été la seule langue de travail à l'université où le CH n'a jamais été introduit officiellement est de fait la langue de la recherche.

Mais, le CH n'y est pas absent. Dans l'histoire de l'université haïtienne, treize mémoires ont été rédigés et soutenus en CH (tous à l'UEH) : 8 à la Faculté de Linguistique Appliquée (FLA) portant sur le CH et des problématiques linguistiques diverses, 3 à la Faculté des Sciences humaines (FASCH) portant sur l'emploi du CH dans des sphères spécifiques de communications populaires, 1 à la Faculté d'Ethnologie (FE) portant sur les rapports entre l'économie agraire et le développement rural) et 1 à l'École de Droit et des Sciences économiques des Cayes (EDSEC) portant sur des considérations sociales et juridiques de la prostitution féminine en Haïti :

1. *Lang kreyòl ak mòd kominikasyon nan radyo Pòtoprens yo. Ka emisyon nouvèl moun Ticheri koute*, Edeline Laurenceau, FASCH, 1998.
2. *Kominikasyon ak idantite : Etid sou rapò kreyòl ak franse nan repwodiksyon sosyal ki fèt lekòl an Ayiti* Beudelaine Pierre, FASCH, 2002.
3. *Pwoblèm mo ak pawòl Ayisyen ki fè gwo klas chwazi lè yo sèvi ak kreyòl nan estil fòmèl*, Lemète Zéphyr, FLA, 2004.
4. *Rapò franse ak nan estrateji diskou ayisyen (Analiz semyotik ak sosyolengwistik kat (4) tèks Maurice Alfredo Sixto)* Wesner Mérant, FLA, 2005.
5. *Kreyolizasyon tèm ak konsèp ki itilize nan domèn telefòn mobil an Ayiti*, Enold Michel, FLA, 2014.
6. *Apwòch pragmatik nan tradiksyon enonse metaforik franse / kreyòl : revizyon konstitisyon ayisyen 1987*, Verly Sylvestre, FLA, 2015.
7. *Wòl sentaksik ak enplikasyon enonsyatif « ak » avèk « epi »*, Djarphline Saintiné, FLA, 2015.
8. *Ansèyman kreyòl nan twazyèm sik fondamantal soti nan lane 2005 rive nan lane 2010. Ka Leyogàn*, Josué Jean Julien, FLA, 2015.
9. *Analiz leksiko-semantik ak sosyolengwistik ago kreyòl*, Daniel Sinéus, FLA, 2015.
10. *Ekonomi agrè ak devlopman rapò pwodiksyon nan milye riral nan kontèks sou devlopman ann Ayiti*, Wisner Baguidy, FE, 2016.
11. *Konsiderasyon sosyal ak jiridik sou sitiasyon fanm ki ap fè pwositisyon : ka bouzen fanm sou Channmas*, Guerry Duversaint, EDSEC, 2017.
12. *Altènans kodik nan diskou laprès pale an kreyòl ayisyen* Moles Paul, FASCH, 2017.
13. *Etid sou respè dwa lengwistik nan ansèyman fondamantal ann Ayiti : egzanp twa lekòl nan zòn metwopilitèn Pòtoprens*, Nardine Désulma, FLA, 2021

Une étudiante américaine – Lydia Bradford – de Duke University a produit en 2017 une réflexion de niveau de licence en CH portant sur la poésie créole haïtienne.

On recense aussi depuis les années 1970 des publications en CH dans des sciences de l'homme et de la société. Les actes du colloque sur la mise en place de l'AKA (sous ma direction) comportent près d'une trentaine de contributions en CH. Néanmoins, d'aucuns croient que le CH n'est apte à produire que des discours vernaculaires à référents populaires et non des discours scientifiques à valeur didactique, technique, intellectuelle. Pour Tippenhauer (1893), le CH disposait (à l'époque) d'un vocabulaire pauvre caractérisé par la quasi-absence de mots pour dire l'art, la science ou l'industrie et des notions abstraites. Et dans cette langue, l'auteur voit sinon un jargon, du moins un dialecte. L'imaginaire populaire décide de l'inégalité entre les langues à partir du corpus littéraire dont elles disposent ou de discours scientifique qu'elles servent à produire. Pour sa part, le feu neurologue et écrivain haïtien Jean Métellus a déclaré au journal *Haïti en marche* le 11 mars 1998 qu'on peut faire beaucoup de choses avec le créole, mais pas la physique, la chimie, les mathématiques, ni la médecine ou la biologie. Pour ces opinions le CH n'est pas apte à exprimer la science parce qu'il serait pauvre en concepts. Prétexter que les concepts sont absents du CH et que cela fait qu'on ne puisse exprimer de réalité scientifique est un vrai faux problème, considérant le caractère transversal des concepts et la possibilité de les adapter dans une langue donnée.

Une langue n'est pas apte à exprimer des concepts tant qu'on ne l'emploie pas dans l'expression de la science. On pourrait se rappeler que jusqu'au XVI^e siècle, les concepts scientifiques ou philosophiques n'étaient exprimés qu'en latin. Certains (notamment au niveau de l'Église catholique) soutenaient l'idée que seul le latin pouvait exprimer la subtilité conceptuelle en pensant que les langues vernaculaires n'étaient destinées qu'à l'expression de contenus profanes ou relevant de la vie quotidienne. C'est par rapport à cet état de fait que, en France, le roi François 1^{er} a édicté, en août 1539, l'ordonnance dite de Villers-Cotterêts imposant le français administratif du roi dans les actes juridiques divers contre le latin. Avec la réforme protestante, la bible va être traduite et des textes scientifiques et philosophiques vont être écrits en vernaculaires européennes (français, anglais néerlandais, portugais, espagnol). On assiste dès lors à la réintroduction plus ou moins massive en FR de racines latines adaptées à la morphologie du français). Le concept est une idéation qui permet d'exprimer une réalité difficile via des mots servant à l'expression des réalités vernaculaires. Les mots n'expriment pas la science parce qu'ils présentent l'immédiatement observable. Le mot appartient à la langue commune alors que le concept est propre à un champ scientifique ou technique donné. Le mot est souvent polysémique alors que le concept est monosémique même s'il peut relever de divers domaines scientifiques mais dans chacun d'eux il a généralement un sens.

Ceux qui évoquent la non-disponibilité des concepts en CH font référence aux sciences de base telles les mathématiques, la médecine, la biologie, la physique. Mais, si l'on devait parler d'indisponibilité de concepts en CH, cela se poserait aussi au niveau de l'enseignement des *sciences situées* telles l'histoire, la géographie, la climatologie, etc. Par exemple, on enseigne aux élèves haïtiens qu'il y existe 4 saisons (printemps, été, automne, hiver), alors que l'observation empirique de la climatologie haïtienne montre qu'il n'existe qu'une seule saison qu'on peut diviser en une période sèche et une période pluvieuse (que les paysans appellent respectivement '*lesèk*' et '*lepli*'). Là où le FR dispose, par exemple, des mots *colline, mont, butte, monticule, montagne, monceau, chaîne*... pour désigner des réalités géographiques semblables mais différentes, le CH dispose du seul élément '*mòn*' pour désigner chacune de ces réalités. De même, le FR dispose des mots *ruisseau, flot, flux, cours d'eau, fleuve, torrent, rivière*... pour désigner des réalités proches mais différentes, alors que le CH possède le seul mot '*rivyè*' pour désigner chacune d'elles. Une langue peut avoir plusieurs mots pour désigner un même fait, tandis qu'une autre peut ne disposer que d'un seul pour exprimer ce même fait. C'est le cas, par exemple, d'*amerrissage* en FR qui correspond, en ANGL à la périphrase « *sea landing* » ou « *landing at sea* » ou encore en CH « *aterisaj nan (sou) lanmè* ».

Toute langue est pourvue de ce potentiel lui permettant d'idéaliser des expériences abstraites, savantes. Une langue qui n'aurait pas cette capacité de conceptualisation n'en serait pas une. De même, une réalité qui ne serait pas conceptualisable ne serait pas communicable. La langue est un moyen d'expression inventé collectivement par les membres d'une communauté pour communiquer des idées, conceptualiser les expériences et les objets du monde.

Comme je l'ai montré dans Govain (à paraître [A1], 2021 [A6]), l'une des caractéristiques d'un concept est sa transversalité. C'est pour cela qu'ils ont souvent une ressemblance dans diverses langues. En ce sens, les suffixes, *-logie, -isme, -graphie* ou *-phie*, par exemple, tirés du grec sont productifs. Évidemment, le concept est adaptable au système phonologique des langues emprunteuses. La transversalité renvoie à l'emprunt, phénomène courant dans les langues du monde, les unes empruntant aux autres. L'emprunt est dès lors un phénomène d'adoption mais aussi et surtout d'adaptation des éléments empruntés au système phonologique de la langue emprunteuse. L'emprunt représente dès lors un passage obligé pour les langues qui présentent une disponibilité lacunaire des concepts du fait de ne pas être assez investies dans l'expression scientifique. Pour démontrer le côté transversal des concepts, j'ai utilisé dans Govain (2021 [A6]) plusieurs tableaux où j'ai présenté en six langues de groupes linguistiques différents : trois langues romanes (FR, ESP, portugais), deux langues germaniques (ANGL et allemand) et le

CH des concepts provenant du grec ou du latin sans suffixe spécifiques ou avec des suffixes comme *-logie, -isme, -graphie* et des concepts grammaticaux où j'ai montré que leur transversalité facilite qu'ils soient « transportés » d'une langue à une autre. J'ai aussi montré que l'adaptation peut être un moyen de rendre les concepts disponibles dans les langues. Cette adaptation peut renvoyer à plusieurs opérations :

1. faire un emprunt lexical direct à une langue qui peut, elle-même, l'avoir emprunté à un moment donné au grec ou au latin. Ce procédé s'appuie sur la transversalité ;
2. aller vers la néologie : créer un concept nouveau pour exprimer la même réalité. Mais le néologisme proposé doit recueillir l'adhésion des usagers de la langue appelés à s'en servir parce qu'il exprime bien la réalité pour l'expression de laquelle il est créé ;
3. recourir à un terme vernaculaire pour exprimer la même réalité en se basant notamment sur une logique d'analogie.

Les éléments conceptuels dont l'homme a besoin pour exprimer ses expériences et réalités sont de loin plus importants que ceux qui existent conventionnellement et qui lui sont à disposition par sa langue. Ce qu'on considère comme les limites de la langue est un témoignage de sa jeunesse par rapport à son expérience dans l'expression de réalités scientifiques. Une langue n'est jamais *a-conceptuelle* et il n'y a pas de langue plus conceptuelle que d'autres. Il y en a qui sont plus équipées que d'autres en termes d'étiquettes conceptuelles suivant leur degré d'investissement dans l'expression scientifique. Les concepts passent par l'emprunt et la création lexicale. Or, l'emprunt linguistique est un procédé naturel universel et la capacité de création lexicale d'une langue est infinie.

Je conclurai en proposant que toute recherche haïtienne doit présenter un résumé en CH. Le professeur Evens Emmanuel, directeur du CDH, avait recommandé que toute thèse s'effectuant dans le cadre du CDH produise un résumé en CH à côté des résumés en FR et en ANGL. Et le professeur Emmanuel produit, de concert avec moi, un résumé en CH pour toute production scientifique émanant des équipes de recherches de l'Université Quisqueya dont il est vice-recteur à la recherche et à l'innovation. De ce point de vue, je remercie Pierre Louis (2015) qui a présenté le résumé de sa thèse en CH à côté du FR et de l'ANGL, cette thèse ayant été réalisée à l'Université de Rennes (sans lien pourtant avec le CDH).

Travaux relatifs à ces sujets

Articles et chapitres d'ouvrages

Govain, Renauld (à paraître), Le problème linguistique et la recherche en Haïti : la place du créole. *Revue haïtienne d'histoire, de géographie et de géologie* [A1].

- Govain, Renauld (à paraître), « Bilinguisme, langue d'enseignement et "handicap linguistique" ». Dans R. Lainy (dir.), *Déficiência, handicap, apprentissage et éducation inclusive en Haïti* [A2].
- Govain, Renauld (2021), De l'expression vernaculaire à l'élaboration scientifique : le créole haïtien à l'épreuve des représentations méta-épilinguistiques. *Revue Contextes et Didactiques. Émois épilinguistiques et raisonnements métalinguistiques dans les discours sur les créoles français*. <https://journals.openedition.org/ced/2723> [A6].
- Govain, Renauld (2021), Enseignement/apprentissage formel du créole à l'école en Haïti : un parcours à construire. *Kreolistika n° 1, La langue créole : langue de l'intégration citoyenne et de la réussite scolaire ? Un état des lieux dans la Caraïbe, l'océan Indien et l'Afrique via le Pacifique*, Revue du CRILLASH, 141-161 [A10].
- Govain, Renauld et Guerlande Bien-Aimé (2021), « Pour une didactique du créole haïtien langue maternelle ». Dans R. Berrouët-Oriol (dir.), *La didactisation du créole au cœur de l'aménagement linguistique en Haïti*, Montréal, Cidihca / Port-au-Prince, Cidihca, 51-80 [A9].
- Govain, Renauld (2022), « Le créole haïtien, de langue d'alphabétisation des adultes à langue de scolarisation : un parcours fait de militantisme et promotion inachevé ». Dans S. Noirard (dir.), *Transmission des langues minorisées. Entre promotion et relégation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 49-62 [A3].
- Govain, Renauld (2017), « Symbolisme de la langue dans le protestantisme en Haïti : des pratiques linguistiques naturelles à la glossolalie » Dans V. Demero et S. Regulus (dir.), *Deux siècles de protestantisme en Haïti (1816-2016. Implantation, conversion et sécularisation*, Paris, Éditions sciences et bien commun, 155-177 [A20].
- Govain, Renauld (2014), « L'état des lieux du créole dans les établissements scolaires en Haïti », *Contextes et Didactiques, Grammaires créoles (Revue du CRREF)*, 10-25. Disponible sur <https://www.contextesetdidactiques.com/724> [A31].
- Govain, Renauld (2013), « Enseignement du créole à l'école en Haïti : entre pratiques didactiques, contextes linguistiques et réalités de terrain ». Dans F. Anciaux, Th. Forissier et L-F. Prudent (dir.), *Contextualisations didactiques. Approches théoriques*, Paris, L'Harmattan, 23-53 [A36].

Communications

- Govain, Renauld (2019), Place de la langue dans la recherche haïtienne », aux *Assises 2019 de l'enseignement supérieur en Haïti* de la Conférence des recteurs et présidents d'universités haïtiennes, Port-au-Prince, 7-9 mai 2019 [C1].
- Govain, Renauld (2018), Le créole haïtien : de langue d'alphabétisation des adultes à langue d'enseignement. Conférence à Indiana University, Department of French and Italian, le 11 avril 2018 [C6].
- Govain, Renauld (2018), Coup d'œil sur le fonctionnement de l'« *Akademi kreyòl ayisyen* » (AKA). Communication au colloque *Dany Bébel-Gisler et la génération d'après*. Conseil régional de la Guadeloupe, 7 décembre 2018 [C7].
- Govain, Renauld (2017), L'analphabétisme et l'illettrisme deux freins au développement en Haïti : propositions pour une amélioration de la situation. Communication au colloque *Langue(s) et acquisition de la lecture*, Lofis la lang kréol La Rényon et l'Université de La Réunion, 21-22 avril 2017 [C11].
- Govain, Renauld (2017), Le problème linguistique et la recherche en Haïti. Communication au colloque *Recherche universitaire en Haïti et Coopération : entre contraintes et opportunités*, Université d'État d'Haïti, Port-au-Prince, 22-24 février 2017 [C12].
- Govain, Renauld (2010), Les pratiques du créole haïtien et la mondialisation. Communication au colloque *Penser un humanisme de la diversité*, Tulane University et le Centre de Recherches, Normes, Échanges et Langage, 5-6 avril 2010 [C29].

Chapitre 2 : Le français haïtien et la francophonie

Introduction : La francophonie haïtienne : qualité et quantité

Pays officiellement francophone depuis la naissance, Haïti est membre fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) - ancêtre de l'OIF - créée le 20 mars 1970. Mais il n'existe guère de recherche sur la pratique du FR en Haïti, en termes qualitatifs et quantitatifs. Le FR est certes pratiqué par une certaine minorité appartenant à l'élite intellectuelle et à la *classe moyenne* (Dejean, 2001, 2006 ; Vernet, 1989), mais, on ne sait combien d'Haïtiens sur les 10 700 000 d'Habitants⁴ sont francophones. Les chiffres avancés ont l'air fantaisistes et ne relèvent pas d'enquêtes conduites spécifiques. Par exemple, Berrouët-Oriol *et al.* (2011) rappellent qu'entre 10% et 25% de la population est bilingue. L'écart entre 10% et 25% témoigne de cette fantaisie. Pour l'Université Laval, « environ 18 % des Haïtiens parlent le créole et le français »⁵. Pour Dejean (2013), il y aurait, en Haïti, 300 000 Haïtiens qui comprennent et parlent le FR, ce qui correspondrait à un pourcentage de 2,8% de la population. Selon MENJS (2000), 15% des Haïtiens pratiqueraient le FR. Mais, cette difficulté à dénombrer les francophones n'est pas inhérente à Haïti. Le Haut Conseil de la Francophonie (1990) a présenté le dénombrement des francophones comme un exercice périlleux vu la faiblesse des statistiques nationales de certains pays et la diversité des situations.

Parmi les rares travaux consacrés à la francophonie haïtienne, on peut retenir Tontongi (2007) qui présente une critique axée sur les rapports centrifuges caractérisant la cohabitation du FR et du CH en mettant en évidence les actions des élites et du pouvoir politique en faveur du FR, occasionnant la minorisation du CH. Descardes (1999) établit un état des lieux de la francophonie haïtienne décrivant les apports d'Haïti à l'adoption du FR dans les institutions internationales. Govain (2013 [A37], 2020 [A12], [A14], [A15], 2021 [A4], [A5]) réfléchit à la fois sur le *status* et sur le *corpus* du FH à la suite de Pompilus (1961) et identifie les apports de la francophonie haïtienne à la francophonie institutionnelle et du FH au FR en général et en décrivant des spécificités du FH sur le plan lexico-sémantique (Govain, 2020 [A14]).

Qu'est-ce qu'être francophone en Haïti ? Les représentations des Haïtiens de la maîtrise du FR et leurs discours épilinguistiques définissent le francophone comme un locuteur qui maîtrise *parfaitement* le FR (Govain, 2009). En général, l'Haïtien vit le FR comme une langue qui lui

⁴ Selon le recensement général de 2013 de l'Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI).

⁵ <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/haiti.htm>

vient d'ailleurs. C'est ce que Gumperz (1976) appelle *they-code*, la langue authentique, la langue légitime, « langue à eux », par opposition à *we-code*, la langue de la communauté : « langue à nous ».

OIF (2007) considère deux catégories de francophones : les *francophones*, des locuteurs capables de « faire face, en français, aux situations de communication courante » et les *francophones partiels*, limités dans leurs habiletés à faire face aux mêmes situations. Et, en fonction de cette définition, le rapport de recherche de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone dirigé par Rivard (2016) (auquel j'ai collaboré) dénombre les francophones haïtiens à 4 454 000 locuteurs (francophones + partiellement francophones). En dehors de statistique nationale formelle, ce nombre représente environ 41% de la population. Il ajoute à ce nombre celui de 2 646 434 sous l'étiquette d'*apprenants du français*.

2.1. La francophonie haïtienne, la francophonie américano-caraïbe et la francophonie internationale

Haïti est le plus grand État francophone de la Caraïbe avec sa population locale de 10 700 000 d'habitants et près de 4 000 000 en diaspora dont la moitié serait francophone. En 2012, Statistique Canada estime à environ 200 000 le nombre de résidents d'origine haïtienne au Québec. Environ un million vivent aux EUA. Plus d'un million vivent dans les territoires voisins caribéens : Antilles françaises et Guyane, République dominicaine (RD), Cuba, Saint-Martin, Porto-Rico, Bahamas... Des dizaines de milliers vivent dans le reste des Amériques.

À la Conférence de San Francisco, le 28 octobre 1945, le vote d'Haïti a été déterminant pour l'adoption du FR comme langue de travail de l'ONU, aux côtés de l'ANGL. Grâce à la participation d'Haïti à la fondation de l'OEA aux côtés de 21 autres États à Bogota (Colombie) en 1948, le FR allait être adopté comme langue de travail et de délibération dans les rencontres. Haïti est le seul État francophone de la Caribbean Community (CARICOM) dont l'ANGL était la seule langue de travail jusqu'en 2013 où Haïti a proposé et fait adopter le FR comme 2^e langue. Le FR est aussi l'une des 3 langues de travail de l'Association des États de la Caraïbe (AEC) dont Haïti est le seul État francophone. Le FR est aussi langue officielle et de travail de la Communauté d'États latino-américains et caribéens (CELAC) créée en 2010 lors du sommet du Groupe de Rio à Cancun au Mexique. Le FR est aussi langue officielle à la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) avec l'ESP, l'ANGL et le PORT.

Ainsi, le FR est l'une des quatre langues officielles de grande diffusion des États américano-caribéens (avec l'ANGL, l'ESP et le PORT). Il est un moyen d'échange et de travail dans des

institutions régionales et internationales et le principal moyen de communication de 274 millions de locuteurs (OIF 2014) répartis sur les cinq continents. En général, il cohabite avec d'autres langues dans les communautés où il est pratiqué, même en France métropolitaine où le FR y cohabite avec des langues régionales, l'arabe ou des langues issues de l'immigration (dont des créoles). Le FR est majoritaire sur le plan national, mais minoritaire sur le plan international.

La francophonie américaine est constituée de l'aire géolinguistique regroupant des communautés francophones d'Haïti, du Québec, des départements d'outre-mer français d'Amérique (DFA), des communautés « francophonisantes » (Mexique, certains États des EUA, et des communautés des Amériques Centrale et Latine) où le FR sert aussi de moyen d'expression. Elle est en général multi-scalaire avec des foyers diffuseurs (Haïti, Québec et les DFA) et des zones réceptrices comme les communautés « francophonisantes » ci-dessus évoquées. La francophonie américaine a vu le jour en Acadie en 1604, avec l'arrivée sur l'Île de Ste-Croix de la première délégation française. Son assise sera consacrée en 1608, avec la fondation du Québec (Vaugeois et Litalien, 2004 ; Joutard et Joutard, 2006). Le FR va se répandre un peu partout en Amérique et dans la Caraïbe du fait de la colonisation française. Et les EUA vont rester un pays où l'on retrouvera beaucoup de francophiles par rapport notamment à l'émigration française entre le XVII^e et le XIX^e siècles (Joutard et Joutard, 2006). Le FR est notamment présent en Louisiane, en Nouvelle-Angleterre, en Floride et en Californie. En 2000, on dénombrait aux EUA 2,1 millions de personnes parlant le FR à la maison (incluant les locuteurs créoles) dont beaucoup d'Haïtiens (Joutard et Joutard, 2006).

Selon le Centre de la Francophonie des Amériques (CFA)⁶, la population francophone des Amériques s'élèverait à 33 millions de locuteurs répartis de la manière suivante :

- 10,4 millions au Canada ;
- 11 millions aux États-Unis ;
- 9,7 millions dans l'espace Caraïbes ;
- 2,8 millions en Amérique centrale et du Sud.

Dans ce classement, CFA prend en compte les francophiles des Amériques centrale et du Sud. Être francophile = avoir un intérêt marqué pour le FR, la culture francophone et l'histoire de la francophonie. Les données du CFA sont plus optimistes que celles de Rivard *et al.* (2016) qui

⁶ <<https://francophoniedesameriques.com/zone-franco/la-francophonie-des-ameriques>>, consulté le 12 février 2020.

chiffrent les francophones des Amériques à 25 542 406 locuteurs (incluant 7 396 068 apprenants du FR).

Le Québec, avec ses plus de 8 millions d'Habitants dont 6,2 millions de francophones (Rivard *et al.* 2016), est certes un foyer de diffusion du FR en Amérique. L'apport d'Haïtiens à la diffusion du FR au Québec remonte aux années 1960 (Audebert, 2012 ; Pierre, 2010 ; Dejean, 1990). La plupart des expatriés y exercent dans l'éducation à tous les niveaux et ont participé à la *Révolution tranquille* des années 1960.

L'expansion et la diffusion du FR connaissent un ralenti certain. L'avenir du FR, comme le souligne Chaudenson (2000) se joue dans les pays du Sud. Cette idée se retrouve aussi chez Berrouët-Oriol et Fournier (1992) pour qui la créolophonie irrigue la francophonie. Et cet avenir dépend de la définition d'objectifs communs entre les pays francophones du Nord et du Sud en vue de mieux positionner le FR dans la mondialisation. Le recul progressif du FR sur le plan international tend à confirmer que l'expansion de la francophonie est tributaire d'une réalité coloniale. Avec la décolonisation, la courroie de transmission se voit rapetissée.

La situation géopolitique du pays, sa présence au sein d'organismes internationaux et régionaux comme seul *État* ayant le FR comme langue officielle ainsi que la circulation des Haïtiens dans l'espace américano-caraïbe tendent à faire d'Haïti une communauté stratégique pour l'expansion et la diffusion du FR en Amérique. Haïti représente, ainsi, une *plaque tournante* pour la francophonie dans la région, comme le suggèrent Govain (2020 [A14], 2013 [A37]). Mais la Francophonie et les Haïtiens ne semblent pas conscients du poids d'Haïti dans la francophonie. Martinez (2010b : 14) a raison de considérer Haïti comme « le drapeau de cette francophonie caribéenne historique... ». Cette position géostratégique d'Haïti a attiré l'attention du suisse-français Auguste Viatte, enseignant à l'Université québécoise de Laval en 1946 qui a proposé de développer les relations de l'Institut français d'Haïti (inauguré cette année-là) avec les pays voisins, en faisant ainsi du pays un foyer de rayonnement du FR en Amérique (Lachat, 2008). Évidemment, cette observation avait des motivations plutôt personnelles, voire nationalistes : Viatte visait les intérêts culturels et commerciaux de la France en cherchant à faire d'Haïti un centre stratégique pour le rayonnement de la culture française dans la région.

2.2. Brefs aspects descriptifs du FH

L'histoire d'une langue qui s'est répandue dans plusieurs communautés est liée à celle du peuple originel qui la pratique. En effet, une langue peut se diffuser et se répandre hors de ses

frontières initiales à la faveur d'expériences diverses : colonisation, invasion militaire, annexion d'une communauté à une autre, bannissement des frontières entre deux pays voisins ne partageant pas la même langue, choix politique d'un État d'adopter une autre langue dans ses sphères communicatives tel l'exemple du Rwanda, etc. L'histoire de la langue peut ainsi connaître un décentrement après avoir contribué à former de nouvelles communautés linguistiques, mais l'imaginaire populaire considère généralement la communauté originelle comme un foyer diffuseur de modèles normatifs. Cette représentation influera sur la manière dont les locuteurs valoriseront (ou non) les normes locales qui vont émerger dans les pratiques linguistiques locales. On observe souvent que le modèle normatif adopté dans la nouvelle communauté est celui provenant de la communauté originelle. Les cas où la nouvelle communauté parvient à développer ses propres modèles normatifs mettent en évidence une communauté où est pratiquée la seule langue issue de cette communauté d'origine. C'est le cas, par exemple, du PORT du Brésil par rapport au PORT européen ou de l'anglo-américain au regard de l'ANGL de la Grande Bretagne. Cependant, l'histoire de la langue dans la nouvelle communauté est différente si elle vient cohabiter avec des langues qui s'y pratiquaient déjà (comme Afrique francophone en général) ou si la langue de la communauté originelle a participé à la naissance d'une nouvelle langue (au contact de plusieurs dont certaines ont exercé des influences substratiques sur la nouvelle), c'est le cas des créoles de la Caraïbe. Dans ce cas, la situation se caractérise par la cohabitation de deux langues qui semblent déployer un même destin en s'influençant mutuellement puisqu'elles partagent tout à la fois une parenté et un même espace dialogique.

Le FR pratiqué à Saint-Domingue va évoluer en se différenciant de celui que pratiquaient les Français de l'époque, en donnant naissance au FH qui se différencie des variétés qui vont se développer dans d'autres colonies françaises implantées dans la région à peu près simultanément : en Martinique, en Guadeloupe, en Guyane. Le FH se crée ainsi des spécificités en fonction de facteurs particuliers : la flore, la faune, l'art culinaire, le contact de langues, les éléments vernacularisés de la culture, etc., sans oublier que la variation est le propre de la langue et qu'elle opère généralement sur l'espace, la société et le temps (Klinkenberg, 1999). Marchello-Nizia (1995 : 20) émet l'hypothèse que « la variabilité et le changement sont dans la nature même de la faculté du langage ; et c'est parce qu'elle évolue et parce qu'elle comporte une variabilité inhérente qu'une langue peut fonctionner ». Les spécificités du FH se manifestent notamment aux niveaux lexico-sémantique, phonologique, et dans une moindre mesure morphosyntaxique. Elles proviennent des normes endogènes (Govain, 2008) tenant leur

existence de spécificités locales diverses, de la cohabitation du FR avec le CH, mais aussi du FR avec l'ANGL et l'ESP. Pour une définition des normes endogènes, on peut se référer à Valdman (1983), Chaudenson (1989b), Dumont (1991), Manessy (1992, 1994, 1997), Govain (2008, 2009), Prudent (2008). Elle renvoie à une forme particulière de la pratique de la langue propre à une région, à un groupe de locuteurs, se distinguant de forme(s) de parlers d'autres groupes pratiquant la même langue. Elle est l'expression d'un usage particulier d'une langue dans une communauté différente de sa communauté originelle même si au fil des années et des générations elle peut devenir langue maternelle de la nouvelle communauté.

La description du FH fait l'objet de quelques études (Govain 2020 [A12], [A14], [A15], 2013 [A37], 2008, 2009), Pompilus, 1961, 1981 ; Saint-Fort, 2007 ; Fattier, 2010). La conscience de l'existence du FH semble avoir émergé relativement tôt, le romancier haïtien Fernand Hibbert a fait dire en 1923 à son personnage Gérard Delhi : « ... par l'action du milieu, le français que nous parlons et écrivons n'est pas plus le français de France que l'anglais des États-Unis n'est l'anglais des Iles britanniques » (Hibbert, 1993 : 77). L'un des lieux de manifestation de la norme endogène est la littérature. On constate dans des romans haïtiens écrits en FR un glissement linguistique du FR au CH et vice versa, ce qui donne à ces romans une coloration particulière et qui fait qu'on classe ce type d'écriture sous le thème de la *créolité* dans le sens de Perret (2001). Considérons, à titre d'exemple, l'extrait suivant d'un poème très célèbre d'un poète haïtien :

Marabout de mon cœur⁷

*Marabout de mon cœur aux seins de mandarine,
tu m'es plus savoureuse que crabe en aubergine.*

*Tu es un afiba dedans mon calalou,
le doumboueil de mon pois, mon thé de z'herbe à clou.*

Tu es le bœuf salé dont mon cœur est la couane.

L'acassan au sirop qui coule en ma gargane.

*Tu es un plat fumant, diondion avec du riz,
des akras croustillants et des thazars bien frits.*

Ma fringale d'amour te suit où que tu ailles ;

Ta fesse est un boumba chargé de victuailles.

Explicitons, à présent, le sens de ces termes étrangers au FR dit de référence. L'*Afiba* désigne des tripes d'animaux dont la viande est propre à la consommation, il est d'origine incertaine. Le

⁷ ROUMER Émile (1925), *Poèmes d'Haïti et de France*. Paris, Éditions Revue mondiale.

doumboueil, se disant plus couramment *donmbwèy*, désigne une boulette de pâte généralement cuite dans du potage. Selon le *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique* (DECA), son origine est sinon incertaine, du moins anglaise (2017 : 95-96). La première syllabe du mot semble une adaptation de la particule anglaise *dump* signifiant *muet* (i.e. ici *non levé*). Dès lors, *donmbwèy* pourrait être l'imitation phonique de *dump bread* (pain non levé). Le *z'herbe à clou* (du FR *herbe à clou*) est une plante médicinale utilisée pour la décoction. L'*acassan* désigne une bouillie faite de maïs avec du sucre ajouté, pour Faine (1981) il est d'origine africaine et DECA, reprenant d'autres auteurs, le fait remonter précisément au fon (DECA : 11). La *couane* désigne la peau de porc raclée. Le mot, provenant de l'ancien FR *couane* orthographié aujourd'hui *couenne* mais prononcé [kwan], remonterait à l'angevin et au normand (Faine, 1981 : 228). Le terme de *gargane* est emprunté à l'ESP : *garganta* = *gorge*). Le *diondion* est un champignon. Son origine semble incertaine même si le DECA en donne une origine ESP. Le *thazar* est une espèce de poisson tropical et subtropical. L'*akra* qui aurait une origine ESP (DECA : 12) est un beignet de taro. Le *boumba* est une petite embarcation faite d'un tronc d'arbre. « De l'ANGL "bumboat", petit canot à victuailles » (Faine, 1981 : 214). Enfin, le terme *marabout* désigne généralement une femme noire à la peau fine et à la chevelure plus ou moins lisse. Le *Trésor de la langue française* suggère qu'il est d'origine arabe : « homme vivant dans un *ribāt*, sorte de couvent fortifié établi aux frontières de l'empire pour la défense de celui-ci contre les infidèles » (<https://www.cnrtl.fr/definition/marabout>).

La norme enseignée par le système éducatif en général revêt un caractère hégémonique et est en décalage avec le parler français ordinaire : elle est relayée et diffusée par la presse, notamment la presse écrite, l'école et l'université. Or, la presse, l'école et l'université représentent deux systèmes de pensée qui façonnent les esprits, les enseignants de langues étant des *passseurs de cultures et d'idées* (Martinez, 2008). Ces institutions forment ce que Chaudenson (1989a) appelle une superstructure socioculturelle favorisant la pression de la norme. La norme endogène peut avoir une *fonction identitaire* en permettant de reconnaître des locuteurs appartenant à une même communauté, une *fonction de cohésion* au sein du groupe, une *fonction pragmatique* consistant à tenir les autres à l'écart.

2.2.1. Aspects lexico-sémantiques

Pompilus (1961/1981) a consacré à la description du FH une thèse de doctorat mais qui se trouve aujourd'hui dépassée. C'est ce qui m'a conduit à produire Govain (2008, 2009, 2013 [A37], 2016 [A26], 2020 [A12], [A14], [A15], 2021 [A4], [A5], 2019 [C2], 2017 [C13], 2015 [C17], [C18], [C19], [C20], [C25]). Le plan lexico-sémantique est celui par lequel le FH se

démarque le plus des autres variétés de parlers francophones. Il est caractérisé par des *haïtianismes*, des *créolismes*, des *anglicismes*, des *hispanismes*. Des définitions et des exemples suivront.

2.2.1.1. Recours à des haïtianismes

Les haïtianismes sont des termes ou expressions exprimant des réalités proprement haïtiennes. Créés dans le contexte socioculturel haïtien, ils produisent un sens qui n'est compréhensible et décodable que par des locuteurs immergés dans ce contexte. Pour Pompilus (1961/1981), les haïtianismes sont des emprunts que le FR fait au CH, qu'il s'agisse de mots inconnus du FR ou de vocables du FR pris dans des acceptions nouvelles, ou encore de termes dialectaux conservés par le CH. Dans un nombre restreint de cas, les haïtianismes ne proviennent pas précisément du CH mais sont forgés dans le contexte haïtien. Par exemple, le mot *restavec* (enfant domestique) ou l'expression *être en pleine ceinture* (être enceinte) sont formés à partir du FR : *rester* et *avec*. D'autres sont d'origine anglaise mais sont formés dans le contexte haïtien : *radioman* (réparateur d'appareils de radio), etc. formés par exemple sur le modèle *tennisman*, *barman*.

Les pratiques discursives d'étudiants haïtiens suggèrent que l'emploi des haïtianismes peut avoir trois fonctions : 1) d'*exclusion* : il permet au locuteur d'exclure un francophone non haïtien de son discours ; 2) de *liberté* : le locuteur se permet de transgresser un interdit que l'école lui a imposé en utilisant les formes locales se rapprochant du CH ; 3) d'*économie* : le locuteur ayant des difficultés à trouver le mot en FR en vue de gérer l'urgence communicative caractérisant la communication orale face-à-face recourt à un haïtianisme (Govain, 2009).

La plupart des haïtianismes relève, par exemple,

- du vodou : *hougan* (prêtre) *housi* (acolyte du prêtre), *hounfort* (bureau du prêtre), *péristyle* (temple du prêtre), *mambo* (prêtresse), *lwa* (esprit ou divinité), *assortor* (tambour mystique), *point* (amulette le plus souvent invisible permettant de jeter ou conjurer un mauvais sort, ou encore une protection ou force mystique), *expédition* (un mauvais sort jeté contre quelqu'un à distance), etc.
- de la faune : *banane mure*, *oiseau palmiste*, *quite*, *siam*, *pipirite*, *tacot*, *charpentier*, *malfini* (espèce d'épervier), *wanga négresse* (oiseau de petite taille proche du colibri), *grigri* (espèce d'épervier), *coucou* (oiseau proche de la chouette)... tous des oiseaux ; *tobie* (le mâle de la mule), *mabouya* (petit lézard rampant), etc.
- de la botanique : *mapou* (fromager), *tchatcha* (arbre dont les branches font du bruit sous l'action du vent), *mombin* (arbre géant moins important que le mapou), *laurier* (arbre donnant une planche d'une bonne qualité utilisée en menuiserie et en charpenterie, différent de la fleur du même nom),

bayahonde (arbre sauvage à épines), *assorossi* (plante médicinale à vertus multiples), *mascriti* (ricin), *kenèpe* (fruit comestible du kénépier), *fleur dix heures* (appelée ainsi parce qu'elle éclot à dix heures)...

- de la gastronomie : *mamba* (beurre ou pâte d'arachide), *grillot* (viande de porc frite grillée), *banane pesée* (banane frite par morceaux et pesée), *royal* (cassave enduite de *mamba*), *tasso* (viande de bœuf ou de chèvre frite grillée, etc.
- ethnique : *grimeau/grimelle* (homme/femme clair de peau), *plaçage* (quand un couple vit ensemble sans être marié, le FH considère qu'ils sont *placés* et qu'ils *vivent dans le plaçage*), etc.
- des activités sociales et culturelles : *bœuf-chaîne* (arrimeur de camions du transport public), *tchala* (bréviaire utilisé par les joueurs de *borlette* [= loterie populaire haïtienne], *grandon* (grand propriétaire terrien), *coumbite* (association d'entraide d'ouvriers agricoles), etc.

2.2.1.2. Des anglicismes dans le FH

En plus de ces *realia* haïtiennes que sont les haïtianismes, le FH fait des emprunts à l'ANGL. Les anglicismes se font de plus en plus présents dans le discours des francophones haïtiens :

- *auto deal* (vente de voiture d'occasions), *back up* (renfort, disque dur externe dans le domaine informatique), *black-out* (ténèbres, silence sur une question), *bag* (sac à dos), *basement* [besmêt] (sous-sol d'une maison), *bill* (facture), *boss* (patron), *boat people* (voyageurs clandestins), *boyfriend* / *girlfriend* (petit(e) ami(e)), *break* (pause ou arrêt d'une activité, frein à main dans une automobile), *building* (immeuble), *business/businessman* [biznis] (affaires/homme d'affaires) ;
- *can* [kɛn] (canette), *canter* (embarcation de fortune), *carpet* (moquette), *carwash* (portique de lavage automatique d'automobiles), *cash* (argent en espèces), *chanel* (chaîne de télévision), *chinese* [ʃaniz] (mocassin), *citizen* (naturalisé américain), *cut-out* (régulateur), *clampser* = *clipser* (agrafer, attacher), *cleenex* (mouchoir jetable), *clutch* / *clutcher* [klɔʃ] / [klɔʃe] (embrayage / embrayer), *coach* / *coacher* [koʃ] / [koʃe] (entraîneur/entraîner ou administrer), *coil* [kɔjl] (bobine de courant), *come-back* (retour), *cool* (sympathique), *cute* [kjut] (mignon), *discount* (remise, rabais spécial), *discharge* (décharger, en parlant d'une batterie), *download* (télécharger), *drum* (tonneau, cylindre) ;
- *fiberglass* (fibre de verre), *filter* (filtre), *flush* (tirer la chasse d'eau), *folder* (dossier informatique), *gasket* (joint de culasse), *gospel* (musique évangélique afro-américaine), *green-back* (dollar américain), *hand* (faute de la main en football), *hardboard* (panneau dur), *jack* (cric), *junk* (casse-auto), *kidnapping* (enlèvement), *laptop* (ordinateur portable), *live* (en direct), *lunch* (déjeuner), *market* (supermarché), *microwaves* [majkɔwɛv] = four à microondes), *mop* (serpillère), *muffler* (silencieux), *overtime* (heures supplémentaires), *password* (mot de passe), *payroll* (paie), *power steering* (volant à direction assistée), *pin* (punaise, "attache-feuille"), *plywood* (contreplaqué) ;

- *school bus* (bus d'écoliers), *show* (spectacle), *sticker* (autocollant), *tank* (réservoir), *tchéquer* (vérifier), *tester* (évaluer), *time-out* (pause, temps de repos), *tubless* (pneumatique sans chambre à air), *tip* [tep] (pourboire), *trailer* (remorque), *switch* (interrupteur), *vidéoclub* (vidéothèque), *wireless* [wajœwɛlɛs] (appareil sans fil), *remote controle* (télécommande), *webmaster* (webmestre), etc.

Si certains anglicismes s'emploient par effet de mode, d'autres s'y emploient parce que leurs équivalents français ne sont guère connus par les locuteurs haïtiens. C'est le cas, par exemple, de *carwash*, *cash*, *clutch*, *flash*, *market*, *drum*, *dry cleaning*, *payroll*, *laptop*, *power steering*, *muffler*, *jacket*, *videoclip*, *film*, *night-club*, *tank*, *socket*, *kidnapping*, *switch*, *remote control*, etc.

2.2.1.3. Des hispanismes

Le FH comporte des hispanismes (mots ou expressions empruntés à l'ESP, notamment aux variétés dominicaine et cubaine) qu'on peut observer même dans des romans haïtiens francophones édités à l'étranger. Ils ne sont pas aussi nombreux que les anglicismes. En voici quelques exemples :

- *Batey* : en ESP de cubain et dominicain, désigne un espace de vie comparable à un bidonville, établi près des installations industrielles non loin de champs de canne à sucre ;
- *boléro* : danse sur une musique lente mais entraînante ;
- *bracéros* : ouvrier agricole des bateys ;
- *cachimbo* : une grosse pipe ;
- *carabella* : espèce de tissu populaire et dont le port a une valeur plutôt folklorique ;
- *chiclette* : chewing-gum. Son étymon ESP est « chicle » ;
- *coucouille* : de l'ESP *cocuyo*, = luciole, insecte de l'ordre des coléoptères dont l'un des organes présente une luminosité durant la nuit ;
- *fiesta* : partie de plaisir entre amis ou membres d'une famille partageant des solennités ;
- *gabelle* : avantage inestimable accordé à quelqu'un ;
- *gwayabelle* : mot d'origine cubaine désignant chemise (à manches longues ou courtes), contenant des plis verticaux en avant et en arrière, tombant sur le pantalon et portée sans veston ;
- *guail* : terme d'origine cubaine 'guajiro' désignant un homme présentant les traits d'un rustre paysan ;
- *macoute* : (macuto) désigne un sac pour jardiner, un havresac servant à transporter des denrées du jardin à la maison ;
- *Rapadou* : un pain de sucre très consommé en milieu paysan notamment ;
- *tabasco* : sauce piquante originaire de l'État de Tabasco au Mexique ;
- *cha-cha-cha* : danse d'origine cubaine pratiquée sur un air de musique latino-américaine ;
- *zafra* : saison de récolte de la canne à sucre en République dominicaine ou à Cuba.

2.2.2. Utilisation de faux-amis à l'origine du FH

La différence lexico-sémantique entre le FH et le FR conduit parfois à des faux-amis, *i.e.* des termes ou expressions dont le signifiant est le même dans les deux variétés mais qui comportent des sens différents. Ils sont semblables physiquement et étymologiquement mais différents sémantiquement. Koeseler et Derocquigny (1928), Vinay et Darbelnet (1963) (cité par Coste et Galisson, 1976 : 217-218) en déterminent trois types : 1) les *faux-amis sémantiques* se distinguant par des différences de sens : le mot français *chouette* signifie joli, sympathique, agréable alors qu'en CH il signifie laid et s'applique surtout aux humains. Cette acception vient de l'attrait physique de l'oiseau rapace nocturne du même nom que les gens estiment effrayant ; 2) les *faux-amis stylistiques* ayant à peu près le même sens mais se distinguant par des différences stylistiques se rapportant à des valeurs intellectuelles ou affectives (péjoratives ou laudatives ou neutres) ou à l'évocation de milieux différents : *belligérant* français équivaut en ANGL à *belligerent* au sens intellectuel, et *belliqueux* à *belligerent sens affectif* ; 3) les *faux-amis de structure*, dont les structures soit lexicales (mots composés ou dérivés), soit syntaxiques n'ont pas le même sens que l'analyse de leurs éléments semblerait indiquer, bien que ces éléments pris séparément ne soient des faux-amis. Soit les exemples suivants tirés de Govain (2009) :

- (1) Un étudiant qui ose *saboter* un professeur en plein (*sic.*) salle de classe est un véritable *déjoué*.
- (2) Le gros camion a *raboté* une petite voiture *en farine*.
- (3) Ce que tu vois c'est la marque du *cerceau*, le pantalon n'est pas aussi chiffonné que tu crois.
- (4) Je vois ma mère *bourriquer* pour faire mon éducation.
- (5) Les chrétiens ne sont jamais pris dans les *expéditions* des méchants.
- (6) Les chrétiens n'ont pas le droit de s'impliquer dans des *tripotages*, faire le *tripotage* est un péché.

Saboter indique ici le fait par l'étudiant de gifler un professeur. *Saboter* en FR désigne le fait d'endommager un dispositif, de le détériorer ou le détruire volontairement. Dans l'exemple (2), *raboter* signifie *renverser*, alors qu'en FR il signifie 1) *aplanir avec un rabot* et 2) *frotter rudement* ou *racler* (fam.). *Bourriquer* est, ici, synonyme de *travailler durement, péniblement* ; en FR, il a deux sens argotiques : 1. dénoncer quelqu'un aux policiers et 2. accomplir l'union sexuelle. Mais aussi, il signifie *faire tourner en bourrique, abrutir par des exigences* (Caradec, 1988 : 130). Le mot *cerceau* du FH est l'équivalent de *cintré* en FR. En FR, il signifie un cercle en acier flexible servant à arrondir les jupons et les crinolines. Le terme *expédition* signifie ici *mauvais sort*. En FR, il signifie soit une opération militaire nécessitant un déplacement, soit l'action d'envoyer un objet, une marchandise, etc., ou encore l'action de traiter, d'accomplir

une affaire promptement. En droit, il désigne la copie littérale d'un acte ou d'un jugement. *Tripotage* est ici synonyme de *potin*, *mensonge* ou *intrigue*. En FR, il désigne un arrangement ou une combinaison louche au même titre qu'une intrigue. C'est aussi l'action de tripoter = embrouiller une affaire.

2.2.3. Aspects syntaxiques

La composante syntaxique est celle où les normes endogènes du FH sont les moins manifestes. On remarque l'emploi de *oui* en fin de phrase affirmative et *non* à la fin d'une phrase négative. L'emploi de ces marqueurs discursifs a une valeur emphatique et se comporte parfois comme un signe de respect du locuteur à l'égard de son interlocuteur :

- (7) Je ne pourrai pas venir demain *non*.
- (8) Ce n'est pas à toi que le monsieur s'adresse *non*.
- (9) N'oubliez pas de m'apporter le livre demain *non*.
- (10) Monsieur nous ferons notre exposé aujourd'hui *oui*.

On rencontre aussi en FH le phénomène de réduplication consistant en la répétition d'un élément, notamment le noyau verbal, à plusieurs occurrences dans le même énoncé. Ce phénomène est aussi signalé dans Pompilus (1961/1981).

- (11) Laisse-moi en paix, tu ne vois pas que c'est parler que je parle.
- (12) Si c'est pour comprendre je comprends le français.
- (13) Si c'est pour comprendre le français je comprends le français// mais si c'est pour parler le français, je ne parle pas beaucoup.

Damoiseau (1999) en fait aussi le constat en FR martiniquais avec la réduplication du noyau verbal : « Pour travailler, il travaille ». On peut rencontrer cette forme de répétition du verbe dans d'autres variétés de FR. Par exemple, en France, il est possible d'entendre, par exemple, « Pour travailler, ça, il travaille ». La différence est qu'en FH l'emphase qu'exprime la réduplication dans cet exemple est plutôt méliorative alors qu'elle tend à avoir un sens ironique en France.

Une autre tendance récurrente dans les productions des étudiants est la pronominalisation de verbes qui sont tantôt transitifs tantôt intransitifs :

- (14) Quand je vais à Jacmel, je *m'héberge* chez un ami de mon papa.
- (15) Les téléphones cellulaires ne *se coûtent* pas cher aujourd'hui.
- (16) La langue est un instrument permettant pour des locuteurs de *pouvoir se communiquer*.

- (17) Les prix des produits de première nécessité ne cessent de *s'augmenter*.
- (18) Une foule immense *se défile* tout au long des rues.
- (19) Ma tête est sur le point de *s'éclater*.

Cette pronominalisation peut être approchée aux plans *sociolinguistique* où le locuteur perçoit la forme pronominalisée comme valorisante et *psycholinguistique* où il considère le sujet du verbe comme le *centre de l'action* envisagée dans une dynamique interne par rapport à lui-même. Il envisage ainsi le sujet comme l'agent de l'action en même temps qu'il réfléchit sur lui-même.

D'un autre côté, nous observons dans la pratique du FH le recours à des calques de l'ANGL. Le calque consiste à emprunter un syntagme à une langue avec traduction littérale de ses éléments :

- (20) Avant de prendre quelqu'un pour son ami il faut *faire su* qu'il est sérieux, qu'il n'est pas un zenglendo.
- (21) Quand on doit *remplir une forme d'application*, tout se fait en français et même parfois en ANGL aujourd'hui.
- (22) La différence entre ville et campagne, on trouve presque tout en ville, par exemple, si on veut aller au cinéma, prendre de la *crème à la glace*, des cookies, etc. à la campagne/ on n'en trouvera pas.

Faire su = *make sure*, *remplir une forme (d'application)* = *to fill an application form*, *crème à la glace* = *ice cream*. Le calque fonctionne dès lors comme une opération de transfert partiel.

2.2.4. Aspects phonologiques

Sur le plan phonique, les différences entre le FH et le FR ne sont pas nombreuses mais elles ne sont pas négligeables. Les plus remarquables sont les cas suivants. Pour cet aspect phonologique, un ordre d'idées peut être donné dans Govain (2013 [A37], 2019 [C2], 2020 [A12]).

2.2.4.1. Au niveau des consonnes

/h/ se réalise de manière fortement expirée dans le parler des Haïtiens en général, comme dans **hache*, **hamac*, **hanche*, **hantise*, **hauteur*, **héler*, **héros*. L'école haïtienne enseigne à bien le réaliser lorsqu'il est dit aspiré. Cependant, dans *dehors* il est plutôt ressorti le yod : [dəjɔ̃] et cela tient à son caractère intervocalique.

/ɲ/ en syllabe interne se réalise en FH plus ou moins comme en FR. Mais, en dehors d'une vérification expérimentale, on peut être amené à croire que la réalisation que nous percevons ici

comme /ɲ/ est la combinaison des segments /n + j/ notamment en syllabe interne. Certains locuteurs le réalisent simplement comme le yod : *cognac* [kojak] ou [konjak], *besogneux* [bezojø] ou [bezonjø]. En fin de mot, il se réalise généralement comme le yod : *Espagne* [espaj], *peigne* [pej]. À la suite de /i/ en position finale, il est réalisé comme le yod, mais nasalise /i/ avant d'être dénasalisé en yod : *vigne* [vĩj], *signe* [sĩj]. Mais, dans *ligne* il se réalise sous la forme de la vélaire /ŋ/ : /liɲ/ > [liŋ]. En général, les locuteurs réalisent /ŋ/ vélaire comme en ANGL.

/ʁ/ est fricatif et uvulaire en FH, c'est pour cela qu'il est noté ainsi. Il présente une réalisation en FH qui est quelque peu différente de sa réalisation en FR de la France continentale. Devant les voyelles labiales les locuteurs haïtiens le réalisent comme [w] : /pʁoblɛm/ > [pwoblɛm] 'problème', /ʁut/ > [wut] 'route', /ʁyɛl/ > [wyɛl] 'ruelle'. Le trait labial de la voyelle (V) qui suit participe aussi de cette labialisation. En coda, /ʁ/ se trouve affaibli et les locuteurs allongent la V qui le précède et cet allongement tient lieu de sa réalisation. Ainsi, pour *Bonjour Sœur Elvire*, on entendra [bɔ̃zɥuːʳ sœːʳ elviːʳ] ou pour « *Au revoir monsieur le professeur* » on entend [o ʁɔ̃vwɑːʳ mɔ̃sjø lə pwɔfɛsœːʳ]⁸... Cet affaiblissement de /ʁ/ dans cette position est aussi observé dans certaines variétés de FR dont en France (Laks, 1977). Premat et Mareüil (2018) ont observé qu'il peut s'affaiblir voire disparaître en fin de mot, comme à l'infinitif des verbes du 1^{er} groupe. En FH, en général, /ʁ/ suivi du groupe phonique /wa/ disparaît : /ʁwa/ > [wa] 'roi', /dʁwa/ [dwa] 'droit', /fʁwa/ > [fwa] 'froid'.

Par ailleurs, dans une coda finale branchante, les locuteurs en général prononcent la tête en omettant la (les) branchante(s) : *journalisme* ou *journaliste* > [ʒu(ʁ)nalis], *geste* donne [ʒɛs], *véritable* [vɛʁitab], *arbre* [a(ʁ)b], *vêpres* [vɛp], /ʒiʁɔf/ > [ʒiwɔf] *girofle*. Il s'agit ici d'une forme d'économie non exclusive au FH. Cet affaiblissement consonantique final est observé dans d'autres variétés de FR comme en Louisiane (Lyche, 2000), au Québec (Pupier et Drapeau, 1973).

En FH, comme dans certaines autres variétés de FR, /t/ et /d/ suivis de /i/ et /y/ ou des glides /j/ et /ɥ/ peuvent se réaliser sous une forme assibillée, *i.e.* plus ou moins affriquée en devenant respectivement [tʃ] et [dʒ]. L'assibilation désigne la réalisation sous une forme chuintante ou sifflante, dans un contexte donné, d'une occlusive. Par exemple, généralement, les locuteurs réalisent l'énoncé

⁸ Ces deux derniers exemples ont été produits en chœur par une classe de seconde d'une école « congréganiste », *i.e.* dirigée par une congrégation catholique au Cap-Haïtien où j'ai été invité à faire une conférence sur la francophonie en 2008.

(23) /ty mavɛ di kə ty tʃɛ̃dʷɛ la ʷɛynjɔ̃ ɔʒuɔ̃dʷi e kə ty ofʷiʷɛ dy vɛ̃/,

(Tu m'avais dit que tu tiendrais la réunion aujourd'hui et que tu offrirais du vin)

sous la forme de

(23') [tʰy mavɛ dʰi kə tʰy tʃɛ̃dʷɛ la ʷɛynjɔ̃ ɔʒuɔ̃dʷi e kə tʰy ofʷiʷɛ dʰy vɛ̃]

Le même phénomène s'observe aussi en France continentale dans les mêmes environnements (Candea, 2017), entre autres en banlieues parisiennes où la plupart des locuteurs réalisent, par exemple, *dur* et *étudiant*, comme [dʰyʷ] et [etʰydʰã]. Les mêmes consonnes, devant les mêmes V et les mêmes glides, conduisent à une assibilation systématique en français québécois (Côté, 2014 ; Gendron, 2014, Brasseur, 2019).

Enfin, /t/ précédé d'une voyelle nasale (Ṽ) et suivi d'une consonne non nasale peut être nasalisé. C'est le cas notamment des nombres composés de /vɛ̃/ 'vingt', /tʷãt/ 'trente', /kaʷãt/ 'quarante', /sɛ̃kãt/ 'cinquante', /swasãt/ 'soixante'. J'ai soumis le nombre 2023 à 10 lecteurs qui ont tous réalisé [dø mil vɛ̃ntwa] (où /ʷ/ de /tʷwa/ s'est amuï). Pour ce point, je réfère au point 2.7.3 de la seconde partie portant sur la NAS de /t/. L'argumentaire qui y est développé pour le CH est tout à fait valable pour le FH (incluant ce qui est indiqué à propos de 'soixante-et-onze' qui se réalise généralement [swasã̃ ð] chez les locuteurs tant en CH qu'en FH. Pour de plus amples détails sur les spécificités phonologiques du FH, un ordre d'idées peut être donné dans Govain (2020 [A12]).

2.2.4.2. Au niveau des voyelles

En FH, le hiatus est évité au profit d'une épenthèse qui est un métaplasme consistant en l'apparition à l'intérieur d'un mot d'un phonème non étymologique. Le locuteur sépare les deux V par /j/ ou /w/ suivant le contexte articulatoire : *géographie* [zewogʷafi], *Noé* [noje], *créole* [kʷɛjɔ̃l], *en haut* [ãwo], etc. Dans l'environnement des V basses /a, ɔ̃/, intervient /ʷ/ : *Canaan* [kanawã], *Isaac* [izawak].

Par ailleurs, certains locuteurs introduisent une diérèse au niveau de la syllabe /-sja-/ à l'intérieur de mots : /asosjasjɔ̃/ > [asosijasjɔ̃] 'association', /pʷonɔ̃sjasjɔ̃/ > [pʷonɔ̃sijasjɔ̃] 'prononciation'. La synérèse est aussi observée dans certains mots où deux syllabes se réalisent sous la forme d'une seule : /noɛl/ > [nwɛl] 'noël', /luãʒ/ > [lwãʒ] 'louange'. Ainsi, le FH a tendance à être anti-hiatique. Mais cette tendance est plus systématique en CH avec l'apparition

d'épenthèse pour éviter le hiatus. C'est ce que nous verrons aux points 1.3.1 et 1.3.2 de la seconde partie du mémoire.

En FH, /e/ et /ɛ/ conservent leur prononciation peu importe la position qu'ils occupent dans un mot. L'opposition /a/ - /ɑ/ semble n'avoir jamais existé en FH, ce qui fait que ce français a toujours eu 15 V contre les 16 qu'il y a eu en FR de France qui aujourd'hui tend à en avoir 14 (avec la disparition de /ɑ/ et /œ/). Si dans le FR de certaines communautés francophones l'opposition /ɛ̃/ - /œ̃/ disparaît au profit de /ɛ̃/, le FH continue de la garder. Prononcer /ɛ̃/ pour /œ̃/ est en Haïti un signe d'inculture ou d'un manque de maîtrise du FR.

L'*e* dit caduc se réalise en FH. On n'entendra guère un locuteur haïtien non influencé par une autre forme de parler francophone prononcer *au secours* [oskuʁ], *mon neveu* [mɔ̃nvø], *la fenêtre* [lafnɛʁ], *en apesanteur* [ɑ̃napzɑ̃tœʁ], *au fur et à mesure* [ofyʁeamzyʁ], etc. Cela peut être lié au fait que le débit du FH est assez lent et l'économie dans ce cas passe au second plan. Donc, les Haïtiens prononcent toutes les syllabes dans des mots comme *sainteté*, *honnêteté*, *dureront* car ne pas réaliser le /ə/ dans ce cas est vécu en FH comme une marque de xénité. Prononcer [sɛ̃tɛ], [onɛtɛ] ou [dyʁkɔ̃] en Haïti, c'est se faire accuser de *zuzu* (maniéré). On s'attend à entendre [sɛ̃tətɛ], [onɛtətɛ] ou [dyʁkɔ̃]. Cependant, les Haïtiens prononcent en général *appeler* [aple], *mal élevé* [malelve], *j'aimerais* [ʒɛmɛʁɛ], etc.

Sur le plan grammatical pur, le FH n'est guère différent du FR, la grammaire se présentant comme une zone d'imperméabilité et de résistance par rapport aux influences locales parce que ses deux composantes majeures, la morphologie et la syntaxe, sont moins perméables aux influences.

Enfin, le FH vogue entre une *hypernorme* existant dans un lointain toujours proche, recherchée, imitée, que les gens croient pratiquer mais qui reste une utopie et une *hyponorme*, implicite, mais réelle dans les pratiques linguistiques. Cette *hyponorme* est niée et rejetée par l'école. Elle ne se nomme pas mais se trouve au fondement du parler français réel et naturel des Haïtiens.

Travaux relatifs à ce domaine

- Govain, Renauld (2021), « Le français haïtien : quelques spécificités ». Dans R. Govain (éd.), *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*, Boston, JEBCA Éditions [A4].
- Govain, Renauld (2021), « La francophonie haïtienne et l'expansion du français en Amérique et dans la Caraïbe ». Dans R. Govain (éd.), *La francophonie haïtienne et la francophonie internationale : apports d'Haïti et du français haïtien*, Boston, JEBCA Éditions [A5].
- Govain, Renauld (2020), *Le français haïtien et la contribution d'Haïti à la francophonie et au fait francophone*. *Revue internationale des Francophonies* [A14].

- Govain, Renauld (2020), « Aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole haïtien ». *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF 2020*. Disponible sur https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2020/06/shsconf_cmlf2020_02005.pdf [A12]
- Govain, Renauld (2020), Le français haïtien et le "français commun" : normes, regards, représentations. *Revue Autres Modernités* [A15].
- Govain, Renauld (2016) (en collaboration avec E. Rivard *et. al.*), *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*, Cahier de l'ODSEF, Québec, ODSEF.
<https://www.odsef.fss.ulaval.ca/sites/odsef.fss.ulaval.ca/files/ca_odsef_rivard_ao_er2016-03-10-web.pdf [A25].
- Govain, Renauld (2016), Influence de langues étrangères sur le français haïtien. Le cas du vocabulaire du sport. *Centre de la Francophonie des Amériques*. <http://www.francophoniedesamericques.com/chercheurs/wp-content/uploads/sites/19/2014/12/Article-scientifique-Renauld-Gauvin.pdf> [A26].
- Govain, Renauld (2014), La situation du français à l'université en Haïti, *Le français à l'université*, 19-04 | 2014, <<http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=1907>> Mise en ligne le 11 décembre 2014 [A32].
- Govain, Renauld (2013), « Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique ». Dans V. Castellotti (dir.), *Le(s) français dans la mondialisation*, Bruxelles/Fernelmont, Éditions EME Intercommunications (Coll. "Proximités sciences du langage"), 85-103 [A37]

Communications

- Govain, Renauld (2019), « Quelques aspects phonologiques du français haïtien : influence du créole », aux Journées FLORAL-(I)PFC 2019 : Les français dans le monde, Paris, 4 – 6 décembre 2019. Disponible sur https://www.projet-pfc.net/wp-content/uploads/2020/01/2019_Govain_Floral.pdf [C2].
- Govain, Renauld (2017), « La francophonie haïtienne et l'expansion du français en Amérique et dans la Caraïbe », au Séminaire régional des départements de français de la Caraïbe - Le français, langue d'avenir dans les Amériques et la Caraïbe ? - organisé par le Bureau Caraïbe de l'AUF en partenariat avec l'Universidad Autonoma de Santo Domingo, 20 - 21 mars 2017 [C13].
- Govain, Renauld (2015), Le français haïtien et la francophonie caribéenne : pour promouvoir le renforcement du fait francophone dans la région. Communication au *Séminaire régional des départements de français de la Caraïbe*, Bureau Caraïbe de l'AUF en partenariat avec le Campus de Mona (Kingston Jamaïque) de la University of the West Indies [C17].
- Govain, Renauld (2015), La francophonie haïtienne et la francophonie internationale. Communication à la 27^e conférence annuelle de la Haitian Studies Association : *Haïti dans le monde : Présence, représentations, performances*. Université de Montréal (Québec, Canada) [C18].
- Govain, Renauld (2015), Le français haïtien : une contribution au patrimoine linguistique du français. Conférence à l'Université Laval (Québec, Canada), 21 octobre 2015 [C19].
- Govain, Renauld (2015), La francophonie haïtienne et la diffusion du français en Amérique. Conférence à l'Institut du Patrimoine culturel (IPAC), Université Laval (Québec), Bibliothèque Monique-Corriveau, 16 octobre 2015 [C20].
- Govain, Renauld (2013), Le français haïtien et l'expansion du français en Amérique. Conférence à la 3^e édition de l'université d'été du Centre de la Francophonie des Amériques à l'Université de l'Alberta – Campus Saint-Jean (Edmonton, Alberta), 9 - 15 juin 2013 [C25].

2.3. Le factitif entre le CH, le FH et le FR

Ma réflexion porte aussi sur le factitif, le fait d'un procès formé au moyen du verbe *faire* suivi d'un verbe d'action, dit verbe factitif (V-FACT) qui, dans une langue comme le FR, est à l'infinitif. Grevisse (1986 : 1168) considère le V-FACT comme « un verbe dont le sujet fait faire

l'action exprimée par le verbe ». C'est notamment par rapport à ce verbe *faire* qu'il prend le nom de *factitif*. En FR, le factitif est étudié dans pratiquement des traités de syntaxe : Tesnière (1965), Ruwet (1972), Martinet (1985), Béchade (1986), Creissels (1995), etc. Mais des travaux lui sont précisément consacrés en FR : Le Bellec (2014), Kaheraoui (2002, 2008), Bezinska (2008), Molinier (2005), Novakova (2002), Zaenen et Dalrymple (1996), Lazard (1994), Martineau (1990), Røegiest (1982)), etc. Pour le FH on peut retenir Pompilus (1976), Govain (2018 [A17]).

Certains auteurs utilisent le concept de causatif au lieu de factitif parce que le sujet n'accomplit pas l'action qu'indique le procès mais en est la cause. Arrivé, Gadet et Galmiche (1986 : 99) glosent l'entrée *causatif* par « Synonyme de *factitif* ». Et pour l'entrée *factitif*, ils notent : « les constructions factitives présentent le sujet comme exerçant sa volonté sur un autre sujet ainsi amené à effectuer le procès : *les professeurs font travailler les élèves.* » (Arrivé, Gadet, Galmiche 1986 : 268). Lazard (1994) considère comme *causatifs* les factitifs formés au moyen de verbes intransitifs ('faire tomber quelqu'un') et *factitifs* ceux qui sont dérivés de verbes transitifs ('faire voir quelque chose à quelqu'un'). Les francophones utilisent davantage *factitif* et les anglophones plus généralement *causatif*. Les auxiliaires modaux comme *forcer, quitter, envoyer, donner*, etc. peuvent induire une idée causative. Ici, j'emploierai le terme générique de factitif.

Le contact constant du FH et du CH conduit à une influence mutuelle des deux, où la syntaxe du CH influence à certains égards celle du FH. C'est particulièrement à ce niveau syntaxique que l'expression du factitif peut présenter une différence entre le FH et le FR. De ce point de vue, le FH ressemble au français des petites Antilles françaises (FA) comme on le verra en (1a). Dans une structure transitive directe, la place privilégiée du COD est à droite du V-FACT en FR. Mais la plupart des variétés de parlers francophones admettent que le V-FACT se place après le COD comme en FA. Par exemple, (1a) est produit par un psychologue guadeloupéen retraité de l'Université des Antilles le 20 février 2016, (1b) par un pasteur haïtien dans une homélie diffusée sur Radio Lumière le 19 mars 2016, (1c) par un chef de cuisine intervenant à une émission à Télé Métropole, le 4 août 2016, (1d) par un professeur haïtien, le 2 juin 2017.

- (1) a. Comment les parents doivent faire pour faire leur enfant rentrer dans la nouvelle langue ?
 b. Le couple faisait la servante passer dans un chas sans penser un jour qu'elle pourrait leur tendre la main.
 c. On fait l'eau bouillir avant de mettre les légumes.
 d. Faire l'analogie rentrer dans la créolistique est un défi pour nous.

Cette combinaison syntaxique observée dans les exemples de (1) peut être le résultat d'une influence créole. En effet, la syntaxe du CH et du créole guadeloupéen (CG) exige que le COD se place à gauche du V-FACT, qu'il soit transitif (direct ou indirect) ou intransitif. Mais, si l'actant du V₂ n'est pas exprimé dans la phrase, celui-ci se place juste à droite de l'auxiliaire factitif 'fè' (faire). Dans ce cas, V₂ est transitif direct comme en (2).

- (2) Mwen fè achte yon ti machin pou Jàn
 1S faire acheter IND petit voiture pour Jeanne
 'J'ai fait acheter une voiture à Jeanne.'

Ainsi, si la place du sujet réel du V-FACT est plus ou moins mobile en FR avec une préférence postverbale, *i.e.* avec une inversion du sujet. En CH et CG, en revanche, l'inversion est rare : le sujet est proclitique. La syntaxe du CH veut que le sujet vienne avant le verbe et que l'objet se place après celui-ci. C'est ce que Dejean (2006) appelle le « principe d'adjacence stricte » qui exige que le sujet précède le verbe et que celui-ci précède l'objet qui se trouve au milieu de ses arguments. L'objet doit être contigu au verbe en CH mais aussi se placer à sa droite. L'exemple (3a) renvoie au FR, (3b) correspond au FH au FA et (3c) au CH. La tendance en FR est que, si le V₂ est intransitif son sujet fonctionne comme son objet venant après V₂. Mais cette règle ne semble pas de rigueur en FA. En CH, c'est l'effet inverse qui se produit (Govain, 2018 [A17]).

- (3) a. La mère a fait rentrer les enfants dans la chambre.
 b. La mère a fait les enfants rentrer dans la chambre.
 c. Manman an fè timoun yo rantre nan chanm nan
 Maman DEF faire enfant PL rentrer PREP chambre DEF
 'La mère a fait rentrer les enfants dans la chambre.'

En FR aussi, avec un verbe transitif direct, le COD se place après le V-FACT même si le sujet de celui-ci est omis comme dans (4a). Si le sujet est indiqué, généralement il est précédé d'une préposition (PREP) *à* ou *par* comme dans (4b). La traduction en CH donne une idée de la différence syntaxique entre la construction dans les deux parlars, la PREP ayant disparu en CH :

- (4) a. Ma mère a fait creuser le fossé.
Manman mwen fè fouye twou a.
 b. Ma mère a fait creuser le fossé à/par Rito.
Manman mwen fè Rito fouye twou a.

Mais, le « principe d'adjacence stricte » peut être transgressé dans la mise en relief par la thématization (avec le recours à un présentatif) où l'objet vient se placer avant le verbe.

(5) a. Se kay mwen tande Rita vle achte.
 PRES maison 1S entendre Rita vouloir Acheter
 C'est une/des maison(s) que j'entends que Rita veut acheter.
 'C'est que Rita veut acheter une/des maison(s).'

b. Machin nan mwen ta renmen ou vann mwen.
 Machine DET 1S COND aimer 2S vendre 1S
 La voiture [que] j'aurais aimé que tu me vendes.
 'J'aurais aimé que tu me vendes la voiture.'

Si la sémantique générale du CH permet d'inscrire dans la grammaticalité le V₂ avant son sujet réel dans un énoncé donné, c'est que l'énoncé en question aura une valeur sémantique différente de celle de l'énoncé où le sujet réel vient avant le verbe. D'où les couples d'exemples suivants :

(6) a. Se Jak ki fè ti gason an manje.
 PRES Jak qui faire petit garçon DEF manger
 'C'est Jak qui fait manger le gamin.'

b. Se Jak ki fè manje ti gason an.
 PRES Jak qui faire manger Petit garçon DET
 (litt.) C'est Jak qui fait X manger le gamin.
 'C'est Jak qui a fait qu'on a mangé le gamin.'

(7) a. Vwazen an fè ti nèg la vòlè.
 voisin DEF faire petit nègre DEF voler
 'Le voisin a fait voler le gamin.'

b. Vwazen an fè vòlè ti nèg la.
 voisin DEF faire X voler petit nègre DEF
 'Le voisin a fait que le gamin ait été volé.'

Dans (6a) et (7a), *ti gason an* et *ti nèg la* constituent l'actant (sujet sémantique) du procès ; il mange à la volonté de Jak. Dans (6b) et (7b), en revanche, l'actant du verbe, non exprimé, est représenté par X dans la glose. Le gamin ne fait pas l'action, mais la subit. Dans l'imaginaire populaire, l'humain est mangeable. Il suffit qu'un mauvais génie lui jette un mauvais sort et qu'il en meurt. Et la mort signifie qu'on l'a mangé. En d'autres termes, (6b) et (7b) ont un sens passif : les instances *ti gason an* et *ti nèg la* subissent respectivement l'action d'être 'mangé' et 'volé'. Leurs équivalents actifs respectifs avec l'actant exprimé dans l'énoncé pourraient être :

(8) a. Se Jak ki fè yo manje ti nèg la.

CH et FR utilisent le même procédé d'expression du factitif en termes lexico-sémantiques. En termes morphologiques, ils se distinguent en ce que la morphologie du FR est flexionnelle, alors que le CH est une langue isolante où les rapports grammaticaux se manifestent généralement au niveau lexical. Ainsi, l'auxiliaire *faire* est susceptible de varier tandis que *fè* ne connaît pas de variation, excepté qu'à la forme passive son signifiant est *fèt*. Sur le plan sémantique (en lien avec la syntaxe), les effets de sens semblent les mêmes dans les deux langues mais avec une plus grande variation sémantique en CH. La formule syntaxique générale du factitif dans les deux langues pourrait faire l'objet d'une modélisation didactique en vue d'une meilleure appréhension par les apprenants. Ainsi, la formule de base pour les verbes intransitifs est pour le CH « $X\ fè_{(v1)}\ Y\ V_2$ » et « $X\ faire_{(v1)}\ V_2\ Y$ » pour le FR (X étant le sujet de V_1 et Y celui de V_2) comme en (10) :

- (10) a. Iv *fè* timoun yo pale.
 Yves faire enfant PL parler
 ‘Yves a fait parler les enfants.’
 b. Van an *fè* mi an tonbe.
 Vent DEF faire mur DEF tomber
 ‘Le vent a fait tomber le mur.’

Dans le cas d'un double complément d'objet comme dans l'exemple (11)

- (11) Mwen *fè* achte yon ti machin pou Jàn
 1S faire acheter IND petit voiture pour Jeanne
 ‘J’ai fait acheter une voiture à Jeanne.’

la formule est « $X\ fè_{(v1)}\ V_2\ qqch\ pou\ Z$ » pour le CH et « $X\ faire_{(v1)}\ V_2\ qqch\ à\ Y$ » pour le FR (Z étant le bénéficiaire du procès V_2). S'il y a un complément d'agent (implicite en CH mais plus ou moins explicite en FR), la formule deviendra : « $X\ fè_{(v1)}\ Y\ V_2\ qqch\ pou\ Z$ » en CH et « $X\ faire_{(v1)}\ V_2\ qqch\ à\ Y\ par\ Z$ » en FR :

- (12) Manman mwen *fè* sèvant lan achte liv la pou Melis
 Maman 1S fait servante DEF acheter livre DEF pour Melis
 ‘Ma maman a fait acheter le livre à Melis par la servante.’

Cette rigidité de la place du V_2 en CH a des incidences syntaxiques sur le FH qui intègre des formes considérées par certains comme marginales en FR. *Fè* / *faire* fait apparaître un nouvel actant dans la valence du V-FACT. Cela se passe de la même manière en créoles mauricien et seychellois (Kriegel, 1997). Et comme le fait remarquer Novakova (2002), à la structure de

base intransitive (monovalente) correspond un prédicat transitif (bivalent). Ainsi, en (13), en FR, le sujet du V-FACT est postverbal alors qu'en CH il est préverbal.

- (13) Direktè a fè elèv yo pati.
 Directeur DEF faire élève PL partir
 'Le directeur fait partir les élèves'.

Le CH garde la position canonique du sujet par rapport au verbe alors que le FR l'enfreint. La formule « *X fè Y V₂ qqch* » en CH correspondant à « *X fait V₂ qqch à/par Y* » en FR, X est différent de Y, (X = humain ou animal), mais pas toujours. X peut aussi être un objet qui a la capacité de faire faire ou faire agir). Il est possible d'avoir des énoncés respectant la formule « *X se faire V₂ (par Y)* » comme dans (14) exprimant de préférence un pronominal de sens passif en FR qui n'a guère d'équivalent pronominal en CH :

- (14) a. Jakibo s'est fait réprimander (par le directeur).
 'Direktè a rale zòrèy Jakibo'.
 b. Jakibo s'est fait reprocher son indiscrétion (par le directeur).
 'Direktè a repwoche Jakibo (pou) foyapòt li'.

Pour Molinier (2005), l'élément qui s'apparente à un auxiliaire causatif a pour seul effet de conférer une sorte de voix passive à ce qu'on pourrait considérer comme la phrase de base. Dans ce cas, X est à la fois patient et objet du procès exprimé en V₂.

Publication relative à ce domaine

Govain, Renauld (2018), « Le factitif en créole et en français d'Haïti, perspective pédagogique ». Dans A. Thibault (éd.), *Le causatif : perspectives croisées*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie, 153-183 [A17].

Chapitre 3 : Le CH entre le temps et l'espace

La formation des créoles à base lexicale française remonte aux XVII^e-XVIII^e siècles, au contact du FR et de langues des esclaves provenant d'Afrique de l'Ouest dans le cadre de la colonisation française. Les premiers balbutiements du CH remontent à la fin du XVIII^e siècle, à la suite de la signature du traité de Ryswick le 25 septembre 1697 cédant à la France la partie occidentale de l'île d'Haïti baptisée Saint-Domingue par les colons, qui va devenir la République d'Haïti où va se développer le CH. Et l'Espagne a gardé la partie orientale occupant les deux tiers de l'île, aujourd'hui la RD. Ce traité de Ryswick est signé 12 ans après l'adoption du *Code noir* connu sous le nom de *l'Ordonnance ou édit de mars 1685 sur les esclaves des îles de l'Amérique* signée par le roi Louis XIV en 1685 en vue de réglementer la condition des esclaves noirs de Saint-Domingue. L'importation d'esclaves d'Afrique à Saint-Domingue

début à peu près à cette même période. La colonie française de Saint-Domingue officialise son entrée dans la *Traite négrière* avec l'ordonnance de 1685, bien que la naissance de la *Traite* remonte à la fin de la première moitié du XV^e siècle, en 1441 avec les Portugais (Botte, 1991).

Le CH s'est ainsi développé dans un contexte transactionnel entre le FR et des langues africaines des esclaves arrachés d'Afrique et transportés à Saint-Domingue. C'est dans cette logique que se situe la théorie africaniste de l'émergence du CH à savoir qu'il est une langue africaine à vocabulaire français (Sylvain, 1936). Les traces des langues indigènes d'avant les colonisations (espagnole puis française) ne sont guère aussi visibles que celles du FR et des langues africaines en ce que les autochtones ont été assez rapidement décimés pour avoir été contraints de travailler très durement à l'extraction de métaux précieux, expériences dont ils n'avaient pas l'habitude, un acte génocidaire dont l'histoire occidentale classique a très peu parlé. Les langues indigènes avaient été digérées parce que la colonisation française était glottophage (dans le sens de Calvet, 1974), linguicide, voire glottophobe (dans le sens de Blanchet, 2016), d'autant que les colons ne toléraient que le FR comme langue de communication dans la colonie.

Cette hégémonie du FR a traversé le temps et l'espace et perdure.⁹ Cette pratique glottophobe est encore actuelle : en France même, seule est valorisée la langue normée (Blanchet, 2016) ; en Haïti, elle a pour conséquence une minoration du CH et une majoration du FR et, dans le contexte d'enseignement / apprentissage, une infériorisation d'apprenants ne connaissant pas le FR. Avant l'importation massive d'esclaves, les Français étaient majoritaires. Ces langues indigènes auront laissé peu de traces sur le CH. Le FR avait certes seul droit de cité dans la colonie mais, ce n'était pas encore une langue unifiée. Il s'est notamment agi de la variété d'oïl pratiquée dans le nord-ouest de la France du XVII^e siècle et qui comportait des variantes telles que l'intercompréhension n'était guère garantie. Ces variantes vont se trouver au contact de diverses langues africaines à Saint-Domingue, même si on ne peut pas préciser ces langues. Mais les langues du groupe kwa (dont principalement les langues gbés) étaient à un certain moment majoritaires considérant l'origine géographique de la majorité des esclaves au moment de l'émergence de la langue.

Les peuples de la Côte d'Or et de la Côte des Esclaves (Ghana, Haute-Volta, Togo, Dahomey,

⁹ Aujourd'hui, en matière de ce qu'il convient de considérer comme l'hégémonie linguistique, l'anglais porte le premier prix. C'est ce qui pousse à parler de *globalais* comme au second paragraphe suivant le prochain et c'est ce qui a sans doute motivé Hagège (2012). Ses effets hégémoniques – conséquence de la mondialisation – se font aussi sentir en Haïti à divers égards. C'est, par exemple, la langue qu'il faut maîtriser pour se voir octroyer un emploi rémunérateur.

Nigeria occidental) fournissaient, après ceux des côtes du Congo et de l'Angola, le plus grand nombre de captifs aux plantations de Saint-Domingue [...] Les Aradas, dénomination commune des captifs de nations diverses traités sur la Côte d'Or et de la Côte des Esclaves, avaient des croyances religieuses apparentées et une compréhension commune de l'ewe, langue de liaison de la région. (Midy, 2006 : 182).

Lefebvre (1998), dans sa théorie de la relexification en référence à la genèse du CH soutient que celui-ci proviendrait de deux langues sources : le FR et le fongbé pratiqué sur la Côte d'Or, en particulier sur les côtes du Bénin. À partir de 1750, les négriers français s'approvisionnaient à grande échelle au sud du Bénin (Midy, 2006).

On peut placer la naissance du CH dans le cadre d'une certaine mondialisation où s'étaient rencontrés sur un même espace géographique des locuteurs de langues, origines, cultures, nationalités, pays différents. Cette mondialisation forcée caractérisée par un violent déracinement suivi de la déportation massive d'Afrique dans la Caraïbe de locuteurs d'origines linguistiques diverses a créé une situation de contact de langues qui va redessiner l'identité linguistique de la région. Cette mondialisation est différente de celle d'aujourd'hui qui est une panacée socioéconomique, culturelle et politique traversant les États, les communautés, les cultures, voire les langues et qui est davantage profitable à l'ANGL qu'elle promeut à travers les systèmes sociopolitiques, les organisations internationales, la technique ou la recherche. Le *globalais* (l'anglais-langue-du-monde) est une conséquence de cette mondialisation qui se présente comme un passage obligé en ce qu'elle développe des « liens d'interdépendance entre les êtres humains, les activités humaines et les systèmes politiques à l'échelle de la planète » (Godinot, 2008 : 337).

Une langue n'est jamais parlée de manière uniforme d'une région à une autre à l'intérieur d'une même communauté. Dans la sous-section suivante, je vais étudier les variations diatopiques en CH en m'appuyant sur les trois zones de variations, à savoir le nord, le centre et le sud. S'il est vrai que la mondialisation traverse les langues, il sera possible de montrer ses traces dans le fonctionnement du CH en particulier au niveau lexico-sémantique. Et l'emprunt est ce qui facilite cette irruption de la mondialisation dans les langues. Aussi le CH fait-il des emprunts au japonais particulièrement dans le domaine des arts martiaux, à l'italien dans le domaine particulièrement de l'art culinaire. Par ailleurs, l'émigration haïtienne en RD au début du XX^e siècle a conduit au développement de communautés diasporiques haïtiennes où le CH se retrouve en contact avec l'ESP dominicain, ce qui conduit le CH à une certaine dialectisation.

C'est ce qui se passe dans la communauté de Bombita dont une idée des pratiques linguistiques sera donnée au point 3.3.

3.1. Trois aires de variations diatopiques : Centre, Nord, Sud

La variation en sociolinguistique remonte formellement à Herzog, Weinrich et Labov (1968) qui inaugurent la sociolinguistique variationniste axée sur le changement linguistique. Le CH présente trois grandes zones de variations : 1. Le centre comprenant les départements de l'Ouest, du Sud-Est et une partie des Nippes ; 2. le nord (comprenant globalement les cinq départements se situant au nord de Port-au-Prince : Artibonite, Plateau Central, Nord, Nord-Est et Nord-Ouest ; 3. et le Sud, la Grand'Anse et l'extrême sud-ouest des Nippes. Valdman (1978a : 286) souligne que le CH « se divise en trois groupes régionaux : le Nord (la région capoise en particulier), le Sud (Jérémie et Les Cayes) et le Centre (le département de l'Ouest, y compris Port-au-Prince). Ces trois parlers régionaux se démarquent par des variables d'ordre surtout morpho-phonologique et lexical. » Il ne s'agit pas, en réalité, de parlers régionaux, mais des variations diatopiques, comme il en existe dans toutes les langues. Il n'existe pas d'études systématiques sur ces variations, mais on peut signaler Manigat (2006), Hilaire (2002), Milfort de Ariza (1991), Valdman (1978a, 2015), Hyppolite (1949), Faine (1981), Sylvain (1936) qui ont abordé un tant soit peu le phénomène en CH. Ils mettent davantage l'accent sur l'aspect lexico-sémantique de la variété du nord comparée à celle dite du centre, où les différences sont nombreuses, mais je ne me contenterai que de quatre exemples à chaque fois !

(1)	Nord	Sud	Centre	Trad. en FR
	/kãniste/	/mamit/	/mamit/	Marmite, faitout
	/kãnik/	/mab/	/mab/	Billes
	/madugu/ /madũgũ/	/makluklu/	/makluklu/	Hydrocèle
	/vumtak/	/paʁapli/	/paʁapli/	Parapluie

La PREP /avek/ existe dans les trois variétés où elle présente une allomorphie libre alternant librement /avek/, /ak/ et /a/. Cependant, le nord adopte la forme /ake/ qui est très récurrente.

Il existe même des faux-amis entre la variété du nord et celles du centre et du sud confondues. Je les appelle des faux-amis régiolectaux.

(2)	Mot	Nord	Sud & Centre
	/katel/	Lieu de rencontre	Consortium de candidats à une élection

/taptap/	Agrafe	Véhicule de transport en commun
/koke/	L'acte sexuel masculin	Se retrouver bras dessus bras dessous avec qqn
/kin/	Tonneau	Adj. indéf. exprimant la quantité

Des différences sont aussi constatées au niveau morphosyntaxique. Parmi les éléments qui matérialisent ces différences, nous pouvons retenir les présentés dans les sous-sections suivantes.

3.1.1 Le *a* fonctif et le morphème *kin* du nord absent des autres variétés

J'ai montré dans Govain (2017 [A21]) que la morphosyntaxe du SN possessif (POSS) de la variété du nord présentait une différence d'avec celle des autres régions. Le POSS est lié au nom par la PREP 'a' que Valdman (1978a) nomme un 'fonctif' (FONCT)¹⁰ qui participe à la construction d'un SN génitivisé et est à l'origine de phénomènes morpho-phonologiques :

(3)	Pers.	Centre & sud	Nord
	1S	tonton mwen / m [tõtõ mwẽ] / [tõtõ m] 'mon oncle' pitiit mwen [pitiit mwẽ] 'mon enfant'	Tonton a mwen/m [tõtõ ã mwẽ] ¹¹ / [tõtõ ã m] / [tõtõwã m] piti a mwen/m [pitiã mwẽ] / [pitiã m] / [pitiã wẽ] ¹²
	2S	tonton ou / w [tõtõ u] / [tõtõ w] 'ton oncle' pitiit ou [pitiit u] (ton enfant)	tonton a ou / w [tõtõ a u] / [tõtõ a w] / [tõtõ w] piti a ou / w [piti a u] / [piti a w] / [pitiõ w]
	3S	tonton li / l [tõtõ li] / [tõtõ l] 'son oncle' pitiit li [pitiit li] 'son enfant'	tonton a li / l(j) [tõtõwã li] / [tõtõwã j] [tõtõwẽ j] ¹³ piti a li / l(j) [piti a li] / [piti a l] / [piti a j] / [pitiẽ j]
	1P & 2P	tonton nou / n [tõtõ nu] / [tõtõ n] 'notre / votre oncle' pitiit nou [pitiit nu] 'notre / votre enfant'	tonton a nou / n [tõtõ ã nu] / [tõtõ ã n] / [tõtõwã n] piti a nou / n [piti ã nu] / [piti ã n]
	3P	tonton yo [tõtõ jo] 'leur oncle' pitiit yo [pitiit jo] 'leur enfant'	tonton a yo [tõtõ a jo] / [tõtõwa jo] / [tõtõa jo] piti a yo [piti a jo]

Il existe dans la variété du nord le morphème /kin/ entrant dans l'expression du SN génitivisé, exprimant le POSS. Son comportement pronominal est aussi signalé par Fattier (1998 : 858-

¹⁰ Sur le plan de l'emploi l'*a* FONCT, la variété diatopique du nord du CH est proche du CG. Que le FONCT ne s'emploie que dans le nord pose des questions.

¹¹ Avec les deux premières personnes et la deuxième du pluriel qui est identique à la première du même nombre, c'est toujours la forme nasalisée de l'*a* FONCT qui est employée dans les discours.

¹² La plupart des locuteurs du nord font une aphérèse par la chute de la C d'attaque de la syllabe du mot /mwẽ/ > [wẽ] en position enclitique, que le mot qui précède soit à finale vocalique ou consonantique :

Piti an wen fẽ jefõ pou konpɔann wen non [pitiã wẽ fe jõ zefõ pu kõpɔã wẽ nõ]
Petit à 1S faire effort pour comprendre 1S non
'Mon fils, fais un effort pour me comprendre.'

¹³ Difficile d'entendre un locuteur du nord utiliser la latérale /l/ issue du pronom /li/ sans être palatalisée. Certains vont jusqu'à palataliser l'*a* FONCT dans ce contexte en [ɛ] sous l'action assimilatrice du yod.

859). Il s'emploie à l'origine en référence aux humains pour marquer le lien de parenté. Par la suite, il va s'appliquer aussi aux choses et aux objets en général. Il indique ce qui appartient en propre à qqn. Pour Dejean (1977), il est originaire du kikongo. Pour Valdman (1978a), son origine est obscure. Pour Hilaire (2002), il est de l'ESP 1 'quien'. Fattier (1998), reprenant Chaudenson qui s'appuie sur des données du *Manuel des habitants de Saint-Domingue* de Duceurjoly, appuie l'hypothèse selon laquelle *kin* pourrait être issu du français 'tien' où /t/ se palatalise en [k]. Pour ma part, j'ai montré dans Govain (2014 [A33]) que le mot est d'origine anglaise *kin* (*famille, parents* : my kin = ma famille / mes parents, les miens). Il est employé dans la chanson classique de Noël « *We wish you a merry Christmas* » : « *Good tidings we bring / To you and your kin* ».

/kin/ accompagnant le FONCT conduit aux mêmes variations :

(4)	Pers.	Centre et sud	Nord	Emploi pronominal
	1S	Se kaye mwen /m [se kaje mwẽ/m] 'C'est mon cahier'	Se kaye kin a mwen /m [se kaje kin ã (m)wẽ/m] 'C'est mon cahier'	Se kin an m [se kinã m] 'C'est le mien'
	2S	Se kaye ou /w [se kaje u/w] / [se kajo w] 'C'est ton cahier'	Se kaye kin a ou /w [se kaje kin a u/w] / [se kaje kinɔ w] ¹⁴ (C'est ton cahier)	Se kin a ou [se kin a u /w] / [se kinɔ w] 'C'est le tien'
	3S	Se kaye li /l [se kaje li/l] 'C'est son cahier'	Se kaye kin a li /l [se kaje kin a l] / [se kaje kin a j] / [se kaje kin ε j] ¹⁵ 'C'est son cahier'	Se kin a l [se kina l] / [se kina j] / [se kinε j] 'C'est le sien'
	1P & 2P	Se kaye nou /n [se kaje nu/n] 'C'est notre/votre cahier'	Se kaye kin an nou / n [se kaje kin ã nu/n] 'C'est notre/votre cahier'	Se kin an n [se kinã n] 'C'est le nôtre/vôtre'
	3P	Se kaye yo /m [se kaje jo] 'C'est leur cahier'	Se kaye kin a yo [se kaje kin a yo] 'C'est leur cahier'	Se kin a yo [se kin a jo] 'C'est le leur'

Ces changements morpho-phonologiques sont aussi signalés par Valdman (2015) et Fattier (1998).

Ces variations diatopiques peuvent parfois restreindre la compréhension des autres régions qui n'y sont pas habitués. Ainsi, il m'a été rapporté au Cap-Haïtien qu'un juge originaire du centre

¹⁴ Avec labialisation de /a/ en [ɔ] par l'ASSIM de /w/.

¹⁵ Avec la PAL selon les mêmes principes que vus précédemment.

a dû faire appel à un interprète pour comprendre cette déclaration d'une plaignante : [i di ke m vɔlɛʁ za pulaj nã niʃɛj]¹⁶ 'Il a dit que j'ai volé des œufs à sa poule dans son nid'. Le juge s'attendait à entendre pour cet énoncé précis : [li di mwẽ vɔlɛ ze pul li nã niʃ li]. De même, j'ai eu du mal à comprendre cet énoncé d'une jeune dame [i lage paʁɛj ɛj la nã zadãm] 'Il/elle a lâché son pareil dans mon jardin'. Je m'attendais à ce qu'elle dise [li lage paʁɛ li ʎa nã zadẽ mwẽ]. Je reviendrai dans la seconde partie en détail sur la NAS et de PAL observées ici.

3.1.2 Les variables /pe/, /i/, /h/ de la variété du sud

Entre les variétés du centre et du sud, les différences ne sont guère nombreuses. On peut considérer les quatre variables suivantes qu'on rencontre dans le sud :

- (5) la forme /pe/ dans le sud pour marquer l'aspect progressif au présent : « *Mwen pe vini, ou mèt tann mwen* » 'Je viens, tu peux m'attendre' ou « *Jaki pe etidye, li pa ka soti kounye a* » 'Jaki est en train d'étudier, il ne peut pas sortir maintenant' ;
- (6) Il existe aussi le morphème [i] exprimant le déterminant indéfini tel que nous le verrons à la seconde partie. Pour plus de détail, voir le point 2.3. du chapitre 2 de la 2^e partie ;
- (7) On remarque dans le parler de la plupart des locuteurs un affaiblissement de /z/ et de /ʃ/ se réalisant sous la forme de *h*, voisé pour /z/ et non voisé pour /ʃ/, que je représente comme [ʰ] dans les transcriptions suivantes : /mãze/ > [mãhe] 'manger', /ʃiʃadɔ/ > [iʰadɔ] 'chiche' ;
- (8) Il est aussi à souligner une double détermination pour un seul nom qui est d'un emploi pluriel. Le DEF singulier a une valeur explétive. Cela s'observe notamment dans le Sud mais pas exclusivement : a) *Kote ti moun nan yo fè ?*¹⁷ 'Où sont passés les enfants ; b) *Ki bò ou depoze kle a yo ?*¹⁸ 'Où as-tu déposé les clés ?'

On retrouve aussi ce même emploi explétif du déterminant (DET) dans le nord avec la forme plurielle du DET démonstratif (DEM) *sa + yo + a*. Le troisième élément a la valeur d'une mise en relief jouant le même rôle que les particules locatives *ci* ou *là* accompagnant un SN démonstratif :

- (9) a. *Nèg sa yo a se nèg ki ap vann nanm yo pou lajan ak pouvwa.* 'Ces hommes-là peuvent vendre leur âme pour le pouvoir' (Sénateur de la République originaire du nord-est à Radio Caraïbes / déc. 2013).
- b. *Fanm sa yo a, yo ! Se laraj !* 'Ces femmes-là ! C'est inimaginable !' (Professeur d'université originaire du nord)

¹⁶ Comme on le voit avec le premier mot de l'énoncé, le 1S peut aussi connaître le phénomène d'aphérèse en position de sujet (proclitique).

¹⁷ Locutrice de Chantal, département du Sud.

¹⁸ Un père originaire du Sud parlant à son fils au téléphone.

Le DEM *sa* sélectionne le marqueur du pluriel *yo* et est renforcé par le DEF *a* à valeur explétive.

Cependant, il est des cas où aucun des deux éléments de la double détermination n'est explétif. Celui qui est singulier détermine un nom singulier et celui au pluriel un nom pluriel :

(10) a. *Prezidan Jacques Stevenson Thimoléon di li pral soumèt tèks la bay asanble chanm Depite a yo pou yo egzamine li anvan yo siyen li.* 'Journaliste de Radio Caraïbes : 14 mars 2014'

b. *Moun k ap brase ren yo nan kanaval la yo, se moun ki poko eksperimante douceur Bon Dieu.* 'Prédicateur dont l'homélie est diffusée à Radio Lumière le mardi 4 mars 2014'.

Dans le premier exemple, le DEF singulier détermine *chanm* tandis que l'élément pluriel détermine *depite*. Dans la seconde, *la* détermine *kanaval* et *yo moun*.

Publication en lien avec ces sujets

Govain, Renauld (2017), Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques, *Études Créoles* – Vol. XXXIII n° 1 & 2. URL. : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/govain2.pdf [A21].

3.2. La question des emprunts du CH

La question des emprunts du CH à l'ANGL et à l'ESP est traitée dans Govain (2014 [A33], [A34], 2013 [A38]). Les emprunts du FH passant d'abord (le plus souvent) par le CH, elle est aussi traitée dans Govain (2016 [A26]). L'emprunt est un phénomène linguistique dont l'étude va de pair avec l'histoire d'une langue (Guilbert, 1975) et témoigne du contact de la langue emprunteuse avec les langues prêteuses. L'emprunt est une expérience linguistique naturelle qui consiste au passage d'un élément (phonologique, morphologique ou lexical) d'une langue à une autre en vue de pallier l'absence de l'élément emprunté. L'emprunt lexical est le plus courant. C'est notamment cela que nous allons appeler emprunt de langue. Le CH, comme toute langue d'ailleurs, fait des emprunts à diverses langues, d'abord au FR dont il hérite du vocabulaire à 85% (Pompilus, 1985) puis à d'autres. Ici, je ne suis intéressé que par les emprunts à l'ANGL et à l'ESP.

On distingue *grosso modo* trois types d'emprunts : 1. l'emprunt de parole où un locuteur au contact de plusieurs langues intègre dans son discours encodé dans une langue des mots d'une autre langue, qui ne figurent pas dans le répertoire des locuteurs monolingues ; 2. l'emprunt de langue consistant en ce qu'une langue emprunte des termes à une autre. L'emprunt de parole

précède l'emprunt de langue dont il serait une étape ; 3. l'emprunt de discours résultant d'un comportement communicatif planifié pour produire un effet particulier (Govain, 2014 [A33]).

3.2.1. Le cas de l'anglais

J'ai montré dans Govain (2014 [A33]) que le CH fait des emprunts plus ou moins massifs à l'ANGL. La plupart de ces emprunts sont nouveaux et appartiennent au champ technologique en majorité. Les emprunts à l'ANGL sont de loin plus nombreux que ceux à l'ESP en dépit de la proximité d'Haïti avec la RD et du partage d'une frontière d'environ 360 km.

Prenons quelques exemples. La plupart des emprunts à l'ANGL font concurrence avec des mots créoles servant à exprimer les mêmes objets ou réalités.

(1)	<i>areya</i> < area 'katye = quartier'	<i>awout</i> < out 'deyò = dehors, extérieur'	Azizwèl ¹⁹ < as is well 'piten' = femme aux moeurs légères	<i>bakgrawonn</i> < background 'konesans = connaissance'
	<i>blòk</i> < block 'zòn = zone'	<i>blakawout</i> < blackout 'fè-nwa = ténèbres'	<i>bòyfrenn</i> < boyfriend 'mennaj = petit ami'	<i>gèlfrenn</i> < girlfriend 'mennaj = petite amie'
	<i>rifil</i> < refill 'replen = remplir à nouveau'	<i>chanèl</i> < channel 'chèn = station, chaîne de TV'	<i>cho</i> < show 'espektak, pwogram = spectacle'	<i>pewòl</i> < payroll 'pèyman = paie'
	<i>tichèt</i> < T-shirt 'mayo = maillot'	<i>dèd</i> < dead 'dechaje = déchargé'	<i>diskont</i> < discount 'rabè = rabais'	<i>enndjòy</i> < enjoy 'anmize = amuser'
	<i>kyout</i> < cute 'bèl = beau, mignon'	<i>lennch</i> < lunch 'dejnen = déjeuner'	<i>lòk</i> < lock 'fèmen = fermé, bloqué'	<i>nyouz</i> < news 'nouvèl = nouvelle'

Certains ne font concurrence avec aucun mot créole. Ce sont dès lors des emprunts nécessaires qui n'ont pas d'équivalent en CH et sont pour la plupart des noms de marque déposée.

(2)	<i>tep</i> < tip 'pourboire'	<i>tiblès</i> < tubless 'pneu sans chambre à air'	<i>djak</i> < jack 'cric'	<i>drayklining</i> < dry cleaning 'nettoyage à sec'
	<i>Dwoum</i> < drum 'cylindre'	<i>estatè</i> < starter = 'démarreur'	<i>fabèglas</i> < fiberglass 'fibre de verre'	<i>flach</i> < flash 'lampe de poche'
	<i>flòch</i> < flush 'tirer la chasse d'eau'	<i>invètè</i> < inverter 'onduleur'	<i>Kapèt</i> < carpet 'moquette'	<i>kaw</i> < caw 'corbeau'
	<i>klaksonn</i> < klaxon	<i>klòtch</i> < clutch 'ambrayage'	<i>Konponn</i> < compund 'composé'	<i>makèt</i> < market 'supermarché'
	<i>mòflè</i> < muffler (silencieux)		<i>plòg</i> < plug 'prise secteur'	<i>ponch</i> < punch 'punch'
	<i>posterin</i> < power steering 'direction assistée'	<i>woming</i> < roaming 'itinérance'	<i>rimòtkontwòl</i> < remote control 'télécommande'	<i>waf</i> < wharf 'quai'

La plupart sont des emprunts intégraux conservant à la fois le signifiant et le signifié du mot dans la langue de départ avec souvent une adaptation phonologique et orthographique, entre

¹⁹ Il y a de l'anglais au CH un changement de sens. On passe d'une phrase à un substantif. Et ce dernier ne s'inscrit pas dans le même sémantisme que la phrase qui voudrait dire « aussi bien ».

deux langues, il y a toujours des différences dans la réalisation des sons, aussi proches soient-elles.

(3)	<i>besment</i> < basement ‘sous-sol’ <i>djak</i> < jack ‘crie’	<i>dayèt</i> < diet ‘diète, régime’ <i>djip</i> < jeep ‘véhicule tout-terrain’	<i>dèd</i> < dead ‘déchargé’ <i>djòb</i> < job ‘job, employ, travail’	<i>kwayèt</i> < quiet ‘calme, tranquille’ <i>djonk</i> < junk ‘bric-à-brac’
	<i>fidbak</i> < feedback ‘feedback, retroaction’ <i>klòtch</i> < clutch ‘ambrayage’	<i>flach</i> < flash ‘lampe de poche’ <i>kloz</i> < close ‘proche, fermé’	<i>fyoul</i> < fuel ‘essence’ <i>kotch</i> < coach ‘entraîneur’	<i>fyouz</i> < fuse ‘fusible’ <i>layv</i> < live ‘en direct’
	<i>mis</i> < miss ‘infirmière’ <i>tim</i> < team ‘équipe’	<i>sayz</i> < size ‘taille’ <i>tòf</i> < tough ‘dur, sévère’	<i>nyouz</i> < news ‘nouvelles’ <i>wòkitòki</i> < walkie-talkie ‘radio-communication’	<i>tchennj</i> < change ‘monnaie’ <i>woming</i> < roaming ‘itinérance’

D’autres sont des emprunts internationaux possédant un signifiant pas (ou peu) différent dans diverses langues et le même signifié dans beaucoup de langues. La graphie peut aussi être différente suivant les langues. Ces emprunts pour la plupart des concepts transversaux, des noms de marque déposée, de sport... sont notamment diffusés par la presse :

1) Termes désignant des activités sportives et jeux divers

(4)	<i>Andispò</i> < handisport ‘handisport’ <i>baskètbòl</i> < basketball <i>bitchvole</i> < beachvolley <i>choute</i> < shoot ‘tir’ <i>eskore</i> < score ‘score’ <i>fitnès</i> < fitness ‘fitness’	<i>awoutsay</i> < outside ‘hors-jeu’ <i>bebifout</i> < babyfoot ‘babyfoot’ <i>Bòdibildè</i> < bodybuilder <i>drible</i> < dribble ‘dribbler’ <i>espò</i> < sport ‘sport’ <i>Taybrek</i> < tiebreak ‘tiebreak’	<i>taymawout</i> < time out ‘temps mort’ <i>brek</i> < break ‘pause’ <i>bòdibilding</i> < bodybuilding <i>pokè</i> < poker ‘poker’ <i>espòtmann</i> < sporttman ‘sportif’ <i>tenismann</i> < tennisman ‘tennisman’	<i>badminton</i> < badminton ‘badminton’ <i>bezbòl</i> < baseball ‘basketball’ <i>bòks</i> < box ‘boxe’ <i>penalti</i> < penalty ‘penalty’ <i>estopè</i> < stopper ‘stoppeur’ <i>wouligan</i> < hooligan ‘hooligan’
-----	--	--	---	--

2) Domaine de la politique et de l’administration

(5)	<i>bebisiting</i> < babysitting <i>Establichment</i> < establishment ‘establishment’ <i>fonnrezing</i> < fund-raising ‘collecte de fond’ <i>Kòktèlpati</i> < cocktail party ‘cocktail’ <i>lòbi</i> < lobby ‘groupe de pression, vestibule’	<i>bilbòd</i> < billboard ‘panneau d’affichage’ <i>estannbay</i> < standby ‘attente’ <i>manajment</i> < management ‘gestion’ <i>kotch / kotche</i> < coach ‘entraîneur, assister’ <i>miting</i> < meeting ‘rencontre’	<i>biznis</i> < business ‘affaires’ <i>estòk</i> < stock ‘stock’ <i>zipkòd</i> < zip code ‘code postal’ <i>kotching</i> < coaching ‘entraînement, assistance’ <i>pewòl</i> < payroll ‘paie’	<i>esponnsò</i> < sponsor ‘parrain, maraine’ <i>fidbak</i> < feedback ‘réaction, rétroaction’ <i>wayaltiz</i> < royalties ‘royalties’ <i>nòtbouk</i> < notebook ‘carnet, cahier de notes’ <i>maketing</i> < marketing ‘marketing’
-----	--	---	---	---

3) Domaine de l’électronique, de l’électromécanique

- | | | | | |
|-----|--|--|--|--|
| (6) | <i>awoutpout</i> < output
'données de sortie' | <i>ayfay</i> < hi-fi
'chaîne hi-fi' | <i>ayfòn</i> < iPhone | <i>aypad</i> < iPad 'iPad' |
| | <i>aypòd</i> < iPod
'iPod' | <i>feribot</i> < ferryboat
'ferry-boat' | <i>flach</i> < flash
(lampe de poche) | <i>maykovev</i> < microwaves
'four à micro-ondes' |
| | <i>inpout</i> < input
'données d'entrée' | <i>klik</i> < click 'clik' | <i>layv</i> < live 'en direct' | <i>mastè fren</i> < master brake
'maître cylindre de frein' |
| | <i>nonnstòp</i> < non stop
'sans arrêt' | <i>frizè</i> < freezer
'congélateur' | <i>Mayl</i> < mile
'mile' | <i>mastè klòtch</i> < master clutch
'maître cylindre d'ambrayage' |

4) Domaine de la musique

- | | | | | |
|-----|--|---|---|--|
| (7) | <i>wolè</i> < roller 'roller' | <i>blouz</i> < blues
'blues' | <i>fristal</i> < freestyle
'chant improvisé' | <i>gospel</i> < gospel
'musique afro-spirituelle' |
| | <i>soul</i> < soul 'soul' | <i>fitiring</i> < featuring
'figure vedette' | <i>didje</i> < DJ
'discjockey' | <i>mizikòl</i> < music-hall |
| | <i>ipòp</i> < hip hop 'hip hop' | <i>djaz</i> < jazz
'groupe musical' | <i>djazmann</i> < jazzman
'musician de jazz' | <i>wòkè</i> < rocker 'rocker' |
| | <i>pleybak</i> < playback
'musique en arrière fond' | <i>rap</i> < rap 'rap' | <i>rege</i> < reggae | <i>wòkennwòl</i> < rock-and-roll
'rock-and-roll' |

5) Technologies de l'information et des télécommunications

- | | | | | |
|-----|--|---|--|--|
| (8) | <i>bakòp</i> < back-up
'support, renfort' | <i>baypas</i> < bypass 'canal de déviation' | <i>zaping</i> < zapping
'zapping' | <i>friwè</i> < freeware
'logiciel en libre accès' |
| | <i>dibez</i> < D-base | <i>woutè</i> < router
'routeur' | <i>dawonnlod</i> < download
'télécharger' | <i>hadwè</i> < hardware
'matériel informatique' |
| | <i>sòfwè</i> < software
'logiciel' | <i>tchat</i> < chat 'chatter' | <i>telechoping</i> < telechopping
'télé-achant' | <i>Twitè</i> < Tweeter
'Tweeter' |
| | <i>videyoklèb</i> < videoclub
'vidéoclub' | <i>videyoklip</i> < videoclip
'enregistrement vidéo' | <i>woming</i> < roaming
'itinérance' | <i>wèb</i> < web 'web' |
| | <i>webcam</i> < webcam
'camera intégrée' | <i>Wòd</i> < Word 'Word' | <i>Wòdpad</i> < wordpad
'wordpad' | <i>Wòdpèfèk</i> < Wordperfect |

6) Domaine diététique et culinaire

- | | | | | |
|-----|--|---|--|-------------------------------------|
| (9) | <i>anmbègè</i> < amberger
'amberger' | <i>biftèk</i> < beef steak
'bifteck' | <i>brekfas</i> < breakfast
'petit-déjeuner' | <i>esnak</i> < snack
'friandise' |
| | <i>fasfoud</i> < fastfood
'restauration rapide' | <i>lennch</i> < lunch
'déjeuner' | <i>pikliz</i> < pickles
'recette haïtienne' | <i>ponch</i> < punch
'puch' |
| | <i>Sevenòp</i> < Seven-up
'Seven-up' | <i>soda</i> < soda
'boisson gazeuse' | <i>wonm</i> < rhum 'rhum' | <i>wiskif</i> < whisky
'whisky' |

7) Presse et mode

- | | | | | |
|------|---|---|--|--|
| (10) | <i>babay</i> < bye bye 'au revoir' | <i>djwèdlòks</i> < dreadlocks
'dreadlocks' | <i>bebidòl</i> < babydoll
'robe de nuit' | <i>Bès-selè</i> < best seller
'best-seller' |
| | <i>dizay</i> < design 'motif, dessin, conception' | <i>dizaynè</i> < designer
'designer, concepteur' | <i>djenntlemann</i> < gentleman
'gentleman' | <i>bakgrawonn</i> < background
'fond, connaissance' |
| | <i>entèvyou</i> < interview
'entretien' | <i>estriptiz</i> < striptease | <i>fachonn</i> < fashion
'mode' | <i>filing</i> < feeling
'sentiment' |
| | <i>cameraman</i> < | <i>kloun</i> < clown 'clown' | <i>kòmbak</i> < comeback | <i>mèltingpòt</i> < |

cameraman ‘caméraman’		‘retour’		meltingpot ‘meltingpot’
<i>mis</i> < miss ‘infirmière, aide soignante’	<i>repòtè</i> < reporter ‘reporter’	<i>pèsing</i> < piercing ‘piercing’		<i>pleybòy</i> < playboy ‘playboy’

Il existe en CH un procédé très productif de formation de mots en adjoignant à un nom la particule anglaise *-man* à un mot exprimant un actant, sur le modèle français de *tennisman*, *caméraman*, *businessman*, par exemple. Les noms auxquels s’adjoint *-man* expriment généralement un homme qui agit, un artisan : *kawoutchoumann* [kawuʃumã̃] ‘réparateur de pneumatique’, *radjomann* [ʁadjomã̃] ‘réparateur d’appareil de radio’, *doukomann* [dukomã̃] ‘peintre de voiture’. L’élément *-man* s’adjoint à *kawoutchou*, *radjo* et *douko*. Un ordre d’idées peut être donné dans Govain (2014 [A33], 2010 [A41]). Les termes générés par ce procédé s’emploient aussi en FH.

3.2.2. Le cas de l’ESP

Les emprunts à l’ESP en CH sont assez anciens. En effet, les Espagnols ont été les premiers à avoir colonisé l’île d’Haïti. Selon Hilaire (2002) des ethnies espagnoles se sont installées dans diverses régions de l’île de 1492 à 1600 : en 1504, les Yaquimo sont arrivées dans le sud-est (et Yaquimo deviendra Jacmel ville principale du département du Sud-Est). La même année, des Espagnols vont fonder la Villa Nueva de Aquino, devenue Aquin... Il existe ainsi beaucoup de toponymes d’origine ESP, notamment dans le département du Centre qui est limitrophe avec la RD : dans la commune de Saint-Michel-de-L’Atalaye, on rencontre les sections communales *Platana*, *Lacedras*, *Lalomas*, *L’Attalaye*. Ce dernier doit son nom à une tour construite par les Espagnols pour contrôler les entrées et sorties, *atalaya* = *tour* en ESP. *Hinche* (de l’ESP *Hincha* est le nom d’un arrondissement de ce département. On y retrouve les sections communales : *Juanaria*, *Aguahedionde* et le quartier de *Los Palis*. *Juampas* est une section communale de la commune de *Lascahobas*. Le nom des communes *Cerca-Carvajal* et *Cerca-la-Source* vient de l’ESP. La section communale *Lawòy* (*la Hoya*) appartient à la fois aux communes de Savanette, Thomonde et *Lascahobas* (ce dernier est aussi de l’ESP). On rencontre aussi à Thomonde les sections communales de *Cabral*, *Ladora*, *Cerca*. Il y a aussi *Riaribes* à Belladère.

En dehors du département du Centre, *Caracol* est à la fois une commune du Nord-est et une section communale à Grande-Rivière-du-Nord et Trou-du-Nord. *Matador* est le nom d’une section communale de Dondon (Nord) et des Irois (Grand’Anse [sud-ouest]). *San-Yago* est une section communale de Saint-Raphaël. *Bayaha* est une section communale de Fort-Liberté et *Tiburon*, une commune du Sud...

Par ailleurs, j'ai montré dans Govain (2014 [A33]), le CH comporte des emprunts à l'ESP, en particulier à l'ESP dominicain (ED) ou à l'ESP cubain :

(11) *kaderik* (calder = faitout, bouilloire), *apawo* (aparejo = harnais), *buske* (buscar = chercher), *lasyèg* (siego = individu insupportable), *kannik* (canica = billes), etc. Ou encore *bòlèt* < boletín = loterie populaire haïtienne (de *boletín* = billet), *dezafi* < *desafío* (= *gagè* < galleria) = établissement de jeux de hasard, en particulier du combat de coqs ; *gabèl* < gabela = avantage donné à un athlète), *gwayil* < guajiro = rustre (mot d'origine cubaine désignant un rustre), *mab* < mable = bille, *manchèt* < macheta = machette, *koukouy* < cucuy = luciole, etc.

La plupart des hispanismes ne font concurrence à aucun autre mot en CH :

(12) *gwayabèl*, *bolewo*, *batey*, *brasewòs*, *zafra*, *karabela*, dont les significations ont été données dans la section 2.3.1.3. Ou encore *kounouk* < conuco = hutte, *kòb* < cobre = argent²⁰, *tokay* < tocayo = homonyme, *kabicha* < cabezada = somme, somnoler, *siwèl* < ciruela = prune créole, etc.

Des emprunts anciens sont si bien acclimatés qu'ils ne sont pas perçus comme tels :

(13) *galipòt* < gallipato = loup garou (espèce de triton), *gawòt* < garrote = fouet, *kachimbo* < cachimbo = pipe, *sakit* < saquito = sachet (porte-monnaie), *telele* < telele = bruit, confusion, *pekaw* < pescado = poisson d'eau douce, *rapadou* < rapadura = pain de sucre, etc.

D'autres font concurrence avec d'autres signifiants en CH pour exprimer le même signifié :

(14) *adoken* < adoquin = brique polygonale, *soubreka* < sobrecargo = arrimeur (de camion ou de bateau), *tchotcho* < chocho = argent en petite quantité, *tchoul* < chulo = proxénète ; *twoke* < trocar = changer, échanger, *espante* < espantar = sursauter, *bigote* < bigote = barbe, *matchake* < machacar = piler, écraser, *palanke* < palanquear = pendre ; *pela* < pelar = couper, peler, tondre (en parlant des cheveux, des poils d'animaux, de la laine d'agneau, etc.) ; *mantèg* < manteca = espèce de beurre blanc, *piwouli* < pirulí = boule de sucette, *chelèn* < chele = blonde, *madre* < maduro = expérimenté, *sibèlgwen* < sin vergüenza = sans vergogne, etc.

Malgré cette proximité géographique physique mettant en contact direct les habitants des deux républiques à divers endroits du pays, la forte émigration d'Haïtiens en RD, les intenses échanges quotidiens, l'ESP influence moins le CH que l'ANGL. Par exemple, j'ai recensé dans (Govain, 2014 [A33]) environ 1 500 emprunts à l'ANGL contre seulement environ 300 à l'ESP. Depuis, de nouveaux emprunts à l'ANGL sont entrés en CH et sont en voie de popularisation, tels

²⁰ Au départ, le mot « kòb » s'employait uniquement en référence à la monnaie métallique, aux pièces de métal (cuivre, argent ou autre type de métal). Aujourd'hui, il désigne tout type de monnaie physique, y inclus les billets imprimés.

- (15) *sista* < sister (sœur), *blòd / blòdè* < brother (mon pote), *bide* < bid (postuler / répondre à un appel d'offre), *tchèk-enn-balans* < checks and balances (équilibre), *lenk* < link (lien informatique), *sèkstep* < sextape (vidéo érotique), *mikstep* < mixtape (compilation de chansons), *sèlfi* < selfie (selfie), *wòkchòp* < workshop (atelier), *frikat* < freak out (paniqué), *okchonn* < auction (vente aux enchères), *òplod* < upload (télécharger), *sèlfkontwòl* (selfcontrol (contrôle de soi), *tchèbòl mekè* < trouble maker (fauteur de trouble), *tòpòp* < top up (recharger), *invòv* < involve (évoluer), etc.

D'autres sont des emprunts plus ou moins anciens mais que je n'avais pas identifiés au moment d'élaborer Govain (2014 [A32]) :

- (16) *fiftiwann / fistiwann* < fifty-one (le derrière), *friz* < freez (immobilisé (er)), *ovèdoz* < overdose (overdose), *espak* < spark (étincelle électrique), *trap* < trap (piège), *wili* < wheeling (faire rouler un deux-roues sur la seule roue arrière), *azizwèl* < as is well 'piten' = femme aux moeurs légères...

Les emprunts à l'ANGL sont plutôt nouveaux en majorité tandis que ceux à l'ESP sont plutôt anciens et la plupart sont bien acclimatés dans la langue.

3.2.3. Adaptation phonologique des emprunts

Nous avons défini l'emprunt comme un phénomène d'adaptation. Il importe ici de montrer très brièvement comment les emprunts à l'ANGL et à l'ESP s'adaptent au fonctionnement du CH. Cette adaptation se manifeste particulièrement au niveau phonologique, où des sons qui existent en ANGL et en ESP mais qui sont absents du CH s'adaptent à son système phonologique. Ces sons passent dès lors par le crible phonologique (Troubetzkoy, 1986) du CH ; mais aussi au niveau de la morphologie de certains mots en passant de l'ANGL ou de l'ESP au CH. Nous n'avons pas ici l'espace d'entrer dans des détails mais considérons, par exemple, pour l'ANGL, les sons suivants : /ʌ, ɪ, ə, ʊ, ɒ, ɜ, æ, θ, δ, ʌ/. Comme il n'existent pas en CH, les locuteurs les réalisent sous la forme d'un son qui leur est peu ou prou semblable : [kɫʌb] > [kɫɛb] 'club', [kɫɪkɪt] > [kɫɪkèt] 'cricket', [fɛltɚ] > [fɛltɛ] 'abri', [fɔl] > [ful] 'rempli(r)', [pɒpstɑːr] > [pɒpsta] 'pop star', [dɜːbɪ] > [dɛbi] 'derby', [bɪznɪsmæn] > [bɪznɪsmǎn] 'homme d'affaires', [bluːtuːθ] > [blutuf] 'Bluetooth', [brʌðə] > [bwɔdɛ] 'frère'.

L'adaptation phonologique concerne aussi l'ESP. Par exemple, les sons /x, r, ɾ, θ/, qui n'existent pas en CH y reçoivent une réalisation proche d'un son du CH. Le 23 juillet 2021, lors des funérailles du président Jovenel Moïse assassiné le 7 juillet à Port-au-Prince, un participant a injurié un Américain qui y assistait [asalɔs] accusant la politique américaine d'être complice de l'assassinat. En effet, [asalɔs] est une approximation de l'ESP [aθaroso] 'azaroso', signifiant

‘misérable, malheureux’. Mais, plus proprement, il signifie ‘hasardeux’. On y relève l’adaptation phonologique de [r, θ] qui sont absents du CH : /r/ est réalisé par [l] et [θ] par [s] : d’où [aθaroso] > [asalɔs]. De même, [z] n’existe pas en ESP. La lettre ‘z’ y est réalisée par l’inter-dentale [θ]. On est dès lors passé de quatre syllabes ouvertes à trois dont la dernière est fermée. Et cette fermeture syllabique est à l’origine du changement d’aperture de /o/ à [ɔ]. Sur le plan morphologique, il y a apocope du ‘o’ final. Le terme espagnol /vjexo/ est rendu en CH par [vjewo] ‘vieux, expérimenté’ : /x/ est réalisé par [w] facilité par la labialité de /o/. Dans l’exemple cubain /gwaxiro/ > [gwajil] ‘rustre’ (tandis que /r/ est rendu par [l]), /x/ est rendu en CH par [j] ou encore dans /perexil/ > [pelehil] ‘persil’²¹, il est rendu par [h] et /r/ est rendu par [l].

En passant de l’ESP au CH, le phénomène d’apocope (chute de phonème ou de syllabe à la fin d’un mot) est courant : /deθafjo/ > [dezafi] ‘défi, jeux de hasard’, [gabela] > [gabel] ‘avantage’, [gwajabera] > [wajabɛl] ‘chemise guayabelle’, [kanika] > [kãnik] ‘billes’, etc. ou encore la syncope (suppression ou absorption d’un phonème ou d’une syllabe dans un mot) : [deroʃfon] > [deʃʃɔŋ]²² ‘gaspilleur’, [asta aora] > [atahola] ‘à jamais’, pour ne prendre que ces exemples.

Travaux en lien avec ces sujets

Govain, Renauld (2016), Influence de langues étrangères sur le français haïtien. Le cas du vocabulaire du sport. *Centre de la Francophonie des Amériques*. <http://www.francophoniedesamericques.com/chercheurs/wp-content/uploads/sites/19/2014/12/Article-scientifique-Renauld-Gauvin.pdf> [A26].

Govain, Renauld (2014), *Les emprunts du créole haïtien à l’anglais et à l’espagnol*, Paris, L’Harmattan [A33].

Govain, Renauld (2014), « Influence de l’anglais et de l’espagnol sur le créole haïtien dans le cadre de la mondialisation ». Dans A. Carpooran (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIII^e Colloque International des Études créoles* (University of Mauritius), 5-9 novembre 2012, République de Maurice, CSU-ELP, 493-518. [A33].

Govain, Renauld (2013), « Konpòtman leksiko-semantik ak fonolojik mo kreyòl ayisyen prete ann anglè ak ann espanyòl : kouman Akademi an kapab reyaji devan yon esperyans kon sa ? ». Dans R. Govain (dir.), *Ak Akademi Kreyòl Ayisyen Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?*, Port-au-Prince, Editions de l’Université d’État d’Haïti, 177-202. [A38].

GOVAIN, Renauld (2010), Comportement lexico-sémantique et phonologique des mots créoles en -man, *Études créoles*, N° 1 et 2, *Société, langues, école en Haïti. En hommage aux victimes universitaires du séisme du 12 janvier 2010*, 125-140 [A41].

3.3. L’agglutination en CH

La plupart des mots sont passés du FR au CH sous une forme agglutinée, l’agglutination (AGGL) étant un phénomène par lequel deux mots généralement distincts s’unissent en un seul. Le mot

²¹ Ce mot n’est pas employé en CH dans ce sens premier, mais dans son sens historique établi avec le massacre en 1937 de milliers d’Haïtiens sous la présidence de Rafael Leonidas Trujillo. Le terme /perexil/ était utilisé comme shibboleth pour identifier les Haïtiens.

²² Avec la vélarisation finale.

agglutiné est en général un nom à gauche duquel est adjointe une particule grammaticale renvoyant à un DET. L'AGGL peut être un phénomène de réanalyse (Langacker, 1977) survenu dans le processus d'émergence même du CH, impliquant un élément lexical et un élément grammatical. DeGraff (2002) indique qu'elle résulte de fausses coupures opérées par le locuteur dans l'acquisition du CH. L'AGGL est récurrente en CH (Govain, 2012 [A38]) où elle existe sous quatre types : consonantique, bi-consonantique, syllabique et syllabo-consonantique (René, 2019)²³. L'AGGL consonantique concerne l'adjonction au nom de la particule phonique /l/ issue du DEF ou /n/ issu de la finale sandhi de *mon* ou encore de *un, une* ou encore /z/ issue d'un sandhi en rapport avec le pluriel défini français. Exemple : *legliz, nanm, zanmi* (église, âme, ami). L'AGGL bi-consonantique renvoie au cas où deux C s'agglutinent au nom. C'est le cas de *dlo* où *d* et *l* viennent s'adjoindre à *o* (du FR 'eau') : de l'eau > *dlo*. L'AGGL syllabique concerne l'ajout d'un DET (*le, la, lè, mon, ma, di*) ou de la préposition locative *o* au nom : *lekò, lamèn, monpè*²⁴, *masè, dife* (corps, main, père, sœur, feu). L'AGGL syllabo-consonantique concerne l'ajout à gauche du nom de /lɛ/ + /z/ issu du sandhi : *lèzom, lèzòt* (les hommes, les autres). Ces quatre types d'AGGL donnent lieu aux quatorze formes différentes suivantes.

1) N = l'-N :	lekòl, lanfè, lay	'école, encre ou ancre, ail'
2) N = z-N :	zaboka, zwazo, zantray	'avocat [le fruit], oiseau, entrailles'
3) N = n-N :	nanm, nonm, nechèl	'âme, homme, échelle'
4) N = le-N :	lewouj, lebra, lepè	' <i>le rouge</i> (jeu de hasard, coup de main, vieillard)'
5) N = de-l-N :	dlo (de + le + eau)	'eau'
6) N = la-N :	labouyi, lacho, lafen	'bouillie, chaux, faim'
7) N = les-N :	lèwa, lèpal, lèsanpa	'les rois [épiphanie], les palmes, les cents pas'
8) N = mon-N :	monnonk, monkonpè, monpè	'oncle, compère, père [religieux]'
9) N = ma-N :	matant, masè, machè	'tante, sœur [religieuse], chère [terme affectif]'
10) N = me-z-N :	mezanmi	'mes amis'
11) N = di-N :	dife, diri, diven	'feu, riz, vin'
12) N = o-N :	oKap, oKay, <i>oKanada</i> ²⁵	'Cap-Haïtien, Cayes, Canada'
13) N = les-z-N :	lèzo, lèzòm, lèzòt	'eaux ²⁶ , homme ²⁷ , autrui [= les autres]'
14) N = o-z-N :	<i>Ozenn, Ozanti, ozEtazini</i>	'Indes, Antilles, États-Unis'

²³ René, Junior Fils (2019), *L'agglutination en créole haïtien : Interface syntaxe / sémantique*, mémoire de master de linguistique théorique et descriptive, Université d'État d'Haïti (sous ma direction).

²⁴ Ce mot et le suivant sont employés dans le sens religieux.

²⁵ Cet exemple signalé en italique, ainsi que les trois pour le 14^e volet, *i.e.* ceux concernant la formule « o-z-N », ne sont pas, en réalité, des substantifs mais des locatifs. Néanmoins, les exemples *oKap / oKay* formés de la même manière fonctionnent comme de vrais substantifs dans la pratique linguistique des locuteurs.

²⁶ Le mot existe dans l'expression « kase lèzo » correspondant au FR « perdre les eaux » en parlant d'une femme enceinte qui est sur le point d'accoucher.

²⁷ Le terme agglutiné *lèzòm* renvoie soit à l'homme viril, soit à l'Homme en termes génériques, y inclus la femme.

Travaux relatifs à ce sujet

GOVAIN, Renaud (2012), Agglutination déterminativo-nominale en créole haïtien : aspects syntaxiques et lexico-sémantiques, *Voix plurielles*, 9-2, 25-35 [A39].

3.4. Le CH comparé au créole jamaïcain

J'ai aussi entrepris de comparer le CH et le créole jamaïcain (CJ) de souche lexicale anglaise. C'est un projet en cours dont les premiers résultats montrent qu'ils partagent des faits linguistiques communs (Govain, 2017 [A22], 2019 [A16]) dont un fond lexical dû au fait qu'ils construisent leur signifiante à partir de mêmes référents sémiotiques et d'un imaginaire commun fondé sur un passé socio-ethnico-historique semblable. Ce partage se fonde aussi sur l'analogie (s'expliquant par une convergence de trois facteurs : l'écologie, l'expérience esclavagiste liée à l'histoire et l'imaginaire populaire commun), sur la forme, la couleur, sur la fonction, sur un système idéophonique partagé, sur des références folkloriques communes, sur une flore et une faune semblables, sur des procédés de métaphorisation, sur la créolité et ce qu'Édouard Glissant appelle la *diversalité* caribéenne, un *universel caribéen* flirtant avec l'Universel. Rappelons qu'Haïti et la Jamaïque partagent une frontière maritime : la Jamaïque se trouve au sud-ouest d'Haïti dont elle est séparée par le Canal de la Jamaïque. Prenons quelques exemples (deux par catégorie lexico-sémantique) : le premier élément est en CH, le second en CJ.

La plupart des mots partagés sont des antonomases désignant à l'origine des personnes ou une marque déposée. L'antonomase résulte d'une évolution sémantique où le signifiant reste plus ou moins le même alors que le signifié peut varier :

- | | | |
|-----|-----------------------------|--|
| (1) | Chadèk/
shaddock | Variété de pamplemousse. Le <i>DJE</i> indique que la plante a été amenée à la Barbade par le capitaine Shaddock en provenance de l'Inde en passant par l'Angleterre |
| | Makadam/
Macadam | Espace de roulage, type de revêtement nommé en référence à une méthode de pavage inventée par l'ingénieur ANGL Mac Adam durant la première moitié du XIX ^e siècle |

D'autres éléments sont des africanismes (mots ou expressions hérités de langues africaines qui étaient au contact de la langue européenne des colons au moment de l'émergence de ces créoles) :

- | | | |
|-----|----------------------------|---|
| (2) | Djondjon/
junjo | Un type de champignon. Selon le <i>DJE</i> , son étymologie pourrait être de l'igbo où njonjo signifierait 'mauvais, laid'. |
|-----|----------------------------|---|

Doukounou/ dukunu Galette sucrée à base maïs ou du millet bouilli ou grillé, ou galette de manioc. Selon le DJE, le mot est d'origine twi.

Certains proviennent de langues autochtones caribéennes : *karib*, le *taïno*, l'*arawak*, le *ciboney*... qui ont été digérées sous l'action glottophage de la colonisation européenne :

- (3) **Anayiboya/ anabo** D'origine amérindienne, en CH, l'*anayiboya* est un jus à base de manioc. En Jamaïque, l'*anabo* est une espèce de fève de réglisse aromatisée
- Kasav/ cassava** Une galette de manioc en CH et le manioc lui-même en CJ. Le terme serait d'origine taïno (*cazavi*).

Des éléments tiennent leur signifiant d'un procédé analogique basé sur la forme ou la couleur considérées comme des opérateurs d'analogie :

- (4) **Flanbwayan/ flamboyant** Arbre tropical à fleurs rouge vif, rencontré partout dans la Caraïbe.
- Gwo-pye/ big foot** Maladie dite *éléphantiasis* caractérisée par grande inflammation des pieds.

La fonction ou le comportement d'un objet constitue un procédé analogique à l'œuvre dans le processus de nominalisation vernaculaire des entités et expériences communautaires :

- (5) **Gonmye/ gum tree** Arbre géant dont le tronc possède une espèce de résine qui se comporte comme une gomme. D'où son nom.
- Flè dizè/ Ten o'clock** Variété de fleur dont on dit qu'elle éclot à dix heures du matin. Elle se ferme à un certain moment de la journée et s'ouvre dès qu'il est dix heures.

La plupart des mots communs entre le CH et le CJ sont des idéophones. L'idéophone est un mot qui exprime une sensation ou une perception telle une odeur, une couleur, un son, un bruit, un mouvement, etc. Il peut être l'expression de la manière dont nous communiquons, interprétons et transmettons une sensation, une perception. Il peut prendre son sens dans le rapport « son-sens », pour cela on l'appelle parfois phono-sémantisme. Ainsi, sa définition prend en compte une double perspective : phonique et sémantique (Dumestre, 1998). On pourrait ainsi l'appeler *idéosémantique*. L'idéophone exprime des impressions sensorielles et mentales (Hagège, 1985), en cela il est proche de l'onomatopée mais s'en distingue en ce que celle-ci fonctionne comme une catégorie grammaticale à part, alors que l'idéophone peut être un nom, un verbe, mais aussi un mot qui serait vide de sens sans ce rapport avec le rapprochement *son-sens* comme le *tchwig*²⁸ haïtien ou le *chip*²⁹ antillais. Allsopp (2003) l'appelle un « echoic word » [en ANGL] qu'il définit comme « *A descriptive vocable used to convey an impression*

²⁸ <http://www.alterpresse.org/spip.php?article12589#.WcuhDPPyjIU>

²⁹ <http://www.potomitan.info/questions/tchip.php>

adding vividness to the meaning of any utterance, phrase, or sentence that describes a noise, action, movement, or the nature of an incident or a combination of these. » (Allsopp, 2003 : 213).

Une onomatopée qui se substantivise dans la langue devient un idéophone. Par exemple, le nom *voutmak* (en CH du nord et en CG) désignant le parapluie est un idéophone qui est passé d'une onomatopée à un substantif. Ici, nous ne faisons pas référence à une substantivisation ponctuelle en discours comme dans l'exemple « le *voumtak* du parapluie m'a fait sursauter ».

- (6) **Kit/ quit** Un oisillon rencontré dans des cours boisés des maisons. Il rappelle le cri de l'oiseau. Le *DJE*, indique qu'on redouble parfois la syllabe « quit quit ».
- Tanmtanm/** En CH comme en CJ, le mot rappelle le bruit que produit le tambour lorsque le musicien lui tape dessus.
- tum-tum**

Le rapport entre l'idéophone et l'analogie convoque la perception : Haïtiens et Jamaïcains semblent partager des champs communs de perception grâce à leur environnement respectif présentant à peu près les mêmes spécificités quant à la flore, la faune, etc.

La Caraïbe est une région aux folklores et cultures pluriels mais partageant des traits communs. Le brassage ethnolinguistique accompagnant la colonisation a conduit à l'avènement d'une Caraïbe créolophone où un imaginaire commun et une identité multiple se construisent autour de langues créoles provenant de langues européennes diverses suivant la puissance colonisatrice. Cette identité construite en majeure partie sur une tradition orale communautaire, proche de la diversité composée d'apports divers (caribéen, européen, africain, asiatique, américain...) caractérise la créolité (Bernabé, Chamoiseau, Confiant, 1993). Le CH et le CJ partagent ainsi un nombre important de termes qui vont dans le sens ethnoculturel en général :

- (7) **Move mannyè/** Expression servant à désigner quelqu'un qui a des manières gauches ou qui fait montre de mauvais comportements.
- bad manners**
- Pwa kongo/** Variété de pois appelé généralement « pois d'angol » dans la plupart des communautés francophones.
- kongo peas**

L'analogie peut aussi renvoyer à la référence commune à la flore, la faune et la climatologie que partagent les îles caribéennes :

- (8) **Balawou / balaho** Variété de poisson de mer retrouvée partout dans la Caraïbe.
- Kokomakak** / Désignant une plante dénommée aussi *pengwen* dans les deux créoles.
- coco macca** / Pour le *DJE* il proviendrait de l'hispano-américain.

L'analogie dont il est ici question peut renvoyer à la métaphorisation, la métaphore étant caractérisée par l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite sans la présence

d’outil de comparaison, ce qui la rapproche de la métonymie. Elle peut être *prédicative* lorsqu’elle se produit dans une phrase ou une proposition ou *substitutive* lorsqu’elle remplace un mot par un autre indépendamment de son emploi dans un énoncé (Affergan, 1994).

- (9) **Grenn nan bouda** / **Seed-man** Se dit de qqn qui est brave, effronté et intrépide. Il est comparé avec la pastèque dont la variété caribéenne a beaucoup de pépins (*grenn*).
- Je chèch / dry-eye** Un individu audacieux. La métaphore s’appuie sur le qualificatif *chèch / dry* (sec) : l’individu peut donner l’impression de pleurer alors que ses yeux restent secs.

Les exemples jusque-là présentés concernent l’aspect lexical. Ceux qui suivent renvoient à l’aspect morphologique. Maintenant, voyons pour la détermination qui consiste à spécifier, préciser et compléter le sens d’un SN. Suivant la tradition grammaticale indo-européenne, il existe généralement deux catégories de DET : l’article et l’adjectif. L’article se divise en deux catégories : le défini et l’indéfini. La catégorie dite adjectif se divise en CH en cinq catégories : POSS, DEM, indéfini, interrogatif, numéral. Mais, vu leur fonctionnement morphosyntaxique, ils fonctionnent comme des ‘*modifieurs*’ du nom. La classification de Bailey (1966) retient pour le CJ trois classes de DET : les articles, les DEM et les quantifieurs (QUANT). En général, le DET est enclitique en CH et proclitique en CJ. J’ai étudié les articles, et les modifieurs POSS et DEM. En CH, le DEF connaît une variation morpho-phonologique et présente une allomorphie où la forme de chaque allomorphe dépend de la nature phonétique du son final (parfois de l’avant dernier) du mot précédant le DEF. En CJ, il ne connaît que des formes de variations stylistiques ou sociolinguistiques. L’INDEF est proclitique en CH et en CJ, avec une variation stylistique qui n’est pas phonologiquement conditionnée.

La catégorie grammaticale du genre est lacunaire dans les créoles parce qu’il n’est pas marqué morphologiquement contrairement aux langues européennes dont ils tirent leur lexique (Valdman, 1978a ; Neumann-Holzschuh, 2006 ; Holm, 2000). Heil (cité par Neumann-Holzschuh (*op. cit.*) indique même que le genre grammatical n’existe pas dans les créoles à base lexicale française. Cependant, il existe dans les deux créoles des noms qui désignent des hommes ou des animaux mâles et qui renvoient au masculin et d’autres désignant des femmes ou des animaux femelles et renvoyant au genre féminin. On retrouve cette même expérience aussi en FR : cheval / jument, homme / femme, etc. Il n’y a donc pas de marquage morphologique du genre. C’est ce qu’on pourrait appeler le ‘genre naturel’. C’est le cas, par exemple, des :

- | | | |
|------|--|--|
| (10) | CH | CJ |
| | a. Yon jenn gason (masc.) / yon jenn fanm (fém.) | a. Wan yong man (masc.) / wan yong uman (fém.) |

‘Un jeune homme / Une jeune femme’

‘Un jeune homme / une jeune femme’

b. Towo a (masc.) / vach la (fém.)
‘ Le taureau / La vache’

b. di bul (masc.) / di kow (fém.)
‘Le taureau / la vache’

En outre, il existe des noms de professions qui présentent une différence de signifiant suivant qu’ils sont pratiqués par un homme ou une femme. Par exemple, pour le CH : *direktè* ~ *direktris* ‘directeur/directrice’, *sèvitè* ~ *sèvant* ‘serviteur ~ servante’, *vwazen* ~ *vwazin* ‘voisin ~ voisine’, etc. Le CH hérite ces formes spécifiques du FR où l’expression du genre est morphologique. Cette lacune en termes du genre morphologique n’est pas spécifique au CH. Elle est aussi remarquée en CJ. Le genre morphologique est assez rare en ANGL, langue lexificatrice du CJ. L’ANGL emploie, par exemple, ‘*director*’ ou ‘*principal*’, ‘*servant*’ ou ‘*neighbor*’ pour les deux genres et le CJ hérite ce trait de l’ANGL. On rencontre aussi en ANGL des cas où le genre est différent pour des noms de profession : *master* ~ *mistress* ‘maitre ~ maitresse’, *governor* ~ *governess* ‘ménager ~ gouvernante’, *conductor* ~ *conductress* ‘receveur ~ receveuse’... Mais ils n’ont pas été retenus en CJ. Reste à savoir s’ils étaient employés en Jamaïque au moment de l’émergence du CJ.

Généralement, pour les mots désignant des animaux, le CH ajoute le mot *mal* ‘mâle’ devant des noms désignant un animal mâle et *femèl/manman* ‘femelle/maman’ devant ceux désignant une femelle : *manman* s’emploie pour un animal femelle ayant déjà fait des petits et *femèl* devant ceux désignant une femelle n’en ayant pas encore fait. Certains locuteurs emploient parfois *papa* devant un nom d’animal mâle adulte. Pour le CJ, on emploie la particule *man* devant un nom d’animal mâle et *uman* devant un nom d’animal femelle (Farquharson, 2012).

(11)

CH

CJ

a. yon mal bourik / yon femèl
bourik
Un âne / Une ânesse

a. di man dangki / di uman dangki
l’âne / l’ânesse

b. Yon papa chat / Yon manman chat
un chat / une chatte

b. wan man aas / wan uman aas
Un étalon / Une jument

L’absence de l’un ou l’autre de ces morphèmes renvoie au mâle par défaut mais l’interprétation sémantique des deux genres est tout à fait possible. Mais, certains noms d’animaux comme *poisson*, *moustique*, *couleuvre* ne nécessitent aucune précision de genre car, sauf peut-être pour les spécialistes.

Pour les noms d'occupation ou de métiers épiciènes, le CH ajoute les morphèmes *gason* pour le masculin et *famn* à droite du nom en question, tandis que le CJ ajoute les morphèmes *man* pour le masculin et *uman* pour le féminin à gauche du nom en cause (Farquharson, *op. cit.*).

- | | | |
|------|--|--|
| (12) | CH | CJ |
| | a. Doktè gason an / Doktè fanm nan
Le médecin / La médecin | a. Di dakta-man/Di dakta-uman
Le médecin /La médecin |
| | b. Yon avoka gason / Yon avoka fanm
Un avocat / une avocate | b. wan laaya-man / Wan laaya-uman
Un avocat / une avocate |

Les morphèmes *man* et *uman* peuvent tout aussi bien être préfixés en CJ : *di dakta-man/di dakta-uman*, *wan laaya-man /wan laaya-uman*.

Par ailleurs, le pluriel est marqué en CH par le morphème /jo/ et par /dem/ en CJ, les deux étant invariables et enclitiques. Ils ne connaissent aucune variation, même stylistique.

- | | | |
|------|---|---|
| (13) | CH | CJ |
| | a. Kaye a / kaye yo
Le cahier / les cahiers | a. Di gyal / di gyal-dem
La fille / les filles |
| | b. Chèz la / chèz yo
La chaise / les chaises | b. Di ada bway / di ada bway-dem
L'autre gosse / les autres gosses |

L'IND est antéposé au nom en CH et en CJ où il connaît une variation stylistique qui n'est conditionnée par aucune contrainte phonologique : /jɔ̃/ ou /jũn/ en CH : *yon liv* 'un livre' et /wan/ en CJ : *wan gyal* 'une fille'. /jɔ̃/ ou /jũn/ et /wan/ expriment à la fois le cardinal et l'IND.

Quant au DEM, il est exprimé en CH par *sa a* ou *sila a* pour le singulier et *sa yo* ou *sila yo* pour le pluriel. L'alternance *sa a (yo) / sila a (yo)* est libre (Joseph, 1988). Glaude (2012) et Pompilus (1976) pensent que *sila* est une variante régionale du nord. Mais, selon mes observations (voir Govain, 2017 [A21]), les deux formes s'emploient partout et *sa a (yo)* exprime davantage un objet rapproché dans l'espace et *sila a (yo)* un objet éloigné. En CJ, le DEM est exprimé, au singulier, par /dis/ (de l'ANGL 'this') pour le rapprochement et /dat/ (de l'ANGL 'that') pour l'éloignement. Pour mettre en relief, il emploie aussi '*dis ya*' pour le rapprochement et '*dat deh*' pour l'éloignement. Pour le pluriel, on emploie /diz/ (de l'ANGL 'these') pour le rapprochement et /doz/ (de l'ANGL 'those') pour l'éloignement. Pour mettre en relief, ils peuvent ajouter les morphèmes *ya* et *deh*.

- | | | |
|------|--|---|
| (14) | CH | CJ |
| | a. Chemiz sa yo nèf
Ces chemises sont neuves | a. Dis kaafi a kuol
Ce café est froid |
| | b. Kreyon sila yo chè
Ces crayons(-là) sont chers | b. Dem-deh kyaar expensive
Ces voitures-là sont chères |

Le POSS, lui, est postposé en CH et préposé en CJ. Il est identique dans les deux langues au pronom personnel (PRO PERS) variant en personne avec le possesseur exprimé dans le discours. Si le *possessum* appartient au locuteur, le POSS prend la forme de 1S (*mwen / m*) ou de 1P (*nou / n*) en CH ou *mi* et *wi* en CJ. S'il appartient à l'interlocuteur, il correspond à 2S ou à 2P (*ou / w*, *nou / n*) en CH ou *you* en CJ. S'il appartient à un ou des allocutaires absents, il correspond à 3S ou à 3P (*li / l* en CH et *im* en CJ) ou *yo* en CH, qui ne se réduit pas dans cette position syntaxique, et *dem* en CJ. Le tableau suivant résume les formes du POSS en CH et en CJ.

(15)	Pers.	CH		CJ	Équiv. en FR
1S	Mwen / m	Mwen an / m nan (yo)	Pa mwen an (yo)	Mi	<i>Mon, ma, mes</i>
2S	Ou / w	Ou a / w la (yo)	Pa ou a / w la (yo)	You	<i>Ton, ta, tes</i>
3S	Li / l	Li a / l la (yo)	Pa li a / l la (yo)	Im	<i>Son, sa, ses</i>
1P	Nou / n	Nou an / n nan (yo)	Pa nou an / n nan (yo)	Wi	<i>Notre, nos</i>
2P	Nou / n	Nou an / n nan (yo)	Pa nou an / n nan (yo)	You	<i>Votre, vos</i>
3P	Yo	Yo a (ø)	Pa yo a (ø)	Dem	<i>Leur, leurs</i>

Travaux en lien avec ces sujets

Govain, Renauld (2019), « Convergences lexico-sémantiques entre les créoles haïtien et jamaïcain : rôle de l'analogie ». Dans R. Lainy, *L'analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation en créoles guadeloupéen, guyanais, haïtien et martiniquais*, (Limoges, Lambert-Lucas), 75-94 [A16].

Govain, Renauld (2017), « Analyse comparative du déterminant en créoles haïtien et jamaïcain ». Dans R. Govain (dir.), *Le créole haïtien : description et analyse*, Paris, L'Harmattan, 51-94 [A22].

3.5. Pour la construction d'une créolophonie caribéenne

L'avènement d'une créolophonie caribéenne intégrative (CCI) fait aussi partie de mon centre d'intérêts. La Caraïbe est une région multilingue et multiculturelle où sont pratiquées des langues indo-européennes appartenant à des groupes linguistiques divers : *roman*, tels l'ESP et le FR ; *germanique* : l'ANGL, le hollandais. De ces langues héritées des colonisations européennes sont nés les créoles à bases lexicales diverses : *française* (Haïti, Martinique, Guadeloupe, Dominique, Guyane, Sainte-Lucie, etc.) ; *anglaise* (pratiqués par les États de la Caraïbe de l'Est) ; *hollandaise* (le *papiamentu* pratiqué à Curaçao, Aruba et Bonaire) ; considérant le Suriname et les Guyanes on pourrait ajouter ces langues qui s'apparentent à des créoles : le saramaccan, le sranan tongo, le boni, le djuka, le kwenty, le mataray, le paramaka. Il est vrai qu'il y a plus d'États pratiquant un créole de base lexicale anglaise dans la région, mais les locuteurs des créoles à base lexicale française sont majoritaires.

Caractérisée par sa configuration archipélagique ..., la Caraïbe présente un grand besoin d'intercompréhension (Govain, 2014 [A35], 2018 [A19]). Les colonisations européennes sus-évoquées et le brassage ethnolinguistique qui en est le corollaire ont conduit à une identité caribéenne plurielle construite de l'intérieur, via une tradition orale communautaire. À Saint-Domingue, les esclaves étaient brassés de sorte qu'il ne partage aucun outil linguistique d'intercompréhension, d'où l'une des raisons d'émergence du CH. Ce brassage ethno-linguistico-culturel a favorisé l'avènement d'une Caraïbe créolophone où un imaginaire commun et une identité multiple fondée sur le *métissage* et qui est à saisir en termes de mouvements et d'influences en tous genres et non pas simplement de structures statiques (Dubesset, 2012). Buléon et Bégot (2006) ont raison de voir dans la Caraïbe une *méditerranée* en ce qu'elle est un carrefour de cultures et d'identités où, par les aléas de l'histoire, le Nord et le Sud se côtoient.

Mais les Caribéens ne communiquent guère entre eux. Ici j'entends communication au sens d'échange de messages au moyen d'une langue commune, mais aussi au sens de circulation des Caribéens dans la Caraïbe. Voyager à Sainte-Lucie ou à la Jamaïque est très cher et plus difficile pour un Haïtien que de voyager en Europe ou en Amérique du Nord, tellement les connexions sont rares et irrégulières. C'est que les Caribéens sont généralement tournés vers leurs anciennes métropoles et les États-Unis d'Amérique.

Les exigences de la mondialisation et d'intégration régionale ont poussé la Caraïbe à créer des institutions d'ordre *politique* : l'Association des États de la Caraïbe (AEC), *économique* : la « Caribbean Community » (CARICOM) engendrant le « Caribbean Festival of Arts » (CARIFESTA) et la Banque caribéenne de Développement, *universitaire* : la Conférence des recteurs et présidents d'universités de la Caraïbe (CORPUCA), *littéraire* : l'Association des écrivains caribéens, etc. Le fonctionnement de ces associations favorise l'émergence d'un discours transcaribéen fondé sur la circulation des Caribéens. L'appellation CARICOM date de 1972. Mais l'association est créée en 1968 sous le nom de « Caribbean Free Trade Association » (CARIFTA) réunissant à l'origine des États caribéens du Commonwealth.

Le terme de *créolophonie* n'est pas encore entré dans les dictionnaires francophones formels. Il désigne l'ensemble des personnes, des États, des territoires ou communautés, des institutions qui utilisent un créole comme moyen de communication à diverses fins. La *créolophonie* désigne dès lors les communautés américano-caribéennes, du Pacifique, de l'Océan indien (voir d'Afrique) pratiquant un créole. La CCI, quant à elle, désigne une

institution régionale associative caribéenne axée sur les créoles et regroupant les communautés où est pratiqué un créole. C'est l'*univers pan-créole* des peuples créolophones caribéens. Mon rêve pour l'avènement d'une didactique du CH langue étrangère (Govain, 2011 [A40]) peut aussi s'inscrire dans ce cadre plus large de la CCI. Elle a vocation à s'élargir sur les autres sphères créolophones.

Les créoles ne sont pris en considération dans aucune association caribéenne. C'est ce qui a conduit à l'organisation le 30 avril 2012, à Port-au-Prince, d'un séminaire sur la nécessité de proposer le créole comme deuxième langue à la CARICOM. Y ont pris part des personnalités de la Guadeloupe, de la Dominique, de Sainte-Lucie et d'Haïti. Les discussions ont eu lieu dans ces quatre variétés de créole qui sont mutuellement intelligibles. Malheureusement, un an plus tard, contre toute attente, le président Martelly a proposé et fait adopter le FR comme deuxième langue à la CARICOM.

3.5.1 Pour une créolophonie internationale

On a déjà entrepris des initiatives de création d'institutions qui vont dans le sens de la CCI. On pourrait les vivifier, les élargir.

En 1957, un groupe d'Antillais dont le Guadeloupéen Rémy Nainsouta se posant en leader et qui deviendra son secrétaire permanent a fondé l'*Académie créole des Antilles* (ACRA) dont les objectifs étaient d'inventorier les ressources de la langue, établir la signification de ses mots et expressions, la doter d'une orthographe, la défendre contre l'assaut du FR. Mais l'ACRA n'a pas vécu longtemps.

En 1976, lors d'un colloque international au Centre Universitaire Méditerranéen de Nice a été créé le *Comité International des Études Créoles* (CIEC). En 1981, lors du troisième colloque du CIEC à Sainte-Lucie, les participants ont fondé l'association *Bannzil kreyòl* regroupant les communautés créolophones pour promouvoir les créoles. En 1983, au quatrième colloque du CIEC, en Louisiane, on a retenu le 28 octobre comme Journée internationale des créoles.

En 1981, les Dominicains Marcel Fontaine† (dit D'Jamala), Felix Henderson† (entre autres) ont fondé le *Komite Etid Kreyòl* (KEK). Mais leur ambition n'était que dominiquaise. Par ailleurs, il est créé en 1996 le *Dominica's World Creole Music Festival*.

En mai 2005 est créée l'*Organisation internationale des peuples créoles* (OIPC) lors d'un symposium à Las Vegas.³⁰ Mais elle souffre d'un manque de dynamisme parce qu'elle est créée sans une base commune de réflexions entre les communautés créolophones.

La *Fédération des Collectivités Créolophones de la Caraïbe* (FCCC) est fondée le 28 octobre 2010 à l'initiative de Jean-Claude Malo³¹, Maire de Bouillante (Guadeloupe) et Garcin Malsa³², Maire de Sainte-Anne (Martinique). Elle vise à rassembler les communes et les communautés de différents territoires caribéens en vue de coopérer.

Il est important de fonder la CCI sur des institutions impliquant les communautés qui la composeront. Parmi ces micro-institutions, on pourrait retenir les suivantes :

L'*Association des parlementaires créolophones* qui établira des agendas réguliers de travail en termes de coopération dans des domaines divers : diplomatie, politique, commerce, etc.

L'*Association des cinéastes créolophones* qui pourrait servir à faire avancer le cinéma créole, en cherchant à développer une vraie industrie du cinéma dans la région.

L'*Association des comédiens créolophones* : la comédie créole est en pleine expansion. De la Caraïbe à l'Océan indien, en passant par le Pacifique, l'humour créole n'attend que la promotion.

L'*Association des écrivains créolophones* pour le développement et la promotion des littératures et de la poésie créoles.

L'*Association des ministres de la culture créolophones* qui développerait des projets de coopération en matière d'industrie culturelle. La musique caribéenne a une reconnaissance internationale : le *compas*, le *kwaze-le-uit*, la *kontredans*, la musique racine qui est une expression socioculturelle du vodou en Haïti ; le *zouk* des Antilles françaises et les styles plus traditionnels de musique historique : le *bèlè*, le *chouval bwa* ou la *biguine* en Martinique, le *gwoka* en Guadeloupe, voire le *kasékò* parmi d'autres genres en Guyane française) ; le *reggae* de la Jamaïque (le *raga* un peu partout dans la Caraïbe et le *dancehall* qui lui ressemble) ; la *cadence lypso* de la Dominique ; le *calypso* de Trinité-et-Tobago, le *steelband* de Trinité-et-Tobago répandu dans une bonne partie de la Caraïbe anglophone... À cela il faudrait ajouter le folklore et les diverses expériences ethnoculturelles propres à ces communautés.

³⁰ http://iocp.potomitan.info/iocp_membres/rodolf_etie@nne2.php

³¹ Maire de cette municipalité de 2008 à 2014.

³² Il a été maire à cette municipalité de Sainte-Anne pendant 25 ans (de 1989 à 2014) et conseiller général pendant 27 ans (de 1988 à 2015).

Le *Musée des mondes créolophones* pour la diffusion des idées sur des actions et personnalités ayant marqué l'histoire de la créolophonie, comme le Mémorial ACTe de la Guadeloupe...

La CCI définira des axes de coopération prioritaires en fonction des besoins identifiés. Cela permettra de créer une nouvelle dynamique de coopération inter-caribéenne, de provoquer « une dynamique inter-insulaire et assurer, dans une certaine mesure, l'intégration transversale, qui met en rapport, presque essentiellement, les acteurs de la région sans intervention extérieure pesante » (Seymour, 1998 : 29). La création de ces institutions constitue des voies pour l'émergence de la CCI. Les moyens peuvent être identifiés et dégagés une fois l'idée appropriée par les acteurs sociopolitiques caribéens, notamment au niveau de la CARICOM et de l'AEC. Mais les défis sont de taille. L'émergence de la CCI ne sera pas possible sans la mise en commun des énergies communautaires caribéennes. La CCI est capable d'amener les créoles à jouer un rôle de ciment de communautés caribéennes liées par l'histoire, la faune, la flore, la mer et l'écologie en général. Elle est une condition de la construction d'une civilisation caribéenne en harmonie avec notre environnement, d'authenticité, de « *respaix* » pour le renforcement des rapports géopolitiques.

Travaux concernant ce sujet

Articles et chapitres d'ouvrages

- Govain, Renauld (2020), Créolophonie et identité dans la Caraïbe multilingue et multiculturelle. Pour une créolophonie caribéenne intégrative. *Archipélices*, 9. *Transmettre et être/Fabriquer le sujet, pérenniser la société* [A13].
- Govain, Renauld (2018), « Haïti et les pratiques linguistiques dans la Caraïbe : vers l'établissement d'une créolophonie caribéenne intégrative » dans Watson Denis (dir.), *Haïti, La CARICOM et la Caraïbe. Questions d'économie politique, d'intégration économique et de relations internationales*, Port-au-Prince, C3 Éditions, 441-470 [A18].
- Govain, Renauld (2018), « Intercompréhension des langues dans la Caraïbe : bilan, évaluation et propositions ». Dans S. Garbarino et Ch. Degache (dir.), *Intercompréhension en réseau. Scénarios, médiations, évaluations*. Université Lyon 2, CRTT, 333-342. Disponible sur https://www.miriadi.net/sites/default/files/ic2014_definitivo_2018_dic_2018.pdf [A19].
- Govain, Renauld (2014), « Vers une didactique de l'intercompréhension linguistique dans la Caraïbe (?) ». Dans G. Alao et al. (dir.), *Dispositifs éducatifs en contexte mondialisé et didactique plurilingue et pluriculturelle*. Berne, Peter Lang, (Coll. Transversales), 105-124 [A35].
- Govain, Renauld (2011), Vers l'émergence du créole haïtien comme langue étrangère (!). *Devenir des créoles : approches théorique, littéraire et sociolinguistique. Revue Recherches haïtiano-antillaises*, N° 7, 65-82 [A40].

Communications

- Govain, Renauld (2019), Créolophonie et identité dans la Caraïbe multilingue et multiculturelle. Communication au V^e Symposium d'études humanistiques, Universidad Central « Marta Abreu » de Las Villas, Cayos de Villa Clara (Cuba), 24 au 29 juin 2019 [C3].
- Govain, Renauld (2015), « Pour une créolophonie caribéenne intégrative ». Présentation au Symposium Carifesta XII : *La Caraïbe, une mémoire collective Poser ensemble la question des « Réparations*, Port-au-Prince, 25-26 août 2015 [C21].

- Govain, Renauld (2015), « Identité caribéenne et intercompréhension linguistique : pour une créolophonie intégrative ». Présentation au 4^e Congrès de l'Association des écrivains de la Caraïbe : *Voyages, Migrations et Diasporas dans les littératures caribéennes anglophone, francophone et hispanophone*, Guadeloupe, 15-18 avril 2015 [C22].
- Govain, Renauld (2013), Pour une « créolophonie intégrative » à partir du créole haïtien. Communication à la 25^{ème} Conférence annuelle de la Haitian Studies Association *Représentations, révisions, responsabilités : Vers de nouveaux récits pour Haïti en 2013 et au-delà*, Port-au-Prince, 7 – 9 novembre 2013 [C26].
- Govain, Renauld (2013), Kreyolofoni e entegrasyon karibeyen. Conférence au Symposium organisé par le gouvernement dominiquais en partenariat avec le CO.RE.CA., à l'occasion du 30^e édition de la Journée internationale de la langue créole, Commonwealth of Dominica, 22 – 24 octobre 2013 [C27].
- Govain, Renauld (2013), Kreyolofoni e mondyalizasyon. Conférence à l'Université Notre-Dame d'Haïti, dans le cadre de la célébration de la 30^e édition de la journée internationale de la langue créole, 8 octobre 2013 [C28].

3.6. Le CH en RD : le cas du créole de Bombita

Fondée en 1930, Bombita est une batey située au nord de Barahona, province sud de la RD. Deux langues s'y côtoient : l'espagnol dominicain (ED) ET le créole de Bombita (CB), une variété de CH dialectalisée au contact de l'ED. Le CB et le CH ne sont pas toujours mutuellement intelligibles, des ressources lexicales du CB provenant en majorité de l'ED généralement après avoir subi des modifications morphologiques et des adaptations phonologiques. Le CB est plutôt un moyen d'échange vernaculaire entre les membres de la communauté. Il existe encore des adultes qui ne parlent pas l'ED. Les jeunes, adolescents et enfants entre eux recourent à l'ED pour communiquer. À l'église, les consignes, les chants et les prières se font en ED. Tout écrit a lieu en ED, le CB étant un moyen oral de communication à l'intérieur de Bombita. Les Bombéens s'adressent en ED à tout étranger et en CB aux habitants de la batey. Bref, ils recourent à l'ED dans les situations formelles et au CB dans les situations non formelles. Cependant, les enfants et adolescents recourent à l'ED dans quasiment toutes les situations de communication.

3.6.1. Aspects transcodiques

Sur le plan lexico-sémantique, l'ED est dominant dans le fonctionnement du CB dans le vocabulaire relatif à la technologie, l'électroménager, l'agriculture, le sport, etc.

(1)	CB en API	Espagnol	CH	Trad en FR
	[abanik]	Abanico	[vãtilatɛ]	Ventilateur
	[nebeɛ]	Nevera	[fɛʁizidɛ]	Réfrigérateur
	[lavadoɓ]	Lavadora	[maʃinalave]	Machine à laver

Il en est de même pour un certain nombre de termes renvoyant à la vie domestique et culinaire :

(2)	CB en API	Espagnol	CH	Trad en FR
	[fidew]	Fideo	[vemisɛl]	Vermicelle
	[kes]	Queso	[fwomaz]	Fromage
	[fɔli]	Choliso	[sosis]	Saucisse

L'alternance codique est courante en particulier chez les jeunes et les adolescents. Lorsqu'ils parlent CB et qu'ils ne connaissent pas un mot pour exprimer quelque chose, ils emploient le terme de l'ED correspondant. L'exemple suivant est extrait du discours d'une femme de 26 ans (étudiante en psychologie) qui a visité Haïti une seule fois (en 2010) et y est restée une semaine. Les éléments appartenant à l'ED sont signalés en gras :

- (3) Isit la/ gen **byolans de jenero/** gen **machismo/** m di l nan espanyòl/ m pa konn kouman yo di l an kleyòl// tankou gen on jou m ap **flega/** m di frè m nan vin **trapya/** li di m konsa m p ap **trapya/** m pa konn **trapya/** m di w pa konn **trapya//** pran **swap** la/ m ap montre w an/ **yo no sé/ yo no sé/ an:/ tu no sabe**> w ap konnen jodi a/ epi m di yo ou wè **lavadòl** la saka rad yo nan **sekadòl** la pou mren...³³

3.6.1.1. Le calque et l'expression idiomatique

Le calque est un type d'emprunt spécifique : emprunt du syntagme ou de la forme avec traduction littérale de ses éléments. Il est souvent un lieu de manifestation d'interférence syntaxique de la langue prêteuse. C'est une construction morphosyntaxique transposée sans être traduite d'une langue à une langue. Ainsi, l'expression espagnole « Te lo pongo » (je te le passe) devient en CB « M ap mete w pale avè l », la forme verbale *pongo* de *poner* signifiant *mettre*. Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit en ce qu'il y a addition d'un sens emprunté :

- (4) *Kreyòl la bèl, li fè falta pou moun aprann li* > *El criollo es una lengua bonita, hace falta que la gente le aprende.* > Kreyòl la bèl, tout moun ta dwe aprann ni > Le créole est beau, tout le monde aurait dû l'apprendre ;
- (5) *M bay Bondye mèsi paske pale kreyòl la* > *Doy gracias a Dios porque puedo hablar el criollo* > Mwen di Bondye mèsi paske li fèm pale kreyòl la. > Je remercie Dieu de pouvoir m'exprimer en créole.
- (6) *Yo ap fè w algoun de twa ti pregunta* > *Te va a hacer algunas preguntas* > Yo pral poze w de twa

³³ Ici, il y a violence de genre/ il y a machisme/ je le dis en espagnol/ je ne sais pas comment le dire en créole// par exemple un jour je faisais la vaisselle/ j'ai dit à mon frère de venir nettoyer la maison/ il m'a dit qu'il ne sait pas nettoyer/ je lui ai dit tu ne sais pas nettoyer/ je lui ai dit prends la serpillère/ je vais te montrer comment faire/ je ne sais pas/ je ne sais pas/ aïe/ tu ne sais pas/ tu sauras aujourd'hui/ puis je leur ai dit/ tu vois la machine à laver/ prends pour moi les linges qui sont déjà secs dans la machine à sécher...

kesyon > on va t'interroger ;

(7) *Mayèt yo al de vacacione* > *Los maestros van de vacacione* > Pwofesè yo an vakans. > Les professeurs sont en vacances. ;

Ces exemples gardent en général la forme de l'ED et concernent notamment le groupe verbal :

(8)	Calque de l'ED en CB	ED	Se dit en CH	En français
	Bay Bondye mèsi	Dar gracias a Dios	Di Bondye mèsi	Dire merci à Dieu
	Ale de vacacione	Ir de vacaciones	Ale an vakans	Partir en vacances
	Bay yon bwèt	Dar una vuelta	Fè yon ti vire	Faire un tour

Ces calques fonctionnent comme des *expressions idiomatiques* propres au CB. L'*expression idiomatique* est une image propre à une langue. À force d'y être utilisée, elle devient un cliché, un stéréotype. Son sens ne résulte pas de la somme sémantique des signifiés la composant. Son signifié est communautaire :

(9)	CB	ED	CH	Trad. en FR
	<i>Mande boul</i>	Pedir una bola	Mande woulib	Faire de l'autostop
	<i>Fè syensya</i>	Hacer la coquetería	Fè stil/ fè chèlbè	Faire du maniérisme
	<i>Kat chemen</i> ³⁴	Cedula	Kat idantite	Carte d'identité

3.6.1.2. Les faux-amis

Entre le CB et le CH, il y a des faux-amis. Nous avons déjà défini la notion de faux-amis à la section 2.3.2.

(10)	CB	Equiv. CH	Espagnol	Sens en CB	Sens créole du mot CB
	<i>Banm</i>	Ann ale	Vamos	Allons-y	Donne(z)-moi
	<i>Bonm</i>	Ponp	Bomba	Pompe	Bombe
	<i>Tande</i>	Konprann	Entender	Comprendre	Entendre

Les faux-amis et les expressions idiomatiques renvoient à une conception *multiréférentielle* (Kleiber, 1990) et non *monoréférentielle* des catégories lexicales. La détermination du sens des entités supérieures au mot dans les types de productions analysées ici montre que la somme des signes formant les expressions idiomatiques ou les expressions calquées va au-delà des savoirs linguistiques. Cela dépasse la sémantique du prototype de Kleiber (1990).

³⁴ L'expression *kat chemen* tient au fait que lorsque des policiers dominicains les arrêtent pour vérifier leur identité dans la rue (*chemen*) ils leur demandent de leur montrer leur carte d'identité dite *cedula* en ED.

3.6.1.3. L'interférence

Dans le discours d'un bi-plurilingue, il est possible d'observer des interférences linguistiques suivant la situation de communication ou son degré de maîtrise des langues. Les interférences peuvent se manifester sous forme de calques, emprunts d'ordre phonétique, morphosyntaxique, lexico-sémantique qui sont des caractéristiques du contact des langues. Le CB partageant la communauté linguistique avec l'ED, il est prévisible que dans le discours des locuteurs il y ait des parties empruntées à l'ED. Les exemples (11) sont tirés d'un entretien avec l'étudiante en psychologie et (12) d'un *houngan* d'une cinquantaine d'années :

(11) [katɔz fevre **sān balāntin dija de amɔl i de amista/** gɛ vwajaj nu aste tut bahaj wuj pu ka **reprɛzānta** bahaj sa nu fɛ si w se zāmi m m ba w ɔ **regal/** o nu ale laplaj nu fɛ āpil bahaj a zāmi]³⁵

[e m kat fevre e zu **intɛlnasjonal e kōntra kānsɛl/** u kōn ɔ bahaj jo rele **kānsɛl/** e fām jo gɛ nā tet bahaj sa jo/ pu jo ka **apodja** bahaj sa lɛ fini **opera]**³⁶

(12) [nɔ **kōdisjōŋ** jo e si w pa **kumpli** l/ si m travaj pu u u pat ka posede bokit la/ demɛ si dje vle/ u vle posede bokit la se pu w kōnɛ **punto** a se pa **punto** pa w/ sɔ: **punto tʃatʃalamaj pero** w gɛ pu w vin **kumpli/** sa apre w fin **kumpli/** sa w fin peje m/ u pa dwe m/ **dʒa** tut bagaj e pu u/ mɛ si u pa peje/ wap ka **difluta** l u pap ka **difluta]**³⁷

[nɔ m paka wɔt/ si w gɛ **velgwɛs** u pap jām pale si w pāse lɛ w di ɔ pawɔl i pa soti **korekto** u pral **pēnsa** mun sa jo pral ri w ... jo **relaha** w/ pat gɛ mun ki te fet a kōnɛ/ se kōnɛ w bezɛ kōnɛ/ kunjja li mɛm si l pa egojis/ i pa **malkrija/** lap di w nɔ pa di sa kōsa/ mɛ kizā pu w di kunjja/ zā l di w pu di la **dʒa** u **sige** nā sa u kōprān]³⁸

Dans les deux extraits, les emprunts sont en général des noms, des adjectifs et des verbes. La structure des phrases reste créole, excepté dans le cas des expressions idiomatiques ou des calques. Dans les emprunts verbaux, les locuteurs retiennent une forme conjuguée se terminant par une syllabe ouverte mais pas les spécificités du temps et de la personne de l'ED : *apoya*

³⁵ '14 février est Saint-Valentin jour de l'amour et de l'amitié/ nous allons acheter des cadeaux tout en rouge pour représenter l'amour pour offrir aux amis/ nous allons à la plage et faisons beaucoup d'activités avec des amis'

³⁶ 'Et le 4 février est la journée internationale contre le cancer/ tu connais une chose qu'on appelle cancer/ et les femmes se mettent ces choses dans la tête/ il faut les aider après une opération'

³⁷ 'Non les conditions et si tu ne tiens pas ta promesse/ si je travaille pour toi afin que tu viennes à posséder ce seau/ demain si Dieu le veut/ tu veux posséder le seau tu dois savoir que le point n'est pas ton point/ c'est un point [tʃatʃalamaj] mais tu dois tenir ta promesse/ après si tu as fini de régler/ ce que tu as fini de payer/ tu ne me dois pas/ donc tout est à toi/ mais si tu ne paies pas/ tu ne pourras pas en profiter'

³⁸ 'Non je ne peux pas avoir honte/ si tu as honte tu ne parleras jamais si tu penses que quand tu dis une parole qui n'est pas correcte tu vas penser que les gens vont se moquer de toi... on se moque de toi/ personne n'est né en sachant tout/ tu as besoin de savoir/ maintenant s'il n'est pas égoïste/ s'il n'est pas mal élevé/ il te dira non on ne le dit pas de cette façon/ voici comment tu dois le dire maintenant/ tu le dis comme il te dit de le dire selon ce que tu comprends'

‘appuyer, aider’, *opera* ‘opérer’, *reprezennta* ‘représenter’, *koumpli* ‘accomplir’, *disflouta* ‘profiter de qqch’, *pensa* ‘penser’, *relaha* ‘décontracter, relâcher’, *sige* ‘suivre’. Considérons des cas précis de *disflouta*. En ED, il ne comporte de /l/ mais la vibrante battue /r/. Comme celle-ci n’existe pas en créole, ils le remplacent par /l/ qui lui est proche. De même, le [h] dans *relaha* remplace la glottale occlusive non-voisée /ʔ/ qui n’existe pas en créole.

Ces éléments transcodiques s’accompagnent de procédés morpho-lexicaux tels l’apocope : *kòltin* < *cortina* ‘rideau’, *wèb* < *huevo* ‘œuf’, *plim* < *primo* ‘cousin’, etc. ou l’aphérèse : *lesyonng* < *elección* ‘élection’, *iyad* < *ahijado* ‘filleul’, *pwe* < *despues* ‘puis, après’, etc.

3.6.2. Aspects morpho-phonologiques

Le système phonologique du CB comporte quasiment le même nombre de phonèmes que celui du CH ou du bolith, à l’exception du glide /ɥ/. Il comporte donc 32 phonèmes : 10 V et 22³⁹ C dont 2 glides. Voir le tableau des phonèmes du bolith au point 4.2.1 du chapitre 4 suivant. Je vais présenter brièvement quelques faits phonologiques observés dans la pratique du CB.

3.6.2.1. La substitution de [l] à [r]

Considérons le mot *disflouta*. En ESP, il ne comporte pas /l/ mais /r/ : /disfrutar/. /r/ n’existant pas en CH, les Bombéens la remplacent par la latérale /l/ plus proche de /r/. Il existe en ED deux réalisations du phonème /r/ : la vibrante simple /r/ comme dans [karo] (cher) et la vibrante multiple /r/ comme dans [karo] ‘char, charriot, voiture’. En CB, /r/ et /r/ de l’ED se rendent par [l]. En général, les Bombéens conservent la réalisation de /r/ en début de mots issus du CH relativement proche de la façon dont il est réalisé en CH où il est fricatif uvulaire /ʁ/. Ils réalisent l’occlusive glottale non-voisée /ʔ/ de l’ED par [h], comme dans [relaha] ou [muhɛl]. De manière générale, c’est l’origine du mot (CH ou ED) qui détermine la manière dont les Bombéens réalisent les phonèmes le composant : [intɛlnasjonal], [muhɛl], [plomotɔl], [bluto], [vɛldadɛl]...

Ainsi, en coda /r/ et /r/ de l’ED se rendent en CB par [l] et par [r] en attaque. Mais cela ne semble pas systématique car la dame a réalisé [krejɔl] six fois et [klejɔl] deux fois. Elle réalise aussi [aprɛn] qui a deux occurrences. Néanmoins, de l’ED au CB, le phonème /l/ est toujours réalisé [l]. L’opposition /r/~r/ observée dans le fonctionnement de l’ED est neutralisée en CB. Ainsi, /r/ et /r/ de l’ED formeraient en CB le *diaphonème* {r} qui correspondrait au proto-phonème ‘L, R’

³⁹ Mais je dois souligner cette tendance des jeunes à remplacer /ʃ/ par [ʃ] en CB et /z/ par le yod.

réalisé [l], le *diaphonème* réunissant des phonèmes de (variétés de) langues différentes qui présentent des caractéristiques communes en termes de réalisation (Haugen, 1956).

3.6.2.2. La substitution de [w] à /r/

/r/ et /w/ fonctionnent en distribution complémentaire comme des variantes combinatoires du même phonème /R/ : /r/ s'emploie devant les V non-labiales /i, ε, e, a, ĩ, ã/, alors que devant les labiales /o, ɔ, u, õ/ il devient [w]. Cette observation vaut tant pour le CB que pour le CH, voire aussi le FH. De même, lorsque /r/ est précédé d'une C labiale (/f, p, b, v/) il est susceptible de se labialiser en [w] dans le parler de certains locuteurs du CB et du CH : [pwete], [bwav], [avwil], etc. pour /pʁete/ 'prêter', /bʁav/ 'brave', /avril/ 'avril'.

3.6.2.3. La substitution de [b] à [v]

Les variantes combinatoires d'une langue sont nombreuses car le contexte phonétique influe sur la nature de chaque son (Darbord et Pottier, 1994). Les Bombéens réalisent souvent [b] à la place de /v/ mais non l'inverse : [isit la gẽ bjolã de henelo] 'Ici il y a la violence en rapport avec le genre' : violencia > byolans ; [m pral baj õ bwet balawõn] 'Je vais faire un tour à Baharona' : vuelta > bwèt ; [katɔz fevre sãn balãntin dija de amɔl] 'Le 14 février, la Saint-Valentin, est le jour de l'amour' : Valantin > Balantin, etc. Néanmoins, /b/ se réalise toujours [b]. En ESP standard, il correspond à /b/ intervocalique la réalisation [β] qui rapproche /b/ de /v/. C'est le cas de mots tels que 'saber' [saβer], 'Cuba' [kuβa], etc. [β] est alors une variante combinatoire de /b/, qui apparaît en position intervocalique. En début de phonation et après une nasale, le son [b] réalise le phonème /b/ (Darbord et Pottier, 1994). La bilabiale voisée [β] se réalise dans toutes les autres positions. Ce même phénomène s'observe aussi pour /d/ en ESP standard où selon les mêmes distributions que /b/ on aura [d] ou [ð] : [kaða dija] 'chaque jour'.

3.6.2.4. Vélarisation consonantique nasale à partir de Ñ

Les Bombéens réalisent [ŋ] après une Ñ en coda : [alimentasjɔŋ] 'alimentation', [bjɛŋ] 'bien', [gasoŋ] 'garçon', [inbestigasjõŋ] 'investigation', [nasjɔŋ] 'nation', [kotʃɔŋ] 'cochon', [pidʒɔŋ] 'pigeon', [kamjɔŋ] 'camion', etc. Si on introduit une syllabe finale, il n'y a pas de vélarisation. Donc, c'est la position de coda qui en est responsable : [bjenes] 'biens', [televisjones] 'télévisions', [resepsjones] 'réceptions'. De même, avec une apocope, la vélarisation n'a pas lieu : [balawõn] 'Barahona', [lawomãn] 'La Romana', [majãn] 'mañana = demain'. Cette vélarisation semble une caractéristique de l'ESP : « Some dialects of Spanish also have /n/-velarization, by which /n/ is realized as [ŋ] in a coda » (Colina, 2009 : 74). Cette vélarisation a

aussi lieu avec des patronymes et des toponymes : [nikelsõŋ] ‘Niquelson’, [majkɛl jaksõŋ] ‘Michael Jackson’, [japõŋ] ‘Japon’, [gabõŋ] ‘Gabon’. Néanmoins, les Bombéens disent [kamewun] ‘Cameroun’. Cela confirme l’hypothèse selon laquelle la vélarisation se produit après les \tilde{V} , /u/ n’étant pas une \tilde{V} . Roach (1991) rappelle, en référence à l’ANGL, que [ŋ] ne serait pas un phonème à part entière mais un allophone de /n/.

Ce même phénomène est aussi observé dans certaines variantes du Sud de la France continentale, où les V nasalisées (car ces V tendent à être moins nasales en FR du Midi et c’est cette faiblesse de la NAS vocalique qui est renforcée par une occlusion consonantique nasale) sont suivies d’une articulation consonantique nasale se réalisant comme vélaire. Taylor (1996) rappelle qu’en référence à « le pain, le vin, le Boursin » les Français du Midi réalisent en général ‘le paing, le ving, le Boursing’.

Lorsque la \tilde{V} est suivie de /b/ et /p/, intervient entre elles et ce dernier la \tilde{C} bilabiale [m] : [tambjɛŋ] ‘aussi’, [ʃambelaŋ] (jeunes gens d’honneur), [ʃampjɔŋ] ‘champion’. Cela semble un emprunt à l’ED, car comme le souligne Martin (1997), il peut correspondre aux phonèmes /m/, /n/ et /ŋ/ un archiphonème nasal /N/, *i.e.* une \tilde{C} sous-spécifiée en ESP.

3.6.2.5. Syncope et apocope de /s/

La syncope de /s/ en coda est courante en CB : [detapa] < *destapa* ‘déboucher’, [eklavitu] < *esclavitud* ‘esclavage’, [patij] < *pastilla* ‘comprimé’, [etudja] < *estudiar* ‘étudier’. Un phénomène comparable est observé dans le passage du latin au FR dans le marqueur du POSS ‘nostru / vostru’, par exemple, qui a abouti à ‘notre / votre’ ou ‘le, la, les nôtre(s) / vôtre (s)’, où /s/ a disparu, alors qu’elle est conservée en ESP dans les morphèmes *nuestro, nuestra / vuestro, vuestra*. Le phénomène de diphtongaison est aussi observé dans le passage du latin à l’ESP : /nostru/, /vostru/ > [nwestro], [vwestro] où le /o/ se diphtongue en [we].

Par ailleurs, /s/ peut s’apocoper en fin de mot dans certaines variétés d’ESP. Pour l’énoncé *Los niños cantan algunas músicas*, la plupart des locuteurs réalisent : [lo niŋo kantən algun musika] ‘Les enfants chantent certaines musiques’. De manière systématique, les Bombéens ne réalisent pas l’s final des mots : *Si Dio kyele* < *Si Dios quiere* ‘Si Dieu le veut’ ; *Sey enero, se dia loreye* < *El seis de enero es el día de los Reyes* ‘Le 6 janvier est la fête des rois’, etc.

D’un autre côté, le remplacement de la fricative /ʃ/ du CH par l’affriquée [tʃ] est systématique en CB. Les locuteurs remplacent aussi [ʒ] par le yod comme on vient de le voir dans [jaksõŋ] pour Jackson ou encore [japõŋ] pour Japon.

En conclusion, nous noterons que le CB résulte d'une dialectisation continue du CH au contact de l'ED. Plus une langue se répand sur des nouveaux territoires, plus elle a tendance à se dialectaliser. Ainsi, si l'on décrivait d'autres variétés de créole pratiquées dans d'autres *bateys* où vivent des populations d'origine haïtienne en RD, on identifierait sans doute des faits linguistiques rappelant peu ou prou ceux traités ici.

Conclusion partielle

Les variations montrent que les communautés linguistiques ne sont pas si homogènes que nous le croyons souvent. On croit parfois que chaque locuteur constitue le lieu de manifestation de cette homogénéité. Pourtant, l'individu navigue toujours entre plusieurs langues ou variétés à l'intérieur de la pratique de sa propre langue. La diversité (à travers la variation) est alors ce qui caractérise nos langues vivantes. Les auteurs travaillant sur le CH conviennent volontiers que la « variété authentique » demeure celle pratiquée par des locuteurs analphabètes unilingues qui n'auraient pas été influencés par la pratique d'autres langues, notamment du FR. Mais, vu qu'être scolarisé et instruit, savoir lire, écrire et calculer constituent des droits humains fondamentaux que doit respecter et garantir tout État démocratique, qu'est-ce qu'on considérerait comme « variété authentique » si tous les Haïtiens parvenaient à être normalement alphabétisés et à développer une bonne maîtrise du FR ? Mais, si tous les Haïtiens parvenaient à être scolarisés et à maîtriser le FR et que les représentations ne changent pas, les systèmes lexico-sémantique et phonologique (en particulier) du CH connaîtraient de profonds changements caractéristiques de ce que DeCamp (1971), Valdman (1991) et Bernabé (2013b) appellent la décréolisation.

Travaux en rapport avec ce sujet

Article

Govain, Renauld (2015), Aspects phonologiques du créole de Bombita, *Études Créoles* – Vol. XXXIII n°2, 96-110. [En ligne], URL :http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/govain.pdf [A29].

Communications

Govain, Renauld (2019), « Aspè antwopo-lengwistik migrasyon ayisyen an Repiblik dominikèn : ka kominote Bombita ». Communication au Workshop « *Island Anthropologies* », Organisé par l'Université of South Florida, Santo Domingo, 18-20 mars 2019 [C4].

Govain, Renauld et Arnaud Richard (2019), The (Haitian) Creole of Bombita in the Dominican Republic: from Linguistic Vulnerability exploited by Schibboleth to Dialectological Resilience. Communication au colloque *Ecotones #5, The Caribbean: Vulnerability and Resilience*, Manhattanville College (USA), 1-22 juin 2019 [C5].

Govain, Renauld (2014), Le créole de Bombita : aspects phonologique et lexico-sémantique. Communication au 14^e Colloque international du Comité international des études créoles : bilan, enjeux et perspectives (Aix-en-Provence, France), 29 – 31 octobre 2014 [C23].

Govain, Renauld et Guertie Dorcil (2014), Cohabitation harmonieuse du créole et de l'espagnol à Bombita en République dominicaine. Communication à la 26^e conférence annuelle de la Haitian Studies Association : *Migrations, Traverser les frontières, les chemins de l'avant*, University of Notre Dame, South Bend, Indiana, 6 - 8 Novembre 2014 [C24].

Chapitre 4. Le bolith : émergence et évolution d'un parler artificiel

Une partie de mes travaux a également consisté à développer des recherches sur un parler haïtien très peu étudié jusque-là et méconnu d'une partie de la population, le bolith. Je les présente dans ce chapitre 4. Cette recherche rejoint mes autres travaux en ce qu'elle concerne l'aspect dialectologique du CH, couvrant une aire de pratique donnée.

Introduction

L'émergence du bolith remonte à la période de l'occupation américaine (OA) d'Haïti (1915-1934). Comme je l'ai mentionné dans Govain (2017 [A23]), il m'est apparu que le mot bolith ne faisait probablement pas sens pour les habitants des zones géographiques n'appartenant pas au grand nord comprenant les départements de l'Artibonite, du Centre, du Nord, du Nord-est et du Nord-ouest. Alexis (1966/2014) est le premier à signaler son existence. Manigat (2007) fait un appel à sa description à partir d'un questionnaire. Souffrant (2014) fait une ébauche de description à partir de l'appel de Manigat. Mais ils n'ont pas évoqué l'OA comme son occasion d'émergence. Alexis et Souffrant ont évoqué les années 1940 et la commune des Gonaïves comme sa période et son lieu d'émergence. La description la plus approfondie est proposée dans Govain (2017 [A23]) après deux amorces dans Govain (2015 [A27], 2016 [A28]).

Des expériences comme la colonisation, l'invasion militaire, l'occupation d'une communauté par une autre... peuvent amener des locuteurs d'une communauté occupée à développer des stratégies de défense et de sauvegarde des intérêts nationaux, pouvant aller jusqu'à la modification d'un parler existant ou la création d'un nouveau. Ainsi, l'OA a été l'occasion de la naissance du bolith, un parler artificiel développé et pratiqué dans le grand nord d'Haïti. Sachant que les occupants étaient à leurs trousses, des rebelles *cacos* ont élaboré ce parler en intervertissant les C les plus contiguës du CH dans une dynamique de permutation binaire et réciproque (par exemple : $b \leftrightarrow k^{40}$, : $d \leftrightarrow f$, : $g \leftrightarrow j$, : $l \leftrightarrow m$, : $n \leftrightarrow p$, etc.) tout en conservant les V du CH sans les intervertir. Le bolith est donc construit entre la fin des années 1910 et le tout début des années 1920 par des militants *cacos* révoltés contre l'OA, en vue de déjouer l'espionnage des Américains qui utilisaient des Haïtiens qui les infiltraient en vue d'identifier leurs membres les plus influents et leurs actions. Lié au milieu paysan, le bolith est conçu par des marrons lettrés dans le nord parce que cette partie du pays leur offrait de grandes forêts où ils pouvaient se cacher.

⁴⁰ *b* et *k* ne sont certes pas contigus dans l'ordre de présentation de l'alphabet latin. Nous verrons plus loin les raisons qui sous-tendent le fait qu'ils se permutent.

4.1 Histoire et émergence du bolith

La naissance du bolith répond à l'expression de la volonté d'un groupe de nationalistes armés – les *Cacos* – en rébellion contre l'OA. Ils ont forgé un moyen de communication pour se protéger et défendre l'intégrité du territoire. Comme ils étaient des marrons, des rebelles, des réprimés, le bolith sera aussi réprimé, méprisé, stigmatisé, rabaissé, par la communauté. Néanmoins, il va traverser les départements, les communes, les générations du grand nord. Les *Cacos* constituaient en effet la seule force de résistance à l'OA et cela a coûté la vie à leurs principaux chefs. Manigat (1991) rappelle qu'ils étaient de braves, hirsutes et intrépides paysans révolutionnaires qui inspiraient de la frayeur aux élites possédantes et que les Américains vont considérer comme des bandits qu'il faut à tout prix éliminer pour pouvoir bien mener leur occupation du pays. L'émergence des *Cacos* remonte à la fin du XIX^e siècle. L'OA va leur permettre de s'illustrer comme groupes défenseurs de la souveraineté nationale.

Le mot *Caco* existe aussi en créole jamaïcain : *quaco* prononcé [kwaku] désignant des noirs plus ou moins affranchis ou des nègres rustiques des forêts, des marrons. De surcroît, il désigne une personne stupide et ignorante. D'origine twi (dialecte de l'akan du Ghana), il désigne un homme appartenant au groupe 'Wukú' parce que natif du 'Wukúda', né un mercredi. Et les 'Wukú' sont forts et pleins de génie. Il est possible que le mot ait été choisi en Haïti en hommage à Boukman, *quaco* jamaïcain ayant émigré en Haïti pour participer à la révolte anti-esclavagiste. Et Charlemagne Péralte, ancien soldat de l'armée d'Haïti, devenu le chef des *Cacos*, est mort de la même manière que Boukman capturé et assassiné par des colons français non loin du Cap-Haïtien. Après l'assassinat de Charlemagne Péralte (1886-1919) par les occupants américains le 31 octobre 1919, son lieutenant Benoît Batrville a pris les commandes des Forces des *Cacos*. Sept mois plus tard, soit le 20 mai 1920, ce dernier va connaître le même sort.

Le mot bolith viendrait de *schibboleth* de l'hébreu biblique (*schibolet*, *shibolet* ou *shibolet*), signifiant au sens propre *épi*. Le *Littré* en donne deux sens. Le second sens, figuré, renvoie à une forme de *langage ou manières qui appartiennent à des groupes exclusifs, et qui désignent ceux qui en sont et excluent ceux qui n'en sont pas*. Pour passer de *schibboleth* à *bolith*, il s'est produit une prosthèse de la première syllabe, puis on prononce le /ɛ/ de manière plus fermée en [i]. Le terme *schibboleth* se retrouve dans la *Bible*, dans Juges 12 : 6 : « ils lui ordonnaient de prononcer le mot Chibboleth. S'il disait "Sibboleth", parce qu'il n'arrivait pas à le prononcer comme eux, ils le saisissaient et l'exécutaient près des gués du Jourdain. Quarante-deux mille hommes d'Ephraïm périrent en cette circonstance » (*La Bible du Semeur*). C'est ce qu'a fait

faire, en 1937, le président dominicain Rafael Leonidas Trujillo, en massacrant de plus de 20 000 ressortissants haïtiens. Pour les identifier, il a été imposé à tous les gens qui, au jugement des bourreaux, présentaient un phénotype haïtien, de prononcer le mot ESP « *perejil* ». Ceux qui ne pouvaient l'articuler en *bon ESP* étaient tués. Voir Richard et Govain (2016 [A30]) pour plus de détails.

Le bolith est certes construit en milieu rural. Mais, aujourd'hui, il est aussi pratiqué dans des villes où il est arrivé après l'OA, où il a bénéficié d'une circulation accrue à la faveur de l'exode rural que connaît le pays depuis les années 1980. Mais, plus l'individu se réclame de la ville, plus il cherche à s'éloigner du bolith. Les hommes se déclarent bolithophones plus facilement que les femmes. Si le bolith est essentiellement oral, son apprentissage repose sur l'application de son alphabet qui est construit, on le verra bien, à partir d'une correspondance interne des C du CH, donc sur une base écrite. Les analphabètes peuvent, au même titre que les lettrés, apprendre le bolith, comme ils peuvent aussi apprendre quasiment toutes les langues du monde. Mais les lettrés sont plus aptes à l'apprendre par rapport à la mise en application dudit alphabet. Construit de cette manière, le bolith est un langage cryptologique permettant aux membres de la micro-communauté des *Cacos* de communiquer en évitant que les non-membres n'accèdent au contenu de leur communication. À part l'alphabet, il n'existe pas de forme écrite du parler, ce qui participe de son caractère *secret*. Mais, il ne fait pas de doute que sa construction a été l'objet de propositions écrites dont l'élément le plus probant reste et demeure l'alphabet qui, selon les représentations généralement partagées, participe de la définition même du parler.

Le bolith a les caractéristiques d'un verlan par rapport au CH. Dans le verlan on agit généralement sur les syllabes (et syllabes potentielles), mais dans le bolith on agit sur les C. Il existe cependant la possibilité d'altération dans le verlan de certains sons. C'est ce qu'on observe dans le verlan de certains francophones qui emploient *meuf* qui vient formellement de *femme* ou encore *ça m'vènère* pour *ça m'énerve*. Comme le souligne Calvet (1997a) pour l'argot, le verlan procède essentiellement par brouillage du sens des mots en transformant leur signifiant, ce qui change leur signifié. Si, comme le souligne Calvet (1997b : 290-291), la *verlanisation* implique à la fois une analyse syllabique et certaines transformations du signifiant, celle dont il est question dans le bolith n'opère qu'au niveau des consonnes. Voici des exemples montrant que le bolith comme un verlan du CH : *nwa pwa* en bolith est l'équivalent de *pwa nwa* en CH 'haricot noir', *kwa bwa* > *bwa kwa* 'croix de bois', *kòbò* > *bòkò* 'prêtre vodou', *baka* > *kaba* 'diable' ; *biki* > *kibi* 'kibi', *nou pou* > *pou nou* 'pour nous', *nipi* > *pini* 'punir', *lwen mwen* > *mwen lwen* 'je suis loin', etc. En réalité, le bolith n'est

pas un verlan. Mais, certaines de ses manifestations rappellent celles du verlan. Son fonctionnement en termes de régularités dépasse celui du verlan.

Pour Alexis (1966/2014), le bolith serait en usage à Pilate, aux Gonaïves, à Gros-Morne, à Bassin-Bleu, à Plaisance et ces communes relèvent des départements du Nord, de l'Artibonite et du Nord-Ouest. L'auteur précise, en 1966, que le parler est âgé de plus 30 ans, ce qui remonterait aux années 1920. Il identifie la commune de Pilate du département du Nord comme son lieu d'origine parce que c'est précisément là qu'il a fait sa connaissance. Pour Souffrant (2014), les Gonaïves seraient la commune d'origine du bolith.

Analysant et confrontant les données d'enquêtes avec des informations historiques, je parviens à la conclusion que le bolith pourrait émerger dans les forêts de Bombardopolis (Nord-ouest) dont le relief et la couverture végétale favorisaient le retranchement des *Cacos*. Des témoignages m'ont mis aussi sur la piste de Saint-Michel-de-l'Attalaye, commune de l'extrême pointe nord de l'Artibonite, mais l'origine de Bombardopolis est plus plausible selon mes enquêtes.

Le bolith est le résultat d'une convention. Toute convention met un certain temps à être acceptée et dotée de sa force communautaire. Ainsi le bolith a dû mettre un certain temps avant d'être accepté. Le parler va donc créer son propre espace dialogique qui le distingue du CH dont il est dérivé, et du FR qui lui imprime certaines marques, notamment au niveau phonique. Considérant la démographie des 69 communes de ces cinq départements du grand nord, on pourrait situer le nombre de bolithophones à environ cinq cent mille (500 000). Les hommes sont plus enclins que les femmes à se déclarer bolithophones. Cela peut être dû au fait que la plupart des adultes stigmatisent le parler et ses locuteurs.

Le bolith se transmet généralement par la pratique auprès de locuteurs compétents, en contexte interpersonnel. L'école est à la fois son lieu privilégié de pratique, de diffusion, d'inhibition. La plupart des élèves l'ont appris en dehors de l'école mais y trouvent un lieu privilégié pour le pratiquer, malgré les interdictions des enseignants qui ne veulent pas que les élèves bolithophones « continuent de polluer les oreilles des autres élèves qui éprouvent déjà toutes les difficultés du monde à s'approprier le français », pour reprendre un ancien directeur d'école de Saint-Louis-du-Nord. Comme parler artificiel, le bolith est facile à apprendre : il ne possède pas un corps compliqué de règles au même titre qu'une langue naturelle.

4.2. Aspects phonologiques du bolith

Les unités phoniques du bolith viennent certes de celles du CH mais chacun possède son propre système phonologique. On trouve en bolith une expérience phonologique qu'on ne rencontre pas en CH. C'est qu'en CH, le phonème /ʁ/ ne se trouve pas après une \tilde{V} . Il n'admet même pas de /ʁ/ postvocalique, excepté dans la variété du nord qui l'utilise dans cette position notamment après /ɛ/. Ce comportement postvocalique du /ʁ/ est très courant en bolith.

(1)	En bolith	Équivalent en CH	Traduction en FR⁴¹
	[ɛʁbe zu name komiv]	[ɛske u pale bolit]	<i>Vous parlez le bolith ?</i>
	[sjõ agãʁ twagag]	[jõ azãs vwajaz]	<i>Une agence de voyage</i>

4.2.1. Les phonèmes du bolith

Le système phonologique du bolith comporte 32 phonèmes divisés en 10 V, 19 C et 3 glides, tandis que celui du CH en comprend 33, avec l'affriquée /tʃ/ qui n'est pas intégrée au bolith :

(2)	Consonnes ⁴²	Graphèmes sons (API)	p b t d dj k g f v s z ch j h m n ng l r
	Glides	Graphèmes sons (API)	y ui w j ɥ w
	Voyelles	graphèmes sons (API)	a e è i en an o ò ou on a e ɛ i ẽ ã o ɔ u õ

Comme pour le CH, l'écriture du bolith est phonographique : chaque phonème correspond à un signe graphique et vice versa, excepté le cas des digraphes *ou* [u], *on* [õ], *an* [ã], *en* [ẽ], *ch* [ʃ], *ui* [ɥ], *dj* [dʒ] et *ng* [ŋ] qui ont chacun deux graphèmes (unité minimale entrant dans la composition d'un système d'écriture ou d'un alphabet donné) pour un seul phonème. Les phonèmes /ɥ/ et /ŋ/ sont peu courants en bolith comme en CH.

4.2.1.1. « L'alphabet du bolith »

Le tableau suivant établit les correspondances des C du CH au bolith. C'est de cela qu'il s'agit lorsqu'on parle de l'*alphabet* du bolith. Il présente les C et leur transcription phonétique. Je considère un exemple qui est traduit en CH et en FR pour chaque C.

(3)	Correspondance des consonnes du CH au bolith		
	Le phonème	Corresp. bolith	Exemples (en bolith = en CH = en FR)
	[b] = b	[k] = k	Bòb = kòk = coq

⁴¹ Pour les exemples à venir, nous garderons en mémoire la colonne de gauche est consacrée au bolith, celle du milieu au CH et celle de droite présente la glose française.

⁴² J'ai adopté cette forme de présentation à la suite de Zribi-Hertz et Jean-Louis (2018).

[d] = d	[f] = f	Fide = dife = feu ; fisi = diri = riz
[g] = g	[ʒ] = j	Lòj = mòg = morgue giglan = jijman = jugement
[l] = l	[m] = m	Lanlan = manman = maman (mère) klèl = blèm = blème
[n] = n	[p] = p	Nòl = pòm = pomme ; nàn = pap = pape
[ʃ] = ch	[dʒ] = dj	Djesi = cheri = chéri (e) djidjafò = chichadò = chiche
[s] = s	[ʁ] = κ	Rilan = siman = ciment worir = sosis = saucisse
[t] = t	[v] = v	Tove = vote = voter ; serive = verite = vérité
[z] = z	[ʁ] = κ	Rèt = zèv = œuvre ; sivèr = rizèz = rusé
[w] = w	[w] = w	Wonv = wont = honte libamaw = mikalaw = « à profusion »
[j] = y	[j] = y	Yoyo = yoyo = yoyo; nizyay = piyay = pillage
[u] = ui	[u] = ui	Uiv = uit = huit ; geruit = jezuit = jésuite
[h] = h	[h] = h	Hing-hang = hing-hang = mésentente heme = hele = héler
[ŋ] = ng	[ŋ] = ng	ring = zing = minuscule ; mang = lang = langue

Tableau 1 : correspondance des consonnes du CH au bolith / le système de permutation

Cette équivalence manifestée dans l'interversion des C est réciproque : $X = Y \leftrightarrow Y = X$.

(4) Les 10 V sont les mêmes qu'en CH.

	Antérieures	Centrales	Postérieures
Fermées	i		u
Semi-ouvertes	e		o
	ẽ		õ
Semi-ouvertes		ε	ɔ
Ouvertes		a ã	

Le tableau suivant présente ces V et leur transcription phonétique.

(5) **Les voyelles du bolith**

Les V	Exemples	Équivalent en CH	Traduct. en FR
[a] = a	agim, sedwafi, renipa [agim], [sedwafi], [ɛnɪpa]	ajil, refwadi, zepina [azɪl], [ɛfɛwadi], [zɛpina]	argile, refroidir, épinard
[e] = e	éɛnwa, ameba, séɛbane [ɛɛnwa], [ameba], [sɛɛbane]	espwa, aleka, reskape [ɛspwa], [aleka], [ɛskape]	espoir, à l'écart, rescapé
[i] = i	ipyon, apime, nivili [ipjɔ̃], [apime], [nivili]	inyon, anile, pitimi [injɔ̃], [anile], [pitimi]	union, annulé, millet
[ɛ] = è	èpi, mikève, lirvè [ɛpi], [mikɛve], [lɪɛvɛ]	èni, libète, mistè [ɛni], [libɛtɛ], [mɪstɛ]	ernie, liberté, mystère
[o] = o	okgebvid, wòvoman, lanvo [okgebɪvɪf], [zɔvɔmã], [lãvo]	objektif, zantolan, manto [objektɪf], [zɔtolã], [mãto]	objectif, ortolan, manteau
[ɔ] = ò	òvojrad, akwòke, fitipò [ɔvojɾãd], [akwɔkɛ], [fitipɔ]	òtograf, absòbe, divinò [ɔtogɾãf], [absɔbɛ], [divinɔ]	orthographe, absorber, devin
[u] = ou	oukli, fedjoubay, lanou [ukli], [fedʒubaj], [lanu]	oubli, dechoukay, mapou [ubli], [defukaj], [mapu]	oubli, déchoukage, mapou
[ã] = an	anryen, eranryèm, emedan [ãɾjɛ̃], [ɛɾãɾjɛm], [ɛmedã]	Ansyen, esansyèl, elefan [ãsjɛ̃], [ɛsãsjɛl], [ɛlefã]	ancien, essentiel, éléphant
[ɛ̃] = en	enjra, rimenp, djajren [ɛ̃jɾã], [ɾimɛ̃p], [dʒãɾjɛ̃]	engra, silenn, chagren [ɛ̃gɾã], [silɛ̃n], [ʃãgɾɛ̃]	ingrat, cylindre, chagrin
[ɔ̃] = on	Onr, kevonpen, ernyon [ɔ̃ɾ], [kevɔ̃pɛ̃], [ɛɾjɔ̃]	onz, betonnen, espyon [ɔ̃z], [betɔ̃nɛ̃], [ɛspjɔ̃]	onze, bétonner, espion

Le 2S *ou*, l'INDEF *yon*, les DEF *a* et *an*, le 3P. *yo* qui est aussi le morphème du pluriel, deviennent respectivement *zou*, *zyon*, *zya* et *zyan*, *zyo*. Le DEF *a* accompagnant le DEM singulier *ra a / rima a*⁴³ (ce, cette, ceci, cela, celui-ci, celui-là) ou accompagnant le locatif *ma a* (= *la a* en CH ou *là* en FR) ne change pas.

(6)	Exemple bolith	Équivalent en CH	Glose française
	<i>Mit ma a re nu lwen</i> [mit ɾã: ɾɛ nu lɔ̃ɛ̃]	<i>Liv sa a se pou mwen</i> [liv sa: se pu mwɛ̃]	Ce livre est à moi
	<i>Bove zou zye ma a</i> [bove zu zje ma:]	<i>Kote ou ye la a</i> [ki kote u je la:]	Où es-tu / où êtes-vous ?

Le morphème *zou* ne varie pas, les autres peuvent présenter une allomorphie où s'alternent /z/ et /s/ : *sya*, *syán*, *syon*, *syo*. Le mot *ye* (assimilable à *être*) se rend ainsi par *zye* en bolith. Néanmoins, la variante *on* de *yon* reste normalement *on* en bolith. De même, [ɥ] ne varie pas : *uit* (huit) > *uiv*. Mais certains locuteurs le font précéder de /z/ pour maximiser le risque d'être compris.

Le fonctionnement du bolith repose sur l'interversion des C du CH. D'où les trois principes :

⁴³ En CH : *sa a / sila a*.

- 1) Les V ne changent pas. Elles fonctionnent de la même manière en CH et en bolith ;
- 2) Les C contiguës s’intervertissent dans une logique de permutation binaire et réciproque autant que faire se peut. Cependant, *b* et *k* se permutent en dépit de leur non-contiguïté, car *c* qui est contiguë à *b* peut, en FR, se réaliser phonétiquement comme *k* devant des V basses et postérieures *a*, *an*, *o*, *u*, *ou*, *on*, etc.
- 3) Le bolith recourt à l’affriquée voisée /dʒ/ qui n’existe pas dans la grille alphabétique latine, mais elles existent en CH. Cette affriquée se permute avec /ʃ/ : [ʃeʁi] = [dʒesi] (chéri(e)).

La phonologie du bolith fonctionne indépendamment de celle du CH. Il existe des faits phonologiques en CH qui ne s’observent pas en bolith et vice versa. Par exemple, l’allomorphe du DEF en CH n’existe pas en bolith. On rencontre des combinaisons consonantiques en bolith – telles ‘nl’, ‘nr’, etc. – qui ne se retrouvent pas en CH.

4.2.2. Fonctionnement du système d’interversion des C

L’interversion des C du CH dont le résultat donne naissance au bolith est à la fois simple et complexe. Nous allons en voir ci-dessous les subtilités.

4.2.2.1. Concurrence entre /s/ et /z/ dans la gamme des correspondances

Le bolith part de la graphie du FR en s’appuyant sur le CH oral. /s/ et /z/ du CH se permutent tous les deux avec /ʁ/ : en FR, *s* peut se réaliser comme [z] ou [s] selon l’environnement phonémique. Ainsi, /z/ se permute avec /ʁ/ ou /w/, mais cette permutation n’est pas réciproque, /ʁ/ ne se changeant pas en /z/ mais toujours en /s/. Donc, pas de paire minimale /s/ ~ /z/ en bolith.

(7)	<i>djèr</i> [dʒɛʁ]	<i>chèz</i> [ʃɛz]	<i>Chaise</i>
	<i>siryè</i> [siʁjɛ]	<i>rizyè</i> [ʁizjɛ]	<i>Rizière</i>

Devant /o, u, ɔ, ɔ̃/, /s/ et /z/ ne deviennent pas /ʁ/ mais /w/. Il s’agit ici d’une assimilation (ASSIM) régressive par labialisation. Cela se passe ainsi en CH, voire aussi en FH comme déjà souligné :

(8)	<i>worir</i> ⁴⁴ [wɔʁiʁ]	<i>sosis</i> [sosis]	<i>Saucisse</i>
	<i>wòrye</i> [wɔʁje]	<i>sòsye</i> [sɔʁje]	<i>Sorcier</i>

⁴⁴ À un certain moment, les locuteurs ne permutaient pas le phonème /s/ lorsque celui-ci se retrouvait en coda de syllabe. Aujourd’hui, ils le permutent à /ʁ/ peu importent les positions.

Le mot créole *vizit* devient *tiriv* ‘visite’, alors que le terme *gazolin* devient *jawomip*. Devant les V non labiales, /z/ devient normalement /ʁ/ :

- | | | | |
|-----|--------------------------|-------------------------|------------|
| (9) | <i>ranvray</i> [ʁãnvʁaj] | <i>zantray</i> [zãtʁaj] | Entrailles |
| | <i>rakoba</i> [ʁakoba] | <i>zaboka</i> [zaboka] | Avocat |

En attaque de syllabe, le yod est précédé de /z/ :

- | | | | |
|------|----------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| (10) | <i>zyantamou</i> [zjãtamu] | <i>yanvalou</i> [jãvalu] | <i>yanvalou</i> ⁴⁵ |
| | <i>bobozye</i> [bobozye] | <i>kokoye</i> [kokoje] | Coco |

On comprend la permutation $r \leftrightarrow s$ parce qu’elles sont contiguës. Mais $r \leftrightarrow z$ ne va pas de soi. /s/ et /z/ sont en opposition distinctive pour le trait phonétique \pm voisement. En outre, en FR, /z/ entretient un rapport allophonique avec /s/ qui, se plaçant entre deux V, se voise généralement comme dans *case*, *plaisir*, *transition*. Ainsi, les concepteurs du bolith ont fait correspondre les phonèmes /s/ et /z/ à /ʁ/. Précisons que /ʁ/ ne se permute pas avec /z/ mais toujours avec /s/. Que /s/ et /z/ se permutent avec /ʁ/ peut prêter à équivoque, le terme bolith pouvant correspondre à une paire minimale en CH :

- | | | | |
|------|-------------------|--|--------------------------|
| (11) | <i>four</i> [fuʁ] | <i>dous</i> [dus] et <i>douz</i> [duz] | doux, douce et douze |
| | <i>kòr</i> [kɔʁ] | <i>bòs</i> [bɔs] et <i>bòz</i> [bɔz] | patron et type de drogue |

Dans le Nord-Ouest en général, en attaque de syllabe intérieure, /s/ suivi de /w/ ne change pas :

- | | | | |
|------|--------------------------|--------------------------|----------------|
| (12) | <i>konswa</i> [kɔ̃swa] | <i>bonswa</i> [bɔ̃swa] | Bonsoir |
| | <i>laswide</i> [lasɥide] | <i>maswife</i> [masɥife] | mât de cocagne |

Mais, dans les autres sites d’enquête, la tendance est de changer toutes les C précédant /w/. Dès lors ces exemples deviendront respectivement : *konrwa*, *larwide*. Le ‘r’ apparaissant dans la graphie de ces mots ne se laisse pas percevoir dans leur réalisation phonétique des exemples.

À l’origine, /s/ ne se permutait pas en position postvocalique (en coda). Ainsi, on avait :

- | | | | |
|------|----------------------------|----------------------------|-----------|
| (13) | <i>esblat</i> [esblat] | <i>esklav</i> [esklav] | esclave |
| | <i>esnajevi</i> [esnaʒevi] | <i>espageti</i> [espageti] | spaghetti |

Mais la tendance actuelle est de l’intervertir avec /ʁ/ dans cette position. À Saint-Michel-de-l’Attalaye, aux Gonaïves, à Pilate, dans le Bas-Nord-Ouest, par exemple, les locuteurs changent toutes les C sauf lorsqu’elles constituent la seconde C d’une attaque branchante :

⁴⁵ Danse folklorique inspirée du vodou.

(14)	<i>eblave</i> [eblave]	<i>eklate</i> [eklate]	éclater
	<i>mejliɾ</i> [mezliɾ]	<i>legliz</i> [legliz]	église

4.2.2.2. Les glides /w/, /j/, /ɥ/

Nous avons déjà vu qu'il existe en CH comme en bolith deux /w/ : un /w/ sous-jacent et un /w/ qui est une réalisation allophonique de /ɸ/. Pour comprendre ce comportement allophonique de /w/ par rapport à /ɸ/, il faudra considérer que le bolith s'est constitué en fonction de la graphie du FR. Soient les exemples suivants :

(15)		wanja [wãʒa]	wanga [wãga]	Amulettes
	/w/ sous-jacent	mwèr [mwɛɾ]	lwès [lwɛs]	Ouest
		souv [suv]	wout [wut]	Route
	/w/ comme réalisation contextuelle de /ɸ/	basòv [basɔv]	kawòt [kawɔt]	Carotte

Kawòt devrait donner *bawòv*, /w/ ne changeant pas. Mais il donne *basòv* en partant de la graphie française *carotte*. /w/ résulte alors de la labialisation de /ɸ/ par /ɔ/. D'où la permutation de /w/ avec /s/ : /ɸ/ ↔ /s/. Ainsi, la phonologie reprend la main sur une démarche axée au début sur l'orthographe lexicale. Donc, /w/ résultant de la labialisation de /ɸ/ correspond à /s/.

(16)	<i>sòm</i> [sɔm]	<i>wòl</i> [wɔl]	rôle
	<i>Souv</i> [suv]	<i>wout</i> [wut]	route

Cependant, lorsqu'il est la seconde C d'une attaque branchante, /w/ ne change pas, qu'il soit un phonème sous-jacent ou allophone de /ɸ/.

(17)	/w/ sous-jacent	nutwa [nutwa]	pouvwa [puvwa]	Pouvoir
		pwa [pwa]	nwa [nwa]	Noir
	/w/ comme réalisation contextuelle de /ɸ/	ànwoute [anwute]	apwouve [apwuve]	approuver
		nwoderè [nwodeɛɛ]	pwofesè [pwofesɛ]	professeur

En attaque, /w/ ne change pas. Mais, aujourd'hui, certains locuteurs le font précéder de /z/ :

(18)	<i>zweve</i> [zweve]	<i>wete</i> [wete]	<i>ôter, enlever</i>
	<i>zwovè</i> [zwovɛ]	<i>wotè</i> [wotɛ]	<i>Hauteur</i>

Quant au yod, il ne se permute pas. Ainsi, *yoyo* devrait normalement passer en bolith avec le même signifiant. Mais, en attaque de syllabe, il est précédé de /z/, pour brouiller le sens du mot.

(19)	<i>lazyo</i> [lazjo]	<i>mayo</i> [majo]	Maillot
------	----------------------	--------------------	---------

bobozye [bobozje] *kokoye* [kokoje] coco

[ɥ] ne se permute pas car il fonctionne comme une V qui, elle, ne change pas.

4.2.2.3. Le phonème /ŋ/ et /h/

/ŋ/ ne se permute pas. Il n'apparaît qu'en coda de syllabe où il résulte de l'ASSIM d'une \tilde{V} précédente sur le /g/ qui suit.

(20) *neng* [nɛ̃ŋ] *peng* [pɛ̃ŋ] Pingre
 bong [bɔ̃ŋ] *kong* [kɔ̃ŋ] Congre

La C d'attaque simple /h/ n'est pas fréquente en CH. C'est sans doute pour cela qu'elle ne participe pas au processus de permutation : *hing-hang* > *hing-hang* 'zizanie', *hele* > *heme* 'héler'.

4.2.2.4. La chuintante /ʃ/ du CH devient l'affriquée /dʒ/ : ʃ ↔ dʒ

(21) *djesi* [dʒesi] *cheri* [ʃɛʁi] chéri(e)
 djidjafò [dʒidʒafɔ̃] *chichadò* [ʃiʃadɔ̃] Chiche

L'affriquée non voisée /tʃ/ n'a pas été retenue. Il n'existe donc pas de paire minimale /tʃ/ ~ /dʒ/ comme il n'y en a pas pour /ʃ/ ~ /ʒ/. /dʒ/ correspond à /ʃ/. /tʃ/ n'existe pas en bolith, il est analysé sous la forme des deux consonnes /v/ + /dʒ/ dont la suite se réalise assez difficile :

(22) *lamavdjong* [lamavdʒɔ̃ŋ] *malatchong* [malatʃɔ̃ŋ] sorte de poison
 vdjòvdjòwè [vdʒɔ̃vdʒɔ̃wɛ] *tchòtchòwè* [tʃɔ̃tʃɔ̃wɛ] Fouineur

4.2.3. Dégagement de la valeur phonémique des C par la commutation

Dans le tableau suivant, je commute des C qui se différencient par les marques de corrélation (\pm voisement ou \pm nasal) en considérant les trois positions : initiale, interne et finale.

(23)	Phonèmes	Initiale	Intérieure	Finale
	/p/ ~ /b/	/pɔ̃/ ~ /bɔ̃/ 'nord ~ corps'	/bapa/ ~ /baba/ 'canard ~ caca'	/lap/ ~ /lab/ 'manne ~ marque'
	/t/ ~ /d/	/tɛ/ ~ /dɛ/ 'vers, verre, ver ~ cœur'	/atɛ/ ~ /adɛ/ 'avec ~ affaire'	/kat/ ~ /kad/ 'bave ~ baffe, haut-parleur'
	/f/ ~ /v/	/fɛ/ ~ /vɛ/ 'dé ~ thé'	/efe/ ~ /eve/ 'aider ~ été'	/daf/ ~ /dav/ 'fade ~ gros, gras)
	/k/ ~ /g/	/kã/ ~ /gã/ 'banc ~ genre, manière'	/feka/ ~ /fega/ 'débat ~ déjà'	/nik/ ~ /nig/ 'pub(blicité) ~ pus'

/m/ ~ /p/	/mav/ ~ /pav/ ‘latte ~ natte’	/geme/ ~ /gepe/ ‘geler ~ jeûner’	/nam/ ~ /nap/ ‘pâle ~ panne’
/m/ ~ /b/	/mεv/ ~ /bεv/ ‘Est ~ caisse’	/amɔ/ ~ /abɔ/ ‘alors ~ accord’	/lam/ ~ /lab/ ‘mal ~ marque’
/n/ ~ /t/	/nap/ ~ /tap/ ‘panne ~ vanne’	/bano/ ~ /bato/ ‘capot ~ caveau’	/ban/ ~ /bat/ ‘cap ~ cave’
/n/ ~ /d/	/nεv/ ~ /dεv/ ‘peste ~ fesse’	/feno/ ~ /fedo/ ‘dépôt ~ défaut’	/dʒan/ ~ /dʒad/ ‘petit déplacement ~ hampe, arbre mécanique’
/ʃ/ ~ /ʒ/	/ʃav/ ~ /ʒav/ ‘jazz ~ gaz’	/kaʃi/ ~ /kaʒi/ ‘magie, sanctuaire vodou ~ pantalon bermuda’	/kaʃ/ ~ /kaʒ/ ‘badge ~ bague’
/s/ ~ /z/	Absence de paire minimale dans chacune des trois positions		

4.2.4. Quelques éléments de convergence et de divergence en CH et en bolith

En bolith, comme en CH, il existe plus de possibilité de combinaison des C en attaque de syllabe qu’en coda. L’interversion des C induit des combinaisons en bolith qui ne sont pas possibles en CH. Par exemple, en CH /n/ ne se combine avec aucune autre C, excepté avec les glides /w/ et /j/ alors qu’en bolith il se combine avec /l/ et /v/ en plus de ces glides. /b, d, f, k, p, v/ se combinent en attaque branchante avec ces mêmes phonèmes à savoir /l, v, w, j/, les premières se comportant comme la tête (C₁) de la branchante et les secondes comme la branchante (C₂). En bolith, /b, d, f, n, k, ʒ/ se combinent avec ces mêmes C₂; /t/ se combine comme C₁ avec /l, w, j/; /v/ se combine en tant que C₁ avec /v, w, j/; /z/ ne se combine qu’avec /j/. /ʒ, n/ se combinent en bolith avec /l, v/ alors qu’en CH ils ne se combinent pas dans ce contexte. /g, p/ se combinent avec les mêmes C en CH mais pas en bolith. /n/ ne se combine en tant que C₁ qu’avec /w, j/ en CH alors qu’en bolith elle se combine avec /w, j, l, v/. En CH, toutes les C se combinent avec /w, j/ en se comportant comme C₁, excepté /h, ŋ, dʒ/. En bolith aussi, toutes les C se combinent avec /w, j/ en se comportant comme C₁, excepté /ʃ, h, ŋ/. En CH comme en bolith, /w/ et /j/ ne se comportent jamais comme C₁. Cela confirme leur caractère vocalique. Les possibilités de combinaisons phonotactiques des C en bolith sont qualitativement les suivantes :

(24)	V	[o]	‘oh’
	VC	[ab]	‘et, avec, acte’
	VCC	[abv]	‘axe’
	CV	[ba]	‘cas, capable, pouvoir’
	CVC	[bav]	‘casse, casque’

CCV	[blu]	‘clou’
CCVC	[blaʁ]	‘classe’
CCCV	[-nlwa-]	(an-nlwa-zye) ‘employer’
CVCC	[lavdʒ]	‘match’
CCVCC	[blɔvdʒ]	‘pédale d’embrayage’

Le bolith accepte, comme le CH, des attaques branchantes (avec deux C, incluant les *j* et *w*). Contrairement au CH où elles ne sont pas fréquentes – excepté dans des mots hérités du FR avec le schwa comme /matəla/ > [matla], /matəlo/ > [matlo] ou /də lo/ > [dlo] – les combinaisons [d + l] et [t + l] fonctionnent en bolith comme dans /dlāke/ (flamber) ou /tlone/ (envelopper).

Toutes les C sont susceptibles de paraître en coda simple en bolith, excepté /z/. Tenant compte du fonctionnement du CH, il est attendu qu’il n’y ait de coda branchante que /bʁ/ et /nr/ en bolith correspondant à /ks/ et /ps/ en CH. En FR la lettre ‘x’ est susceptible de se réaliser sous la forme de deux C et peut se retrouver en coda finale. En CH, [ks] et [gz] représentent des réalisations possibles de *x* comme dans *lexique* / *leksik* [leksik] et *examen* / *egzamen* [egzamɛ̃] en CH et *mebrib* [mɛbʁib] et *ejralen* [ɛʒʁalɛ̃] en bolith.

(25)	<i>vabr</i> [vabʁ]	<i>taks</i> [taks]	<i>Taxe</i>
	<i>kòbr</i> [kɔbʁ]	<i>bòks</i> [bɔks]	<i>Boxe</i>

Mais la correspondance $\int \leftrightarrow dʒ$ fait naître un troisième cas de coda branchante car les bolithophones interprètent l’affriquée non voisée /tʃ/ comme deux sons : /t + ʃ/ auxquels ils font correspondre respectivement /v/ et /dʒ/ :

(26)	[lavdʒ]	[matʃ]	match
	[bovdʒ]	[koʃ]	entraîneur

On peut avoir en bolith des mots comportant /ʁ/ précédé d’une \tilde{V} en finale de mot comme dans :

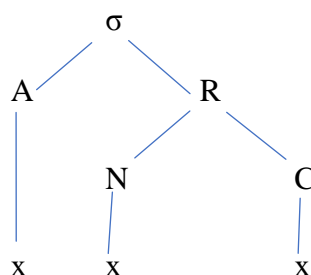
(27)	<i>senonr</i> [senɔ̃ʁ]	<i>repons</i> [ʁɛpɔ̃s]	<i>Réponse</i>
	<i>kamanr</i> [kamɑ̃ʁ]	<i>balans</i> [balɑ̃s]	<i>Balance</i>

Qu’au départ on ne permute pas /s/ en finale de mot est à situer dans une logique d’adaptation à la phonologie du CH, car avec cette permutation on devrait avoir /ʁ/ postvocalique. En CH basilectal des unilingues /ʁ/ ne se retrouve pas en coda, hormis dans le parler CH du nord, notamment après /ɛ/.

4.2.5. Syllabation en bolith

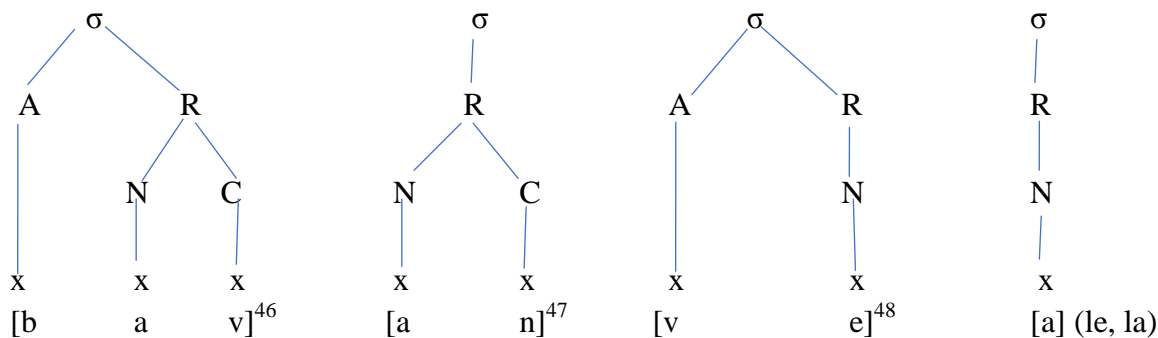
La syllabe est l'unité responsable de l'organisation des phonèmes. Elle est donc utile pour les descriptions phonologiques. La structure syllabique est élaborée dans le cadre de la phonologie autosegmentale par des auteurs tels que Goldsmith (1976a,b), Kahn (1976), McCarthy (1979), Liberman et Prince (1977). La syllabe est régie par des relations de dépendance entre le noyau et les autres éléments segmentaux qui lui sont subordonnés (Anderson et Jones, 1974). Généralement, on l'analyse en deux constituants immédiats : l'attaque (A) et la rime (R) qui s'analyse à son tour en noyau (N) et en coda (C). D'où syllabe (σ) = A + R (= N + C) :

(28)



Le noyau est nécessairement non vide tandis que les deux autres constituants peuvent être vides. Ainsi, sans prendre en considération la complexification éventuelle de ces constituants, les possibilités théoriques de formation de syllabe dans les langues en général sont les suivantes :

(29)



⁴⁶ Carte ou quatre.

⁴⁷ Le morphème de l'aspect progressif, qui exprime aussi le futur.

⁴⁸ « Thé » ou « te » la marque de l'antériorité (le morphème exprimant le passé).

En termes d'approches théoriques pour décrire le fonctionnement de la syllabe en bolith, je me réfère à la théorie autosegmentale (Goldsmith, 1976a et b) et à la théorie sur la structure syllabique de Kahn (1976). On peut, pour cet aspect théorique, se reporter à l'introduction à la deuxième partie pour plus de détails.

Des auteurs comme Clements et Keyser (1983), Kaye et Lowenstamm (1984), Halle et Vergnaud (1980) ont proposé un modèle d'analyse de la syllabe hiérarchisée à trois dimensions comprenant 1) le niveau syllabique, 2) le squelette, 3) le niveau segmental. D'où l'exemple suivant dans lequel j'adopte le modèle de présentation proposé par Kaye et Lowenstamm (1984) :

(30) Niveau syllabique	A N C A N C	
Squelette	x x x x x x	
Niveau segmental	b ɔ ʁ v i l	
Niveau phonétique	[bɔʁvil]	(costume)

Dans cet exemple, nous observons un changement de timbre de /o/ du CH qui devient [ɔ] en bolith par rapport à /ʁ/ qui forme avec le noyau /o/ une syllabe fermée. Il est vrai que dans le mot en CH OU en FR, /o/ forme aussi une syllabe fermée avec /s/. Mais, dans la pratique, les locuteurs réalisent de préférence la V fermée [o] alors que la forme attendue est la V ouverte [ɔ].

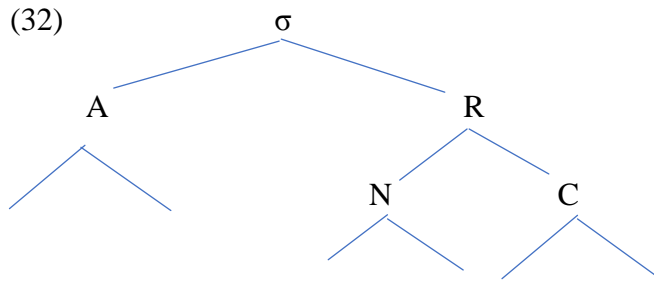
La formation des syllabes est quasi-pareille en CH qu'en bolith. En coda, en CH, il n'existe que les combinaisons à /ks/ et /ps/ auxquelles correspondent respectivement /bʁ/ et /nʁ/ en bolith où il existe aussi la lourde combinaison [vdʒ] comme dans les exemples (22). En coda, comme en (26), il n'est guère difficile à réaliser. Les bolithophones analysent le /tʃ/ du CH comme deux phonèmes (v + dʒ), d'où ils en dégagent les correspondances /t/ ↔ /v/ et /ʃ/ ↔ /dʒ/. Néanmoins, ils considèrent l'affriquée voisée /dʒ/ comme une seule C qu'ils permutent à /ʃ/ : (ʃ ↔ dʒ). Il est probable que ce choix tienne au fait que chacune des deux C utilise deux lettres pour s'orthographier et que la lettre 'c' qui se retrouve au début du digraphe 'ch' (/ʃ/) et 'd' se retrouvant au début de 'dj' (/dʒ/) sont contigües.

(31) a. /vabʁ/	A N C	b. /eblinʁ/	A N C A N C
	x x xx		x x x xx x xx
	v a bʁ		e bl i nʁ

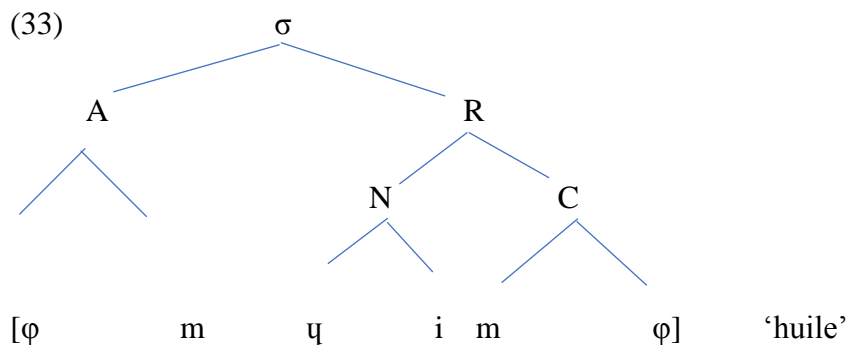
[vabɤ] (taxe)

[eblinɤ] (eclipse)

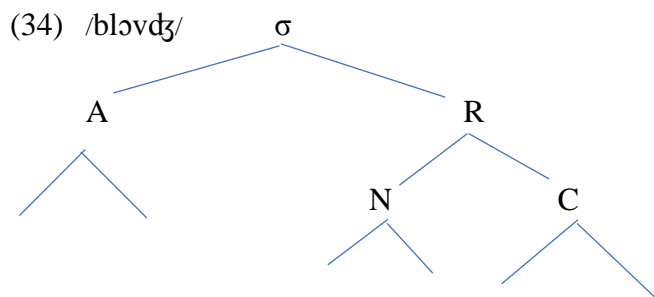
La réalisation phonétique [eblinɤ] (difficile à prononcer) nous met en face d'une combinaison qui n'existe ni en CH, ni en FR, où généralement aucune C ne suit /n/ en coda. Les exemples (31) mettent en évidence les deux cas (sur trois) où le bolith admet des syllabes lourdes complexes, avec une coda branchante : « est lourde toute syllabe dont la rime domine au moins deux éléments (soit parce qu'elle comporte une coda, soit parce que le noyau est long) » (Carvalho *et al.*, 2010 : 162). Soit la structure syllabique suivante :



En CH comme en bolith, il est attendu que le noyau ne sera pas long excepté dans le cas du glide /ɥ/ qui s'accompagne toujours de /i/ qui fonctionne comme le sommet de la syllabe :



L'autre cas d'existence de syllabe lourde complexe en bolith, avec une coda branchante est constitué de l'association /v/ + /dʒ/. Soit l'exemple (34) de mot-syllabe /blɔvdʒ/.



[b l ɔ φ v dʒ] ‘pédale d’embrayage’

L’association /v/ + /dʒ/ est difficile à réaliser, difficulté se remarquant surtout en coda :

(35) a. /lavdʒab/	A N C A N C	b. /vdʒɔvdʒɔwɛ/	A N C A N C A N C
	x x x xx x x		xx x xx x x x
	l a vdʒ a b		vdʒ ɔ vdʒ ɔ w ɛ
	[lavdʒab] ‘boue’		[vdʒɔvdʒɔwɛ] ‘fouineur’

4.2.6. La logique de l’alphabet du bolith

Il n’existe pas de système formel d’écriture pour le bolith. Cependant, sa conception s’appuie sur l’écrit, en l’occurrence son *alphabet* qui se transmet de locuteur à apprenant. Au niveau du système de permutation des C, il y a des subtilités qu’il s’agit d’explicitier ici. La graphie du bolith comme celle du CH fonctionne suivant une logique phonémique où l’on fait correspondre, autant que faire se peut, à un son un graphème. Lorsque, dans l’ordre de l’alphabet latin, deux C sont séparées par une V, la permutation porte sur celles qui sont les plus proches. Par exemple, *d* et *f* qui se permutent, alors qu’il y a la *V e* entre elles. De même, *n* et *p* se permutent mais elles sont séparées par *o* ; *u* sépare *t* et *v* qui se permutent. Entre *g* et *ʒ* s’installent ‘*i*’ et *h*. Il est un fait que *h* n’est pas aussi récurrente que *g* et *ʒ* et ne se retrouve qu’en attaque de syllabe. Ainsi, il ne participe pas à la permutation. Le côté semi-voyelle de *w* et *y* les exclut de la permutation.

4.2.6.1 Suite de deux C au début d’une syllabe

Dans une attaque branchante, la deuxième C ne change pas. Par exemple, dans

(36)	<i>nran</i> [nɾã]	<i>pran</i> [pɾã]	<i>Prendre</i>
	<i>fetlone</i> [fetlone]	<i>devlope</i> [devlope]	développer

la C₂ (/ɾ/ et /l/) ne change pas. Cependant, dans une suite de deux C où la première se retrouve en coda de la syllabe précédente et la seconde en attaque de la suivante les deux changent :

(37)	<i>arlavib</i> [aɾlavib]	<i>asmatik</i> [asmatik]	Asthmatique
	<i>érbàne</i> [ɛɾbane]	<i>eskape</i> [skape]	Escarpé

4. 2.7. La graphie du bolith

L'écriture du bolith s'apparente à une forme de *cryptographie* élaborée à partir de l'alphabet latin et du lexique du CH. Une cryptographie est une écriture secrète employée pour l'encodage de messages décodables et compréhensibles uniquement par des locuteurs qui connaissent la clé ou le chiffre utilisé. D'une manière générale, l'écriture cryptographique, appelée aussi écriture chiffrée, est de trois types : 1) à « substitution » où chaque lettre, syllabe, mot ou phrase est remplacé par des lettres, des chiffres ou des mots différents, selon les règles prédéterminées pour chaque système ; 2) à « transposition » où les lettres du texte « en clair » sont déplacées suivant une clé ; 3) « mixte », où sont utilisés l'un et l'autre des deux [...] » (DLI, 2001⁴⁹ : 122-123).

Le bolith correspond au type 1 car reposant sur la technique de substitution des C du CH dans les conditions évoquées. Ce code secret, inventé pour communiquer à l'intérieur du groupe restreint des *Cacos*, va connaître une utilisation plus ou moins communautaire à partir de la dissolution du groupe. La cryptographie est employée dans des circonstances ou domaines divers mais en tenant à l'écart du processus de communication tous ceux qui n'y sont pas initiés.

4.2.7.1. Emploi de diacritiques : les accents grave et aigu

La graphie officielle du CH ne retient que l'accent grave qu'on peut mettre sur 'e' pour réaliser [ɛ], sur 'o' pour avoir [ɔ] et sur 'a' suivie de 'n' pour conserver la prononciation [a] car, sinon, on aurait [ã] qui serait le résultat de l'association « a + n ». L'usage de ce diacritique est pareil en CH et en bolith. Par exemple, le mot créole 'tap-tap' (camionnette assurant le transport de passagers) devient en bolith 'vàn-vàn' [vanvan] ou encore le terme créole 'lapli' donne 'mànli' [manli]. Sinon, on aurait, respectivement, les mots *[vãvã] et *[mãli] qui n'existent pas.

En bolith, pour conserver la prononciation [e], on ajoute un accent aigu sur 'e' pour éviter qu'elle soit réalisée comme la nasale [ɛ̃] lorsqu'elle est suivie de 'n'. Par exemple, on écrit *sénranp* [senɕãp] (reprann = reprendre). Sans l'accent aigu, on aurait *[sɛ̃ɕãp] qui n'existe pas. De même, pour avoir la prononciation [senɕɕãve] ou [senɕɕãvã], par exemple, on écrit respectivement *sénreranve* ou *sénreranvan* 'représenter', 'représentant'. Sans l'accent aigu, on aurait *[sɛ̃ɕɕãve] ou *[sɛ̃ɕɕãvã] qui n'existent pas. L'accent aigu affecte aussi e suivi de /ɕ/ pour empêcher que le lecteur ait tendance à le réaliser [ɛ] mais [e] : érnwa, sérbane < espwa,

⁴⁹ Dictionnaire des langues imaginaires

reskape (espoir, rescapé). De même, pour conserver la prononciation de ‘o’, on y ajoute un accent aigu lorsqu’il précède /n/ pour éviter d’avoir [ɔ̃]. Ainsi, dans des mots comme [afonve] ou [afonkɔ̃] *afónve* ou *afónryon* (adopter ou adoption) on est obligé de porter l’accent aigu sur ‘o’ pour conserver la prononciation [o]. Sinon, on aurait *[afɔ̃ve] ou *[afɔ̃kɔ̃] qui n’existent pas.

4.2.8. La question de la stylistique en bolith

La stylistique étudie les faits de langue du point de vue de leur expressivité. Elle est aussi présente en bolith comme dans tout parler. Le style désigne une manière de parler et d’écrire qui sort de l’ordinaire en cherchant à provoquer des impressions esthétiques particulières chez les interlocuteurs, les lecteurs. Il s’agit d’une forme particulière d’expression traduisant les sensations, les ressentis, la pensée en discours. Le style est ici entendu au sens linguistique où il se manifeste notamment à travers l’utilisation des mots en jouant parfois sur le registre ou les niveaux de langage ou sur les modalités énonciatives qui peuvent être variables, où le locuteur peut présenter son expression sous une forme neutre, plus ou moins subjective ou objective, péjorative voire aussi méliorative, etc. La stylistique linguistique joue aussi sur la *dénotation* et les *connotations*. Le *sens dénotatif* est partagé par les interlocuteurs et le *sens connotatif* est obtenu à partir de procédés subjectifs d’encodage et d’interprétation. La stylistique littéraire repose notamment sur des choix subjectifs et esthétiques qu’opèrent les poètes et/ou les écrivains dans leur acte d’expression. Le style littéraire joue sur l’utilisation des figures de style et de la rhétorique. Il cherche à provoquer chez l’interlocuteur ou le lecteur des effets d’ébahissement, une sensation de bonheur, en le poussant à continuer à lire ou à écouter dans la perspective de découvrir d’autres éléments esthétiques encore plus attirants.

En bolith, le style se manifeste spécifiquement au niveau du vocabulaire. Par exemple, par effet de style, le mot *lwen* (je, moi, me) peut se rendre aussi par *lay* :

- (38) Lay na bonpen bore mi àn name ma a
 Mwen pa konnen koze li ap pale la a
 ‘Je ne sais pas ce dont tu parles’.

À Jean-Rabel et au Môle-Saint-Nicolas, les locuteurs, pour éviter que des bolithophones d’autres communes les comprennent, remplacent toutes les syllabes finales se terminant par /e/ par *ay* :

- (39) *Lange / langay* [lãge] / [lãgaj] *mange* [mãze] Manger

Mais cette forme s'est au fur et à mesure répandue dans la plupart des autres communes de l'aire bolithophone.

Par ailleurs, la seconde syllabe d'un mot se composant de deux syllabes identiques contiguës se rend par la syllabe *djenn* :

- | | | | |
|------|---|----------------------|--------------------|
| (40) | <i>nana / nadjenn</i> [nana] / [nadʒɛ̃n] | <i>papa</i> [papa] | <i>papa, père</i> |
| | <i>lanlan / landjenn</i> [lãlã] / [lãdʒɛ̃n] | <i>manman</i> [mãmã] | <i>maman, mère</i> |

On ne remplace la deuxième syllabe par *djenn* que si les syllabes identiques se trouvent en finale de mot : *nanay* 'papaye', *bouboulan* 'recroquevillé', *bobosav* 'clochard'. Mais on aura *femama* ou *femadjenn* 'déstabilisé, déboussolé', *labloublou* ou *labloudjenn* 'hydrocèle'.

4.2.9. Intelligibilité mutuelle bolith - CH

Le bolith et le CH ne sont pas mutuellement intelligibles. L'intelligibilité mutuelle fonctionne comme critère pour déterminer si deux codes représentent des variétés d'une même langue ou des langues distinctes (Knecht, 1997). L'exposition prolongée des non-bolithophones au parler peut les amener à le comprendre un tant soit peu. Mais, ce n'est pas tant l'exposition au bolith qui fera que les non-bolithophones parviennent à le comprendre, mais davantage la motivation ou l'intérêt dont ils font montre pour sa pratique.

Pour mesurer l'intelligibilité mutuelle entre le bolith et le CH, puis entre le premier et le FR, j'ai présenté à 20 étudiants les 5 phrases suivantes (enregistrées au magnétophone) choisies par hasard tout en m'assurant qu'aucun d'entre eux n'a été en contact avec le bolith :

- (41) 1. *Longou. Boulan zou zye ?* 'Bonjour. Comment allez-vous ?'
 2. *Lwen va senlen bonpen bi gan zou seme.* 'J'aurais aimé savoir comment vous vous appelez.'
 3. *Bi bove zou seve ?* 'Où habitez-vous ?'
 4. *Erbe zou bonp name komiv ?* 'Est-ce que vous parlez le bolith ?'
 5. *Zou Bonpen bi gan zyo seme nrerifan Maséniklib ma ?* 'Savez-vous comment on appelle le président de la République ?'

Celui qui a prêté sa voix pour l'enregistrement est un parfait bolithophone. L'enquête s'est déroulée en deux temps avec deux groupes et deux institutions différentes (10 étudiants à la Faculté de linguistique appliquée, 10 à l'Université Quisqueya), 5 garçons et 5 filles pour chaque groupe. Les répondants sont originaires de l'Ouest ou de l'un des 4 départements du

grand Sud : Sud-Est, Nippes, Sud, Grand'Anse. L'enregistrement a été auditionné par le groupe des 10 mais si un participant en particulier voulait réécouter un énoncé, il pouvait le faire jusqu'à 5 fois. Certains d'entre eux sont parvenus à répéter les énoncés sans trop de difficultés.

Certains tentaient, sans conviction, de citer des noms de langue dont ils pensaient que ces énoncés pourraient provenir : allemand, hébreu, langues africaines, langues d'Asie, grec, créole africain, pidgin africain, etc. 17 sur 20 ont eu l'intuition que les cinq énoncés étaient d'une seule langue. Comme personne n'est parvenu à l'identifier, j'ai dû leur indiquer qu'ils ont été produits en bolith. Ils étaient étonnés d'apprendre qu'il existait dans le pays un parler aussi ancien et qu'ils n'en étaient pas au courant. Bref, le bolith et le CH ne sont pas mutuellement intelligibles.

4.2.10. Faux-amis bolith - CH

Pour une définition des faux-amis, on peut se reporter au point 2.3.2 de la première partie. Le signifiant est le même dans les deux (variétés de) langues mais il renvoie à deux signifiés différents : un dans chaque (variété de) langue.

(42)

Faux-amis boliths-créoles

Mot	Sens en bolith	Sens en CH
Mete [mete]	(se) lever	Mettre
Chòk [ʃòk]	job	choc
Rame [ʁame]	salé(e)	Ramer
Nen [nɛ̃]	pain, pin	Nez
Kavo [kavo]	Bateau	cave, caveau

Ces faux-amis peuvent donc être à l'origine d'équivoque dans la tentative d'interprétation de la part de non-bolithophones qui pourraient croire qu'un signifiant perçu est prononcé en CH.

Conclusion partielle

Le fonctionnement du bolith ne repose sur aucune règle phonologique systématique obéissant à des contraintes spécifiques, la permutation des C s'étant effectuée de manière arbitraire à partir de la logique que j'ai exposée. On ne peut donc pas mettre en avant des traits phonologiques qui sont à l'œuvre dans le parler qui est construit à partir de l'orthographe du FR et du lexique du CH. Mais il s'agit d'un parler artificiel conçu à partir de l'écrit, qui s'est ensuite oralisé et phonologisé à sa manière, en fonction de l'interversion des C. Ses élaborateurs doivent avoir eu une conscience métalinguistique élaborée du fonctionnement d'une langue en général. Le bolith

est plus que cryptologique. Un parler cryptologique est un moyen de communication établi par un groupe restreint pour ses besoins communicatifs internes. En général, il disparaît avec la dissolution du groupe. Or, le bolith a survécu et s'est répandu en gagnant de plus en plus de sphère géographique après la dissolution des *Cacos*. Sa survie semble être assurée car il est approprié par les jeunes, malgré l'interdiction des parents, de l'école et le regard inopportun de la communauté. Il a certes son domicile dans le grand nord mais commence à être présent dans l'Ouest. Le bolith et le CH comportent pratiquement les mêmes phonèmes mais, les contraintes de l'interversion binaire des C font que leur fonctionnement phonologique et lexico-sémantique est différent. Ainsi, le créolophone qui n'a pas été initié à la pratique du bolith n'y comprend rien. Deux parlers, fussent-ils naturels ou artificiels, se comportent toujours du point de vue de leur fonctionnement interne comme deux systèmes distincts et différents.

Travaux relatifs à ce domaine

- Govain, Renauld (2017), *Le parler bolith : Histoire et description*, Boston, JEBCA Éditions [A23].
- Govain, Renauld (2016), « L'occupation américaine et la question de la langue en Haïti : la naissance du bolith ». Dans R. Édouard et F. Calixte (dir.), *Le devoir d'insoumission. Regards croisés sur l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934)*, Québec, Presses universitaires de Laval, 237-266 [A27].
- Govain, Renauld (2015), Incidence de l'occupation américaine sur les pratiques linguistiques en Haïti, *Conjonction* n° 227, 86-103 [A28].
- Govain, Renauld et Arnaud Richard (2015), « Schibboleth, la langue comme arme de détection massive : 1937, le massacre des Haïtiens », *Lengas* [En ligne], 80 | 2016, mis en ligne le 23 mars 2017. <https://journals.openedition.org/lengas/1193?lang=oc> [A30].

Deuxième partie : Travaux en cours

Aspects phonologiques du CH : apports substratiques africains

Chapitre 1 : Le système phonologique du CH

Vernet (1980), Cadely (2002, 2003), par exemple, ont identifié 32 phonèmes répartis en 18 C, 11 V et 3 glides en CH. AKA (2017) a confirmé cet inventaire qui ne prend pas en considération les affriquées [tʃ] et [dʒ]. AKA (2017), Cadely (2002, 2003) et Vernet (1980) relèvent l'existence d'une \tilde{V} [ũ]. Je ne le prends pas en considération et nous verrons pourquoi. J'identifie donc 33 phonèmes en CH : 20 C (dont les affriquées [tʃ] et [dʒ]), 3 glides et 10 V (en réalité, le glide /ɥ/ fonctionne davantage comme une V).

1.1. Les 10 voyelles

Nous avons déjà indiqué que les voyelles du CH sont les mêmes que celles du bolith, que nous avons traitées au point 4.2.1.1 plus haut. Voir ce point pour les détails.

Soit la distribution suivante des V. L'existence de paires minimales attestées rend compte du fait que les deux termes de cette paire font partie du système phonologique de la langue.

(2) Opposition phonologique des voyelles en termes de paires minimales

Phonèmes	Initiale	Interne	Finale
/i/ ~ /u/	/ivɛ/ ~ [uvɛ] 'hiver ~ ouvrir'	/ziɛ/ ~ /zuɛ/ 'jurer ~ insulter'	/zi/ ~ /zu/ 'jus~ jour'
/e/ ~ /ɛ/	- ⁵⁰	/klete/ ~ /klɛte/ 'verrouiller ~ clarté'	/te/ ~ /tɛ/ 'thé ~ terre'
/e/ ~ /ẽ/	/epe/ ~ /ẽpe/ 'épée ~ un peu'	/tete/ ~ /tẽte/ 'téter ~ teinter'	/me/ ~ /mẽ/ 'mai ~ main'
/ɛ/ ~ /ẽ/	/ɛd/ ~ /ẽd/ 'aide ~ Indes'	/mes/ ~ /mẽs/ 'messe ~ mince'	/vɛ/ ~ /vẽ/ 'verre ~ vin'
/a/ ~ /ã/	/ate/ ~ /ãte/ 'athée ~ hanter'	/pat/ ~ /pãt/ 'pâte ~ pente'	/ba/ ~ /bã/ 'bas ~ banc'
/u/ ~ /o/	/ovɛ/ ~ /uvɛ/ 'ovaire ~ ouvrir, ouvert'	/kute/ ~ /kote/ 'écouter ~ côté'	/su/ ~ /so/ 'ivre ~ seau'
/u/ ~ /ɔ/	/uf/ ~ /ɔf/ 'ouf ! ~ offre'	/bulet/ ~ /bolet/ 'boulette ~ borlette'	/pu/ ~ /pɔ/ 'pou ~ port'

⁵⁰ Il y a absence de paire minimale /e/ ~ /ɛ/ en CH en raison du fait que son lexique provient majoritairement du FR où /ɛ/ est souvent une réalisation contextuelle de /e/. En général, en syllabe ouverte /e/ se réalise [e] tandis qu'en syllabe fermée il se réalise [ɛ]. En syllabe ouverte, /e/ se réalise le plus souvent [e] en FR contemporain. C'est aussi valable pour l'opposition /o/ ~ /ɔ/.

/o/ ~ /ɔ/	- ⁵¹	/bone/ ~ /bɔne/ 'bonnet ~ borner'	/fo/ ~ /fɔ/ 'faux ~ fort'
/ɔ/ ~ /õ/	- ⁵²	/fɔn/ ~ /fõn/ 'faune ~ fondre'	/pɔ/ ~ /põ/ 'port ~ pont'

Il n'existe pas de V labiale antérieure dans la pratique du CH des unilingues. Et cette observation est aussi établie pour les variétés de créole de la Martinique (Dispagne, 1999), de la Guadeloupe (Akpossan, 2015), de la Dominique (Taylor, 1968, Martin, 1997), de Sainte-Lucie (Carrington, 1984), de La Réunion (Staudacher-Valliamée, 1992), de Maurice (Carpooran, 2011a,b), par exemple. Les esclaves africains présents dans ces colonies, qui ont majoritairement contribué à la formation de ces créoles, n'ont pas sélectionné ces V du FR parce qu'elles n'existaient pas dans leurs langues. Un coup d'œil sur l'inventaire du système phonologique synchronique des langues africaines du sous-groupe gbè (qui étaient les plus présentes à Saint-Domingue) suffit à montrer qu'elles n'y existent pas, excepté [ə] et son correspondant nasal [ã] qui, selon Capo (1991a), existent dans cinq des sept parlers vhe (awlan, avéno, tɔwun, adángbe, wací). Les V labiales antérieures sont aussi absentes de l'inventaire phonologique du fon de Brousseau et Lefebvre (2002), Fadaïro (2001). Holm (2000) soutient l'idée que l'absence des V labiales antérieures du FR en CH tient à une influence substratique des langues d'Afrique de l'Ouest qui ignorent ce type de phonèmes. Les locuteurs-acteurs de l'émergence du CH les ont confondues avec les V non labiales qui leur correspondent dans leurs langues premières. Ainsi, /y, ø, œ, œ̃/ sont devenues respectivement /i, e, ε, ɛ̃/. Le schwa /ə/ correspond à [e] en CH ou n'est pas réalisé du tout lorsqu'il est dit muet en FR :

- (3) /ʃofœʁ/ > [ʃofɛ] 'chauffeur > chofè' /maløʁø/ > [malɛɛ] 'malheureux'
 /kyltyʁ/ > [kilti] 'culture' /paʁfœ/ > [paʁɛ] 'parfum' /lɛsɔ̃/ > [lɛsɔ̃] 'leçon'

Mais on observe ces arrondies antérieures dans la pratique du CH par les lettrés qui sont tous scolarisés en FR. Néanmoins, ils ne les notent pas à l'écrit.

Je ne dispose pas de données empiriques à propos du fonctionnement phonologique des langues indigènes caribéennes qui se pratiquaient dans la région avant l'arrivée des colons européens et des esclaves africains, excepté qu'on peut inférer des faits à partir de mots qui en sont issus et qui expriment des réalités proprement caribéennes. Les indigènes étaient vite décimés avant la naissance du CH pour des raisons précisées au chapitre 3 de la première partie.

⁵¹ Voir note précédente.

⁵² Absence de paire minimale pour ce couple de phonèmes dans cette position, excepté, peut-être les deux V en question.

1.2. Les consonnes

Avec les affriquées /tʃ/ ~ /dʒ/, les C sont au nombre de 22, incluant les glides /w/ et /j/, ([ɥ] est plutôt une V). Le tableau suivant présente ces 22 phonèmes, avec leurs caractéristiques articulatoires en prenant en considération leur point d'articulation.

(4) **Les 20 consonnes et les glides [w] et [j]**

		Lab.	Dent.	Alvéol.	Palat.	Vél.
Occlusives	<i>Sourdes</i>	p	t		tʃ	k
	<i>Sonores</i>	b	d		dʒ	g
Fricatives	<i>Sourdes</i>	f		s	ʃ	
	<i>Sonores</i>	v		z	ʒ	h
Nasales		m	n			ŋ
Vibrantes						ʁ
Latérales			l			
Glides		w			j	

Le tableau suivant présente les oppositions consonantiques en CH. Je procède comme pour les V.

(5) **Opposition phonologique des consonnes**

Phon.	Initiale	Intérieure	Finale
/p/ ~ /b/	/pat/ ~ /bat/ 'pâte ~ battre'	/apa/ ~ /aba/ 'séparé, à part ~ à bas'	/kap/ ~ /kab/ 'cerf-volant ~ câble'
/t/ ~ /d/	/tate/ ~ /date/ 'tâter ~ dater'	/bwote/ ~ /bwode/ 'charrier, déménager ~ broder'	/kat/ ~ /kad/ 'cartes ~ cadre'
/tʃ/ ~ /dʒ/	/tʃak/ ~ /dʒak/ 'sévère ~ cric'	/matʃøk/ ~ /madʒok/ 'obèse ~ sorte de maladie d'enfant'	-
/f/ ~ /v/	/fɛ/ ~ /vɛ/ 'faire ~ verre'	/refɛ/ ~ /revɛ/ 'refaire ~ revers'	/baf/ ~ /bav/ 'haut-parleur ~ bave'
/k/ ~ /g/	/kã/ ~ /gã/ 'camp, rebord ~ gant'	/beke/ ~ /bege/ 'becqueter ~ bégayer'	/bak/ ~ /bag/ 'retour ~ bague'
/s/ ~ /z/	/sak/ ~ /zak/ 'sac ~ actes'	/wose/ ~ /woze/ 'hausser ~ arroser'	/bas/ ~ /baz/ 'basse ~ base'
/ʃ/ ~ /ʒ/	/ʃa/ ~ /ʒa/ 'char ~ jarre'	/ʃaʃe/ ~ /ʒaʒe/ 'chercher ~ charger'	/maʃ/ ~ /maʒ/ 'marche ~ marge'

/m/ ~ /p/	/matãt/ ~ /patãt/ 'tante, tente ~ patente'	/fame/ ~ /fape/ 'Charmer ~ échapper'	/põm/ ~ /põp/ 'pomme ~ ponp'
/m/ ~ /b/	/mati/ ~ /bati/ 'martyr ~ bâtir'	/demare/ ~ /debare/ 'dénouer ~ débarrer'	/kõm/ ~ /kõb/ 'comme ~ argent'
/n/ ~ /t/	/nas/ ~ /tas/ 'nasse~ tasse'	/lane/ ~ /late/ 'année ~ tresser'	/pãt/ ~ /pãn/ 'pente ~ pendre'
/n/ ~ /d/	/nat/ ~ /dat/ 'natte ~ date'	/fane/ ~ /fade/ 'faner ~ colorer'	/sen/ ~ /sed/ 'scène ~ cèdre'
/ŋ/ ~ /k/	Pas de paire min.	Pas de paire min.	/mãŋ/ ~ /mãk/ 'mangrove ~ manque'
/ŋ/ ~ /g/	Pas de paire min.	Pas de paire min.	/ling/ ~ /lig/ 'ligne ~ ligue'

/ŋ/ est certes en opposition avec /k, g/ mais ne forme de paire minimale avec eux qu'en position finale, /ŋ/ ne se retrouvant qu'en coda de syllabe, à la suite d'une \tilde{V} (excepté après /i/).

Valdman (1978a : 51) note : « Les consonnes du créole constituent un système symétrique de seize obstruantes et de quatre nasales ainsi que d'une consonne hors système, la liquide /l/ ». Parmi ces quatre nasales, il retient /ŋ/ qui n'existe pas en CH. Il hérite le qualificatif *hors système* de Martinet (1955) qui l'utilise pour /l/ et /ʎ/. Mais, considérant leur dimension intégrative dans la langue, l'expression paraît inappropriée, Martinet reconnaissant lui-même la langue comme un système et validant « le principe que dans un système tout se tient » (Martinet, 1955 : 25). /l/ et /ʎ/ ne forment pas de paires corrélatives avec d'autres C ou sont susceptibles d'en former avec toutes les autres par le trait *latéral* pour /l/ ou *vibrant* pour /ʎ/.

1.2.1. Valeur d'approximante de /l/ et /ʎ/

Les approximantes sont des C voisées continues mais à faible friction. Pour Creissels (1994 : 127), le terme « s'applique à des sons qu'on pourrait décrire comme des "constrictives faibles", c'est-à-dire des sons dont la production met en jeu une constriction qui n'est pas suffisante pour provoquer l'apparition du bruit de frottement caractéristique des constrictives fortes que sont des fricatives ». Pour Capo (1991b), une approximante est un son produit sans turbulence, les articulateurs n'étant pas assez proches l'un de l'autre pour produire de la friction. Selon Gussenhoven et Jacobs (2005), le terme approximante tient au fait que le rapprochement des articulateurs produit un contact léger où l'air étant si faible qu'il ne produit de frottement. Pour Lehmann (2005), une approximante est un son dont la constriction est plus étroite que celle des V mais ne suffit pas pour produire la friction qui définit les fricatives. Vont dans le même sens Clark, Yallop et Fletcher (2007 : 47) : « An approximant is a potentially stable articulation in

which the constriction is normally greater than in a vowel, but not great enough to produce turbulence at the point of constriction », en soulignant que /l, r/ peuvent avoir un comportement d'approximantes en ANGL. Cette définition fait écho à celle de Roach (1991 : 59) selon laquelle l'approximante est « an articulation in which the articulators approach each other but do not get sufficiently close to produce a "complete" consonant such a plosive, nasal or fricative ». La position des articulateurs rappelle celle mise en branle dans la réalisation des V. Excepté avec les glides /w/ et /j/, /l/ et /ʁ/ ne se retrouvent jamais en tête d'attaque branchante mais peuvent, en coda, occuper soit la tête, soit la branchante elle-même. En coda, ils s'appuient sur le noyau qui est capable, *a priori*, de supporter toutes sortes de C. Ainsi, ils participent à plus de combinaisons que toutes les autres C en tête de coda. Après /w/ et /j/, /l/ et /ʁ/ sont plus récurrents comme C₁ en attaque branchante.

1.2.2. Les réalisations de /r/

La rhotique /r/ peut donner lieu suivant les langues et les locuteurs à plusieurs réalisations. Il s'agit d'un ensemble de sons très divers, autant en termes de lieu d'articulation (dental, alvéolaire, rétroflexe, uvulaire, pharyngé) que de mode d'articulation (vibrante, battue, approximante, fricative, V) (Navarro, 2016). Un ordre d'idées peut être donné dans Akpossan (2015) et, notamment, dans Navarro (2016). Il se réalise en CH sous la forme d'une fricative uvulaire voisée. C'est pour cette raison que je le note /ʁ/. Devant une V labiale, il se réalise comme [w] :

- (6) /εʁitaʒ/ > [εʁitaʒ] 'héritage' /pʁuve/ > [pwuve] 'prouver' /katiʁ/ > [kati] 'rature'
 /fʁɔ̃/ > [fwɔ̃] 'front' /gʁav/ > [gʁav] 'grave' /fʁote/ > [fwote] 'frotter'
 /etʁɑ̃ʒ/ > [etwɑ̃ʒ] 'étrange' /gʁot/ > [gwot] 'grotte'

Le /ʁ/ postvocalique comme dans /fʁεʁ/ > [fʁε] 'frère', /ʃaʁ/ > [ʃa] 'char', n'est pas retenu en CH. Cependant, nous avons déjà souligné, il est gardé dans la variété du nord, notamment après /ε/ :

- (7) [ilεʁ se jɔ̃ gwo vɔlεʁ] 'Hilaire est un grand voleur'
 [se kɔlεʁa kʁapo j kɔ̃n fε] 'Il ne fait que faire de la colère à crapaud'

Dans le syntagme génitivisé avec le FONCT, le /ʁ/ postvocalique français est parfois gardé à la suite de V autre que /ε/.

- (8) [laʒɑ̃ m se paspɔʁɑ̃m] 'Mon argent (mon âge), c'est mon passeport'
 [kɔʁidɔʁakɔʒ̃ ʷ ɑ̃] 'Le corridor à cochon'

Certains locuteurs vont jusqu'à faire intervenir un /ʁ/ postvocalique épenthétique précédant le FONCT dans un contexte où il n'existe pas dans les éléments français correspondants :

- (9) [kɔʃɔ̃ w̃ ã fwape doʁã̃m] 'Le cochon m'a frappée au dos'
 [dɛʝe nwa kouʁã̃m ap fem mal] 'J'ai mal à la nuque'

Le CH ne retient pas non plus e /ʁ/ postconsonantique (y inclus dans la variété du nord). Je parle plutôt de /ʁ/ postvocalique car nous savons déjà que le CH ne tolère pas de coda branchante, à l'exception de /ks/ et /ps/. Or, le /ʁ/ postconsonantique comme dans /kadʁ/ > [kad] 'cadre' ou /kɔ̃ʁvã̃dʁ/ > [kɔ̃ʁvã̃n] 'comprendre' est la deuxième consonne d'une coda branchante.

Il n'existe pas de référence à la date de la disparition du /ʁ/ postvocalique en CH. Même en nous référant aux textes anciens (par exemple dans Hazaël Massieux, 2008), les données empiriques manquent pour s'en faire une idée précise, car les graphies créole et française étaient confondues. Et ces textes étaient notamment écrits par des non-natifs. Mais, on peut penser qu'il a été supprimé au moment de l'émergence même du CH, entre les XVII^e et XVIII^e siècles.

1.2.3. Les affriquées /tʃ/ et /dʒ/

Une affriquée combine étroitement une occlusion et une friction. Bien que l'occlusion soit plus forte au début et la friction plus forte à la fin, les deux mouvements sont simultanés et non successifs et c'est en ce sens qu'il s'agit d'un seul phonème. Les affriquées se différencient des occlusives par leur caractère strident correspondant à un bruit d'intensité élevée, et des fricatives par leur caractère discontinu. Sylvain (1936), Zéphir (2005), Valdman (2015) les reconnaissent comme des phonèmes du CH. Elles forment des paires minimales à l'initiale et à l'intérieure :

- | | | | |
|------|-------------------|--|---|
| (10) | <i>Initiale</i> | /tʃak/ ~ /dʒak/ 'sévère ~ cric' | //tʃaka/ ~ /dʒaka/ 'mets local ~ fruit du jacquier' |
| | <i>Intérieure</i> | /matʃɔk/ ~ /madʒɔk/ 'rustre ~ déveine, espèce de grain de végétal' | /ʁetʃake/ ~ /ʁedʒake/ 'farfouiller à nouveau ~ mettre à nouveau sur cric' |
| | <i>Finale</i> | Absence de paire minimale dans cette position | |

Ainsi, leur distribution est lacunaire car elles ne forment pas de paires minimales en finale. Mais, on retrouve des mots, notamment des emprunts à l'ANGL, qui en comportent à la finale : /matʃ/ 'match', /paʃ/ 'autocollant', /bitʃ/ 'plage', [geʃ] ou [gedʒ] 'jauge', [badʒ] 'badge'. Elles se retrouvent aussi dans de nombreux mots du registre vernaculaire en particulier dans le vocabulaire du vodou, généralement d'origine gbè (voir le chapitre 3 *infra*).

1.2.4. /ŋ/ et absence de /ɲ/

/ŋ/ n'apparaît qu'en coda de syllabe, à la suite d'une \tilde{V} ou de /i/. Il existe dans certaines langues africaines du groupe gbè tels l'avéno, le kpándo et le hwe devant \tilde{V} (Capo, 1991b). Son contexte d'apparition est différent en CH et dans ces parlers gbè, mais dans un cas comme dans l'autre il est dans le voisinage d'une \tilde{V} (en CH il vient en coda après une \tilde{V} comme en (11a)) tandis que dans ces parlers gbè il précède une \tilde{V} comme en (11b).

- (11) a. [lãŋ] 'langue' ; [tẽŋ] 'teigne' ; [malafɔŋ] 'bidon, faux, pastiche'
b. [ŋã] 'gémir' (en awlan et wací) ; [aŋɔ] 'colle' (en awlan et wací) ; [aŋũ] 'épine' (en awlan, wací)

/ŋ/ est certes en opposition avec /k/ et /g/, mais, ils ne forment pas de paire minimale, excepté en finale de quelques mots tels

- (12) /lig/ ~ /liŋ/ 'ligue ~ ligne' /lãk/ ~ /lãŋ/ 'encre ou ancre ~ langue'

L'opposition /ŋ/ ~ /k/ en CH équivaut à l'opposition /g/ ~ /k/ en FR. On n'aura pas de paire minimale /ŋ/ ~ /g/ car [ŋ] est une réalisation contextuelle de /g/. Ainsi, /lig/ ~ /liŋ/ 'ligue ~ ligne' ou /zig/ ~ /ziŋ/ 'doigt ~ minuscule' semblent curieux, car /i/ n'est pas une \tilde{V} . C'est que /i/ et /u/, sensibles à la NAS, laissent passer facilement la nasalité. C'est pour cette raison que lorsque, en CH, un mot se termine par /i, u/ précédées d'une \tilde{C} le DEF singulier /a/ attendu se nasalise en [ã].

Précisons que le [ŋ] de [liŋ] est une réalisation approximative de /ɲ/ du FR non retenue en CH. Le /ɲ/ d'origine française peut aussi se réaliser comme le yod :

- (13) /ɾoɲe/ > [wɔjẽ] 'rogner' /ʃãpaɲ/ > [ʃãpaŋ] 'champagne'

ou comme 'ɲj' :

- (14) /sɪɲatyɁ/ > [sinjati] 'signature' /epaɲɲe/ > [epanje] 'épargner'

1.2.5. Le glide /w/, /Ɂ/ et /h/

Ce qui a été indiqué pour l'emploi de /w/ en bolith (voir 4.2.2.2) est valable ici. /w/ peut être une C à part entière pouvant se retrouver en attaque de syllabe comme dans des mots tels : *wotè*, *wikenn* 'hauteur, weekend' ou en coda comme *kaw*, *vlaw* 'corbeau, personne vile'. Il ne peut pas être la tête d'une branchante mais peut participer à une attaque branchante en se comportant comme la C₂ ou C₃ tel dans *pwazon* ou *glwa* 'poison' ou 'gloire'.

/h/ est un son un peu particulier. Dell (1985) le classe dans la catégorie de [-consonne]. Il n'est en opposition distinctive avec aucune autre C. Il est réalisé en CH (même s'il n'y est pas très récurrent) où il ne se retrouve qu'en attaque simple de syllabe avec une tendance à se confondre avec le noyau syllabique. Il est présent dans des mots comme *hing-hang* 'zizanie, discorde', *touhing* 'précipice', *hele* 'héler, appeler'. On a vu qu'il était présent chez des locuteurs du sud, en particulier des adultes qui le réalisent sous la forme voisée à la place de /z/ ou sous la forme non voisée à la place de /ʃ/. Du FR au CH, le *h* dit aspiré est rendu généralement par /ʁ/ ou pa /w/ :

- (15) /hãʃ/ > [ʁãʃ] 'hanche' /haiʁ/ > [ʁaji] 'haïr' /hele/ > [ʁele],
 //hotœ ʁ/ > [wotɛ] 'hauteur' /hõt/ > [wõt] 'honte' /hu/ > [wu] 'houe',

1.2.6. Le glide /j/

/j/ a les mêmes comportements phonotactiques que /w/. Dans des mots comme /jãm/ 'igname', /mãjok/ 'manioc', il est une C d'attaque de la syllabe tandis que dans /fej/ 'feuille', /faj/ 'faïlle', il est une C de coda. Cependant, dans des mots comme /pjã/ 'piastre', /panje/ 'panier', /ljezõ/ 'liaison', il fonctionne comme un glide, jouant le rôle de C₂ dans une attaque branchante. On a vu que le yod pouvait aussi renvoyer au 3S, après une V : /li/ s'apocope et /l/ se palatalise :

- (16) /mwẽ ba li li/ > [mwẽ ba li l] > [mwẽ ba li j] 'Je le lui ai donné'.

1.2.7. Le glide /ɥ/

/ɥ/ est un son du FR (dont le CH l'a hérité) difficile à réaliser. Il n'existe pas en FR de Belgique (Pohl, 1983) où il y est remplacé par /w/ comme dans [wit] < /ɥit/ 'huit' ou [pʁodwi] < /pʁodɥi/ 'produit'. En CH aussi, il peut faire concurrence avec *w* : [lɥil] ou [lwil] 'huile', [nɥizãs] ou [nwizãs] 'nuisance', [nɥit] ou [nwit] 'nuit'. Mais les Haïtiens prononcent [pʁodɥi] 'produit', [ɥit] 'huit', par exemple Parfois, il n'est rendu en CH que par [i] :

- (17) /pɥi/ > [pi] 'puits' /pɥisãs/ > [pisãs] 'puissance' /tɥil/ > [til] 'tuile'

Léonard (1999) indique que l'association *u* et *i* (formant la diphtongue *ui*) s'est réduite vers le XII^e siècle, par exemple *ústiu* > *huis* avec une forme de PAL de *u* en *ü*. Elle souligne que le mot devient vite archaïque ou littéraire et n'a subsisté que dans l'expression *huis clos*. Selon Carton (1974), [ɥ] n'existait pas en bas latin et a été créé sur la base d'une diphtongue. Le premier cas, précise-t-il, provient de *õ* latin combiné avec un [j] qui le suit ou d'un [y] français devant la V.

- (18) cõrũ > [kuɔiʁju] > [kyiʁ] 'cuir' nõcte [nojt] > [nyi] *nuit* põstius > *puis*

1.2.8. Caractère anti-hiatique du CH

Le CH est une langue anti-hiatique en ce qu'il n'admet pas deux V contigües dans un mot, tel qu'on le verra dans le point 4.6.1 dans la partie traitant du sandhi. Entre deux V contigües intervient une approximante pouvant être [j] dans l'environnement d'une V palatale, [w] dans l'environnement d'une V labiale et [ɸ] avec les V basses [a, ɑ]. Ainsi les locuteurs réalisent /kanaã/ > [kanaɸã] 'Canaan', /izaak/ > [izaɸak] 'Isaac', par exemple. On pourrait facilement être tenté de mettre dans cette même catégorie les exemples /abɸaam/ > [abɸaɸam] 'Abraham', /deãjfmã/ > [deɸãjfmã] 'déhanchement'. Mais on aurait tort, car le /ɸ/ qui est introduit tient à un changement linguistique du FR au CH, où le 'h' dit aspiré est réalisé comme [ɸ] ou [w], comme je l'ai montré au point 1.2.5 précédent. Le caractère d'approximante de /ɸ/ lui facilite son insertion dans cet environnement spécifique, comme /w/ et /j/.

L'effacement du /ɸ/ postvocalique a à voir avec le patron syllabique CVCV que privilégie le CH. Cette même considération vaut pour l'effacement du yod final dans des mots FR se terminant par le groupe phonique [ij]. Cet effacement est facilité par le fait que /ɸ/ et /j/ sont proches d'une V, le yod pouvant même être envisagé comme la consonantisation de /i/ :

(19) /fij/ > [fi] 'fille' /mãtij/ > [mãti] 'mantille' /famij/ > [fãmi] 'famille'

1.2.9. Aspects phonotactiques

La phonotactique du CH est quasi-pareille à celle du bolith (voir le point 4.2.4 du chapitre précédent). Évidemment, les combinaisons des C ne sont pas exactement les mêmes dans les deux parlars. De l'analyse des structures syllabiques du CH découlent les éléments suivants résumant les différentes possibilités de combinaisons des C (en attaque et en coda) en CH :

(20)	V	[u]	'tu, te, toi'
	VC	[ak]	'et, avec, acte'
	VCC	[aks]	'axe'
	CV	[ka]	'cas, capable, pouvoir'
	CVC	[kas]	'casse, casque'
	CCV	[klu]	'clou'
	CCVC	[klas]	'classe'
	CCC	[-plwa-]	(an-plwa-ye) 'employer'
	CVCC	[taks]	'taxe'
	CCVCC	[klips]	'agrafe'

Cadely (2003) propose deux autres formes de syllabe – CCCVC et CCCVCC – pour lesquelles nous ne trouvons pas d'exemple ; lui non plus n'en a pas proposé. En CH, seules les combinaisons /ks/, /ps/ et /ms/ sont permises en coda, comme dans

(21) /taks/ 'taxe' /eklips/ 'éclipse' /klâms/ 'pince' ou /klips/ 'agrafe'

Il est probable que le fait qu'il n'y a guère de coda branchante en CH soit le résultat d'une influence substratique de langues africaines. Creissels (1994) souligne que les codas branchantes sont rares dans les langues africaines et qu'une proportion importante de langues négro-africaines ignorent les syllabes fermées ou ne les connaissent que de façon marginale.

En CH comme en FR, les combinaisons consonantiques *[dl] et *[tl] n'existent pas. Cependant, le mot français *eau* est passé au CH sous la forme agglutinée *dlo*. Le nom massique *eau* exprimant une réalité non comptable est souvent employé avec le partitif *de + le* s'élidant en *l'* devant /o/. Le /ə/ n'est pas réalisé et le syntagme nominal se réalise [dlo]. On y trouvera aussi, pour les mêmes raisons de la chute de /ə/, les mots de même famille *matlo* et *matlòt*⁵³ (/matlo/ et /matlòt/) du FR /matəlo) ou encore dans *matla* formé exactement de la même manière que /matlo/.

1.3. Quelques phénomènes morpho-phonologiques du FR au CH

Du FR au CH, il se produit dans certains mots des phénomènes morpho-phonologiques comme la diérèse, la synérèse, l'épenthèse, l'aphérèse, la prosthèse, l'apocope, la syncope, etc.

1.3.1. Diérèse et synérèse

La *diérèse* consiste en la réalisation d'une syllabe en deux par l'intervention d'une spirante. En passant du FR au CH, il y a disparition du hiatus qui fait intervenir une syllabe surnuméraire par l'intermédiaire du yod :

(22) dé-non-cia-tion > de-non-si-ya-syon ; bio-chi-mie > bi-yo-chi-mi ;
as-so-cia-tion > a-so-si-ya-syon ; Sion > Si-yon ; bio-lo-gie > bi-yo-lo-ji, etc.

La forme avec la diérèse est libre. Elle fonctionne en alternance à celle ne comportant pas de diérèse. La production de la diérèse semble arbitraire car dans le cas du suffixe -tion (-syon), elle ne se fait pas sentir : éducation > edikasyon, élection > eleksyon, discussion > diskisyon.

La synérèse consiste en la prononciation de deux syllabes formées de deux V contigües comme s'il s'agissait d'une syllabe. Aussi la synérèse se trouve-t-elle à l'opposé de la diérèse :

⁵³ Le premier désigne deux hommes ayant une même femme, le second étant le féminin du premier.

- (23) co-or-don-na-teur > kò-do-na-tè co-o-pé-ra-tion > ko-pe-ra-syon
lou-ange > lwanj res-pon-sa-bi-li-té > res-pon-sa-bli-te

Ces exemples de diérèse et de synérèse confirment le caractère anti-hiatique du CH, caractère se remarquant aussi en FH tel que nous l'avons vu au point 2.3.4.2 de la première partie.

1.3.2. Épenthèse

L'épenthèse consiste en l'apparition d'un phonème non étymologique dans un mot pour des raisons d'euphonie, de commodité articulatoire, voire par analogie. Elle est courante en CH où, dans la plupart des cas, elle sert à éviter un hiatus.

- (24) /ʁ/ apparaît en général dans l'environnement des V basses /a/ et /ã/ : /kanaã/ > [kanaʁã] 'Canaan',
/izaak/ > [izaʁak] 'Isaac'.
(25) /j/ apparaît devant une V palatale : /noe/ > [noje] 'Noé', /betleem/ > [betlejɛm] 'Bethléem'.
(26) /w/ apparaît devant une V labiale : /ã o/ > [ãwo] 'en haut', /poet/ > [powɛt] 'poète'.

Par ailleurs, il est observé lors du passage du FR au CH une épenthèse de /t/ en fin de mot à la suite de /i/ en passant, ainsi, d'une syllabe ouverte à une syllabe fermée. Le mot français /isi/ 'ici' se rend par le doublet [isi] et [isit] en CH ou en FR québécois⁵⁴ :

- (27) /suki/ > [sukit] 'souris' /kolibri/ > [kolobɾit] 'colibri'
/nɔ̃bɾil/ > [lɔ̃bɾit] 'nombri' /anoli/ > [zãdolit] ou [zãtolit] 'anolis'

Le mot *anolis* (petit saurien sédentaire arboricole) rencontré notamment en FR caribéen n'est pas d'étymologie latine, contrairement aux autres exemples. La forme [zãdolit] est attestée dans Fattier (1998). La forme [zãdoli] existe en CG et en créoles martiniquais (CM) sans le /t/ épenthétique. De même, le mot *colibri*, qui semble passé dans le vocabulaire du FR, est d'origine obscure. Il existe certes dans la Caraïbe mais n'en semble pas originaire. Selon le CNRTL⁵⁵, il pourrait dériver « de l'occitan *colobro*, *colubro* « couleuvre » en raison des subits accès de colère du colibri (...), le mot ayant été véhiculé aux Antilles par les colons français... ».

Souris réalisé [sukit] en CH est d'origine latine : *soricem*, altération du latin classique *sōrex*, *sorīcis*. La forme avec l'épenthèse /t/ désigne l'animal. Le signifiant du petit objet informatique plutôt néologique – obtenu par analogie à la morphologie de l'animal – ne connaît pas l'épenthèse. Pour ce qui concerne [lɔ̃bɾit] (que certains locuteurs réalisent [lɔ̃bɾik], [nɔ̃bɾit] et

⁵⁴ Gauvin Karine (2016), « Les acadianismes dans le dictionnaire québécois Usito », *Ponti/Ponts. Langues, littératures, civilisations des Pays francophones*, Milan, [2016], no 16, 67-88.

⁵⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/colibri>.

[nõbvik]), il provient du FR *nombril* qui lui-même provient du latin populaire *ũmbĩlicũlus*, dérivé du latin classique *ũmbĩlicus*. La particule /n/ placée au début du mot français *nombril* est le résultat d'une AGGL résultant d'un sandhi, mais le /t/ est épenthétique. On pourrait en dire autant pour la forme du CH où le mot est précédé de la particule phonique /l/ qui est le résultat de l'AGGL du DEF élidé. Car, à un certain moment, on disait aussi en FR *lombril*.

Il est possible que le /t/ puisse être dû à une forme d'analogie sur le modèle d'alternance /kabri/ ~ [kabrit] 'cabri, chèvre'. En effet, le /t/ de [kabrit] en CH n'est pas épenthétique. L'ESP retient la forme phonétique [kabrito]. Le /t/ est présent dans l'étymon « *capritus* » (du latin vulgaire) dans le sens de « bouc », attesté au VIII^e siècle. « *Capritus* » dériverait du latin classique « *capra* » dans le sens de « chèvre » qui aboutira en FR au doublet *chèvre* et *caprin(e)* où le /k/ est gardé dans le premier et palatalisé en [j] dans le second. *Capra* donnera *cabra* en ESP et en PORT, *capra* en italien et en roumain.

1.3.3. Aphérèse et prosthèse

L'aphérèse consiste en la chute d'un ou plusieurs phonèmes, ou syllabes en début de mot. Elle est récurrente en CH. Un mot FR comme *bus*, résulte d'une aphérèse de deux syllabes : (*auto*)*bus*. En voici quelques exemples en passant du FR au CH :

(28) *approcher* > *pwoche* *entamer* > *tanmen* *étourdir* > *toudi*
attendre > *tann* *entendre* > *tande* *élargir* > *laji*

La prosthèse, quant à elle, renvoie à l'apparition d'un élément non étymologique (phonème ou syllabe) en début de mot. C'est notamment le cas en CH de l'ajout systématique de /e/ en début de mots commençant en FR par les attaques branchantes [sp-], [st-], [sk-], etc.

(29) *statue* > *estati* *scandale* > *eskandal* *strict* > *estik*
spectacle > *espektak* *scrutin* > *eskriten*. *splendeur* > *esplandè*

Le FR a aussi procédé de la même manière pour des mots d'origine latine en ajoutant /e/ à l'initiale, ces mots ayant le plus souvent abouti à un doublet en FR : *Stella(m)* > *étoile* et *stellaire* ; *scutum* > *écu* (bouclier des hommes d'armes au moyen Âge) et *scutiforme* ; *spatula(m)* > *épaule* et *spatule* (forme d'épée).

1.3.4. Métathèse

La métathèse consiste en le changement de place de certains phonèmes dans un mot. Le mot français *fromage* vient du latin *formaticum* (racine 'forme'). L'italien rétablit l'élément sans la métathèse : 'formaggio'. La métathèse est observée lors du passage du FR au CH :

- (30) *tablier* > *tabilye* *asphalte* > *alfat* *sachet* > *chasè*
cathédrale > *katredal* *aéroport* > *areyopò* *purger* > *prije, etc.*

1.3.5. Apocope / syncope

L'apocope, du grec *apokoptein* « retrancher », désigne la chute d'un ou plusieurs phonèmes (voire une ou plusieurs syllabes) en fin de mot. Par exemple, en FR, les mots *auto*, *ciné*, *photo* sont le résultat d'une apocope d'*automobile*, *cinématographie*, *photographie* (respectivement). Cette opération est courante en CH notamment en registre familier et relâché :

- (31) *pwofesè* > *pwòf* 'professeur' *pastè* > *pas* 'pasteur' *agwonòm* > *agwo* 'agronome'

La syncope, du grec *sunkopé* « retranchement », désigne un métaplasme consistant en la disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur d'un mot :

- (32) *reyisi* > *resi* 'réussir', *kalite* > *kalte* 'qualité', *karako* > *kako* 'robe folklorique'

On pourrait souligner que la plupart des phénomènes traités au point 1.3 fonctionnent comme pour se conformer au canevas phonotactique CVCV constituant le patron syllabique du CH. C'est notamment le cas de la diérèse, de la synérèse, de l'aphérèse et de la plupart des exemples d'épenthèse, en particulier ceux qui consistent en l'apparition des glides /w/, /j/ et de la rhotique /ʁ/ entre deux V contigües en vue d'éviter un hiatus.

1.4. Existence de C syllabiques en CH

Le CH comporte des C qui ont une valeur syllabique dans certains environnements d'emploi. Il s'agit de /m, n, l/. Le yod, la PAL de /l/, peut aussi se comporter comme une C syllabique. Ces C sont la forme courte des PRO PERS⁵⁶ : m = 1S '*mwen* = je, me, moi' ; n = 1P/2P '*nou* = nous, vous' ; l = 3S (*li* = il, soi, lui, elle). Dans une moindre mesure, on pourrait considérer /w/ : w = 2S '*ou* = tu, te, toi', qui est une *réalisation adoucie* de *ou* avant ou après une V. Le comportement syllabique de ces C en CH a été signalé par D'Ans (1968) et, à sa suite, Tinelli (1974), Valdman (1978a). En CH, elles peuvent se manifester en position *proclitique* en jouant le rôle de sujet verbal, ou *enclitique*, en jouant le rôle de complément verbal ou en complétant un nom.

Dans le cas où elles commencent un énoncé et précèdent un mot à initiale consonantique, leur articulation est plus aisée, excepté pour /m/ qui se réalise dans presque tous les contextes. Il n'y

⁵⁶ En CH, ce sont les mêmes morphèmes du PRO PERS qui expriment aussi les POSS qui varient, ainsi, en personne.

a aucun problème d'articulation lorsqu'elles se placent après un mot à finale vocalique ou avant un mot à initiale consonantique :

- (33) a. [m pa sāti m bjẽ mẽm] 'Je ne me sens pas du tout bien'
 b. [u swete pɔã timun jo nã maʃin u] 'Souhaites-tu prendre tous les enfants dans ta voiture ?'
 c. [li fɛ l kɔpɔã li bjẽ kɔpɔã] 'Il le lui a bien fait comprendre'
 d. [nu dwe ɔive nã fet la bonɛ] 'Nous devons arriver tôt à la fête'

Dans l'exemple (33a), /mwẽ/ se réduit à [m] à la fois devant un mot à initiale consonantique et après un mot à finale vocalique. Dans ces mêmes conditions, /u/ ne s'assouplit pas en [w] comme on le voit dans (33b). Il s'assouplit devant un mot à initiale vocalique et après un mot à finale vocalique : [w ale sã m pa ba w kɔb la] 'tu es parti(e) sans que je ne te donne l'argent'. De même, /li/ ne s'apocope que devant un mot à initiale vocalique et après un mot à finale vocalique comme dans (33c) et on peut dire la même chose pour le morphème /nu/. /jo/, quant à lui, ne s'élide que devant un mot à initiale vocalique.

Précédé d'un mot à initiale consonantique, seul /mwẽ/ peut se réduire. Exemplifions avec l'adverbe /tãk/ *tank* qui peut s'alterner avec *tan*. Dans (34a), /mwẽ/ est réduit après /k/ et après la V /ã/. Dans les autres exemples, /nu, li/ ne se réduisent qu'avant ou à la suite d'une V.

- (34) a. [tãk m gɔate maliŋ nã se tã l sɛjẽ] 'Plus je gratte la plaie, plus elle saigne'
 b. [tãk u mãze se tã w piti] 'Plus tu manges, plus tu es maigre'
 c. [tãk li kuɔi se tã j buke] 'Plus il court, plus il est fatigué'
 d. [tãk nu pɔije se tã n ap beni] 'Plus nous prions, plus nous serons bénis'

Excepté pour /m/, avec la finale consonantique du mot qui le précède, la forme longue ne se produit pas. /m/ est la C syllabique par excellence. Elle se réalise de manière continue, ce qui la rapproche des V. Mais, elle ne se réduit pas à la suite d'un mot à finale consonantique où elle n'est suivie de rien (*[li kɔpɔã m]). Pourtant, à la suite d'un mot à finale vocalique, tous peuvent se transformer en forme courte comme dans (36') :

- (34') a. [tã m gɔate maliŋ nã se tã l sɛjẽ] 'Plus je gratte la plaie, plus elle saigne'
 b. [tã w mãze se tã w piti] 'Plus tu manges, plus tu es maigre'
 c. [tã l kuɔi se tã j buke] 'Plus il court, plus il est fatigué'
 d. [tã n pɔije se tã n ap beni] 'Plus nous prions, plus nous serons bénis'

1.5. Réalisation [k] à la place de /p/

La plupart des locuteurs remplacent /p/ par la vélaire non voisée [k] comme dans les exemples suivants qui aboutissent en CH à un doublet :

- (35) a. /septãbʁ/ > [septãm] ou [sektãm] ‘septembre’ /adopte/ > [adopte] ou [adokte] ‘adopter’
b. /ʁespõsabl/ > [ʁespõsab] ou [ʁeskõsab] ‘responsable’ /espwaʁ/ > [espwa] ou [eskwa] ‘espoir’

Il est à remarquer que /p/ devenant [k] se retrouve dans une frontière syllabique. Il est en coda en (35a) et en attaque en (35b). L’opération inverse est observée dans l’emprunt à l’ANGL /kɔktɛl/ > [kɔptɛl] ‘cocktail’ où /k/ est remplacé par /p/. Néanmoins, /p/ et /k/ ne sont pas proches. Ils ne partagent pas de traits distinctifs communs, à part le non-voisement.

Le système phonologique du CH étant posé, nous pouvons maintenant passer à l’étude de la NAS, puis de la PAL dans la langue. D’où les deux chapitres qui suivent.

Chapitre 2 : La nasalisation en CH

La NAS, opération par laquelle un phonème à l'origine non nasal acquiert le trait de nasalité par l'influence d'un phonème nasal (N) adjacent, constitue l'une des caractéristiques du CH (Pompilus, 1973a ; Valdman, 1978a, 2015). Elle est courante dans la plupart des langues du monde, mais plus récurrente dans les unes que dans les autres. Par exemple, elle est moins récurrente en FR qu'en CH. Elle a eu une place importante dans la phonétique historique du FR (Bourciez, 1967 ; Malmberg, 1954 ; Zinc, 1986, Léonard, 1999). Parmi les langues romanes, le FR, le polonais et le PORT en sont touchés. Les V sont les plus enclines à être nasalisées, mais, en CH, certaines C sont susceptibles d'être nasalisées. Léonard (1999) rappelle que le phénomène touche, en FR, toutes les V – à l'exception de la V centrale [e] – et les diphtongues suivies de **m**, **n** et **j** entre le X^e siècle et le XV^e siècle.

Si la NAS n'est que régressive en FR, en CH, elle est à la fois régressive (comme dans 1a.) et progressive (comme dans 1b) et, dans un même mot, une Ć peut nasaliser deux V adjacentes : l'une à sa gauche et l'autre à sa droite (comme dans 1c) :

(1) a. /ami/ > [zãmi] 'ami' b. /sãme/ > [simẽ] 'semer' c. /eme/ > [vẽmẽ] 'aimer'

La NAS est traitée en CH par des auteurs comme Tinelli (1970, 1974, 1981), notamment Cadely (2002, 1994/2018), Hall (1950, 1953) qui l'ont généralement abordée en lien avec le FR dont le CH tirerait jusqu'à 85% de son vocabulaire (Pompilus, 1985) ou dans une dynamique de fonctionnement interne du CH et par Fathum-Sainton (2017), Tézil (2019), Govain (2021 [A8]). Je pars de l'hypothèse que la NAS en CH, notamment la NAS progressive (NAS PROG), résulte d'une influence substratique de langues africaines qui étaient au contact du FR au moment de l'émergence du CH à Saint-Domingue. En effet, des auteurs tels Sylvain (1936), Lefebvre (1982, 1998), Bentolila (1970), Kihm (1993), par exemple, ont évoqué des traces substratiques de langues du groupe kwa (gbè en particulier) dans le fonctionnement syntaxique du CH.

Pour une comparaison du fonctionnement de la NAS en CH et dans les langues kwa, je me réfère principalement à Capo (1981, 1983, 1991a), Brousseau et Lefebvre (2002). Le corpus, composé en grande partie de mots tirés du *Diksyonè kreyòl Vilsen* (2008), d'Alfonso (1914) et du

*Dictionary of Jamaican English*⁵⁷ (Cassidy et Le Page, 1980), est complété d'éléments enregistrés dans le parler ordinaire de locuteurs haïtiens.

2.1. Nasalisation lexicale et morphologique : définition

La NAS présente une distribution relativement complexe et peut agir sur des domaines morphologiques simples mais aussi aller au-delà des frontières morphologiques (touchant des mots pluri-morphémiques, la frontière nom / DEF enclitique) et lexicales, où se rencontrent beaucoup de micro-variations. Ainsi, il existe en CH la NAS lexicale et la NAS morphologique. Elle est lexicale lorsqu'elle affecte le mot dans sa base lexicale et est généralement régressive :

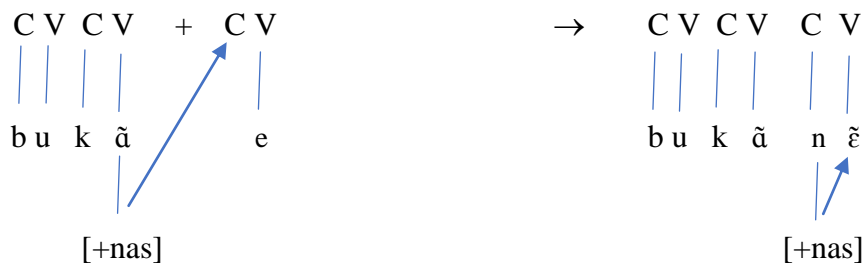
(2) /fam/ > [fãm] 'femme' /kan/ > [kãn] 'canne à sucre' /ami/ > [zãm] 'ami'

Elle est morphologique lorsqu'elle se produit sur une frontière morphémique, généralement au niveau de la désinence verbale :

(3) [desẽ] ~ [desinẽ] 'dessin ~ dessiner' [ʒɛn] ~ [ʒɛnẽ] 'gêne ~ gêner'
 [bukã] ~ [bukãnẽ] 'boucan ~ boucaner' [ʒu] ~ [ʒunẽ] 'jour ~ journée'

On pourrait schématiser ce processus de NAS morphologique de la manière suivante :

(3') a. [bukãnẽ]



b. [blame] ~ [blãmẽ]



La NAS peut être un phénomène d'harmonie – et c'est la tendance la plus courante en CH où un N partage le trait nasal avec un phonème non nasal adjacent. Elle peut aussi être un phénomène de propagation où un N propage sa nasalité au-delà des éléments qui lui sont contigus. C'est le

⁵⁷ Que je noterai par la suite *DJE*.

cas de la NAS dans l'allomorphie du DEF ou de la NAS métaphonique que nous verrons plus loin. Cependant, dans la phonologie autosegmentale (Goldsmith, 1976a,b), on parle de propagation même dans le cas d'harmonie. Dans ce cas, la propagation suppose simplement qu'une valeur passe d'un segment à un autre.

La NAS relève d'une ASSIM qui est l'une des expériences où le contexte joue un rôle dans la perception des sons de la parole. L'ASSIM a à voir avec la coarticulation. La différence entre ASSIM et coarticulation est que les segments assimilés sont articulés avec des caractéristiques différentes en termes de lieu ou mode d'articulation, par exemple, alors que la coarticulation est le résultat du chevauchement de certaines caractéristiques d'un segment sur un autre qui lui est adjacent (Ohala, cité par Goodin-Mayeda, 2016). L'ASSIM est le résultat d'une influence mutuelle des segments entre eux.

L'ASSIM est l'influence d'un phonème sur un autre qui lui est contigu, avec lequel il partage un trait qu'il ne possédait pas. Une propriété articulatoire de l'un des deux est ajustée à celle de l'autre. Dans ce cas, on dit qu'il assimile une propriété de son voisin. Il est à distinguer « une forme sonore, acoustique des mots qui est très variable, et une forme mentale, totalement abstraite et invariable, qui forme notre lexique mental. » (Darcy, 2006 : 4). Pour décrire l'ASSIM, je pars de la forme mentale à la forme sonore en discours. Suite à l'application d'une règle, la forme mentale, abstraite, sous-jacente, donne lieu à une représentation dite de surface se manifestant par la forme sonore : « l'entrée de la règle est donc la forme mentale lorsqu'elle se trouve dans un contexte légitime pour l'application de la règle. La règle génère une "sortie" qui correspond à la forme de surface » (Darcy, 2006 : 9). Par exemple, considérons le SN « quatre boules » qui a pour forme mentale /katɁ bul/. /katɁ/ dans sa coarticulation avec /bul/ deviendra [kad]. La forme sonore sera [kadbul]. Pour passer de la forme abstraite /katɁ/ à la représentation discursive [kad], on applique deux règles successives :

1. la règle d'effacement des liquides (/Ɂ/ ou /l/) en fin de mot lorsque ces dernières sont suivies d'un mot commençant par une C ;
2. la règle l'ASSIM de voisement (qui s'applique à la suite de la première), qui ajuste le voisement d'une C obstruante à celui de la C obstruante qui la suit.

C'est aussi ce qui se passe, par exemple, dans /vãdɁ/ > [vãn] 'vendre', /ʃãbɁ/ > [ʃãm] 'chambre', /ʒɔŋl/ > [zõŋ] 'ongle', où /Ɂ/ et /l/ s'effacent avant que /d, b, g/ se laissent nasaliser, devenant [n, m, ŋ].

Si un segment possédant une valeur pour un trait est suivi par un autre segment dont la spécification pour ce même trait est différente, alors le premier peut adopter la valeur du second. C'est l'ASSIM REG. Au contraire, l'ajustement peut prendre la direction opposée en provenant du premier segment qui impose au second sa valeur. C'est l'ASSIM PROG.

On peut distinguer en CH entre une NAS construite communautairement et une NAS stylistique. Elle est construite communautairement lorsque, du FR au CH, le signifiant n'aboutit qu'à la forme nasalisée. C'est le cas, par exemple, de :

(4) /ami/ > [zãmi] 'ami' /mәне/ > [mẽnẽ] 'mener' /kan/ > [kãn] 'canne à sucre'

Entre dans cette catégorie la majorité des verbes du 1^{er} groupe français se terminant par « -ner ». Si le radical, que j'appelle ici *racine*, se termine par une \tilde{V} comme dans /koʃõ/ > /koʃõnẽ/ 'cochonner', on ajoute la désinence /nẽ/ ou /mẽ/. Si elle se termine par une \tilde{C} précédée d'une V, la \tilde{C} nasalise la V avant l'ajout de /nẽ/ : /blam/ > [blãmẽ] ou /lɔn/ > /lɔnẽ/. Cependant, avec des verbes comme /liminẽ/ 'prier au moyen d'une bougie allumée', /maspinẽ/ 'maltraiter', /desunẽ/ 'désarçonner', etc. on ne peut guère conclure à une NAS formelle de /i/ même si on perçoit une réalisation nasale. De plus, il est difficile de déterminer une racine même si la désinence *-nen* est clairement identifiée. Et il est difficile de lier ces exemples au FR, excepté pour *liminen* qui renvoie à 'lumière'. Ils sont formés dans la dynamique d'autonomisation.

En revanche, elle est dite stylistique lorsque le signifiant du mot français aboutit en CH à un doublet avec une forme à la fois nasalisée et non nasalisée qui se font concurrence.

(5) /mεε/ > [lamε] ~ [lãmε] 'mer' /kanal/ > [kanal] ~ [kãnal] 'canal'

Considérons le toponyme haïtien /wanamẽt/ qu'on orthographie en FH « Ouanaminthe » pour comprendre la NAS stylistique. Il vient de l'ESP *Juana Mendez* [wanamεendes], nom de la première habitante (une Dominicaine) de cette partie appartenant aujourd'hui à Haïti. Les Haïtiens créolisent le mot en [wanamẽt] (avec l'apocope de /εs/ et le dévoisement de /d/ en [t]). Cependant, la majorité des Ouanaminthais dénasalisent [ẽ] en nasalisant le second /a/ en passant de [wanamẽt] à [wanãmεt]. Certains adultes vont jusqu'à nasaliser les deux /a/ : [wãnãmεt].

2.2. Influences superstratiques

Le FR a connu la NAS à certains moments de son évolution qu'on limite généralement à trois phases : la première phase située au XI^e siècle, la deuxième au XII^e et, la troisième, qu'il est

courant d'appeler la NAS tardive, au XIV^e siècle. Roșca (2004 : 41-42) rappelle que la première phase renvoie à la NAS de /a, e/ en syllabe fermée et précédés d'une Ć :

- [a] se nasalise vers l'an 1000 : a > ã. Exemple : *grandem* > *grant*.
- [e] se nasalise au début du XI^e s. : Exemple : *Ventum*. [vẽ > vẽ > vã]. Le [ã] de *grant* et de *vã* se confondent. Les deux éléments nasalisés s'assimilent au XII^e s. Après la monophthongaison, [ẽ fermé] s'ouvre en [ẽ ouvert] au XIII^e s. :
- la diphtongue [ai] se nasalise au XI^e s. : ai > ãĩ
- Ex. : *panem* > *pain* ; *baneum* (l.cl. balneum) > *bain*.
- la diphtongue /ei/ se nasalise au XI^e s. : éi > ãĩ : *plenum* > *plein*.

Les deux diphtongues aboutissent au même résultat : ã ouvert. Cette confusion orale explique également les équivalences des trigrammes : ain / ein. Les mots *plain* et *plein* peuvent donc venir tous les deux de *plenum* et *plānum*.

La deuxième phase se situe au XII^e siècle et concerne la V [o] qui aboutit à un double résultat :

- lorsque [o] est entravé, il se nasalise au XII^e s., et s'ouvre au XIII^e s. : o > õ > õ ouvert. Exemple : *põntem* > *pont*.
 - lorsque [o] est libre, il subit la diphtongaison. Au XII^e s., le même résultat
- Cette deuxième phase concerne aussi la nasalisation des diphtongues qui n'ont pas subsisté jusqu'au CH.

La troisième phase renvoyant aux NAS tardives concerne les deux V les plus fermées, les NAS n'ont pas toujours lieu ou elles se produisent plus tard :

- [ĩ] par ouverture en ẽ nasal aboutit à ã ouvert. La nasalisation en [ĩ] a lieu au XIII^e s. puis les ouvertures successives jusqu'à « e » ouvert : *vĩnum* > *vin*.
- [ũ] long : ü > ü(nasal) > œ(nasal) au XIV^e s. et l'ouverture se produit au XV^e s. Exemple : *ũnum* > *un*. Cette dernière nasale tend à se déstabiliser en français moyen : elle se confond avec /ẽ/ ouvert : un ami /ẽ-nami/.

Roșca (2004) présente le tableau suivant faisant, à partir de /a/, la synthèse sur le statut des ã en FR, en termes diachroniques. Les ã ne constituaient pas de vrais phonèmes avant le XVI^e siècle.

Période	Exemples	Phonétique	Commentaires
Latin	Cantum / cattum	/a/ = /a/	Un seul phonème dans tous les cas.
a.fr	Chant # chat	/ã/ # /a/	Variante combin. de /a/ devant cons. nas.
fm	Chant # chat	/ã / # /a/	/ã /est devenu un véritable phonème.

2.3. Nasalisation progressive et influence substratique : cas de [ĩ, ũ]

Il existe 3 \tilde{V} en CH qui ont un statut phonémique : /ã, ê, õ/ pouvant occuper toutes les positions. Le statut des V hautes [ĩ, ũ] est l'objet d'interrogations. Valdman (1978a, 1991), Tinelli (1981), Cadely (2002, 2018), Dejean (1977, 1980), Vernet (1980), Bhatt et Nikiema (2000), Valdman et Iskrova (2003) en ont signalé l'existence en CH. Parkvall (2000) signalent qu'elles existent dans une douzaine de mots du vocabulaire vodou, en lien avec des langues africaines. Tinelli (1981) souligne que [ĩ] existe aussi dans des mots hérités du FR comme [fim] < /film/ 'film'. On décèle clairement dans cet exemple que /i/ est dans le voisinage d'une \tilde{C} qui suggère cette réalisation nasale. Dejean (1977) a bien raison de soutenir que /i/ et [ĩ], /u/ et [ũ] ne sont pas en opposition distinctive car ils ne forment pas de paires minimales et indique à juste titre que [buda] ~ [bũda] ou [fumi] ~ [fũmi] ne forment pas de paires minimales, ne conduisant pas à des différences de sens. Valdman (2015) et Zéphir (2005) ne le prennent pas en considération.

/i/ et /u/ se retrouvent dans toutes les positions alors que [ĩ] et [ũ] n'apparaissent en général que devant une \tilde{C} , souligne Cadely (2002) qui prend comme exemple : [mũn] 'le genre humain', [vũm] 'beaucoup', [mĩn] 'mine', [laʋĩm] 'mucus'. Dans chacun d'eux, il existe une \tilde{C} qui facilite l'effet nasal perçu. Sur le plan phonétique, /i/ et /u/ laissent facilement passer la NAS alors qu'ils n'ont pas de contrepartie nasale : sur le plan phonétique [i] n'est pas assez distant de [ĩ] et [u] pas assez distant de [ũ]. Par contre, /a/ est distant de /ã/, /ɔ/ de /õ/ ou encore /ɛ/ par de /ê/. Si, au regard des exemples de Cadely, on admet l'existence de [ĩ] et [ũ] en CH, il faudra admettre qu'ils existent en FR aussi car on perçoit le même effet nasal dans /ʁim/ 'rime', /mutaʁd/ 'moutarde', par exemple. Or, dans l'histoire du FR, la /u/ n'a pas connu le phénomène de NAS (Roşca, 2004).

On observe la réalisation [ĩ] en FR devant la \tilde{C} palatale /ɲ/. Il est vrai que le CH n'a pas retenu cette C mais on perçoit cette nasalité alors même que /ɲ/ est remplacé par le yod :

(9) /sɲ/ > [sĩj] 'signe, cygne' /liɲ/ > [liĩj] 'ligne' /viɲ/ > [viĩj] 'vigne'

Il existe dans le sud d'Haïti une variante [ĩ] de l'article indéfini (INDEF) de la forme 'standard' /jõ/ 'yon' réalisé parfois [õ] sans le yod. D'où les exemples (6) tirés de Mérilien (2011)⁵⁸ :

- (6) a. [ĩ ʒɛn ti towo bɛf] 'un jeune veau' b. [ala ã nõm tu papa] 'quel est cet homme !'
c. [ĩ ti vɛʁitab tu hòhòt] 'un petit fruit à pain non mature'

⁵⁸ Mérilien, Willyo (2011), *Les variétés régiolectales en créole haïtien*. Mémoire réalisé sous ma direction en sciences de l'éducation de l'Université Quisqueya (Haïti).

Il existe aussi dans le parler de certains locuteurs la forme [ũ] nasalisée de ce même INDEF comme dans les exemples (6') suivants : [(6'a) est produit par une femme dans la quarantaine, originaire de Léogâne, ville située à une trentaine de kilomètres de Port-au-Prince (février 2020) ; (6'b) par un médecin intervenant à la télévision le lundi 23 mars 2020 pour sensibiliser la population sur les mesures à prendre face à la Covid-19 ; (6'c) par un pasteur à l'occasion d'une cérémonie dite de sainte cène diffusée sur les ondes d'une radio le samedi la veille de Pâques 2019.

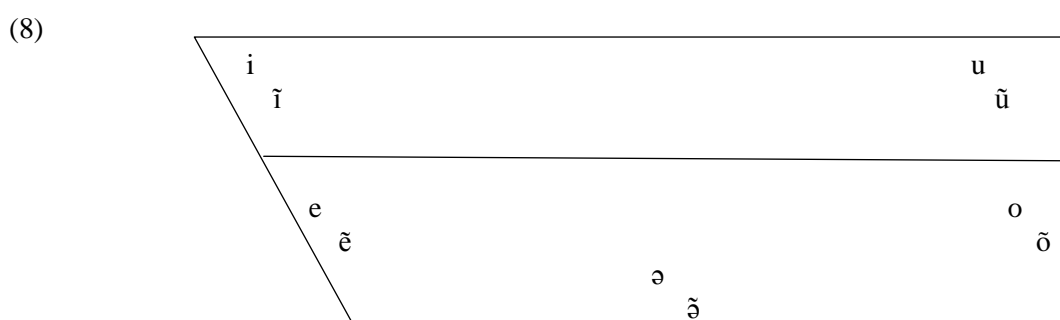
- (6') a. [bã m ũ pɛ suple] 'donne-moi un pain s'il te plaît'
 b. [se ũ baaj tut mun dwe kɔ̃nɛ̃] 'C'est qqch que tout le monde doit savoir'
 c. [si ũ mun pa nã kɔ̃disjɔ̃ pa pwoche bɔ tab la] 'si quelqu'un n'est pas en condition, qu'il ne s'approche pas de la table'

La V [ũ] dont parlent Cadely (2002, 2003) et Vernet (1980) a une valeur phonétique qui peut résulter d'une influence substratique de langues africaines du groupe gbè. On la retrouve dans des mots provenant de la racine 'hun' du fon du Bénin, désignant un 'esprit bienfaiteur :

- (7) a. [hũgã] 'prêtre vodou' [hũsi] 'auxiliaire du *oungan*'
 [hũfɔ] 'office du *oungan*' [gohũ] 'rite funéraire vodou'
 [bohũ] 'chant funéraire vodou' [kãɖzãhũ] 'bombance'
 [hũtɔ] 'tambour sacré' [dosũ] 'enfant né après des jumeaux'
 b. [bũda] 'fesses' [madũgũ] 'hydrocèle' [fũda] 'odeur fétide, odeur désagréable'

Mais, la réalisation nasale [ũ] n'est pas toujours observée : certains locuteurs disent [ugã], [usi], [ufɔ], [buda], [vodu], [fuda], [dosu], [fuda], [kãɖzãhu], [gohu]... D'autres réalisent [ɔ̃gã], [ɔ̃si], [ɔ̃fɔ], [bɔ̃da], [gohɔ̃], [kãɖzãhɔ̃], [hɔ̃tɔ]... Le DECA répertorie les mots [fũdãŋ] 'puant', [fũdãmã] 'pourri' [mũdɔ̃ŋ] 'tribu cruelle et guerrière' possédant la \tilde{V} [ũ], qui sont d'origine du kikongo.

Fadaïro (2001) relève l'existence en fon de [ĩ] : *sìn* 'eau' et [ũ] : *fún* 'poil'. Dans chacun de ces exemples il existe un contexte nasal. L'inventaire de Capo (1991a : 24) dénombre un système vocalique à 16 V pour les langues gbè en soulignant : « There are sixteen vowels qualities occurring in Gbe lects (taken together) : eight oral and eight nasalized. The vowels pair off as oral/nasalized; i.e. *i ĩ, e ě, ɛ ẽ, ɔ ɔ̃*, etc. Apart from the difference in nasality, the phonetic qualities of each pair of vowels are the same. » Cet inventaire peut être représenté dans la figure suivante :



L’auteur précise que [ĩ] et [ũ], observées dans trois parlers vhe, sont plutôt des V nasalisées avec une valeur « relâchée ». En CH aussi, elles ont une valeur phonétique et non phonologique (Facthum-Sainton, 2017) et je les situe dans le cadre d’une influence substratique de langues gbè (Govain, 2017 [C15], [C16]).

La NAS PROG existe en PORT qui, comme le FR, est une langue romane (Pimenta, 2019), mais elle n’y est pas aussi systématique qu’en CH. Manyah (2009) indique que /i/ et /u/ sont nasalisables en twi devant ou après /m/ et /n/ : la NAS peut ainsi être PROG ou REG. La nasalité a une valeur distinctive en ifè, dialecte yorùbá pratiqué principalement au Bénin et au Togo, qui possède cinq \tilde{V} : [ã, ê, ã, ã, ã] (Maduagwu et Dare, 2016). [ĩ] et [ũ] y possèdent une valeur phonémique en ifè.

(9) /ibinũ/ ‘jalousie’ /anĩ/ ‘tapis’ /àmũ/ ‘pot-à-eau’ /imũ/ ‘nez’ /isimĩ/ ‘repos’

Holm (2000) soutient que l’une des influences substratiques de langues d’Afrique de l’Ouest sur la phonologie de certains créoles (dont le CH) est la présence de la NAS progressive et d’une harmonie vocalique. Guédou (1985) fait remarquer l’existence de la NAS PROG en fon du Bénin en soutenant que la NAS REG constitue la règle.

En conclusion, [ĩ] et [ũ] sont des v phonétiques résultant en CH d’une NAS allophonique en ce sens que la nasalité perçue est due à la coarticulation, étant entendu que dans ce cas précis /i/ et /u/ se retrouvent dans l’environnement d’un N (Pimenta, 2019). Dans le cas de [ũ] des mots ayant rapport avec le vodou, on parlera d’une NAS étymologique en termes substratiques, tandis que dans le cas du diatopisme [ĩ] ou parfois [ĩn], le trait nasal est déjà contenu dans l’étymon FR /œ̃/ ou /yn/ de l’INDEF.

2.4. La question de l'autonomisation

En dehors des influences superstratiques et substratiques, la plupart des formes nasales observées en CH proviennent de l'automatisation du CH de sorte qu'on est incapable d'en déterminer l'origine française ou africaine. Par *autonomisation* j'entends ce processus par lequel une langue formée dans une situation de contact de langues vient à construire ses propres *patterns* en générant ses matériaux constitutifs à partir d'une dynamique interne, selon des principes qui ne sont pas empruntés à d'autres langues (Govain, 2021 [A8]). Le CH s'*autonomise* en sélectionnant du FR comme des substrats africains des traits servant à le définir comme un système singulier différent du FR et des substrats. Cette *autonomisation*, à la fois facteur et produit de la vernacularisation, joue un rôle dans la définition de la langue en tant que système singulier différent des autres systèmes avec lesquels elle est/était en contact.

Pour rendre compte de cette autonomisation au regard de la NAS, considérons des mots ou expressions qui n'existent en CH que sous une forme nasale et qui n'ont pas de correspondant immédiat en FR, à moins qu'il s'agisse d'un certain état diachronique du FR. Retenons, par exemple :

/bɛ̃zɛ̃ŋ/ 'dans l'expression 'sou brezeng' signifiant *être sur ses gardes*'. Orig. incertaine.

/dʒɛ̃n/ 'étui en cuir pour machette'. Orig. incertaine.

/dʒãni/ 'objet sans valeur'. Orig. incertaine.

/pɛ̃pɛ̃nɛ̃/ 'se battre pour vivre' ou 'pavoiser'. Orig. incertaine.

/desunɛ̃/ 'désarçonner, déstabiliser, zombifier'

/pij̃kɛ̃nɛ̃/ ~ /pij̃kã̃nɛ̃/ ~ /pɛ̃ʃɛ̃nɛ̃/ ou /pɛ̃ʃɛ̃ŋ/ ~ /pij̃ʃɛ̃nɛ̃/ ~ /pij̃ʃinɛ̃/ ~ /pɛ̃ʃɔ̃nɛ̃/ 'pincer'. Orig. incertaine.

/tufunɛ̃/ ou /tufunã/ 'maltraiter'. Orig. afr. prob. mais non attestée (DECA, 359).

/maspinɛ̃/ 'massacrer'. Orig. incertaine.

Des formes comme /desunɛ̃/, /kɔ̃abinɛ̃/, /pɛ̃pɛ̃nɛ̃/, /tufunɛ̃/, /pij̃kɛ̃nɛ̃/ ou /pij̃kã̃nɛ̃/ ou /pɛ̃ʃɛ̃nɛ̃/ ou /pɛ̃ʃɛ̃ŋ/ ou /pij̃ʃɛ̃nɛ̃/ ou /pij̃ʃinɛ̃/... fonctionnant comme des verbes répondent aux caractéristiques du processus de NAS morphologique. Elles ne correspondent pas à un étymon français ou africain. Leur formation peut reposer sur une certaine analogie à un autre terme du CH provenant du FR :

/desunɛ̃/ 'peut avoir été formé sur le modèle de /dezaʁsɔ̃n/ 'désarçonner' qui pourrait donner en CH */dezasɔ̃nɛ̃/

/pɛ̃pɛ̃nɛ̃/ sur le modèle de /ɑ̃fene/ > [ɑ̃fɛ̃nɛ̃] ‘enchainer’

/kʁɑ̃kʁɑ̃nɛ̃/ ou /kɑ̃kɑ̃nɛ̃/ sur le modèle morphologique de /kʁame/ qui devrait donner */kʁɑ̃mɛ̃/ que le CH n’a néanmoins pas sélectionné

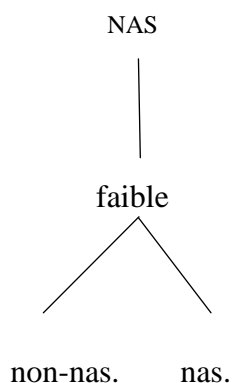
/tufunɛ̃/ sur le modèle morphologique de /ɑ̃fuʁne/ > [ɑ̃funɛ̃] ‘enfourner’

/piʃkɑ̃nɛ̃/ ‘pichkannen’ sur le modèle morphologique de /ʃikane/ [ʃikɑ̃nɛ̃] ‘chicaner’

/maspinɛ̃/ ‘rouer de coups’ sur le modèle morphologique de /abime/ > [bimɛ̃] ‘abimer’, etc.

2.5. Nasalisation faible / nasalisation forte

Suivant qu’elle est facultative ou obligatoire, la NAS peut être faible ou forte. Dans la NAS faible le mot français a abouti en CH à un doublet où la forme nasale fait concurrence avec la forme non nasale. La forme nasale renvoie plutôt à la variété basilectale. D’où la schématisation :



- (10) /maʁmit/ > [mamit] > [mɑ̃mit] ‘marmite’ /fənɛt/ > [fenet] > [fɛ̃net] ‘fenêtre’
/fanal/ > [fanal] > [fɑ̃nal] ‘fanal’ /pɔm/ > [pɔm] > [pɔ̃m] ‘pomme’

On rangera dans cette catégorie les cas de NAS libre (non phonologiquement corrélés), il n’y a pas un N qui communiquerait le trait de nasalité :

- (11) /agʁave/ > [agʁave] ou [ɑ̃gʁave] ‘aggraver’ /epav/ > [epav] ou [ɛ̃pav] ‘épave’
/afɛʁme/ > [afɛme] ou [ɑ̃fɛme] ‘affermer’ /epɥi/ > [epi] ou [ɛ̃pi] ‘et, puis’

La NAS forte concerne des mots français n’ayant abouti en CH que sous la forme nasale. Elle renvoie aussi, plus fondamentalement, aux cas de NAS issus de l’automatisation du CH ou dus à des influences substratiques mais bien acclimatés. La NAS morpho-phonologique observée dans le fonctionnement du DEF en CH relève de la NAS forte. D’où la représentation suivante :

NAS

|

forte

|

nas.

- (12) /maman/ > [mãmã] ‘maman’ /ɪnam/ > [jãm] ‘igname’ /oŋð/ > /zðjð/ ‘oignons’
/manje/ > [mãjẽ] ‘manier’ /bðb/ > [bðm] ‘bombe’ /kðgɛ/ > [kðŋ] ‘congre’

2.6. Nasalisation consonantique

En CH, certaines C se nasalisent dans le voisinage d’un N. C’est notamment le cas de /g/ > [ŋ], /k/ > [ŋ], /b/ > [m], /d/ > [n], /t/ > [n]. Je reviendrai plus loin à chacun de ces cas.

2.6.1. Le cas spécifique de [ŋ]

Il existe en CH 3 \tilde{C} : /m, n, ŋ/. Les 2 premières peuvent occuper toutes les positions. La 3^e, résultat d’une ASSIM PROG, n’apparaît qu’en coda de syllabe, à la suite d’une \tilde{V} ou de /i/. En passant du FR au CH, /g/ en coda finale, précédé immédiatement d’une \tilde{V} se nasalise en [ŋ] :

- (13) /lɔ̃g/ > [lɔ̃ŋ] ‘long, longue’ /lãg/ > [lãŋ] ‘langue’ /sɛ̃domɛ̃g/ > [sɛ̃domɛ̃ŋ]⁵⁹ ‘Saint-Domingue’

Tout ce qui est écrit plus haut, au point 3.6.2.4 titré « vélarisation consonantique nasale à partir de \tilde{V} » est valable pour le cas de [ŋ] étudié ici. Je pourrais ajouter les exemples suivants en rapport avec l’argumentation de Roach (1991) qui présente [ŋ] comme un allophone de /n/ en ANGL où [ŋ], réalisant /k/ ou /g/ précédés d’une \tilde{V} :

- (14) /bæŋk/ ‘banque’ /θɪŋk/ ‘chose’ /lɒŋ/ ‘long, longue’ /əmɪŋ/ ‘parmi’

/k/ et /g/ peuvent aussi être renforcés par [ŋ] qui ne les remplace pas. Ainsi, il s’installe une redondance du trait vélaire. C’est ce qui se passe dans des exemples (16) :

- (15) /bɛ̃go/ > [bɛ̃go] ~ [bɛ̃ŋgo] ‘bingo’ /bãkal/ > [bãkal] ~ [bãŋkal] ‘bancał’
/kðgo/ > [kðgo] ~ [kðŋgo] ‘congo’ /ʃãgo/ > [ʃãgo] ~ [ʃãŋgo] ‘mauvais génie’

⁵⁹ Certains locuteurs nasalisent le /o/ de manière régressive, ce qui donne [sɛ̃dɔ̃mɛ̃ŋ].

2.6.2. Nasalisation de /b, d, g/ en coda

Précédés d'une \tilde{V} , /b, d, g/ peuvent, en coda finale, être nasalisés de manière progressive par la \tilde{V} en devenant respectivement [m, n, ŋ], qu'ils forment une coda simple ou branchante. La condition principale de cette NAS est que ces occlusives orales voisées se retrouvent en finale de mot, où elles sont précédées d'une \tilde{V} :

- (16) /bɔ̃b/ > [bɔ̃m] 'bombe' /sɔ̃bʁ/ > [sɔ̃m] 'sombre' /bãd/ > [bãn] 'bande'
 /vãdʁ/ > [vãn] 'vendre' /pẽdʁ/ > [pẽn] 'peindre' /vjãd/ > [vjãn] 'viande'
 /ʒœ̃gl/ > [ʒɛ̃ŋ], 'jungle' /kɔ̃gʁ/ > [kɔ̃ŋ] 'congre' /lãg/ > [lãŋ] 'langue'

Il se dégage ainsi une règle phonologique en CH selon laquelle aucune C occlusive orale voisée ne vient en coda finale à la suite d'une \tilde{V} . Elle est nasalisée par cette \tilde{V} . Si l'occlusive précède /l/ ou /ʁ/ dans une coda branchante, ces derniers s'effacent avant la NAS de l'occlusive :

Règle 1 : /b#, d#, g#/ → [m, n, ŋ] / \tilde{V} ___

En position médiane, la NAS ne se remarque pas :

- (17) /vãdʁ/ ~ /vãdabl/ > [vãn] ~ [vãdab] 'vendre ~ vendable'
 /bɔ̃b/ ~ /bɔ̃baʁde/ > [bɔ̃m] ~ [bɔ̃bade] 'bombe ~ bombarder'
 /lɔ̃g/ ~ /lɔ̃gœʁ/ > [lɔ̃ŋ] ~ [lɔ̃bʁaj] 'long(ue) ~ longueur'

Néanmoins, il est à remarquer que les occlusives non-voisées qui leur correspondent, à savoir [p, t, k], ne se laissent pas nasaliser dans ce même contexte :

- (18) /pɔ̃p/ > [pɔ̃p] 'pompe' /bãk/ > [bãk] 'banque' /fãt/ > [fãt] 'fente'

Ainsi, des formes verbales comme [fãn] 'fendre' et [fɔ̃n] 'fondre' ne sont pas dérivées des substantifs [fãt] et [fɔ̃t] mais directement des formes verbales infinitives françaises [fãdʁ] et [fɔ̃dʁ]. La NAS doit être facilitée par la nature voisée des occlusives, les \tilde{C} étant toutes voisées.

Par ailleurs, /d/ peut aussi être nasalisé en position médiane. Dans ce cas, sa NAS est généralement PROG et facultative et la forme nasalisée appartient au registre basilectal :

- (19) /ʁãdmã/ > [ʁãdmã] > [ʁãnmã] 'rendement' /pãdã/ > [pãdã] > [pãnã] 'pendant'

Règle 2 : /d/ → [n] / \tilde{V} ___

Le /d/ de la PREP française /dã/ se rend en CH par [n] par NAS REG : /dã/ > [nã]. Mais, dans une moindre mesure, on enregistre aussi [lã], voire aussi [dã] chez certains locuteurs.

Par ailleurs, dans un contexte nasal, la PREP *de* (supposée se réaliser [də]) peut, à la suite d'un mot se terminant par une \tilde{V} et suivi d'un mot à initiale consonantique, donner lieu à une NAS, avec l'amuïssement de /ə/ :

- (20) /bɛ̃ də buʃ/ > [bɛ̃nbuʃ] 'bain de bouche' /ɑ̃fɑ̃ də kœʁ/ > [ɑ̃fɑ̃nkɛ] 'enfant de chœur'
 /aʒɑ̃ də sɑ̃te/ > [aʒɑ̃nsɑ̃te] 'agent de santé' /ʃjɛ̃ də ɡɑʁd/ > [ʃjɛ̃ngad] 'chien de garde'

Cette NAS résulte d'un sandhi, ce dernier désignant des modifications phonétiques touchant l'initiale et/ou la finale de mots. Il concerne généralement les C qui, soit par ajout, soit par modification de leur réalisation, affectent une V adjacente. Les formes résultant d'un sandhi sont des réalisations incluses *i.e.* qu'elles sont réalisées de manière non isolée ou autonome mais dans un rapport de coarticulation.

Règle 3 : /#d/ → [n] / \tilde{V} ___

2.6.3. Nasalisation de /t/

/t/ dans les mots /vɛ̃/ 'vingt', /tʁɑ̃/ 'trente', /kaʁɑ̃/ 'quarante', /sɛ̃kɑ̃/ 'cinquante', /swasɑ̃/ 'soixante' peut être nasalisé en [n]. La NAS est possible si /t/ est précédé d'une \tilde{V} et suivi d'une C. Dans /vɛ̃/ (orthographié 'vingt'), il y a un [t] latent, réalisable dans certains contextes.

(21)	Nombre	FR	CH
	25	[vɛ̃sɛ̃k] > [vɛ̃tsɛ̃k] > [vɛ̃nsɛ̃k]	[vɛ̃nsɛ̃k]
	37	[tʁɑ̃tset] > [tʁɑ̃nset]	[tʁɑ̃nset]
	56	[sɛ̃kɑ̃tsis] > [sɛ̃kɑ̃nsis]	[sɛ̃kɑ̃nsis]
	70	[swasɑ̃tdis] > [swasɑ̃ndis]	[swasɑ̃ndis]

Cette NAS n'est pas spécifique au CH. Elle a aussi lieu dans certaines variétés de FR (dont le FH, on l'a vu) dans les mêmes conditions. Pour 'quatre-vingt', il n'y a pas de condition de NAS.

Règle 4 : /t/ → [n] / \tilde{V} ___ C

Si /t/ est suivi d'une V, la nasalité ne se partage pas. Ainsi, avec les unités 1 et 8 ('un' et 'huit'), il n'y a pas de NAS. Cette non-NAS s'observe aussi avec l'unité 9 ('neuf') où, néanmoins, on pourrait s'attendre à la NAS de /t/ se traduisant par une gémination. C'est la nature non voisée de /t/ et le fait que /t/ et /n/ partagent le même point d'articulation qui expliquent cela :

(22)	Nombre	Français	CH
	30, 40, 60	[tʁɑ̃t], [kaʁɑ̃t], [swasɑ̃t]	[tʁɑ̃t], [kaʁɑ̃t], [swasɑ̃t]

31	[tʁãteœ̃]	[tʁãtejẽ]
58	[sẽkãtɥit]	[sẽkãtɥit]
29	[vẽtnœf]	[vẽtnœf]

Le nombre '71' ne présente pas le même signifiant en FR qu'en CH. Si en FR dit de référence on dit 'soixante-et-onze', en FH et en CH on dit 'soixante-onze' (réalisé généralement [swasãn õz]). Il reste maintenant à expliquer la NAS de /t/, car il est suivi d'une \tilde{V} . Cette NAS confirme qu'il se forme une frontière morphémique entre le /t/ de 'soixante' et le /ʒ/ de 'onze'. Elle tient au fait qu'en général le FR ne fait ni élision ni liaison devant ce mot 'onze'. Cela fait penser à l'existence d'une C latente au début du mot dans la représentation phonologique des locuteurs du FR.

2.6.4. Nasalisation de /l/

À droite d'un N, /l/ de /li/ peut être nasalisé dans une frontière de mot. Cela arrive lorsque /li/ complète directement un verbe se terminant par un N :

- (23) /mɛ̃li pʁãli/ > [mɛ̃nipʁãni] 'Le voici, prends-le' /li bã nu li/ > [li bãnu ni] 'Il nous l'a offert'
 /u ʒwɛ̃n li/ > [u ʒwɛ̃n ni] 'Tu l'as retrouvé ?' /ʁepõn li/ > [ʁepõn ni] 'Réponds-lui'

/li/ participe aussi à la construction d'un groupe nominal génitivisé où le possessum se termine par un N. Dans ce cas, il peut aussi être nasalisé dans les mêmes conditions que précédemment :

- (24) /mɛ̃li/ > [mɛ̃ni] 'sa main' /pɛ̃li^ja/ > [pɛ̃ni^jã] 'son pain' /mãmãli/ > [mãmãni] 'sa mère'

Si le nom se termine par une \tilde{V} , la NAS peut se produire avec l'apocope : /mãmã li/ > [mãmãn] 'sa mère', /pɛ̃ nu ã/ > [pɛ̃ n nã]⁶⁰ 'notre pain' l'apocope n'étant pas possible si le nom se termine par une \tilde{C} mais cela n'empêche pas la NAS. Même avec le DEF à la suite de /li/, l'apocope est possible avec la NAS : [pɛ̃ni^jã] < /pɛ̃ li^j a/.

/l/ peut aussi être nasalisé dans un NP POSS. dans les conditions évoquées. C'est un cas de dilation où le son assimilateur n'est pas immédiatement contigu au son assimilé :

- (25) /fãmi li/ > [fãmi ni] ~ [fãmi n] 'sa famille' /ʒumu li a/ > [ʒumu ni ã] ~ [ʒumu n'ã] 'son giraumont'

⁶⁰ Le DEF est passé de [ã] à [nã] parce que le phonème qui le précède immédiatement est une \tilde{C} .

Règle 5 : /l/ → [n] / ___N

Le 3P /jo/ ne s'apocope pas. Cependant, il peut y avoir une élision lorsqu'il est proclitique et précède un verbe à initiale vocalique :

(26) /j ap voje jo pu mwẽ epi m ap remet jo/ 'Ils me les enverront et je les remettrai'.

/j/ enclitique ne correspond pas à la forme pleine 'yo', mais à 'li' qui suit alors un mot à finale vocalique comme dans l'exemple (24) :

(27) /j ap voje j pu mwẽ epi m ap remet met li j/ 'Ils me l'enverront et je le remettrai à son propriétaire'.

/l/ peut être nasalisé par une \tilde{V} de manière PROG à l'intérieur d'un mot :

(28) /ʃãbɾãl/ > [ʃãbɾã̃n] 'chambranle' /ebɾãle/ > [bɾã̃nẽ] 'ébranler' /ãbɾãl/ > [ãbɾã̃n] 'en branle'

L'expression française « dans le vide » devient [dã̃nvid] < [dã̃lvid] < /dã̃ læ vid/) en CH.

Par ailleurs, certains locuteurs utilisent le même signifiant /dã̃/ du FR en CH pour cette PREP. L'emploi en CH du même signifiant français de cette PREP et le remplacement de /d/ par [l] peuvent être identifiés dans des textes écrits anciens. La forme /dã̃/ semble dominer dans des textes anciens repris par Bajoux (1999). Voici quelques exemples avec la forme /dã̃/

(29) « La nuit quand mon <i>dans</i> cabane	'La nuit dans mon lit'
Mangé na pas doux <i>dans</i> bouche...	'Aucune nourriture n'a de la saveur'
Mon tant com'zozo <i>dans</i> cage... » ⁶¹	'Je suis comme un oiseau encagé'
« Pendant quior à moin <i>dans</i> la peine » ⁶²	'Tandis que je suis dans la peine'
« Gnia point <i>dans</i> morne, ma chère » ⁶³	'Il n'y a point, dans nos mornes...'
« puis nous va caché <i>dans</i> mornes à nous » ⁶⁴	'Puis on ira nous cacher dans nos mornes'

Quelques exemples avec la forme /lã̃/

(30) Non ! nous va mété ou <i>lan</i> solèy. » ⁶⁵	'Non ! Nous vous exposerons au soleil'
« Ptits oéseaux ta pé couté nous <i>lan</i> lè...	'Les oiseaux nous écoutaient dans l'air'
Car dimpi lou-là, dé pieds-moin <i>lan</i> chaîne...	'Car depuis lors, mes deux pieds sont enchainés'
Si yo songé sa, yo doué <i>lan</i> la peine... »	'S'ils y pensent, ils doivent avoir du chagrin' ...

⁶¹ Extraits de La chanson Lisette de Duvivier de la Mahautière, écrite vers les années 1750.

⁶² Tiré d'un poème intitulé « *Quand mon cher zanmi moin va rive* », publié vers la fin du XVIII^e s., d'un auteur anonyme.

⁶³ Tiré d'un poème intitulé « *N'a rien qui dous* », publié prob. vers la fin du XVIII^e s., d'un auteur anonyme.

⁶⁴ Extrait d'un discours de Jean-Jacques Dessalines prob. entre la fin du VXIII^e s et le début du XIX^e s

⁶⁵ Tirés du discours du président Lysius Félicité Salomon, le 1^{er} mai 1888, à l'occasion de la Fête de l'Agriculture.

Difficile de préciser ce qui favorise la NAS de /l/. Néanmoins, nous pouvons considérer le trait de voisement de /l/ comme facilitant sa NAS dans un contexte où cette NAS est possible.

/lã/ est surtout utilisé dans le sud. Un informateur du sud dans la soixantaine nous enseigne qu'il fait la différence entre *lan* qui équivaldrait aux PREP françaises *à, en, vers...* et *nan* qui renverrait à *dans* : *ale lan lanmè* = aller à la plage ; *ale nan lanmè a* = entrer dans l'eau de mer.

2.6.5. Comportement de /ʁ/ face à la nasalisation

En passant en CH, le /ʁ/ postvocalique français disparaît, excepté dans le parler du nord, notamment après /ɛ/ comme je l'ai déjà signalé.

(31) [ʒaki ap apwãn pastɛʁ] 'Jacky apprend à être pasteur'.

[edi sɔ̃: ti vɔʁɛ m pa vlo w ʒwakej] 'Eddy est un petit voleur, je ne veux pas que tu joues avec lui'.

Dans certains cas, l'amuïssement de /ʁ/ suivi d'une \tilde{C} en attaque de la syllabe suivante ou en coda finale de la même syllabe ne favorise pas la NAS de la V qui précède : la \tilde{C} se retrouve en coda finale à la suite de /ʁ/ dans la même syllabe comme en (32c) ou /ʁ/ vient en coda d'une syllabe et la \tilde{C} en attaque d'une syllabe voisine à l'intérieur d'un mot comme dans les autres exemples (32). Pas de NAS dans ces cas, le /ʁ/ semble présent dans la représentation phonologique des locuteurs :

(32) a. /fɛʁme/ > [fɛmɛ̃] 'fermé, fermer' b. /ʃaʁme/ > [ʃame] 'charmer'
 c. /mɔʁn/ > [mɔn] 'morne' d. /ɛ̃tɛʁnasjonal/ > [ɛ̃tenasjonal] 'international'

En revanche, certains mots du CH d'origine française avec un /ʁ/ postvocalique aboutissent à un doublet avec une forme nasalisée et une forme non nasalisée, la NAS relevant dans ce cas d'une variation stylistique. Certains locuteurs nasalisent la V précédant le N (le /ʁ/ étant amui) alors que d'autres ne nasalisent pas.

(33) a. /etɛʁnɛl/ > [letɛnɛl] ou [letɛ̃nɛl] 'éternel' /bɔʁn/ > [bɔn] ou [bɔ̃n] 'borne'
 b. /maʁmit/ > [mamit] ou [mãmit] 'marmite' /faʁmasi/ > [famas] ou [fãmasi] 'pharmacie'
 c. /maʁmɛlad/ > [mamlad] ou [mãmlad] 'Marmelade'⁶⁶

Le comportement du /ʁ/ suivi de /n/ en rapport avec la NAS peut conduire à ces deux règles :

Règle 6 : a. /VʁN/ → [V] / ___ N b. VʁN/ → [Ṽ] / ___ N

⁶⁶ Une commune du département de l'Artibonite.

En observant ce qui se passe dans les exemples alternatifs (34) en termes de NAS REG à la suite de l'effacement de /ɤ/

- (34) /ʒɛn/ > [ʒɛn] ~ [ʒɛ̃nɛ̃] 'gêne ~ gêner' et /ʒɛɤm/ > [ʒɛm] ~ [ʒɛmɛ̃] 'germe ~ germer'
 /on/ > [lɔn] ~ [lɔ̃n] > [lɔ̃nɛ̃] 'aune ~ auner'⁶⁷ et /bɔɤn/ > [bɔn] ~ ([bɔnɛ̃] ou [bɔ̃nɛ̃]) 'borne ~ border'
 /blam/ > [blam] ou [blām] ~ [blāmɛ̃] 'blame ~ blamer' et /ʃaɤm/ > [ʃam] ~ [ʃamɛ̃] 'charme ~ charmer'

on peut croire que la \tilde{C} du second élément de la comparaison ne nasalise pas la V de gauche parce que la représentation du /ɤ/ du mot d'origine est active chez les locuteurs. Car dans le même contexte, la NAS a lieu pour les autres exemples de gauche de la comparaison. La représentation du /ɤ/ flottant est la cause de la non-nasalisation : /blame/ > [blame] > [blāmɛ̃] (avec la possibilité de NAS) tandis que /ʃame/ aboutit à [ʃame] (sans NAS) comme sur le modèle de /kalme/ > [kalme] où /l/ perturbe la contiguïté entre /m/ et sa cible nasalisable et, donc, pas de NAS.

- (35) C V C V C V
 | | | | |
 k a l m e
 ʃ a m e

Nikiema et Bhatt (2006) émettent l'idée que le /ɤ/ postvocalique final dans un mot comme [tɛ] se syllabifie en position de noyau avec la V précédente, ce qui résulterait d'une diphtongue sous-jacente de forme VR. Cette hypothèse n'est guère plausible considérant l'aspect synchronique du CH. Pour ma part, je postule que la disparition de /ɤ/ tient au fait qu'il se rapproche des V.

Si le /ɤ/ postvocalique disparaît, il peut apparaître dans des mots dérivés, où il n'est plus en coda mais en attaque d'une autre syllabe, dans un environnement pré-vocalique :

- (36) /ʃaɤ/ > [ʃa] ~ /ʃaɤjo/ > [ʃaɤjo] 'char ~ charriot' /ʃɛɤ/ > [ʃɛ] ~ /ʃɛɤi/ > [ʃɛɤi] 'cher ~ chéri'

2.7. Nasalisation à gauche et à droite

Le trait de nasalité a la capacité de se transmettre à la fois à gauche et à droite à la faveur d'une \tilde{C} adjacente à deux V (pouvant être [a, e, o] en les nasalisant) :

- (37) /dane/ > [dāmɛ̃] 'damner' /eme/ > [ɛ̃mɛ̃] 'aimer' /sone/ > [sōnɛ̃] 'sonner'

⁶⁷ « Mesurer à l'aune »

On retrouve une NAS s'exerçant dans les deux directions dans les exemples tels :

(38) /pwajə/ > [pɔ̃jɛ̃] 'poignée' /panje/ > [pɑ̃jɛ̃] 'panier' /peje/ > [pɛ̃jɛ̃] 'se peigner'

Du FR au CH, /ɲ/ et /nj/ reçoivent souvent une réalisation quasi-identique. J'ai déjà traité l'absence de /ɲ/ en CH au point 1.2.4 du chapitre précédent. Les locuteurs semblent confondre /ɲ/ et /nj/ dans certains cas :

(39) /manjɔk/ > [mɑ̃jɔk] 'manioc' /kʁinjɛʁ/ > [kʁinjɛ] > [kʁɛjɛ] 'crinière'
 /manje/ > [mɑ̃jɛ̃] 'manier' /medsinjɛ̃/ > [metsijɛ̃] 'médecinien' (une plante médicinale)

La NAS vocalique peut donc être PROG et REG. D'où les trois règles suivantes : a. correspond à la NAS et b. à la NAS PROG, c. modélise la NAS double (PROG et REG) :

Règle 7 : a. /V/ → [Ṽ] / ___ N b. /V/ → [Ṽ] / N ___ c. /V - V/ → [Ṽ - Ṽ] / N ___ N

2.8. Absence de nasalisation pour cause d'homonymie

Dans certains cas, la NAS n'a pas lieu parce que cela permet d'éviter d'éventuels problèmes d'ambiguïté liés à l'homonymie. En CH, les homonymes sont à la fois homophones et homographes en raison du choix phonographique adopté pour l'écriture de la langue.

(40) /ne/ 'nœud' ~ /nɛ̃/ 'nez' /tɔm/ 'tome' ~ /tɔ̃m/ 'tombe'
 /van/ 'vanne' ~ /vɑ̃n/ 'vendre' / fan/ 'fan(atique)' ~ /fɑ̃n/ 'fendre'
 /ʃam/ 'charme' ~ /ʃɑ̃m/ 'chambre' /tɛm/ 'terme, thème' ~ /tɛ̃m/ 'timbre'

Sinon, on était en droit d'attendre qu'il y ait NAS dans les termes de gauche comme dans ceux de droite. La langue, ce faisant, évite que les locuteurs se retrouvent devant des problèmes d'interprétation sémantique où seul le contexte leur indiquerait le choix à faire.

2.9. Introduction de N au début de mot du FR au CH

Des mots FR à initiale vocalique sont passés en CH avec un [n] en début, résultant d'un sandhi provenant de la liaison entre un DET (*un* ou *une*) et la V du début du mot en question :

(41) /eʃɛl/ > [neʃɛl] 'échelle, escabeau' /ɔ̃kl/ > [nɔ̃k] 'oncle' /am/ > [nɑ̃m] 'âme'

Le [n] ajouté est extérieur au mot, *i.e.* que de /am/ > [nɑ̃m], il y a eu une NAS REG de /a/ par /m/.

Les exemples (41) mettent en évidence des cas d'AGGL, notion ayant déjà été définie au point 3.3 de la première partie. L'AGGL peut aussi intervenir avec la NAS en CH, où un nom féminin

commence en FR par une \tilde{C} , si le créole garde le mot sous la forme agglutinée, il peut y avoir une NAS REG du DEF d'origine française par la \tilde{C} :

- (42) /la mɛ̃/ > [lãmɛ̃] 'la main' /la mɛʁ/ > [lãmɛ] 'la mer' /la mɔʁ/ > [lãmɔ] 'la mort'
 /la mɛs/ > [lãmɛs] 'la messe' /la mɛʁd/ > [lãmɛd] 'la merde' /la mɔʁy/ > [lãmɔʁi] 'la morue'

Le nom peut aussi, en FR, débiter par une V suivie d'une \tilde{C} qui nasalise la V de manière régressive la :

- (43) /amidɔ̃/ > [lãmidɔ̃] 'amidon' /amuʁ/ > [lãmu] 'amour'

2.10. Allomorphie du DEF et la nasalisation

Le fonctionnement du DEF en CH présente une allomorphie suivant un principe d'ASSIM PROG où la nature de l'allomorphe est fonction du dernier (parfois l'avant-dernier) son qui le précède immédiatement. Un ordre d'idées peut être donné dans Govain (2021 [A8], 2017 [A21]) :

(44)	Terminaison	Exemples de SN	Prononc. / graphie	Ex. en FR
	C	[ʃɛz la] 'chès <i>la</i> '	[la] / la	La chaise
	\tilde{C}	[ʃɛn nã] 'chèn <i>nan</i> '	[nã] / nan	La chaîne
	\tilde{V} + C	[tãp lã] 'tanp <i>lan</i> '	[lã] / lan	Le temple
	V	[tifi ^j a] 'tifi <i>a</i> '	[a] / a	La fille
	\tilde{V}	[ʃɛ ^j ã] 'chen <i>an</i> '	[ã] = an	Le chien
	\tilde{C} + [i, u]	[ʃeni ^j ã] 'cheni <i>an</i> '	[ã] = an	La chenille
		[ʒenu ^w ã] 'jenou <i>an</i> '	[ã] = an	Le genou

Il ressort de ce qui précède les observations suivantes :

1. Le DEF est un élément monosyllabique qui apparaît sous la forme CV ou V ;
2. La terminaison V appelle une V comme DEF ;
3. La terminaison C appelle un DEF commençant par une C ;
4. La terminaison \tilde{C} appelle un DEF commençant par une \tilde{C} : la NAS s'opère à la fois sur C et V ;
5. La terminaison en /i/ ou /u/ précédés immédiatement d'une \tilde{C} appelle automatiquement [ã] ;
6. Le passage de /l/ de la forme sous-jacente /la/ à la V fait intervenir un glide : /j/ devant les V hautes et moyennes non labiales, et /w/ devant les labiales. Avec les V basses, il ne se produit qu'un allongement : l'air suit la même trajectoire, les deux sons successifs étant identiques.

Observons ce qui se passe dans les exemples suivants, des cas d'harmonie métaphonique nasale :

- (45) a. [anana:] ‘l’ananas’ b. [lame^ja] ‘l’armée’ c. [lame^ja] ‘la mer’
 d. [ʃeni^jã] ‘la chenille’ e. [domino^wa] ‘le domino’ f. [zumu^wã] ‘le giraumont’
 g. [divino^wa] ‘le devin’

Chacun des déterminés se termine par une V précédée d’une Ć. Ceux se terminant par /i/ et /u/ appellent l’allomorphe /ã/ comme dans (45d) et (45f).

/lã/ ne semble pas obligatoire au même titre que /ã/ qui s’impose après une Ñ. Les locuteurs emploient /la/ ou /lã/ après un mot se terminant par une C précédée d’une Ñ : /bãk la/ ou /bãk lã/ ‘la banque’. L’emploi de /la/ tient à l’ASSIM de la C finale et celui de /lã/ tient à celle de la Ñ précédant la C.

Par ailleurs, l’emploi de /ã/ et /lã/ n’est pas toujours lié à un contexte de NAS. Il apparaît après une C ou une V, excepté après /a/ où il ne se produit qu’un allongement de celui-ci, les deux V successives étant identiques : [fa:] et non *[fa ã] ‘char’, [anana:] et non *[anana ã] ‘ananas’. Cette NAS stylistique a été observée par Valdman (1991, 2015), Dejean (1977, 1980), Vernet (1980), Joseph (1984). Tézil (2019) a étudié de près cette variante stylistique à partir d’enquêtes de terrain où il a confirmé ce qu’avaient remarqué les auteurs ci-dessus cités. Il s’agit d’une variante sociolinguistique, socialement marquée n’obéissant pas aux mêmes contraintes d’emploi que les autres allomorphes du DEF. Elle a commencé à être entendue vers le début des années 1980 pour se populariser vers la décennie suivante. Mais les données empiriques manquent pour une datation et une identification située indiscutables.

2.11. Nasalisation métaphonique

La métaphonie renvoie à une harmonie vocalique à distance où une V vient à acquérir une caractéristique de celle qui l’assimile, l’harmonie vocalique étant « l’influence à distance du timbre d’une voyelle sur une autre voyelle » (Carton, 1974 : 236).

- (46) /vajã/ > [vãjã] ‘vaillant’ /okœ/ > [ãkœn]⁶⁸ ‘aucun’ /kalsð/ > [kãsð]⁶⁹ ‘caleçon’
 /ajð/ > [ãajð] ‘haillons’ /avã/ > [ãvã] ‘avant’ /nasjð/ > [nãjð] ‘nation’
 /asasẽ/ > [ãsasẽ] ‘assassin’ /ɔʁtolã/ > [zãtolã] ‘ortolan’ /atãsjð/ > [ãtãsjð] ‘attention’

Dans ces exemples, la métaphonie ne suit pas un processus phonologique. Les exemples montrent que l’harmonie est régressive.

⁶⁸ On pourrait s’attendre à ce que le /o/ de /okœ/ donne [ð], mais les locuteurs ont sélectionné [ã] de préférence. D’où /okœ/ > [ãkœn]

⁶⁹ Le TLF (<https://www.cnrtl.fr/definition/caleçon>) signale qu’on disait aussi ‘caneçon’ à un certain moment (XVIII^e s.). Il est probable que [kãsð] du CH en provienne directement.

peut renvoyer à 1) *Pye a mwen geri* = Mon pied a guéri ; 2) *Pyan a mwen geri* = Mon pian a guéri. Pour cet exemple, j'avais vite privilégié la seconde interprétation car il n'y a plus cette maladie appelée *pian* an Haïti.

2.13. La dénasalisation

Il existe aussi des cas de DENAS. Ce phénomène est moins récurrent que la NAS et semble plutôt idiolectale. Mais la DENAS de /ɲ/ est systématique comme on le verra à la sous-section suivante.

2.13.1. Dénasalisation de /ɲ/

En passant du FR au CH, la DENAS de /ɲ/ est systématique. Il peut être remplacé par le yod :

(51) /ləbɔɲ/ > [bɔj la] 'le borgne' /lə sij/ > [sij nã] 'le signe' /gɔɲe/ > [gɛ̃jɛ̃] ou [gãjɛ̃] 'gagner'

L'emploi du DEF au premier exemple montre que la représentation nasale de [ɲ] n'est pas active chez le locuteur. Mais avec /i/, on sent la nasalité chez les locuteurs car l'emploi de [nã] ou [lã] est automatiquement comme au deuxième exemple.

Avec /gɔɲe/ > [gɛ̃jɛ̃] ou [gãjɛ̃], avant la DENAS, il se produit la NAS régressive de la V qui précède. C'est aussi ce qui se passe dans /ʃakɔɲ/ > [ʃawɔ̃j] 'charogne', par exemple. À l'intérieur de mot, /ɲ/ peut se rendre en CH par [ɲj] ou par [j] sans nasaliser la V précédente :

(52) /iɲɔvã/ > [inɲɔvã] ou [ijɔvã] 'ignorant' /epɔɲe/ > [epɔɲje] ou [epɔje] 'épargner'
 /ɲo/ > [ɲjo] > [ajo] 'agneau' /espaɲɔl/ > [espaɲjɔl] ou [espaɲjɔl] 'espagnol'

Lorsque le mot /espaɲɔl/ connaît l'aphérèse de 'es-', /ɲ/ se transforme en yod après avoir nasalisé la V précédente : [pãjɔl]. /ãseɲe/ aboutit à [ãsenje] ou [ãseje] 'enseigner', les substantifs /ãseɲəmã/ et /seɲəmã/, par exemple, ne donnent que [ãsejmã] et [sejmã]. L'ajout de [ɲ] avant le yod semble facilité par la V à droite de /ɲ/, c'est notamment pour cela qu'en général il se rend par le yod en coda finale. En coda finale de mot, le /ɲ/ français se rend généralement par le yod en CH :

(53) /espaɲ/ > [espaɲj] 'Espagne' /ʃãpaɲ/ > [ʃãpaɲj] 'champagne' /bɔɲ/ > [bɔɲj] 'borgne'
 /ãseɲ/ > [ãseɲj] 'enseigne' /gɔɲ/ > [gɔɲj] 'grogne' /pɔlɔɲ/ > [pɔlɔɲj] 'Pologne'

Il est aussi des cas où, à l'intérieur de mot /ɲ/ se rend par le yod sans nasaliser la V précédente :

(54) /kɔpaɲi/ > [kɔpaɲi] 'compagnie' /maɲifik/ > [majifik] 'magnifique'
 /maɲityd/ > [majityd] 'magnitude' /maɲetizœv/ > [majetize] 'magnétiseur'

Dans le cas de certains verbes français se terminant par /-je/, en passant en CH, /j/ nasalise tant la V qui la précède, que celle qui la suit :

- (55) /gaʝe/ > [gɛ̃jɛ̃] ~ [gãjɛ̃] ‘gagner’ /koʝe/ > [wɔ̃jɛ̃] ‘rogner’ /koʝe/ > [kɔ̃jɛ̃] ‘cogner’⁷¹
 /ãpwajɛ/ > [pɔ̃jɛ̃] ‘empoigner’ /seʝe/ > [sɛ̃jɛ̃] ‘saigner’ /peʝe/ > [pɛ̃jɛ̃] ‘peigner’

/ɛ/ associé à /j/ en finale de mot se nasalise parfois avant que /j/ ne se change en [j]. D’où /peʝ/ > [pɛ̃j] (peigne). Le /j/ de /teʝ/ devient [ɲ] après NAS de /ɛ/ : /teʝ/ > [latɛ̃ɲ]. Précédé de /i/, /j/ se réalise soit par [ɲ] comme dans (56a), soit par [j] (avec une DENAS) comme dans (56b) :

- (56) a. /lij/ > [liɲ] ‘ligne’ /malij/ > [malij] ~ [malɛ̃ɲ]⁷² ‘plaie profonde’
 b. /sij/ > [sij] ‘signe’ /kɔ̃sij/ > [kɔ̃sij] ‘consigne’

Que les traités orthographiques du CH proposent d’écrire ‘*siy, konsiy, liy, maliy, etc.* ‘signe, consigne, ligne, maligne’ n’est pas en adéquation avec la réalité phonologique. Car, les locuteurs réalisent soit [ɲ] : [malij], soit [n] : [sin]. En plus, même s’ils les écrivent avec un yod à la fin, le DEF qu’ils emploient est [lã] ou [nã] alors que le yod appelle /la/.

Par ailleurs, les locuteurs semblent confondre /nj/ comme dans /panje/ ‘panier’ et /j/ dans /epaʝe/ ‘épargner’. Ils semblent ne pas percevoir de différence et cela les amène à réaliser /nj/ pour l’un comme pour l’autre. Et /j/ et /nj/ correspondent au yod dans certains mots :

- (57) /panje/ > [panje] ~ [pãjɛ̃] ‘panier’ /epaʝe/ > [epanje] ~ [apaje] ‘épargner’

Certains mots français comportant /j/ aboutissent en CH à un triplet : 1) une forme avec /nj/ ; 2) une avec le yod sans NAS de la V précédant /j/ et 3) une autre avec le yod après NAS de la V précédent et, le cas échéant, de la V qui le suit :

- (58) /seʝœʝ/ > [sejɛ] ~ [senjɛ] ~ [sɛ̃jɛ] ‘seigneur’ /koʝak/ > [konjak] ~ [kojak] ~ [kɔ̃njak] ‘cognac’

La plupart des habitants du quartier de ‘Ternier’ de la commune de La Vallée (département du Sud-est), l’appellent ‘Tèyen’ [tejɛ̃]. En général la plupart des locuteurs confondent /nj/ et /j/ :

- (59) /gaʝe/ > [gɛ̃jɛ̃] ~ [gãjɛ̃] ‘gagner’ /manjɔk/ > [mãjɔk] ‘manioc’ /panje/ > [pãjɛ̃] ‘panier’
 /beʝe/ > [bɛ̃jɛ] ou [bɛ̃jɛ̃] ‘beignet’ /manje/ > [mãjɛ̃] ‘manier’ /ãpwajɛ/ > [pɔ̃jɛ̃] ‘empoigner’

⁷¹ En CH, le mot désigne l’acte sexuel, dans un langage vulgaire.

⁷² Il est peut-être possible que le choix de [i] ou [ɛ̃] ait à voir avec l’alternance en FR /malɛ̃ɲ/ ~ /malij/.

2.13.2. Dénasalisation de /n/ en [l]

On l'a vu (*supra*), certains locuteurs nasalisaient /l/ en contexte nasal. L'inverse est aussi observé : /n/ peut être dénasalisé en /l/ chez certains locuteurs. Il s'agit d'une variation stylistique, mais il est à signaler que (60d) n'est passé au CH qu'avec la forme dénasalisée du /n/ :

- (60) a. /nymeŋo/ > [nimewo] ~ [limewo] 'numéro' b. /nome/ > [nõmẽ] ~ [lõmẽ] 'nommer'
c. /enmi/ > [enmi] ~ [ɛlmi] 'ennemi' d. /ãvəɲime/ > [ãvlimẽ] 'envenimer'
e. /gʊvɛɲmã/ > [gʊvɛnmã] ~ [gʊvɛlmã] 'gouvernement'
f. /nøvɛn/ > [nevɛn] > [levɛn] ~ [levẽn] 'neuvaine'
g. /sinema/ > [sinema] ~ [silema] ~ [silẽma] 'cinéma'

2.13.3. Dénasalisation de /n/ en [d]

Nous avons vu que /d/ se nasalise automatiquement en coda finale à la suite d'une \tilde{V} . Cependant, il existe des cas où, à l'intérieur de mots, /n/ se dénasalise en [d] chez certains locuteurs. Il s'agit d'une variation stylistique voire idiolectale :

- (61) /enmi/ > [ɛdmi] ~ [lɛdmi] ~ [ledmi] 'ennemi' /evenmã/ > [evenmã] ~ [evɛdman] 'événement'
/gʊvɛɲmã/ > [gʊvɛnmã] ~ [gʊvɛdmã] 'gouvernement'

2.13.4. Dénasalisation vocalique

La DENAS vocalique est stylistique et consiste en le passage d'une \tilde{V} à son correspondant non nasal :

- (62) /novãbɤ/ > [novãm] ~ [novam] 'novembre' /desãbɤ/ > [desãm] ~ [desam] 'décembre'
/sɛptãbɤ/ > [sɛptãm] ~ [sɛptam] ~ [sɛktãm] ~ [sɛktam] 'septembre'

Si, dans le mot /ẽʒɛɲjɛ/ on peut avoir une NAS vocalique par ASSIM REG de /ɛ/ conduisant à [ẽʒẽɲjɛ], on peut aussi y observer la DENAS de /ẽ/, ce qui donne [ɛʒɛɲjɛ]. On retrouve aussi cette DENAS de /ẽ/ dans des mots tels :

- (63) /ẽstale/ > [ẽstale] ou [estale] 'installer' /ẽtɛvne/ > [ẽtene] ou [etene] 'hospitaliser'
/sɛ̃pləmã/ > [sɛ̃pləmã] ou [sɛpləmã] 'simplement'
/ɤy sɛ̃matẽ/ > [ɤi sɛ̃matẽ] ou [ɤi sematẽ] ou [ɤi semmatẽ]⁷³ 'rue Saint-Martin'

⁷³ On assiste à une forme de gémination dans la réalisation de cette forme en CH chez les locuteurs que nous avons enregistrés.

La DENAS vocalique est un processus de différenciation qu'a connu aussi le FR vers le début du XVII^e siècle. À ce moment-là, « la séquence $\tilde{V} + \tilde{C}$ est donc systématique » (Rosca, 2004 : 42) contrairement à la pratique synchronique du FR de la France. L'auteur (*id.*) poursuit :

À l'issue de ce processus, un des deux phonèmes d'articulation nasale est éliminé : la consonne, en position finale ou implosive ; la voyelle lorsqu'elle est devant consonne nasale intervocalique.

Exemples :

bon : /bõn/ (XVI^e s.) > [bõ], à la fin du XVI^e s.

bonne : [bõne] > [bone] (XVI^e s.), à la fin du XVI^e s. [bon], fin du XVI^e s.

bonté : [bõnte] > [bõte], à la fin du XVI^e s.

Une des conséquences de cette dénasalisation est que [a] peut continuer un [e] latin. Ex. : fēmina (la prononciation devient paroxytonne avant le VI^e s., car la voyelle [ē] ne s'est pas diphtonguée.

Phonétique	Graphie
X ^e s. /fēmè/	-
Début XI ^e s. /fēme/	femme / feme
Mi-XI ^e s. /fāme/	famme / fame
Fin XI ^e s. /fame/ ou /fam/	femme

2.13.5. Apport du portugais à la nasalisation en CH ?

Je me demande, à ce stade de ma réflexion, si cette influence substratique n'est pas passée par le PORT qui connaît aussi le phénomène. La NAS est tout aussi récurrente dans les créoles portugais (Rougé, 2004). Rappelons que les Portugais étaient les principaux marchands d'esclaves dans les Amériques, la colonisation portugaise du Brésil étant plus ancienne que la colonisation française de la Caraïbe. Les portugais étaient très tôt présents dans le golfe du Bénin, colonisant Sao Tomé, Cap-Vert avant même la traite négrière transatlantique. Il est donc probable que les esclaves aient été en contact avec le portugais avant d'être déportés en Amérique. Par ailleurs, le CH partage avec le créole portugais de Guinée Bissau et de Casamance, des mots contenant une forme de NAS comme *bounda* (fesses), ou encore *malanka* > *malanga* [malãŋka] > [malãŋga] 'taro'. Le CH partage avec le forro ou le créole de Santiago l'idéophone *vunvun* désignant un insecte ou le bourdonnement d'insectes comme l'abeille ou la guêpe, et *tanga* [tãŋga] signifiant 'cache-sexe' avec le créole de Principe et le PORT du Brésil.

Soulignons que le CH comporte les mêmes V que le PORT : [i, e, ε, a, ɔ, o, u]. Il en existe une 8^e en PORT « [ɐ], dont la distribution en syllabe tonique est extrêmement restreinte et n'a lieu que dans certaines variétés de portugais européen » (Pimenta, 2019 : 7). On trouve les mêmes \tilde{V} dans les deux langues : à [ẽ, õ, õ] du CH sont ajoutées [ĩ, ã] dont le statut phonémique est

disputé. Au vu de son système vocalique, le CH est plus proche du PORT que du FR. Mais, le PORT comporte des diphtongues (orales et nasales), au contraire du CH. De même, le CH et le PORT n'acceptent pas de codas complexes, excepté qu'on trouve en CH les formes [ks] et [ps]. En PORT comme en CH, la NAS peut être PROG, ce qui n'existe pas en FR. Enfin, la NAS, notamment vocalique, fait l'objet de nombreuses études, en particulier en ce qui concerne le statut phonologique des \tilde{V} (Pimenta, 2019). La NAS facultative observée en CH est aussi remarquée en PORT du Brésil, où le même exemple du mot /kanal/ aboutit à un doublet en CH (voir l'exemple 5 ci-dessus) comme en PORT du Brésil : /kanal/ > [ka'nau] ~ [kɐ'nau] ~ [kã'nau] 'canal' (Pimenta, 2019).

2.14. Petites synthèses

La NAS PROG en rapport avec le DEF est aussi observée en CM : [liv la] 'le livre', [gato a] 'le gâteau', [mun lâ] 'la personne', [koʃõ ã] 'le cochon' et guyanais (CGuy) : [liv a] 'le livre', [gato a] 'le gâteau', [mun ã] 'la personne', [koʃõ ã] 'le cochon' (Damoiseau, 2012) voire aussi en Saint-lucien (Bhatt et Nikiema, 2000) où l'on observe les mêmes procédés qu'en CH. Cependant, elle n'est pas remarquée en CG (Damoiseau, 2012), cette variété de créole n'ayant retenu que la forme /la/ comme DEF peu importe la terminaison du mot qui précède. La NAS est en général régressive en CG. Donc, on n'y observe pas la NAS sur la frontière morphémique tenant lieu de désinence verbale en CH : /manje/ (FR) > [mãjẽ] (CH), [mãnje] (CG) 'manier' ou /pwajɛ/ (FR) > [põjẽ] en CH, [põnje] en CG 'pogner, poigner, empoigner', ou encore /ne/ 'nez' et /mɛ/ 'mais' du FR deviennent [nẽ] et [mẽ], mais [ne] en CG et [me] en CG. Cependant, le 1S /mwa/ 'moi, je me' connaît une NAS PROG [mwẽ] en CH, CM et CG, le CGuy ayant retenu la forme /mo/. Mais, la règle développée au point 2.6.2, à savoir que les occlusives orales voisées /b, d, g/ se nasalisent en [m, n, ŋ], à la suite d'une \tilde{V} , est valable pour ces cinq variétés de créoles. Göbl-Gàldi (1934) croit que l'origine africaine de la NAS PROG ne fait pas de doute.

La NAS peut résulter : 1. d'un changement linguistique lors du passage du FR au CH ; 2. d'une influence substratique de langues africaines présentes à Saint-Domingue au moment de l'émergence du CH ; 3. d'un processus d'autonomisation du CH généré à partir d'une dynamique interne à la langue.

Travaux se rapportant à ce domaine

Article

Govain, Renauld (2021), « La nasalisation en créole haïtien : aspects diachroniques et synchroniques », *Actes du XVI^e colloque du Comité international des Études créoles : Mondes créoles, Langues*

créoles, Développement : enjeux éducatifs, culturels et économiques, Mahé, Seychelles, 28 octobre – 3 novembre 2018 [A8].

Govain, Renauld (2017), Le syntagme nominal en créole haïtien : aspects morpho-phonologiques et syntaxiques, *Études Créoles* – Vol. XXXIII n° 1 & 2. URL. : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/govain2.pdf [A21].

Communication

Govain, Renauld (2018), La nasalisation en créole haïtien : entre variations et apports substratiques africains. Communication au colloque international « 50 ans de linguistique sur corpus oraux : apports à l'étude de la variation », Université d'Orléans, 14 - 16 novembre 2018 [C8].

Govain, Renauld (2018), Les apports substratiques africains à la nasalisation en créole haïtien. Communication au XVI^e colloque international du Comité international des Études créoles « Mondes créoles, Langues créoles, Développement : enjeux éducatifs, culturels et économiques », Seychelles, 28 octobre – 3 novembre 2018 [C9].

Govain, Renauld (2018), « Nasalisation en créole haïtien : entre autonomisation et apports substratiques ». Présentation au Groupe de recherche en grammaires créoles (GRGC), Université Vincennes – Saint-Denis, 18 décembre 2017 [C10].

Govain, Renauld (2017), « Nasalisation en créole haïtien : entre variation et influences substratiques », aux Journées FLORaL-PFC Dialectologie et phonologie de corpus, organisées par le Centre Universitaire de Norvège à Paris, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, 25 novembre 2017 [C14].

Govain, Renauld (2017), « La nasalisation en créole haïtien entre autonomisation et apports substratiques ». Communication au Formal Approaches to Creole Studies, University of Kentucky, Lexington, 15 juillet 2017 [C15].

Chapitre 3 : La palatalisation

La PAL est une modification articulatoire par laquelle un phonème qui n'était pas palatal vient à acquérir le trait de palatalité, soit par ASSIM d'un phonème palatal voisin (PAL phonologique), soit pour des raisons de commodité articulatoire (PAL libre). Elle se caractérise par l'élévation de la langue vers le palais dur. Elle est généralement provoquée par des V d'avant ou par le yod. Elle « consiste en un renforcement de l'articulation (...) accompagné d'un déplacement du point d'articulation vers le milieu de la cavité buccale (en avant ou en arrière selon la consonne (mouvement horizontal) » (Léonard, 1999 : 118). La PAL en CH, signalée par des auteurs comme Valdman (1978a, 2015), Fattier (1998), Parkvall (2000), Cadely (2003), Férère (1974), D'Ans (1968), Mervyn (1969), Tinelli (1970), mais ne fait pas l'objet d'études systématiques, voire soutenues. Dans Govain (2021 [A7]), j'ai commencé à entrer plus en profondeur dans son étude. Certaines de ses manifestations, comme l'affricatisation (AFFR), peuvent résulter d'influences substratiques de langues africaines du groupe kwa, où elle est aussi récurrente (Capo, 1978, 1985, 1987, 1991a, 1991b ; Bole-Richard, 1983).

Dans certaines langues comme le FR, la PAL est un phénomène essentiellement consonantique provoqué par une influence vocalique. En CH, elle peut aussi, en plus de certaines C, affecter /a/ et /u/, même s'il est généralement reconnu à /a/ une certaine palatalité (Malmberg, 1954, Bourciez et Bourciez, 1967). Mais, de toute évidence, elle ne présente pas le même degré de palatalité que les autres V /i, ε, e, ê/ reconnues en tant que telles. Le fonctionnement du DEF en CH fait apparaître le yod (qui est palatal) entre tout mot se terminant par /i, ε, e, ê/ alors qu'à la suite de mots se terminant par /a, ã/, il ne se produit qu'un allongement de ces dernières, l'allomorphe du DEF en question leur étant identique.

3.1. Définitions et mise au point terminologique

La PAL ressemble à un processus à la fois de *dorsalisation* et de *coronalisation*. Les coronales se caractérisent par un relèvement de la langue dans la cavité buccale par rapport à la position neutre. Elles regroupent les dentales, les alvéolaires et les palato-alvéolaires. L'idée que la PAL est un processus de dorsalisation est déjà présente chez Chomsky et Halle (1968). Cela suppose que « les consonnes coronales sont représentées par l'Articulateur Coronal, tandis que les voyelles d'avant sont représentées par l'Articulateur Dorsal qui domine les traits [antérieur, haut, bas] » (Herrera-Zendejas, 1998 : 61). Parmi ceux pour lesquels la PAL est une forme de coronalisation, on peut retenir, Clements (1993), Hume (1990), Lahiri et Evers (1991). La coronalisation implique qu'un même ensemble de traits sert à caractériser le point d'articulation

des V et des C. L'intérêt théorique de pareil modèle est de « capturer le lien qu'il y a entre le glide palatal et les V d'avant d'une part, *i.e.*, les segments qui déclenchent le processus, et les segments palato-alvéolaires qui en résultent » (Herrera-Zendejas, 1998 : 61). Ce qu'Herrera-Zendejas appelle *articulateur*, Clements (1993) l'appelle *trait de lieu*, empruntant la terminologie de Lahiri et Evers (1991). L'ensemble des traits caractérisant le lieu d'articulation des C et des V se décline en « *labial, coronal, dorsal*, et peut-être un trait *radical* (ou *pharynx resserré*) situé sous le trait pharyngal »⁷⁴ (Clements, 1993 : 103).

J'emploie ici le concept de PAL comme un hypéronyme sous lequel tombent des phénomènes s'y apparentant : la PAL elle-même, l'*assibilation*, l'*affricatisation*, la *chuintisation*, la « *yodisation* ». Cette dernière désigne le fait qu'une C fricative voisée, soit la chuintante /ʒ/ ou la sifflante /ʒ/, ou encore /l/ se réalise comme le yod. L'assibilation, quant à elle, désigne la réalisation d'une C occlusive sous une forme chuintante ou sifflante dans un contexte donné. Dans le cas qui nous concerne, /t/ et /d/ suivis de /i, j, ɥ/ peuvent se réaliser sous la forme sibilantisée [tʃ] et [dʒ] (Govain, 2021 [A7]). Cette observation peut aussi être établie pour le FH.⁷⁵ Valdman (1978a, 2015) a fait ce même constat qu'il traite sous l'étiquette de PAL :

- (1) /diri/ > [dʒiri] 'riz' /pɔdɥi/ > [pɔdʒɥi] 'produit' /pitimi/ > [pitʃimi] 'millet'
 /djez/ > [dʒez] 'dièse' /tɛtʃɛ/ > [tɛtʃɛ] 'têtière' /vɛtɥit/ > [vɛtʃɥit] 'vingt-huit'

D'Ans (1968) note cette tendance de /t/ à la PAL dans ces mêmes conditions. Férère (1974) considère que [tʃ] et [dʒ] fonctionnent en CH dans un rapport allophonique avec /t/ et /d/ lorsque ces derniers se placent devant les V antérieures fermées et les glides /j/ et /ɥ/. Mervyn (1969) et Tinelli (1970) soulignent, eux aussi, que /t/ et /d/ se palatalisent devant /ɥ/ et /j/ en /tʃ/ et /dʒ/.

La *chuintisation* est une modification de l'articulation où une C non chuintante le devient dans un contexte donné : ici, les sifflantes /s, z/ peuvent se transformer en [ʒ]. Les chuintantes en CH sont les prépalatales [ʃ] et [ʒ]. Elles diffèrent des sifflantes [s] et [z] qui leur correspondent par un léger recul du point d'articulation et par un mouvement différent des lèvres, arrondies et protractées pour l'articulation chuintante.

⁷⁴ C'est l'auteur qui souligne.

⁷⁵ Cette expérience est tout aussi valable pour le FH où, suivis de /i, y, ɥ/, /t/ et /d/ reçoivent une réalisation relativement assibilée en devenant respectivement [tʃ] et [dʒ]. Par exemple, pour l'énoncé : /ty mavɛ di kə ty tʃɛdɛ la ɤɛnjɔ̃ ozɥɔdɥi e kə ty ofɛvɛ dy vɛ/, le locuteur haïtien réalisera : [tʃy mavɛ dʒi kə tʃy tʃɛdɛ la ɤɛnjɔ̃ ozɥɔdʒɥi e kə tʃy ofɛvɛ dʒy vɛ] 'Tu m'avais dit que tu tiendrais la réunion aujourd'hui et que tu offrirais du vin'.

L'AFFR est un changement consonantique par lequel une occlusive devient une affriquée. Ces occlusives peuvent être les vélaires /k/ et /g/ qui, suivies d'une V palatale deviennent [tʃ] et [dʒ] respectivement. J'y reviendrai plus loin.

3.2. Aspect diachronique

Phénomène d'ordre diachronique, la PAL a aussi traversé le domaine roman. Le Pipec (2015) signale qu'une première PAL des vélaires devant /i, e/ fait passer, aux II^e-III^e siècles, un mot comme *cera* (cire) de ['ke:ra] à ['k'e:ra], aboutissant à ['ce:ra] en proto-italien ou ['tse:ra] en gallo- et ibéro-roman. Il souligne que l'affricatisation se maintient encore en italien : ['tʃe:ra]. Le FR n'est certes pas abondant en PAL, mais en a connu plusieurs stades. Au V^e siècle, souligne Le Pipec (*ibid.*), il est touché par une deuxième vague, cette fois devant [a, o], qui explique par exemple *cattus* > chat : le /k/ > [tʃ]. Cependant, cette expérience est absente des autres langues romanes. Si le phénomène s'estompe à ce stade en FR classique, « le français populaire et rural connaîtra encore une troisième vague de palatalisation, ignorée de la langue savante : une nouvelle palatalisation des vélaires devant voyelles antérieures, qui tend à transformer par exemple *quille*, curé et *cueillir* en [tʃi], [tʃyre], [tʃɔjir] » (Le Pipec, *ibid.*). Dauzat (1913 : 32-33) soutient :

« En français, [...] les premières attestations de la palatalisation de k, g devant e, et t, d devant y, nous sont données par les Conférences de Pierrot et Janin (Mazarinades, 1^{re} série, 1649) où l'on voit des graphies comme *guière* = *guère*, *quarquié* = *quartier*, et, un peu plus tard, par les paysans de Molière (...) seulement pour le second phénomène. »

Pour sa part, Roşca (2004 : 61) souligne qu'en ancien FR, au III^e siècle, « lorsque les deux consonnes vélaires [k] et [g] se trouvent au contact d'une voyelle palatale [e] ou [i], elles se palatalisent ». Léonard (1999) rappelle que [k] et [g] pouvaient se palataliser aussi devant /a/ en plus des palatales [e] et [i].

Les données empiriques manquent pour une étude diachronique de la PAL en CH mais on peut noter que, par exemple, la *Passion de Notre Seigneur selon St Jean en langage nègre*, un texte anonyme du XVIII^e s. (voir Hazaël-Massieux, 2008), présente une grande variété de PAL. Il n'est certes pas facile de préciser la variété de créole qui y est concernée mais les évaluateurs du texte ont conclu que le texte renvoie à la fois aux créoles des petites Antilles françaises et d'Haïti. Parmi les cas de PAL, on peut retenir : *bongué* ou *bonguié* (Bondye = Dieu), *béquié* (beke = blanc créole), *guiable* ou *quiable* (dyab = diable), *quiembé* (kenbe = tenir), *mouché* ou *mouchié* (mesye = monsieur), *quier* (kè = cœur), *paquiel* (pakèt = paquet), la

graphie ‘qui’ correspondant à [tʃ] et ‘gui’ à [dʒ]. Cette AFFR a lieu dans les mêmes conditions qu’en CH synchronique. Dans la traduction en CH des fables de La Fontaine, Sylvain (1901) remplace /t, d/ précédés du yod par [k] et [g] (orthographiées respectivement « qu » et « gu »). Cela fait écho à ce qui est noté dans la citation empruntée à Dauzat (*op. cit.*) ci-dessus en référence aux graphies *guière* ~ *guère* et *quarquié* ~ *quartier*. On peut dès lors considérer ces vélaires comme des variantes palatalisées des dentales en cause. Aussi Sylvain (1901) écrit-il

- (2) *couquié* > *courtier* *chriquin* > *chrétien* *guianmant* > *diamant*
bon gué > *Bon Dieu* *guiol* > *gueule* *sancouquia* > *sans-coutcha*⁷⁶
guiob > *job* *guionguion* > *djondjon*⁷⁷

On remarque dans la pratique synchronique du CH une réalisation assibillée /t/ et /d/ dans les mêmes contextes.

Le CH hérite une bonne partie de son « bagage linguistique » du FR où synchroniquement il n’existe pas d’affriquées. Capo (1991a,b) étudie de manière comparative la phonologie de 19 parlers gbès :

- 7 parlers vhe (awlan, avéno, tɔwun, adángbe, wací, pecí, kpándo) ;
- 2 parles gen (glijí, agoi) ;
- 2 parlers ajá (hwe, sikipí) ;
- 4 parlers fon (agbóme, kpase, gun, wéme) ;
- 4 parlers phla-pherá (alada, phla, phela, kotafon)

Il remarque l’existence des affriquées /tʃ, dʒ/ dans 17 et précise : « */k g/ devant */i i y/ en proto-gbe sont devenues /tʃ, dʒ/ dans la plupart des parlers actuels : en fait 17 parlers sur 19 » (Capo, 1991b : 134). Elles sont absentes d’un parler vhe, le kpándo et d’un parler phla-pherá, l’alada. Creissels (1994) soutient que les palatales des langues d’Afrique de l’Ouest sont généralement des affriquées prédorso-prépalatales. Manyah (2002 : 45) souligne que les affriquées /tʃ, dʒ/ existent en twi comme dans [tʃí] (derrière, pas aimer) ou [tʃ̀̀r] (montrer) et [dʒá] (aimer) en précisant que /k, g/, « suivies d’une voyelle (palatale) avancée /i/, /I/ et /ɛ/... sont palatalisées ». On peut dès lors postuler que la récurrence de la PAL en CH est probablement due à une influence substratique de langues africaines du groupe kwa majoritaires dans la colonie de Saint-Domingue, considérant l’origine géolinguistique de la majorité des esclaves (Midy, 2006).

⁷⁶ « individu peu soigné »

⁷⁷ « champignon »

Le vocabulaire vodou hérite des mots comportant des affriquées. Il existe le vers suivant tiré d'une chanson vodou élogieuse en faveur probablement de la danse yanvalou, dans lequel il y a deux mots comprenant chacune une affriquée : « an miyan *samadjègwè*, yanvalou *mitcho* miton yèwè ». La forme phonétique de ces mots est [samadzɛgwɛ] et [miʃo]. Leur signification n'est pas indiquée. On pourrait prendre en considération les exemples suivants pour illustrer les affriquées héritées de langues gbès, *via* le vodou haïtien (avec une plus forte récurrence de l'affriquée voisée) :

- (3) /badʒi/ 'magie dans le domaine vodou' /sodʒɛmɛ̃/ 'jurement sur le tonnerre'
 /dʒevo/ 'espace d'initiation' /dʒaji/ 'être en transe, convulser'
 /ʃovi/ 'enfant dans le langage vodou' /aʃawɛl/ 'femme élégante et maniérée'
 /aʃasu/ 'homme élégant et maniéré' /abonoʃo/⁷⁸ 'individu de mauvaise foi, satan'

Par ailleurs, on retrouve aussi dans le registre sinon ordinaire, du moins basilectal du CH des mots contenant les affriquées dans leur signifiant :

- (4) /ʃakãɛ̃/ 'émietter' /matʃak/ 'matière boueuse' /dʒugã/ 'homme fort et intrépide'
 /ʃakãɛ̃/ 'émietter' /dʒɔ̃dʒɔ̃/ 'champignon' /malɔ̃ɔ̃k/ 'malchance, déveine'

En passant du FR au CH, les acteurs de l'émergence du CH n'ont pas sélectionné les V labiales antérieures du FR. Il s'agit dès lors d'une délabialisation qu'on pourrait considérer comme une forme de PAL : les locuteurs ont confondu ces V labiales antérieures avec les V palatales non-labiales qui leur correspondent, ces labiales antérieures n'existant pas dans leurs systèmes phonologiques premiers. Ces labiales antérieures /y, əø, œ, œ̃/ du FR deviennent [i, e, ɛ, ɛ̃] :

- (5) /ʃofœʁ/ > [ʃofɛ] 'chauffeur > chofè' /maløʁø/ > [malere] 'malheureux'
 /kyltyʁ/ > [kilti] 'culture' /lœsø/ > [lesɔ̃] 'leçon' /paʁfœ̃/ > [pafɛ̃] 'parfum'

Les arrondies antérieures persistent dans le parler des lettrés qui ont tous été scolarisés en FR. Mais elles disparaissent à l'écrit. Dans les langues premières des esclaves, principaux acteurs de l'émergence du CH, ces arrondies antérieures n'existent pas tandis que leurs correspondantes non-arrondies, donc ici en l'occurrence palatales, existent. C'est, du moins ce que nous a appris le tableau de voyelles des langues gbès de Capo (1991a) présenté au chapitre précédent.

⁷⁸ Le mot fonctionne aussi comme une expression interjective employée en général par un serviteur vodou en vue de faire taire un esprit.

3.3. Affricatisation

L'AFFR désigne la transformation d'une C vélaire suivie d'une V palatale en une affriquée. Nous distinguons une AFFR faible d'une AFFR forte. L'AFFR faible concerne la transformation de /t, d/ suivis de /i, ɥ, j/ en [tʰ] et [dʰ] respectivement. C'est l'assibilation. Elle est dite faible parce qu'elle change la C en partie : le [t] se sentant déjà dans /tʃ/ et le [d] déjà dans [dʒ].

Règle de l'affricatisation faible : /t, d/ → [tʰ, dʰ] / ____ {i, ɥ, j}

Par ailleurs, en passant du FR au CH, lorsque /t, d/ sont suivis de /y/, ils subissent une assibilation, devenant respectivement [tʰ] et [dʰ] et la V labiale /y/ devient la palatale [i] :

(6)	Forme origin. franç.	Avec la chuintante	Équivalent français
	/sudyʁ/	[sudi] ~ [sudʰi]	Soudure
	/pɛtyʁ/	[pɛti] ~ [pɛtʰi]	Peinture
	/pɔdɥi/	[pɔdʰɥi]	produit

Tinelli (1981) signale aussi que /t, d/ sont susceptibles d'être palatalisés en CH en [tʃ] et [dʒ] devant /i/ et /j/ :

(7)	Forme origin. franç.	Avec la chuintante	Équivalent français
	/maʁdigʁa/	[madigʁa] ~ [madʰigʁa]	Mardi-gras
	/kʁɛtjɛ/	[kʁɛtʰɛ]	Chrétien

Le DKV note les entrées *tchanpan* ou *tyanpan* 'objet sans valeur', *tchala* ou *tyala* 'bréviaire', *tchatcha* ou *tyatya* 'maracas', *tchouboum* ou *tyouboum* 'trouble', etc. De même, il propose les entrées *djayi* ou *dyayi* 'convulser', *djapòt* ou *dyapòt* 'coup double', *djal* ou *dyal* 'fillette', *djoke* ou *dyoke* 'jeter un mauvais sort', etc. Il considère la forme avec les affriquées comme entrée principale et la forme avec /tj/ et /dj/ comme une variante.

L'AFFR n'est pas une spécificité propre au CH. Papen (1976) (repris par Valdman (1978a)) en fait état dans la plupart des parlers créoles de l'Océan indien en prenant en considération l'exemple de /simitjɛʁ/ qui devient [simitjɛʁ] ou [simitʃɛʁ]. Il signale aussi des alternances entre alvéo-palatales et séquences /s/ ou /z/ + /j/ comme /kaʃɛt/ qui se réalise par certains locuteurs comme [kasjɛt] ou encore /mənɥizje/ > [menizje] ou [menize] 'menuisier'. Ces observations peuvent valoir aussi pour le CH. Par exemple, la plupart des locuteurs réalisent /neʃɛl/ sous la forme de [nesjɛl] 'échelle, escabeau', /zjø/ > [zje] ou [ʒe] 'yeux', etc.

L'AFFR forte s'applique au passage de /k/ à [tʃ] et de /g/ à [dʒ] devant une V palatale. Elle est dite forte car il y a transformation totale de /k/ et /g/.

(8)	Forme origin. franç.	Avec l'affricatisation	Équivalent français
	/gɛp/	[gɛp] ~ [dʒɛp]	Guêpe
	/gagɛʁ/	[gagɛ] ~ [gadʒɛ]	Gaguère
	/kɛkaj/	[kɛkaj] ~ [tʃɛkaj]	Quincaille
	/kœʁ/	[kɛ] ~ [tʃɛ]	Cœur

Le CH, pour parler d'un individu qui a la langue bien pendue (femme ou homme), utilise le mot [lãdʒɛz]. La forme /lãdʒɛz/ provient de /lãg/, pourtant, la forme */lãgɛz/ n'existe pas.

L'AFFR forte conduit à la règle suivante :

Règle :

/k/ → [tʃ]	/g/ → [dʒ]	/	—	+voc + ant - bas
------------	------------	---	---	------------------------

Dans la chanson « Manman » du groupe haïtien DP Express⁷⁹, célébrant les mamans, le chanteur reprend à plusieurs reprises dans le refrain :

(9) [w a pɛte m tʃɛ wɔb u pu m kɛbe mãmãm] 'Je t'emprunte la queue de ta robe pour tenir, maman'

La forme pleine et sans AFFR est : [u a pɛte mwɛ ke wɔb u pu mwɛ kɛbe mãmãm]. Il y a dans l'énoncé un autre mot dont un phonème est aussi affricatisé, mais qui ne l'a pas été : la forme /kɛbe/ qui est susceptible de devenir [tʃɛbe]. Cela montre que la PAL est stylistique. La forme /kɛbe/ serait une vélarisation de /tj/ dans l'expression française /tjɛ bɔ/ 'tiens bon' (Fattier, 1998). De même, le mot français /ãtje/ 'entier' devient [ãkɛ] en CH ou encore /tjɛd/ > [kɛd] 'tiède'. Ces deux exemples se retrouvent dans Valdman (2007). Ou encore /tjedir/ > [kedi] 'tiédir'. En référence à une espèce de *cachiman*, certains locuteurs disent [kaʃimãm tjɛ bɛf] et d'autres [kaʃimãm kɛ bɛf] avec le changement de /tj/ en [k]. Et, selon Alfonso (2014 : 113), on prononçait [kakimãm].

L'exemple suivant a retenu mon attention, où la forme affricatisée sert à distinguer entre deux signifiés pour un même signifiant. En effet, un petit-fils dans la vingtaine dit à sa grand-mère :

(10) [u vle di jɔ sulje tʃwi kwi se ak kalbas jo fɛ sa]

'Tu veux dire un soulier en cuir ? C'est avec de la calebasse qu'on fait cela (le coui).

⁷⁹ Tiré de la chanson *Manman* (album *Barie*, 1983) de DP Express.

La locutrice fait la différence entre [kwi] ‘coui’ (ustensile extrait de la coque de la Calebasse) et /ɥwi/ ‘cuir’. Pour un créolophone unilingue, la différence entre /kɥi/ et /kwi/ n’est guère très aisée. Et, pour éviter l’ambiguïté que peut causer cette confusion, elle recourt à l’AFFR.

Par ailleurs, en référence au mot français « gueule », le CM retient la forme [dʒɛl] et le CH la forme [dʒɔl]. Dans les deux cas, il y a AFFR de /g/. Mais la V retenue est différente. Dans [gœl], on a une V arrondie antérieure : le CM retient la semi-ouverte [ɛ] alors que le CH sélectionne l’arrondie postérieure [ɔ]. De même, de /kækyle/ ‘reculer’, le CH retient [kækile] et [ɥfule] ; le CM en retient [kækile] et [ɥfile] avec l’aphérèse de /kæ/ > [kɛ] dans LES deux cas. Il y a AFFR de [k] en [ɥ]. [u] est retenue à la place de /y/ en CH, ni l’un ni l’autre n’est palatal. L’AFFR pourrait avoir lieu avec [i] de /kækile/, qui se labialise ensuite en [u]. Dans le cas du CM, le /y/ devient [i]. Comparé aux autres créoles français, le CM est très riche en l’AFFR :

- (11) /puɪkwa/ > [pukisa] ~ [puɥisa] ‘pourquoi’ /kœɪ/ > [kɛ] ~ [ɥɛ] ‘cœur’
 /legym/ > [legim] ~ [ledʒim] ‘légume’ /egij/ > [zegwi] ~ [zedʒwi] ‘aiguille’.

[ɥ] et [dʒ] se réalisent chez certains locuteurs sous la forme de [t + j] pour /ɥ/ et [d + j] pour /dʒ/ en attaque de syllabe, comme si /tj/ ~ /ɥ/ et /dj/ ~ /dʒ/ étaient des variantes d’un même phonème.

- (15) /maɥfo/ > [matjo] ‘macho’ /maɥfe/ > [matje] ‘apparier’
 /dʒɔb/ > [djɔb] ‘job, travail, emploi’ /dʒak/ > [djak] ‘cric’.

En coda, la réalisation sous la forme d’affriquée est conservée, ce contexte phonétique ne permettant pas une réalisation sous la forme de deux segments successifs :

- (12) /maɥ/ > [maɥ] ‘match’ /badʒ/ > [badʒ] ‘badge’

Il conviendra de noter, enfin, que /ɛ/ et /i/ sont les plus enclines à provoquer l’AFFR.

3.4. Palatalisation de /l/

/l/ – apocope de /li/ – peut se palataliser en [j] lorsqu’il est précédé d’un mot à finale vocalique :

- (13) /se fɪɛ li^j a ki aɥte li/ > [se fɪɛ j la ki aɥte j] ‘C’est son frère qui l’a acheté(e)’
 /jo vɔle li nã mɛ met li/ > [jo vɔle j nã mɛ met li] ‘On l’a volé à son propriétaire’
 /kuvɪ li pu li pa muje/ > [kuvwi j pu j pa muje] ‘Couvre-le pour qu’il ne soit pas mouillé’

Il s'agit d'un cas de PAL forte mais stylistique. /l/ possède en soi l'aptitude à être palatalisé. Chez certains locuteurs, il se palatalise dans le mot /dlo/ 'eau' : /dlo/ > [djo], seul mot à posséder en CH la combinaison consonantique /dl/ résultant d'un changement linguistique lors du passage du FR au CH que j'ai déjà expliqué à la section 3.3 de la première partie. À part l'exemple /dlo/ > [djo], la PAL de /l/ n'est pas observée à l'intérieur de mot. Cependant, /l/ peut se palataliser dans la forme apocopée de /ale/ et de sa variante /prale/ : [al] et [pɾal] qui sont susceptibles de se réaliser [aj] et [pɾaj] :

- (14) [aj di papɔ w m vini] < /ale di papa u mwɛ vini/ 'Va dire à ton père que je suis revenu'
 [kijɛs ki pwaj baj nuvɛl la] < /kijɛs ki pɾale baj nuvɛl la/ 'Qui va communiquer la nouvelle ?'

La PAL de /l/ peut présenter la règle suivante (règle 3) :

PAL de /l/ : /l/ > [j] / V# _____ V [+ant, +haut]⁸⁰

L'articulation de /l/, assez complexe, obéit à deux mouvements que Browman et Goldstein (1992) appellent 'gestes' : 1) le mouvement de la pointe de la langue formant une occlusion centrale dans la cavité orale, à un lieu d'articulation précis qui peut être les alvéoles pour la latérale alvéolaire, et 2) le mouvement de la masse de la langue dont le degré d'approchement au palais mou et l'endroit exact de cet rapprochement vont déterminer sa réalisation palatale. Müller (2008) rappelle que plus la position du prédorsum est élevée, plus la latérale peut être palatalisée, et à l'inverse, plus elle est basse, plus /l/ acquiert une qualité vélarisée.

3.5. Palatalisation de /z/

Chez des locuteurs âgés notamment en milieu rural, /z/ se réalise parfois comme le yod où le mot français aboutit à un doublet : la forme avec /z/ appartient au registre courant alors que celle avec le yod a une valeur idiolectale, excepté pour [kaj] et [kiʃɔj] qui n'existent que sous cette forme :

(15)	Forme origin. franç.	Variété avec la chuintante	Graphie française
	/ʃɛz/	[ʃɛz] ~ [ʃɛj]	Chaise
	/ʃemiz/	[ʃemiz] ~ [ʃimiz] ~ [ʃemij]	Chemise

⁸⁰ Cette règle ne concerne pas la PAL observée dans /dlo/ > [djo].

3.6. Palatalisation de /a/ et /u/ devenant respectivement [ɛ] et [i]

/a/ et /u/ suivis du yod sont susceptibles d'être palatalisés en [ɛ] et [i]. Ainsi, dans les exemples (18), les groupes phoniques [aj], [pwaj], [baj] (le yod du dernier exemple n'est pas d'origine latérale) deviennent dans le parler de locuteurs du nord [ɛj], [pwɛj] et [bɛj] comme en (20) :

- (16) a. [ɛj di papɔ w m vini] < /ale di papa u mwɛ vini/ 'Va dire à ton père que je suis revenu'
b. [kijɛs ki pwɛj bɛj nuvɛl la] < /kijɛs ki pɔal baj nuvɛl la/ 'Qui va communiquer la nouvelle ?'

Ce type de PAL est d'ordre régressif : le son palatalisateur – le yod – se retrouve à droite du son palatalisé, en l'occurrence /a/ ou /u/. Elle peut se réaliser :

- à l'intérieur d'un mot : dans ce cas, c'est [a] qui est visé :

- (17) /tɕavaj/ > [tɕavaj] ~ [tɕavɛj] 'travail, travailler' /bagaj/ > [bagaj] ~ [bagɛj] 'chose'

- entre des sons adjacents dans deux mots différents :

- (18) a. [m bɛ j bɛj la j pa pwã j] < /mwɛ ba li bagaj la li pa pɔã li/ 'Je lui ai donné la chose, il ne l'a pas prise'
b. [se pa pu dat m di j pi j mãʒe j pa zãm mãʒe] < /se pa pu dat mwɛ di li pu li mãʒe li pa zãm mãʒe/ 'Il y a si longtemps que je lui ai dit de manger, il n'a jamais mangé'

Par ailleurs, dans un SN génitivisé à la 3S avec un FONCT, /l/ peut être palatalisé en [j] qui, à son tour, peut palataliser le /a/ fonctif qui devient [ɛ].

- (19) a. [mafɛn ɛ j la ã pan] < /mafɛn a li a ã pan/ 'Sa voiture est en panne'
b. [li sel ɛ j ki vini sɔː ti ɕɛkɛ j je] < /li sel a li ki vini se jɔː ti ɕɛkɛ li je/ 'Il est venu tout seul, il est un 'petit-adulte'

L'expression idiomatique [li sel ɛ j] (littéralement, lui/elle seul(e) à lui/elle) signifiant proprement « lui/elle tout(e) seul(e) » n'est compréhensible que par des locuteurs du Nord.

La PAL de /a/ et /u/ conduit aux règles suivantes :

Règle : /a/ → [ɛ] / ____ [+ cons, -voc, +haut, +ant] = /j/
 /u/ → [i] / ____ [+ cons, -voc, +haut, +ant] = /j/

3.7. Palatalisation ou amuïssement de /ɕ/ ?

Nous observons que le /ɕ/ suivi du yod peut disparaître :

(20)	Forme origin. franç.	Avec la chuintante	Graphie française
	/ɕjɛ/	[ãjɛ]	Rien

La plupart des locuteurs du CH chuintisent la sifflante /s/ comme pour établir une harmonie chuintante. L'harmonie tient à la proximité phonétique entre la sifflante et la chuintante :

(25)	Avec la sifflante	Avec la chuintante	Équivalent français
	/seʃʁɛs/	[ʃeʃʁɛs]	Sécheresse
	/saʃɛ/	[ʃaʃɛ]	Sachet
	/seʃe/	[ʃeʃe]	Sécher

Pour des mots tels /sɔʁsje/ > [ʃɔʃe] 'sorcier', /nasjɔ̃/ > [nãʃɔ̃] 'nation', la chuintisation est facilitée par la palatalité du yod. On pourrait faire la même observation pour /fam saʒ/ > [fãm ʃaj] 'femme sage', ou encore de /sɔ̃ʒe/ > [ʃɔ̃ʒe] 'songer, se rappeler' où l'harmonie chuintante est facilitée par la présence de la post-alvéolaire /ʒ/.

Le mot français /mɔsjø/ 'monsieur' peut renvoyer à plusieurs variantes en CH. La forme principale /mesje/ peut donner les variantes [misje], [msje], [musje] (en particulier dans le sud du pays). Le /s/ contenu dans chacune de ces variantes est susceptible d'être chuintisé, excepté dans la variante principale [msje]. Aussi peut-on avoir [miʃe], [mʃe], [muʃe] où le côté palatal de /ʃ/ fait disparaître le yod qui était présent dans la forme avec la sifflante.

Dans certains mots, /ʒ/ se réalise sous la forme non-voisée [ʃ] dans le voisinage de /t/. Ce dévoisement doit être facilité par le non-voisement de /t/ :

(26) /vɔʒte/ > [vɛʒte] > [vɛʃte] 'vomir, rejeter' /deʒte/ > [deʃte] 'déjeté, déjeter, diminuer, décrépiter'

3.9. Réalisation sifflante de la chuintante /ʃ/

L'inverse de ce que nous venons d'observer dans les exemples (29) peut tout aussi être vrai : /ʃ/ devient [s] chez certains locuteurs.

(27)	Forme d'origine	Avec la chuintante	Équivalent français
	/ʃatuje/	[satijɛt]	chatouiller
	/ʃãtje/	[sãtje] ~ [ʃãtje]	chantier
	/ãʃaʒe/	[ãʃaʒe] ~ [ãsaʒe]	prendre en charge

Il existe aussi en CH des cas de chuintisation de la sifflante /z/. C'est le cas, par exemple, du mot français /dezose/ qui devient [deʃose] 'désossé'.

3.10. Réalisation de la palatale /ʒ/ par le sifflant [z] : dépalatalisation

On constate chez certains locuteurs, notamment unilingues ou sachant à peine lire une forme de dépalatalisation de /ʒ/ qui devient la sifflante voisée [z] :

(28)	Forme origin. franç.	Avec la palatale	Graphie française
	/ʒãsiv/	[ʒãsiv] ~ [zãsiv] ⁸¹	Gencive
	/ʁəlizjõ/	[ʁəlizjõ] ~ [ʁəlizjõ]	Religion
	/ʁeʒwisãs/	[ʁeʒwisãs] ~ [rezwisãs]	réjouissance

On entend, parfois, certains locuteurs dire [zwisãs] ou [ʁezwisãs] mais pas les formes *[zwi] ou *[ʁezwi] en référence à /ʒwir/ ou /ʁeʒwiʁ/ ‘jouir’ ou ‘réjouir’. L’apparition de /z/ semble facilitée par la sifflante /s/ se trouvant dans [ʒwisãs] et [ʁeʒwisãs].

3.11. Yodisation / déyodisation

La réalisation de /ʒ/ en [j] notamment en coda finale est courant en CH. C’est ce phénomène que je me suis permis d’appeler « yodisation ». La PAL de /l/ est aussi une « yodisation ». Les exemples suivants concernent le remplacement de la post-alvéolaire /ʒ/ par le yod.

(29)	Forme originelle	Avec le yod	Graphie française
	/deʃaʁʒ/	[deʃaj]	décharge, éjaculation, sperme
	/ʁəʃãʒ/	[ʁəʃãj]	Rechange
	/ðbkaʒ/	[ðbkaʃ]	ombrage

C’est la coda finale qui favorise la yodisation de /ʒ/. En position interne, le yod ne se réalise pas, mais la post-alvéolaire demeure :

(30)	Forme originelle	Avec le yod	Position interne
	/deʃaʁʒ/	[deʃaj]	[deʃaʒe]
	/ʁəʃãʒ/	[ʁəʃãj]	[ʃãʒe]
	/mesaʒ/	[mesaʒ] ou [mesaj]	[mesaʒe]

L’inverse est aussi valable : la plupart des locuteurs réalisent le yod à la place de /ʒ/, notamment en finale de mot. C’est ce qu’on pourrait appeler la « dé-yodisation » :

(31)	Forme originelle	Avec la chuintante	Graphie française
	/aj/	[laj] ~ [laʒ]	Aïl
	/patʁuj/	[patwuj] ~ [patwuz]	Patrouille

⁸¹ Le DKV considère « zansiv » comme entrée principale et « jansiv » comme une variante de la première.

/parej/ [parej] ~ [pareʒ] Pareil

C'est le caractère palatal des deux qui facilite que l'un est susceptible de se mettre à la place de l'autre dans ce contexte précis. Mais, c'est en coda finale que se produit ce type précis de PAL.

Le passage de /ʒ/ à /j/ peut faire appel à la règle suivante

Règle : /ʒ/ → [j] / _____ {C, #}⁸²

Comme on l'a déjà vu, du FR au CH, le yod survient au cas où deux V se suivent dont l'une au moins est palatale. C'est que le CH est une langue anti-hiatique. Comme on a fait le choix d'une phonographie pour l'écriture du CH, à l'écrit, on note normalement le yod :

(32)	Forme d'origine	Avec le yod	Signifié français
	/kʁeɔl/	[kʁeʝɔl]	Créole
	/noe/	[noje]	Noé
	/fleo/	[flejo]	Fléau

3.12. Disparition du yod à la suite de /i/ en finale de mot

En passant du FR au CH, le yod s'amuit en coda finale après /i/ dans le groupe phonique [-ij]. Il n'est ni réalisé à l'oral, ni noté dans la graphie du mot dans cette position :

(33)	Forme originelle	Amuïssement du yod	Équivalent français
	/famij/	[fãmi]	Famille
	/fij/	[fi]	Fille
	/vanij/	[vani]	Vanille

3.13. Petites synthèses

De manière générale, il est difficile de dégager la véritable portée phonologique de la PAL, à l'exception de quelques cas : [lãdʒɛz] < /lãg/, [dʒɔl] < /gœl/, [ʃule] < /ʁøkyle/, [ãʃẽkõ] < /ãkẽkõs/. Cette dernière expression a connu en CH une expansion sémantique : « par à-coups, par intermittence, en détail ». Cette phonologisation est néanmoins clairement identifiable dans la PAL des V /a/ et /u/ par ASSIM REG du yod. Dans les autres cas, le mot français aboutit en CH à un doublet avec une forme non affricatisée appartenant en général à la variété courante et une forme affricatisée souvent basilectale. La PAL fonctionne certes en variante libre en CH mais semble faire partie de la grammaire phonologique de la plupart des locuteurs. Il n'est guère

⁸² {C, #} = position de coda.

facile de confirmer l'hypothèse substratique de la PAL même si elle est aussi récurrente en CH que dans les langues gbès dont certaines ont contribué à la formation du CH. Cependant, à ce propos Mervyn (1969 : 269) souligne : « En ce qui concerne l'apport africain, le phénomène de la palatalisation des occlusives devant le yod est un trait bien répandu dans tous les dialectes parlés dans les Antilles par des populations de provenance africaine » sans plus de précision, après avoir indiqué tout aussi vaguement : « Il semble que dans les langues en contact (langues africaines et dialectes français) il y ait eu des tendances parallèles vers la palatalisation » (*ibid.*). Mais, considérant que la palatalisation est aussi récurrente en français québécois (Brasseur, 2019) où il n'y a pas eu de substrat africain, on pourrait penser que la PAL en CH pourrait relever d'une convergence de facteurs renvoyant à un certain état du français et à des substrats africains.

Par ailleurs, l'AFFR et l'assibilation ne concernent que des occlusives. Le changement du point ou du mode d'articulation dans la réalisation phonétique d'une C occlusive entraîne une certaine friction. Ainsi, le résultat de l'AFFR et l'assibilation ajoute à une C occlusive une teinte fricative. La PAL vocalique, quant à elle, conduit ou non à un changement d'aperture. C'est le cas du passage de /a/ à [ɛ] qui induit un changement d'aperture et mais tel n'est pas le cas pour celui de /u/ à [i] car les deux sont du premier degré d'aperture, mais il y a quand même un changement de timbre. De même, selon leur nature, certaines C sont plus enclines à être palatalisées que d'autres. Elles peuvent être classées selon leur aptitude à être palatalisées. Ce classement ne tient pas compte de la qualité de la PAL. On retrouve d'abord /t/ et /d/ qui semblent se retrouver au même niveau. Viennent ensuite /k/ et /g/ qui sont au même niveau dans leur aptitude à se palataliser dans le fonctionnement du CH. En troisième position, on peut retenir /l/ (le plus souvent apocope de /li/) qui se palatalise lorsqu'il se trouve de manière non entravée (excepté /dlo/ > [djo]) à la suite d'une V. Enfin, viennent /z/, /ʒ/, /ʃ/, /ʒ/. Du côté des V, il y a /a/ et /u/ qui sont palatalisables en CH.

Publication ayant à voir avec ce sujet

Govain, Renauld (2021), « La palatalisation en créole haïtien : rôle des influences substratiques de langues du groupe gbé ». Dans R. Govain (dir.), *Langues créoles : description, analyse, didactisation et automatiser. Hommage à Yves Dejean et à Pierre Vernet*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 97-111 [A7].

Chapitre 4 : Orthographier les phénomènes de sandhi en CH

La graphie d'une langue est un outil didactique, socioéducatif conceptualisé en vue de pérenniser les expériences et connaissances humaines selon le principe latin *Verba volant scripta manent*. L'écriture consiste ainsi à doter une communauté de corpus variés, notamment littéraires, à l'ouvrir à l'expression et à la manifestation d'une culture (Hazaël-Massieux, 1993, 2005). Si la langue orale est un donné, l'écriture est un construit conventionnel. L'écriture est dès lors une aventure consistant à représenter une donnée naturelle au moyen de technologies combinées. La graphie d'une langue est le résultat de réflexions, d'analyses et d'argumentation scientifique du fonctionnement phonologique de la langue sur la base de choix pragmatiques (Bernabé, 2001). Ainsi la graphie du CH, promulguée le 31 janvier 1980, fait l'objet de révision comme en témoignent DeGraff (2013), AKA (2017), (Govain, 2017 [A24], 2020 [A11]). La question de la graphie des créoles de souche lexicale française (CSLF) présente depuis la fin du siècle dernier un certain intérêt (Vernet, 1980 ; Dejean, 1977, 1980 ; Bernabé, 1983 ; Hazaël-Massieux, 1993). Mais cet intérêt semble prendre de l'ampleur à partir des années 2000 comme en témoignent, par exemple, Chaudenson (2005), Hazaël-Massieux (2005), Bernabé (2013a, 2013b, 2017), Facthum-Sainton (2010), Gauvin (2004), Carpooran (2011a,b, 2014), Zribi-Hertz et Jean-Louis (2018).

La graphie du CH est assez transparente et construite sur une correspondance univoque entre les sons et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit. Elle est acceptée communautairement mais semble problématique quant à la manière d'écrire les éléments issus du *sandhi* hérités du FR. Mon objectif est de faire un bref examen de la graphie du CH en m'arrêtant sur ces éléments posant problème en faisant des propositions sur la manière de les orthographier, j'en profiterai pour regarder d'autres éléments qu'il est difficile d'orthographier. La graphie d'une langue, de manière générale, entretenant d'étroits rapports avec sa phonologie, nous pouvons nous référer au chapitre 1 de cette seconde partie, consacré au système phonologique du CH pour visiter le système phonologique du CH.

4.1. Brève histoire de la graphie du CH

On a commencé à doter les créoles de systèmes graphiques cohérents et acceptés par une majorité de locuteurs dans les années 1970 (Hazaël-Massieux, 2005). Pour le CH, néanmoins, la première tentative de graphisation remonte aux années 1940. En 1943 Ormonde McConnell, pasteur méthodiste irlandais, aidé de l'Américain Franck Laubach, a mis en place une graphie en vue d'enseigner l'évangile aux créolophones unilingues. Mais les Haïtiens l'estimaient

proche de l'ANGL. Ainsi, en 1950, l'Haïtien Charles-Fernand Pressoir, aidé de Lélío Faublas, a proposé une nouvelle graphie remplaçant celle de 1943 et qui va être utilisée dans les campagnes d'alphabétisation. Cette graphie sera remise en question par Pompilus (1973b) et Berry⁸³ qui ont opté pour une orthographe étymologique française en vue de faciliter le passage au FR des néo-alphabétisés. Comme le souligne Valdman (1978a : 114), ces promoteurs d'une orthographe étymologique modifiée font valoir quatre principaux arguments : 1. s'assurer du soutien de l'élite bilingue, la graphie devrait permettre à tout lecteur du FR de pouvoir s'y adapter facilement ; 2. le créolophone alphabétisé par l'intermédiaire de cette graphie devrait pouvoir facilement apprendre à lire le FR ; 3. le néo-alphabétisé devrait pouvoir déchiffrer des pancartes, panneaux ou titres de journaux écrits en FR ; 4. comme le principal destinataire de la graphie est la masse créolophone unilingue, elle doit leur être facile d'accès.

Pompilus propose alors l'emploi de *c* et de *qu* au lieu de *k* pour transcrire /k/ : *qu* s'emploie dès lors devant les V palatales *i, é, è, e* et *c* devant les autres. Il suggère aussi l'emploi de *oi* au lieu de *oua* pour représenter le groupe phonique /wa/ et l'emploi de *u, eu* et *e* dans les mots contenant des V antérieures arrondies héritées du FR. Les propositions de Berry sont plus importantes. Son objectif était de rendre accessible l'orthographe française via celle du CH, d'où un même phonème peut avoir plusieurs notations graphiques. Par exemple, /s/ peut être représenté par *s, ss, c, ç* selon l'étymon français. Ainsi, il propose d'écrire les mots *mwens, fòs, souye, se, amizman, nasyon, gason, moince, force, suyé, cé, amusement, nacion, garçon* (Valdman, 1978a : 115). Pour /k/ il propose *c, qu, k*. Il préconise le *r* postvocalique qu'il ne garde pas pour ce qui rappelle le participe passé des verbes français en *-ir*, il propose *e* muet en coda finale pour les mots se terminant par une syllabe fermée en CH tandis que leur correspondant FR se termine par une syllabe ouverte : *nuit > nuite, rat > rate*, excepté pour les substantifs se terminant par une syllabe fermée en FR : *bœuf > bæuf, bal > bal*. Cependant, la *C* de la graphie française disparaît si le mot se termine par une syllabe ouverte. Il garde la lettre *h* lors même que celle-ci est remplacée par *r* : *héler > rhélé, homard > rhomar*, mais garde *hache > hache* (ce qui montre que cette règle n'est pas systématique). Il note les V dans leur graphie française : *temps > tem, prendre > pren, paix > pai, eau > dleau*, etc. Cependant, il garde *n* pour les V nasalisées : *famille > fanmille, connaitre > connen...* Pour le groupe phonique /wa/, il

⁸³ Paul Berry a vulgarisé ces propositions dans deux publications : 1. *Introductory exercises in Haitian Creole*. Philadelphie, American Friends Service Committee (1962) ; 2. *Writing Haitian Creole: Issues and Proposals for Orthography*. Hudson Institute (1964).

garde *oi* comme Pompilus. Et pour la prononciation /wɛ/ renvoyant à la graphie *oi* en FR, il propose *oè* : *croire* > *croè*. En général, pour les codas branchantes, il ne note que la tête de la branchante : *table* > *tab*, *encre* > *lenc*, etc. Il orthographie les mots agglutinés en tant que tels : *pluie*, *aile*, *oncle* > *lapli*, *zaille*, *nonk*.

Ces propositions nécessitent beaucoup d'exceptions qui ne rendent pas service à la régularité visée pour une saisie rapide de la graphie. Il est facile de s'y perdre vu les nombreuses variations qui la caractérisent. Même un lecteur avisé aura du mal à déterminer la régularité de la logique de l'auteur. Or, l'établissement de régularités est ce qui caractérise le fonctionnement de toute graphie. L'étymologie peut certes servir à éclairer une graphie, mais concevoir la graphie d'une langue dans le prisme de celle d'une autre me paraît une source de difficultés pour ceux qui ne connaissent pas cette autre langue et cela ne rendra pas service à l'autonomie visée dans la manipulation de la nouvelle graphie. L'approche phonographique me semble intéressante pour conduire les analphabètes à s'approprier la graphie du CH plus facilement.

En 1975, une nouvelle graphie a été adoptée par l'Institut pédagogique national pilotant le projet de la réforme éducative qui va être lancée en 1979 prévoyant d'introduire le CH à l'école. Cette graphie va être rendue officielle le 31 janvier 1980. En 2013, le ministère de l'Éducation nationale a commandité un atelier de réflexion en vue d'adapter quelques éléments de la graphie posant problème dont les expériences de sandhi hérités du FR. Le 1^{er} juin 2017, l'*Akademi Kreyòl ayisyen* a publié *Premye rezolisyon sou òtograf kreyòl ayisyen*. Cependant, aucune de ces deux révisions n'a pu résoudre la question du sandhi.

4.2. Phonographie et déviance maximale

La graphie du CH est conçue selon une règle de base inspirée de l'Alphabet phonétique international qui repose « sur la permanence de la relation unissant le phonème et sa représentation graphique (le graphème) » (Bernabé, 2017 : 27). Cette dimension phonographique est basée sur la *déviance maximale* (Bernabé, 1983) en ce qu'elle s'éloigne le plus possible de la graphie du FR en s'accrochant à la réalisation phonétique des mots. Si la graphie du CH s'appuie encore sur la déviance maximale, celle des créoles des Petites Antilles françaises s'en éloigne à partir du *standard GEREC⁸⁴ II* (Bernabé, 2001) en revenant à une graphie visant à « créer des caractéristiques essentielles de la langue mère, à savoir la variation » (Bernabé, 2017 : 31-32). La graphie GEREC a donc connu trois étapes fondamentales dites *standard GEREC I, II, III*. Néanmoins, Bernabé (2013b : 148) reconnaît

⁸⁴ Groupe d'études et de recherche en espace créolophone.

que « la graphie du créole constitue un élément incontournable de la recr olisation », apr s avoir  tabli le constat d’une d cr olisation. Avec le *standard II*, l’accent grave est  limin  sur *e* et *o* en syllabe ferm e et *y* est remplac  par *i* lorsqu’il participe d’une attaque branchante. Mais il est maintenu en position d’attaque simple ou de coda. Tels sont les deux amendements majeurs. Le *standard III* (Bernab , 2013a) propose de redoubler *s* et *t* apr s les V non nasales : *chatt* ‘chat’, *boutt* ‘bout’, *mess* ‘m eurs’, *jeness* ‘jeunesse’. L’auteur va vers la graphie du FR tandis qu’il pr cise : « il est absolument hors de question de recourir au mod le orthographique du FR pour  crire le cr ole, car l’ criture dite  tymologique ne peut en aucune fa on constituer une solution » (Bernab , 2013b : 148). Il avait d j  conseill  de sortir de la graphie phon tique privil giant la relation son / lettre, car, selon lui, une telle graphie effraie et d courage le lecteur. (Idem). Il se justifie par une approche  cologique o  l’Antillais jongle entre deux langues, le FR poss dant un large  ventail de variations morphologiques, et le cr ole qui n’en connait gu re.

Les situations linguistiques d’Ha ti et des Antilles fran aises  tant diff rentes, ce choix d’une graphie plus proche de celle du FR ne convient pas au CH qui est le premier outil d’alphab tisation des enfants en Ha ti selon la r forme de 1979 et langue premi re de tous les Ha tiens. Le passage au FR comme langue d’enseignement intervient lorsque les scolaris s auront atteint un niveau d’alphab tisation consid r  comme irr versible. Le choix de la phonographie et du principe de la d viance maximale a une valeur didactique pour l’alphab tisation vu la r gularit  qui en est le corollaire. Jaffr  et Fayol (2008) rappellent avec raison que tout enseignement de l’orthographe rencontre des limites et que,   la limite,  crire, c’est courir le risque de commettre des erreurs, les unes plus importantes que les autres.

4.3. Les accents grave et aigu

Selon la graphie en vigueur, le diacritique dit *accent grave* est g n ralement mis sur *e* et *o* pour leur faire donner une r alisation diff rente de leur son originel :

- [e] se repr sente toujours   l’ crit par *e*
- [ ] se repr sente toujours   l’ crit par  
- [o] se repr sente toujours   l’ crit par *o*
- [ ] se repr sente toujours   l’ crit par  

AKA (2017) renouvelle son emploi dans ces m mes conditions : *fet* ~ *f t* ‘feutre ~ f te’ ou encore *pote* ~ *p te* ‘porter ou apporter ~ port e’. Elle propose d’employer ce diacritique sur *a* suivi de *n* en vue d’emp cher que cette association ne produise [ ] mais qu’elle r alise plut t

les deux sons [an]. Ainsi, *van* - [vã] ‘vent, van’ se différencie de *vàn* - [van] ‘vanne’, par exemple.

La graphie en vigueur n’intègre pas l’accent aigu. Il est, néanmoins, nécessaire pour rendre compte à l’écrit de /e/ et /o/ suivis de *n* pour éviter qu’ils produisent [ɛ̃] et [ɔ̃] mais les groupes phoniques [en] et [on]. Ainsi, nous pouvons entendre [ʒɔ̃] ‘jonc’, [ʒon] ou [ʒon] ‘jaune’ ou encore [sejɛ], [sɛ̃jɛ] ou [senjɛ] ‘seigneur’. Si on n’ajoute pas l’accent aigu, on ne restituera pas le son originel [o] ou [e] dans ce contexte. L’accent aigu (et non l’accent grave) doit aussi affecter *a* suivi de *n* pour avoir [an]. Cela permet de didactiser la fonction de ce diacritique qui sert à exprimer la même valeur à chaque fois qu’il est nécessaire de l’employer. Donc, au lieu d’écrire *vàn*, on écrira de préférence *ván* ‘vanne’.

4.4. L’orthographe des numéraux cardinaux

On n’écrit pas de trait d’union dans la graphie des cardinaux, excepté dans *katreven-en* ‘81’ [(comme dans l’expression négative *en-en* (non))] où le trait d’union permet d’éviter le hiatus. Dans le cas des nombres inférieurs à 100, composés de plusieurs unités, les différents éléments des cardinaux s’écrivent en un seul trait :

17 = *disèt* ; 18 = *dizuit* ; 19 = *diznèf* ; 21 = *Venteyen* ; 22 = *vennde* ;
29 = *ventnèf* ; 70 = *swasanndis* ; 83 = *katreventwa* 99 = *katrevendiznèf*

Mais on écrit de manière détachée les cardinaux supérieurs à *san* (100) :

168 = *san swasanntuit*, 1 500 000 = *en milyon senk san mil* ;
270 751 342 = *de san swasanndi milyon sèt san senkanteyen mil twa san karannde*.

Les formes [vɛ̃] ‘vingt’, [tɾãt] ‘trente’, [kããt] ‘quarante’, [sɛ̃kãt] ‘cinquante’, [swasãt] ‘soixante’ sont susceptibles de sandhi interne suivant la nature du son qui les suit. Ainsi, la forme absolue *ven* ‘vingt’ présente 2 autres formes résultant d’un sandhi selon l’environnement : [vɛ̃] pour le premier élément de la dizaine, [vɛ̃t] avec les unités *en* ‘1’, *uit* ‘8’, *nèf* ‘9’ : *venteyen* [vɛ̃tejɛ̃] ‘21’, *ventuit* [vɛ̃tɥit] ‘28’, *ventnèf* [vɛ̃tnɛf] ‘29’, et [vɛ̃n] pour tout le reste : *vennde* [vɛ̃nde] ‘22’, *vennsenk* [vɛ̃nsɛ̃k] ‘25’, *vennsis* [vɛ̃nsis] ‘26’, *vennsenk* [vɛ̃nsɛt] ‘27’. Cette observation est aussi valable pour les éléments [tɾãt], [kããt], [sɛ̃kãt], [swasãt] qui présentent deux morphèmes alternant les terminaisons [t] pour les unités 1, 8, 9, et [n] pour les autres. Dans le cas de la seconde dizaine de *swasant*, il n’y a que le morphème [swasãn]. Pour toute la vingtaine de 80, on n’a que le morphème /vɛ̃/. L’unité *nèf* pourrait faire intervenir une nasalisation conduisant à une gémation, où /n/ de *nèf* nasaliserait le /t/. Mais, il n’en est rien.

4.5. Le sandhi

D'origine du sanskrit, issu de la tradition grammairienne ancienne de l'Inde et signifiant *liaison, mise ensemble, jonction*, le *sandhi* désigne des modifications phonétiques touchant généralement l'initiale et/ou la finale de mots. Il concerne généralement les C qui, soit par ajout, soit par modification de sa réalisation, affectent une V adjacente. Il peut aussi être le résultat d'une ASSIM : /dis ã/ > [dizã] '10 ans', /nœf œʁ/ > [nœvœʁ] (en FR) > [nevɛ] '9h' en CH, où la V de droite partage son voisement avec les C non voisées /s/ ou /f/ qui deviennent voisées à leur tour. Le sandhi peut se produire à une frontière morphémique à l'intérieur d'un mot ou à une frontière lexicale se manifestant sous forme d'enchaînement d'éléments phoniques appartenant à ces deux mots différents. Je m'appuie sur la définition suivante de Jongen (cité par Burov, 2012 : 18) parce qu'elle correspond au contexte de production du phénomène en CH : le sandhi est « tout changement phonologique associé à une opération de combinaison de signes et localisé aux frontières de ces derniers ». Dans certaines langues, on peut avoir des cas de sandhi qui ne se retrouvent pas sur une frontière morphémique ou lexicale. C'est le cas, par exemple, de la vélarisation de /n/ final dans certaines variétés d'ESP (Álvarez Huerta, 2005) dans le fonctionnement phonologique du créole de Bombita (Govain, 2015 [A29]).

Il ne s'agit pas ici de formuler des règles sur le fonctionnement du sandhi en CH, le but n'étant pas l'étude du phénomène en soi, d'autant qu'il n'est pas productif en CH où il y est un héritage du FR. L'objectif est plutôt d'en dégager une certaine compréhension afin de proposer une manière raisonnée d'orthographier les éléments qui en résultent puisqu'aucun consensus n'est encore trouvé à leur graphie en CH.

Le sandhi peut être *faible* ou *fort*. Il est dit faible lorsqu'une C généralement prononcée dans la forme absolue d'un mot vient à s'amuir : [di gud] 'dix gourdes', [di sak] 'dix sacs', [si pɛ] 'six pains', etc. Dans ce cas, le sandhi ne concerne pas la liaison. Le sandhi *fort* renvoie à la prononciation d'une C dans une coarticulation alors qu'elle est généralement muette dans la forme absolue d'un mot. Ou encore, le sandhi fort peut renvoyer à l'ASSIM d'un phonème par un autre dans une frontière lexicale : *fait et fourni* devient en CH [fɛtɛfuni], *senk goud* se réalise [sɛŋgud] 'cinq gourdes', *les anges* > [lezã]. Il existe aussi le sandhi interne se manifestant au travers d'éléments intralexicaux et le sandhi externe par des éléments interlexicaux ou à la frontière de deux mots, entre des éléments appartenant chacun à un mot différent.

4.5.1. Sandhi interne et sandhi externe

En CH, le hiatus fait intervenir une épenthèse pour des raisons de commodité articulatoire. Ainsi, comme on l'a vu au point 2.3.4.2 de la première partie, en passant du FR au CH, il peut apparaître entre deux V à l'intérieur d'un mot une C épenthétique qui peut être soit *r*, soit *y* ou *w* selon l'environnement phonologique : *r* apparaît dans l'environnement des V basses *a* et *an* : *Canaan* > *Kanaran*, *Isaac* > *Izarak*. Dans l'environnement des V palatales, on observe l'apparition de *y* : *Noé* > *Noye*, créole > *kreyòl*. Devant les V labiales apparaît *w* : *en haut* > *anwo*, *Noël* > *nowèl* ou *nwèl*. Ces exemples et bien d'autres sont lexicalisés ainsi en CH.

La liaison est le lieu par excellence de la manifestation du sandhi externe. Elle n'a pas été retenue en CH en raison de l'absence de la flexion, le sandhi externe concernant principalement la flexion. Le sandhi externe consiste à modifier la prononciation d'un phonème, soit par ajout d'un son consonantique, soit par une influence assimilatoire à la frontière entre deux mots. Par exemple, *dis* 'dix' ou *sis* 'six' possèdent une finale absolue /dis/ et deux finales sandhi : *dis goud* [digud] '10 gourdes' et *dis è* [dizɛ] '10h'. Employé seul, la C finale du mot se réalise dans sa forme absolue. Généralement, devant une C, /s/ de *dis* / *sis* s'amuït : *10 sak* [di sak] 'dix sacs', *6 pen* [si pɛ̃] '6 pains', *10 zo* [di zo]⁸⁵ 'dix os'. Certains locuteurs prononcent la C finale sous sa forme originelle devant la plupart des C non voisées, mais l'amuïssement reste toujours possible : *10 kalòt* [dis kalòt] ou [di kalòt] '10 gifles', *6 tas* [sis tas] ou [si tas] '6 tasses', etc. Devant une V, les locuteurs réalisent la forme absolue /s/ ou [z] par ASSIM de voisement. Ainsi entendons-nous [dizã] '10 ans', [sizɛ] '6 heures' : pour ces deux exemples, c'est toujours la forme assimilée qu'on réalise. Mais on entend [diselev] ou [dizelev] '10 élèves', [disanana] ou [dizanana] '10 ananas'.

Je recommande qu'on écrive la forme absolue : *dis* ou *sis*. Dans ce cas précis, l'effet sandhi se produit à l'oral et n'est pas de nature à affecter l'écrit.

4.5.2. Sandhi et difficultés orthographiques en CH

La phonographie ne facilite pas la prise en compte du sandhi puisqu'elle repose sur une relation univoque entre graphie et phonie, ces dernières s'entraînant mutuellement dans un cercle vicieux où la forme phonique du mot détermine l'encodage de sa forme graphique (Burov,

⁸⁵ Il ne faut pas voir dans la forme créole [di zo] une liaison où, comme en FR, l'on aurait le sandhi entre la lettre *x* de *dix* qui viendrait à se lier avec [o] constituant le pluriel de *os* [ɔs], la lettre *x* dans ce contexte de sandhi étant égale à [z]. C'est que la forme française [ɔs] se lexicalise en CH sous le signifiant [zo]. Le mot du CH correspondant à [ɔs] ou [o] (os) est donc [zo].

2012). Voici quelques exemples qui posent problème dans la graphie du CH. Il s'agit ici de proposer une manière cohérente de les orthographier.

/ẽnã/ : 1 an (1 an) ;	/twazɛ/ : 3 è (3h) ;
/katrɛ/ : 4 è (4h) ;	/nevɛ/ : 9 è (9h) ;
/dezã/ : 2 an (2 ans) ;	/dezɔmpedi/ : 2 òm pèdi (deux perdants) ;
/ãnajiti/ : an Ayiti (en Haïti) ;	/ãnalmay/ : an Almay (en Allemagne) ;
/lezãtij/ : lè z Anti (les Antilles) ;	/ozetazini/ : o z Etazini (aux États-Unis).

Nous les notons ainsi afin de voir ce dont il est question. Les propositions viendront plus loin. André (2013) a signalé le problème mais n'a pas fait de proposition.

4.5.3. Orthographier le sandhi avec les nombres : expression de l'heure et de l'âge

DeGraff (2013) invite à écrire *in è* 'une heure', *dez è* 'deux heures', *twaz an* 'trois ans', *katr òm* 'quatre hommes' en partant de la formule morphosyntaxique « [PP Prepozisyon / Chif (chanje fòm selon sa ki vin apre a : *an/ann, o/oz, de/dez, twa/twaz*) Non (pa varye)] » et en rappelant que cette formule existe aussi dans beaucoup d'autres langues. En ANGL, l'INDEF *a* s'emploie devant un mot commençant par une C et *an* devant un mot commençant par une V : *a book* (un livre), *an apple* 'une pomme'.

Cette proposition a le mérite d'analyser le problème à partir d'une démarche morphosyntaxique et phonologique axée sur la comparaison de faits de langues assimilables à celui-ci. La formule proposée est conforme à la réalité phonologique, excepté qu'elle fait fi de la réalité lexicologique de la langue. Proposer d'écrire *dez òm, twaz an, katr è* suppose la reconnaissance en CH des mots *dez, twaz, katr* qu'on serait supposé retrouver dans un dictionnaire, le mot étant une unité fonctionnelle indépendante renvoyant à une unité sémantique et qui, sur le plan graphique, se situe entre deux espaces blancs s'il ne s'agit pas de mot composé. En plus, contrairement à ce qui est observé dans la forme *katr*, dans la phonologie du CH les seules codas branchantes finales sont *ks* comme dans *fiks* 'fixe' et *ps* comme dans *eklips* 'éclipse'. Les formes *dez, twaz, katr* ne peuvent exister que dans un contexte de coarticulation dans l'expression de l'âge, de l'heure. Il manque donc à cette proposition un artifice pour modéliser la représentation graphique de ces éléments, *modéliser* dans le sens d'« expliquer, mettre en relation, prévoir, [...], pour chercher à perfectionner, créer des situations innovantes et plus pertinentes » (Martinez, 2011a : 47).

Pour pouvons disposer de deux procédés pour écrire ces éléments : 1) écrire en deux mots s'il s'agit d'un enchaînement. On parle d'enchaînement lorsque la C finale d'un mot s'appuie sur la V débutant le mot suivant comme pour se resyllabifier avec elle. On écrit le nombre sous sa forme absolue + les morphèmes *an* ou *è* exprimant l'âge ou l'heure : *senk è* '5h', *set è* '7h', *uit è* '8h', *onz è* '11h' ; *senk an* '5 ans', *senkant an* '50 ans', *de mil an* '2 000 ans' ; 2) mais s'il y a un sandhi, avec ajout ou transformation d'un phonème, on écrit tous les éléments en un seul mot : *inè* '1h', *dezè* '2h', *twazè* '3h', *katrè* '4h', *ennan* '1 an', *nevan* '9 ans', *sizè* '6h', *dizè* '10h', *ventan* '20 ans', *san senkanndezan* (152 ans), etc. Il est probable que les locuteurs analysent ces éléments comme des expressions figées héritées du FR : « quatre heures » [katʁɛ], trois ans » [twazɑ̃] », c'est-à-dire comme une seule unité stockée dans le lexique mais pas « quatre » + « heures » ou encore « trois » + « ans ». En fait, la consonne de liaison appartient au mot de droite. Mes propositions prennent cela en considération.

Les morphèmes **in*, **dez*, **twaz*, **katr*, **nev*, **vent*, **sant* n'existent pas dans la langue. Le morphème *sant* peut renvoyer à un tout autre signifié. Selon ce principe, pour [setɑ̃] (7 ans), on écrira *sèt an* et non #*setan*. Il est vrai que *e* est différent de *è*, mais il est aussi vrai qu'il s'agit d'un changement de degré d'aperture de la V par rapport à la coarticulation : [set] employé seul forme une syllabe fermée. Ajouté à la syllabe [ɑ̃] ou [ɛ], il participe à une certaine recomposition syllabique en passant à deux syllabes ouvertes. Pour le cas de *nevan*, en plus du changement de timbre vocalique et du processus de recomposition syllabique, il y a un sandhi. Dans le cas des formes absolues *sis* et *dis* devant *an* et *è*, il n'y a pas d'ajout consonantique mais transformation. La sonorité [z] résulte d'une ASSIM de voisement. Il y a donc sandhi, on écrit en un seul mot : *sizan*, *dizè*, *dezòm pèdi*.

Pour l'expression de l'âge, il existe une autre possibilité consistant à employer la constante *lane* 'année'. Ce faisant, le locuteur évite le sandhi au profit d'une solution jugée plus facile : *yon lane* '1 an', *swasant lane* '60 ans', *katreven-en lane* '80 an', *de mil ane* '2 000 ans', etc.

4.5.4. Orthographe des particules *o* + *z* ou *lè* + *z* avec des toponymes

On peut écrire les locatifs formés du morphème d'origine prépositionnelle *o* + la particule phonique *z* héritée du sandhi français, en un seul bloc, avec la majuscule du début du toponyme : *ozEtazini* 'aux États-Unis', *ozAnti* 'aux Antilles', *ozIwa* 'aux Irois'. On fait de même, pour les toponymes qui, en FR, sont déterminés par *les* + l'euphonique *z* du DEF et la V débutant le toponyme : *lèzEtazini*, *lèzAnti*, *lèzIwa*, *lèzEnn*. Si le mot est lexicalisé sous cette forme comme dans *oKay* 'Les Cayes', on agglutine. S'il n'y a pas de sandhi, *i.e.* si le toponyme

n'est pas lexicalisé sous forme agglutinée et qu'il n'y a pas sandhi, on écrit les éléments en deux mots : *o Kanada* 'au Canada', *o Meksik* 'au Mexique'.

4.5.5. Orthographe des substantifs agglutinés avec *lè + z* ou *le + z*

Les éléments phoniques *lè + z* ou *le + z* ne s'emploient pas toujours avec des locatifs. Ils peuvent aussi servir à former des substantifs agglutinés : *lèzo* ou *lezo* 'les eaux', *lèzòt* ou *lezòt* 'les autres', *lèzòm* ou *lezòm* 'homme(s)', *lèzany* ou *lezany* 'ange(s), enfant(s)'. Le mot est lexicalisé en CH sous cette forme qui s'est cristallisée à l'oral. L'écrit prend en considération cette donnée orale qui entre dans la phonologie de la langue. On pourrait faire la même observation pour des formes telles *Nasyonzini* 'Nations-Unies', *Etazini*, etc.

4.5.6. Sandhi né de la liaison de *n* avec [ã] + un nom

Dans le cas de la liaison entre la PREP *an* et un toponyme à initiale vocalique, deux règles peuvent se concurrencer :

- 1) On écrit *an* + le toponyme (en deux mots) et rien n'interdit la liaison : *an Ewòp* 'en Europe', *an Afrik* 'en Afrique', *an Itali* 'en Italie', *an Espay* 'en Espagne', *an Almay* 'en Allemagne'.
- 2) Ou bien on écrit en un seul mot, avec la majuscule à l'initiale du toponyme et, pour rendre compte du sandhi, on ajoute un *n* : *annEwòp*, *annAfrik*, *annItali*, *annEspay*, *annAlmay*, etc.

La majuscule à l'initiale du toponyme permet de signifier qu'il s'agit d'un nom propre. Elle indique que l'élément précédant le toponyme participe d'un artefact scriptural lié au sandhi.

Mais, la PREP *an* n'accompagne pas toujours qu'un toponyme. Il peut accompagner un nom commun ou participer à la formation d'une locution adverbiale. Dans ce cas, on applique la même règle que précédemment, mais sans majuscule. On écrit soit *an* + mot (en deux mots) ou *ann* vient s'agglutiner avec le mot : *an aksyon* / *annaksyon* 'en action', *an ete* / *annete* 'en été', *an alan* / *annalan* 'en allant', *an oval* / *annoval* 'en ovale', *an amon* / *annamon* 'en amont', etc.

4.6. Le trait d'union

Le trait d'union sert à constituer un mot composé de plusieurs mots appartenant ou non à la même catégorie grammaticale et fonctionnant comme un seul signifié. L'actuelle graphie du CH et la *Premye rezolisyon* (AKA, 2017) ignorent le trait d'union. DeGraff (2013) propose de ne pas l'écrire. Il est néanmoins nécessaire pour orthographier des mots formés de plusieurs éléments. Ci-après, quelques exemples de mots où son emploi est nécessaire :

- un ADV et un nom : *apre-demen* ‘après-demain’, *apre-midi* ‘après-midi’, *douvan-jou* ‘avant-jour’, *avan-yè* ‘avant-hier’... Pour *avantyè*, pas de trait d’union car il y a un sandhi.

Attention : Le trait d’union signifie que les deux éléments forment un seul signifié. Si les deux éléments renvoient chacun à un signifié différent, il n’y a pas de trait d’union car il s’agit de deux mots différents : 1. « *Anvan jou* a rive, m ap di ou si m ap vini. » ‘Avant l’arrivée du jour J, je te dirai si je viendrai’ ; 2. « *Li anonse li ap vini apre midi* » ‘Il a annoncé qu’il arriverait après midi’ ; 3. « *Se apre demen mwen ap kapab di ou sa mwen deside finalman* » ‘Ce n’est qu’après demain que je pourrai te dire ce que je décide, enfin’.

- deux noms⁸⁶ : *chwal-papa* ‘bien public’, *pen-patat* ‘pain-patate’, *gason-kanson* ‘intrépide’, *manje-lwa* ‘manger-loa’, *bèf-chenn* ‘chargeur de camion’.
- deux noms encadrés par la particule phonique [d] issue de la PREP *de*. Le premier nom, dérivé d’un verbe, se termine par une V et désigne un actant. Comme il s’agit d’un sandhi, pas de trait d’union entre la particule phonique [d] et le mot auquel elle se soude : *koupèd-pòch* ‘pickpocket’, *achtèd-figi* ‘flatteur’, *sousèd-san* ‘profiteur’, *benyèd-mò* ‘croquemort’.
- deux verbes (ou plus) renvoyant à un signifié fonctionnant comme verbe ou un substantif : *koupe-rache* ‘exploiter’, *ale-vini / monte-desann* ‘va-et-vient’, *sote-ponpe* ‘sautiller’.

N.B. : Le trait d’union est nécessaire uniquement si les deux (ou plusieurs) verbes servent à former un substantif exprimant un seul signifié. Mais, s’ils constituent une série verbale ou si chacun des verbes conserve son sens originel, ils sont séparés par une virgule ou par une conjonction de coordination, la sérialisation verbale étant « une construction syntaxique dans laquelle plusieurs verbes sont accolés en séquence mais se comportent comme une seule unité verbale » (Fraweley 1992, repris par Glaude, 2012). La série verbale renvoie à un évènement unique. Exemple : 1. « *Ti nèg la ap monte desann ri Pave san rete. Tèt li sanble pa byen* ». ‘Le gosse va et vient à la rue Pavée sans arrêt. Il semble frappé d’un accès de folie’ ; 2. « *Elyòt sote, ponpe, kouri, galope tankou yon cheval lè myèl la mòde li a* ». ‘Elyòt a sautillé, couru, galopé comme un cheval après la piqûre de l’abeille’ ; 3. « *Sèvant lan koupe, rache, sizonnen vyann nan anvan li mete li bouyi* ». ‘La servante a coupé, découpé, assaisonné la viande avant de la faire bouillir’.

- un substantif formé d’un nom et d’un verbe : *nen-bouche* ‘congestion nasale’, *nen-senyen* ‘nez saignant’, *bat-bouch* ‘discussion, échange’, *gòj-grate* ‘grattement de gorge’.

⁸⁶ À ne pas confondre des mots composés et des cas où l’on a deux mots contigus dont l’un complète l’autre : *direktè lekòl* ‘directeur d’école’, *chofè taksi* ‘taxi’, *machann pistach* ‘marchand d’arachide’ qui s’écrivent en deux mots et sans trait d’union car il y a deux unités sémantiques.

- un substantif formé d'un adjectif qualificatif (ADJ) et d'un nom : *ze-fele* 'lâche', *bouch-dous* 'flatteur', *ipokrit-karesan* 'hypocrite', *lang-long* 'médisant', *dwèt-long* 'voleur'.
- un mot désignant une partie du corps + *fè* + *mal* : *tèt-fè-mal* 'céphalée', *vant-fè-mal* 'maux de ventre', *gòj-fè-mal* 'maux de gorge', etc.
- un mot composé de plus de trois éléments renvoyant à un seul signifié : *sen-jan-batis-dyòl-dore* 'bienheureux', *ti-jezi-nan-po-krab* 'sainte-nitouche'.
- un ADV et un ou plusieurs éléments pouvant être un verbe, un nom, un ADJ... : *jamè-dodo* 'prostituée', *mal-pou-wont* 'sans vergogne'.
- trois éléments dont une PREP au milieu : *pak-an-pak* 'émietté', *bann-a-pye* 'groupe musical populaire', *mach-pa-mach* 'pas à pas', *la-pou-la / pye-pou-pye* 'très vite', etc.

Mais, si les deux éléments encadrant la PREP sont employés au sens propre, pas de trait d'union : *men nan men* 'la main dans la main', *je nan je* 'les yeux dans les yeux', etc.

- un substantif composé de plusieurs éléments joints par l'ADV de négation *pa* : *pa-ka-pa-la* 'jamais absent', *pa-te-kwè* 'm'as-tu vu', *pa-pwoche* 'poison', *pa-itol* 'vaurien', etc.

N.B. : Dans ce dernier cas, il n'y aura pas de trait d'union si chacun des mots a une fonction dans l'énoncé, *pa* est alors employé avec sa vraie nature d'ADV de négation : 1. « Li te kwè pa itil la pa te itil anyen, men li sove lavi li a ». ('Il croyait que le bon-à-rien n'était utile à rien, mais il lui a sauvé la vie' ; 2. « Li envite m lontan nan fèt li a, mwen pa ka pa la. » 'Elle m'a invité à sa fête depuis fort longtemps, je ne peux pas ne pas être là', etc.

- un substantif composé de plusieurs éléments dont la PREP *san* : *tèt-san-kò* 'fantôme', *kòk-san-bèk* 'lâche', *kòk-san-zepon* 'poltron', *pitimi-san-gadò* 'laissé-pour-compte', etc.
- un nom composé de la PREP *de* encadrant deux noms : *lanp-de-nui* 'lampe de nuit', *sal-de-ben* 'salle de bain', *chemiz-de-nui* 'chemise de nuit', *chòt-de-ben* 'slip de bain', *janm-de-bwa* 'jambe de bois', etc. La PREP *de* peut connaître le phénomène du schwa en FR et être passée au CH sous une forme nasalisée si elle est précédée d'un mot se terminant par une \tilde{V} , cette NAS a un effet sandhi : *batmann-kè* 'palpitation', *anfann-kè* 'enfant de chœur', *ajann-sante* 'agent de santé', etc. Parfois, *de* est remplacé par *di* (du partitif français *du*) : *janm-di-fòs* 'accore' *koup-di-monn* 'coupe du monde', *lafen-di-monn* 'la fin du monde'. Les mots agglutinés *dife* 'feu', *diri* 'riz', *disèl* 'sel' sont ainsi lexicalisés en CH.
- un idéophone formé de plusieurs éléments. Nous avons déjà défini le concept d'idéophone au point 3.4 de la première partie. C'est souvent un mot réitéré pouvant se comporter

comme ADJ QUAL, substantifs, verbe, ADV : *tchak-tchak* ‘émietter’, *tchap-tchap* / *pap-pap* / *pop-pop* ‘vite’, *kif-kif*, *pap-padap* ‘rapide’, *tik-tak* ‘tic-tac’, *klip-klap*, ‘clip clap’.

On peut être en présence d’un nom employé au sens propre et qui est complété par deux mots réunis par un trait d’union, jouant le rôle de qualifiant dudit nom : *jou bese-leve* ‘jour d’intenses activités’, *wout gason-pa-kanpe* ‘route difficile’, etc.

Important : Il n’y a pas de trait d’union avec la présence d’un sandhi ou un enchaînement : *pazapa* ‘pas à pas’, *pezape* ‘peu à peu’, *fêtefouni* ‘fait et fourni’, *têtatèt* ‘porte à porte’, *kòtakòt* ‘côte à côte’, *pòtapòt* ‘porte à porte’, *koudakoud* ‘coude à coude’, *fasafas* ‘face à face’, etc.

4.7. Orthographe des mots agglutinés

L’AGGL est déjà définie à la section 3.3 de la première partie. Les mots agglutinés s’orthographient en un seul bloc parce qu’ils sont ainsi lexicalisés : *lafimen* ‘fumée’, *dife* ‘feu’, *dlo* ‘eau’ (formé de *de* + *l’* + *eau*), *lepè* ‘vieillard’, *monnonk* ‘oncle’, *matant* ‘tante’, *madmwazèl* ‘demoiselle’, *mezanmi* ‘mes amis’, *damou* ‘amoureux’, *leman* ‘aimant’, *joudlan* ‘jour de l’an’.

Certains SN français passent en CH sous une forme agglutinée en incorporant le DEF pluriel FR *les*. Ils s’écrivent en un seul mot : *lèzòt* ‘les autres’, *lèzo* ‘les eaux’, *lèwa* ‘les rois, épiphanie’. D’autres incorporent la particule phonique /z/ résultant d’un sandhi en FR : *zafè* ‘affaire’, *zam* ‘arme’, *zanmi* ‘ami’, *zansèt* ‘ancêtres’. D’autres encore intègrent la particule phonique /n/ au début, expression d’une liaison entre l’INDEF *un / une* et un nom à initiale vocalique : *nanm* ‘âme’, *nechèl* ‘échelle’, *nonm* ‘homme’. Des noms agglutinés tels *lajounen* ‘journée’, *lematen* ‘matin’, *leswa* ‘soir’, *lannuit* ‘nuit’, *lasemèn* ‘semaine’, *toulejou* ‘tous les jours’, *lajou* ‘le jour’, etc. fonctionnent comme des ADV indiquant un moment particulier de l’expérience humaine. Ils s’écrivent en un seul mot. C’est ainsi qu’on écrira les mots agglutinés formés d’une PREP et d’un nom (le cas échéant d’une PREP, d’un DEF et d’un nom ou ADJ) : *enpe* ‘un peu’, *soulamen* ‘sous la main’, *soumoun* ‘effronté’, *anba* ‘sous, en bas’, *anwo* ‘en haut’, *anlè* ‘sur’, *anndan* ou *andedan* ‘dedans, intérieur’, *andeyò* ‘à la campagne’.

Nous écrivons en un seul mot les toponymes agglutinés avec les morphèmes *le, la* (ou son élision *l*) héritage du FR, sans oublier la majuscule à l’initiale du toponyme : *laFrans* ‘France’, *laSiri* ‘Sirie’, *laChin* ‘Chine’, *lEspay* ‘Espagne’, etc.

4.8. Forme longue vs forme courte

Des PRO PERS (*mwen* > *m*, *li* > *l* (ce dernier pouvant être palatalisé en [j] après une V), *nou* > *n* (*ou* peut conduire à une réalisation assouplie en devenant *w*) et le pronom relatif *ki* > *k*, et certaines formes verbales (*ale* > *al* ‘aller’, *mete* > *met* ‘mettre’, *rete* > *ret* ‘rester’, *vini* > *vin* ‘venir’, *konnen* > *konn* ‘connaitre, savoir’, *genyen* > *gen* ‘gagner, avoir’, etc.) peuvent subir une apocope, ce qui fait que le mot alterne une forme longue et une forme courte. Le recours à la forme courte est généralement d’ordre stylistique. La forme longue, sous-jacente, est employable dans n’importe quelle position, peu importent les environnements phonologiques dans lesquels elles apparaissent. Je n’entrerai pas ici dans des détails morpho-phonologiques mais je noterai que l’emploi des formes courtes est conditionné à un certain environnement phonémique. Par exemple, pour *Mwen di nou li ap vini* ‘Je vous dis qu’il viendra’, on peut dire *M di n l ap vini* mais on ne peut pas avoir la forme courte du verbe *vini* dans ce contexte, mais si on ajoute n’importe quel mot après *vini*, il *pourra* s’apocoper : *Mwen di nou li ap vin wè w* ‘Je vous dis qu’il viendra te voir’. La forme courte des pronoms est possible en position proclitique ou enclitique (par rapport à un verbe ou un nom) dans un environnement phonémique spécifique. Les autres formes courtes viennent notamment après une V lorsque les pronoms sont enclitiques ou devant un mot à initiale vocalique lorsqu’ils sont proclitiques. Proclitique, devant une V, le 3P *yo* peut s’élider pour se syllabifier avec celle-ci, ce qui permet d’éviter un hiatus : *yo ap manje* = *y ap manje* ‘ils mangent’. Enclitique, *y* renvoie non à *yo* mais à *l* qui se palatalise après un mot à finale vocalique : *li manje y* = *li manje l* = *i manje y* ‘il l’a mangé’. Comme on le voit ici, *li* proclitique peut subir l’aphérèse.

Gen est certes la forme courte de *genyen* : *Mwen genyen yon liv* = *M gen yon liv* ‘J’ai un livre’. Mais, dans un rapport de coarticulation, on peut entendre *Sa k g anba a ?* pour *Sa ki gen(yen) anba a* ‘Qu’est-ce qu’il y a là-bas ?’ ou encore *M g on bay pou m di ou* pour *Mwen gen(yen) yon bagay pou mwen di ou* ‘J’ai quelque chose à te dire’. La forme *g* issue de *gen* est une réalisation orale en contexte. Personnellement, je n’écris pas ces formes orales. J’écris *ou* et non *w*. Pour les verbes, on écrit les formes longue ou courte selon le locuteur ou l’environnement phonémique. L’occasion m’est ici donnée de souligner que l’écriture n’est pas obligée de prendre en considération tous les détails oraux. C’est ce qu’explique la variété diamésique (Gadet, 2007).

4.9. La graphie de la vélaire nasale [ŋ]

[ŋ] représente le digraphe ‘ng’. Partant du principe phonographique, et si cette C vélaire nasale [ŋ] est le résultat de la NAS de /g/ par une \tilde{V} qui le précède, on devrait normalement ajouter ‘n’ avant ‘g’ en vue d’avoir [ŋ]. La graphie actuelle propose d’écrire *peng* ‘pingre’, *lang* ‘langue’, *long* ‘long’. Mais, logiquement, ils devraient être orthographiés ‘*penng*’, ‘*lanng*’, ‘*lonng*’, ce qui conduit au découpage phonique « p-en-ng », « l-an-ng », « l-on-ng ».

En conclusion, il est à souligner que je ne mets pas en question la graphie actuelle du CH. Mais je propose une manière raisonnée d’orthographier des éléments issus du sandhi hérités du FR dont l’écriture n’est pas prise en compte par l’actuelle graphie mais qui posent problème. J’en ai profité pour regarder l’utilisation du trait d’union, la graphie des cardinaux, les noms agglutinés, les formes longues et courtes de certains mots dont des verbes et des pronoms, la vélaire [ŋ] résultant d’une NAS, les diacritiques dits accents grave et aigu, etc. Ces propositions sont faites sur la base d’analyses morpho-phonologiques du fonctionnement du CH. La situation de la littérature est encore si faible en Haïti – le CH étant la langue principale de la littérature – qu’une graphie aussi régulière que celle-ci est une nécessité.

Travaux se rapportant à ce sujet

Govain, Renauld (2020), « L’orthographe du créole haïtien à l’épreuve du sandhi ». Dans G. L’Étang, C. Mancé-Caster et R. Confiand (dir.), *Les tracées de Jean Bernabé*, Paris, Scitep Éditions, 175-200, [A11].

Govain, Renauld (2017), « Konprann “Premye rezolisyon sou òtograf lang kreyòl ayisyen” an », https://www.alterpresse.org/spip.php?article21797#.Xhyv_i17ROI, publié le 28 juin, 2017 [A24].

Communications

Govain, Renauld (2017), « Òtograf kreyòl ayisyen an anba eprèw fenomèn ‘sandhi’ ». Communication à la Quinzaine de la ‘Kreyolofoni 2017’, Faculté de Linguistique Appliquée, Université d’État d’Haïti [C16].

Conclusion générale : perspectives de recherche

Je ne produirai pas ici une conclusion classique. Je rappellerai brièvement l'essentiel des différentes parties du dossier et le lien qu'elles entretiennent entre elles. Puis, je donnerai une idée de mes nouvelles perspectives de recherche. La première partie traite des pratiques linguistiques haïtiennes dans le prisme de l'histoire et des usages respectifs des deux langues officielles du pays : le CH et le FR, elle traite aussi du bolith. Elle comprend quatre chapitres : le premier pose la problématique des PL, de leurs résultats et les politiques éducatives en rapport avec ces PL qui paraissent parfois ambiguës. Les politiques éducatives se traduisant souvent en des actions de réformes très peu suivies, ce qui conduit à de faibles résultats par rapport aux attentes institutionnelles. Le deuxième chapitre passe en revue la francophonie haïtienne qui est sinon mal connue, du moins mal comprise par les acteurs francophones. Il montre les apports de la francophonie haïtienne à la francophonie internationale au travers d'actions géopolitiques et diplomatiques. Il présente Haïti comme une plaque tournante pour la francophonie notamment dans la région américano-caraïbe. Le troisième traite de la dialectologie haïtienne en mettant en évidence les variétés diatopiques réparties sur en trois zones de variations : le nord, le centre et le sud. La variété du nord est plus marquée comparativement à celles du centre et du sud. Il traite aussi des emprunts du CH notamment à l'ANGL et à l'ESP et nous a permis de visiter la présence du CH en RD en nous arrêtant sur le créole de Bombita, variété du CH dialectalisée au contact de l'ED. J'ai aussi comparé le CH au CJ sur le plan lexico-sémantique (les deux créoles de souche lexicale différente – française pour le CH et anglaise pour le CJ – mais ils partagent un fonds lexical commun où il est remarqué des ressemblances dues à 1) l'écologie, 2) l'expérience esclavagiste liée à l'histoire et 3) un imaginaire populaire commun. Le quatrième chapitre se situe dans le prolongement de la problématique de la dialectologie. Il traite du bolith, parler artificiel développé dans le nord d'Haïti entre la fin des années 1910 et le début des années 1920, sous l'OA (1915-1934). Il a été conçu à partir du CH par des *Cacos*, groupe de citoyens, majoritairement paysans en rébellion contre l'OA. Pour le construire, ils ont gardé les V du CH et interverti les C les plus contigües dans une logique de permutation binaire et réciproque. Ainsi, son fonctionnement phonologique ne repose pas sur des règles systématiques soumises à des contraintes phonologiques. Sa graphie est empruntée au FR, son lexique au CH. Il est conçu à partir de l'écrit et qui s'est ensuite oralisé et phonologisé à sa manière.

La deuxième partie ouvre des perspectives consistant en une description phonologique du CH en faisant ressortir les influences substratiques africaines. Elle comporte, comme la première,

quatre chapitres. Après avoir présenté le système phonologique du CH (chapitre 1), j'aborde la phonologie du CH. Le chapitre 2 est consacré à la NAS qui est un phénomène très récurrent en CH. Le chapitre 3 traite de la PAL en termes à la fois diachroniques et synchroniques dans une perspective substratique. Il est utile de noter que l'une des faiblesses d'une approche diachronique de l'émergence du CH mettant en évidence les apports substratiques réside dans la difficulté à déterminer des données empiriques pouvant justifier cet aspect. Vu l'importance de telles données pour l'explication de certains éléments du fonctionnement du CH, leur identification et leur analyse constituent mes nouvelles perspectives de recherche. Par exemple, en ce qui concerne la récurrence de la NAS, il est probable que le CH en hérite du PORT, les Portugais ayant été les plus grands marchands d'esclaves en Amérique et les principaux intermédiaires dans le commerce d'esclaves. La colonisation portugaise de l'Angola par exemple est plus ancienne que l'arrivée des Français à Saint-Domingue. De même, la récurrence de la NAS en créole seychellois me pousse à me demander si ces mêmes langues d'Afrique de l'Ouest étaient au contact du FR et des langues autochtones seychelloises au moment de l'émergence de ce créole. Le chantier reste donc ouvert devant moi.

Enfin, le mémoire m'a permis de comprendre que j'aurais pu être plus utile en apportant ma modeste contribution dans la description du CH. En Haïti, pays peu développé où il n'y a guère de travaux sur les problèmes nationaux divers, la recherche se doit d'être utile à la communauté. C'est dans cet esprit qu'intervient le dernier chapitre portant sur la graphisation du CH. En outre, j'estime urgent de m'investir davantage dans la lutte pour une éducation de qualité, qui doit passer par la prise en compte du CH comme langue d'enseignement et le développement d'une didactique du CH langue première. Une didactique du FR langue étrangère puis seconde est tout aussi nécessaire, le FR étant co-officiel avec le CH et langue d'enseignement à un certain niveau. Je vais m'investir, à côté des travaux de description phonologique du CH, dans le développement de réflexions et d'outils didactiques portant sur le CH langue première et le FR langue seconde dans le système éducatif haïtien. L'alphabetisation doit être mise en place en CH. On passera ensuite à un modèle d'enseignement bilingue après la conception d'un dispositif didactique (comme il est ressorti dans Martinez (2011a,b)) fondé sur la reconnaissance d'une égale valeur du CH et du français et cela doit être pris en considération dans le processus de formation des enseignants de ces deux langues.

Références bibliographiques

- ABOH, Enoch O. (2015), *The Emergence of Hybrid Grammars: Language Contact and Change*. Cambridge, Cambridge University Press.
- AFFERGAN, Francis (1994), Textualisation et métaphorisation. *Communications*, 58, 31-44.
- AKADEMI KREYOL AYISYEN (2017), *Premye rezolisyon sou òtograf lang kreyòl ayisyen*. Port-au-Prince, AKA.
- AKPOSSAN, Johanne (2015), *La consonne /R/ comme indice de la variation lectale : cas du français guadeloupéen en contact avec le créole guadeloupéen*. Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- ALBANI, Paolo et Berlinghiero BUONARROTI (2001, pour la traduction française) [1994], *Dictionnaire des langues imaginaires*. Paris, Les Belles Lettres.
- ALEXIS, Gerson (2014), « Parler bolite ». Dans M. MANIGAT (dir.), *Cap-Haïtien. Excursions dans le temps. Au fil de nos souvenirs (1920-1995)*. San Bernardino, Éditions Sanba, 391-394. Texte original publié dans le journal *Le Nouvelliste* du 25 décembre 1966.
- ALFONSO, Alfredo Zayas (Y) (1914), *Lexicografía Antillana*. Puerto- Rico, Editorial Nuevo Mundo.
- ALLSOPP, Richard (éd.) (2003), *Dictionnary of Caribbean English Usage*. Barbados, Jamaica, Trinidad and Tobago, University of West Indies Press. (Première édition 1996, New York, Oxford University Press).
- ALVAREZ HUERTA, Olga (2005), « Neutralisation consonantique en latin ». Dans C. TOURATIER (dir.), *Essais de phonologie latine*. Publications de l'Université de Provence, 135-155.
- ANDERSON, John Mathieson et Charles JONES (1974), Three theses concerning phonological representation. *Journal of Linguistics* 10, 1-26.
- ANDRE, Nicolas (2013), « Pledman pou yon nòmalyasyon lang kreyòl la nan kad yon amenajman lengwistik : yon akademi lang pa blije fè travay negatif ». Dans R. GOVAIN (dir.) *Ak Kolòk entènasyonal sou Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?* Port-au-Prince, Éditions de l'UEH, 167-176.
- ANGOUJARD, Jean-Pierre et Sophie WAUQUIER-GRAVELINES (dir.) (2003), *Phonologie : champs et perspectives*. Lyon, ENS Éditions.
- ANS, André-Marcel (d') (1968), *Le créole français d'Haïti. Étude des unités d'articulation, d'expansion et de communication*. La Haye, Mouton.
- ANS, André-Marcel (d') (1987), *Haïti : paysage et société*. Paris, L'Harmattan.
- ARRIVE, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*. Paris, Flammarion.
- ARSENEC, Nicole (2015), *Étude contrastive des créoles de la Jamaïque et de la Martinique*. Thèse de doctorat, Université d'Aix-Marseille – Aix-en-Provence.
- AUDEBERT, Cédric (2012), *La diaspora haïtienne : Territoires migratoires et réseaux* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, (généré le 10 avril 2017). <<http://books.openedition.org/pur/26974>>. ISBN : 9782753536784. DOI : 10.4000/books.pur.26974
- AUROUX, Sylvain (1994), *La révolution technologique de la grammatisation*. Bruxelles, Mardaga.
- BAJEUX, Jean-Claude (1999), *Moso chwazi Pawòl ki ekri an kreyòl ayisyen*. *Anthologie de la littérature créole haïtienne*. Port-au-Prince, Antilia.
- BAILEY, B. Loftman (1966), *Jamaican Creole Syntax: A Transformational Approach*. Cambridge, Cambridge University Press.
- BECHADE, Hervé-D. (1986), *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Paris, Presses universitaires de France.

- BENTOLILA, Alain (1970), *Créoles et langues africaines : comparaison des structures verbales*. Thèse de doctorat, Université de Paris V.
- BERNABE, Jean (1983), *Fondal-natal. Grammaire basilectale approchée des créoles guadeloupéen et martiniquais. Étude socio-littéraire, sociolinguistique et syntaxique*. Tomes 1, 2, 3. Paris, L'Harmattan.
- BERNABE, Jean (2001), *La graphie créole*. (Coll. Guides du CAPES de Créole), Martinique, Ibis rouge.
- BERNABE, Jean (2003), *Précis de syntaxe créole*. Guadeloupe, Ibis Rouge Éditions.
- BERNABE, Jean (2013a), *Obidjoul, Approche écologique et cognitive au service du mieux lire-écrire le créole*. Martinique, Éditions Le Teneur.
- BERNABE, Jean (2013b), *Prolégomènes à une charte des créoles*. Martinique, K. Éditions.
- BERNABE, Jean (2015), *Approche cognitive du créole martiniquais. Ranboulzay 1 / Révolution 1*. Paris, L'Harmattan.
- BERNABE, Jean (2017), *Écriture, lecture et facture lexicale du créole. Ranboulzay 2 / Révolution 2*. Paris, L'Harmattan.
- BERNABE, Jean, CHAMOISEAU, Patrick et CONFIANT, Raphaël (1989/1993), *Éloge de la créolité*, Paris, Gallimard.
- BERROUËT-ORIOU, Robert (*et al.*) (2011), *L'aménagement linguistique en Haïti : enjeux, défis et propositions*. Montréal, Éditions du CIDIHCA / Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti.
- BERROUËT-ORIOU, Robert et Robert FOURNIER (1992), Créolophonie et francophonie nord-sud : transcontinuum. *Revue canadienne des études latino-américaines et caraïbes* 17.34, 13-25.
- BEZINSKA, Yanka (2008), « Grammaticalisation et acquisition du prédicat complexe *faire + Vinf* ». *Lidil* 37, <URL : <http://lidil.revues.org/2698>>, consulté le 11 septembre 2017.
- BHATT Parth et Emmanuel, NIKIEMA (2000), Le statut de la nasalité en créole de Sainte-Lucie. *Revue québécoise de linguistique*, 28-1, 23-45.
- BHATT Parth et Emmanuel, NIKIEMA (2006), « Empty positions in Haitian Creole syllable structure ». Dans P. BHATT et I. PLAG (éd.), *The Structure of Creole Words. Segmental, Syllabic and Morphological Aspects*. Berlin, De Gruyter, 85-106.
- BLANCHET, Philippe (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris, Édition Textuel (coll. Petite Encyclopédie critique).
- BOLE-RICHARD, Rémy (1983), *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe: le genina du sud Bénin et sud Togo*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- BOLLEE, Annegret *et al.* (éds) (2017), *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique. Deuxième partie : Mots d'origine non-française ou inconnue*. Kreolische Bibliothek 29/11, Hamburg, Helmut Buske Verlag GmbH.
- BOLTANSKI, Jean-Elie (1999), *Nouvelles directions en Phonologie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- BOTTE, Roger (1991), Les rapports Nord-Sud, la traite négrière et le Fuuta Jaloo à la fin du XVIIIe siècle, *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 6, 1411-1435; https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1991_num_46_6_279017.
- BOURCIEZ, Édouard et Jean (1967), *Phonétique française*. Paris, Klincksieck.
- BRASSEUR, Annie (2019), *L'affrication en français québécois : une étude articulatoire et acoustique du français parlé à Montréal*. Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- BROUSSEAU, Anne-Marie et Claire LEFEBVRE (2002), *A Grammar of Fongbe*. Berlin, De Gruyter.
- BROWMAN, Catherine P. et LOUIS, Goldstein (1992), Articulatory Phonology: an overview. *Phonetica* 49, 155-180.
- BULEON, Pascal et Monique BEGOT (2006), « La Caraïbe, Nord et Sud entremêlés ». Disponible sur <http://atlas-caraïbe.certic.unicaen.fr/fr/page-53.html>. Consulté le 12 septembre 2019.

- BURIDANT, Claude (1980), « Problématique de l'emprunt lexical en latin médiéval ». Dans LE BOURDELLES *et al.* (éds.), *L'emprunt linguistique, Cahiers de l'institut linguistique de Louvain*, Louvain-la-Neuve, 37-67.
- BUROV, Ivaylo (2012), *Les phénomènes de sandhi dans l'espace gallo-roman*. Thèse de doctorat, Universités de Sofia « Saint Clément d'Ohrid » et Michel de Montaigne Bordeaux 3
- CADELY, Jean-Robert (1988a), L'opposition /r/ et /w/ en créole haïtien : un paradoxe résolu. *Canadian Journal of Linguistics* 33 (2), 121-142.
- CADELY, Jean-Robert (1988b), Représentations syllabiques et distribution des diphtongues en créole haïtien. *Études Créoles* 11 (1), 9-40.
- CADELY, Jean-Robert (2002), Le statut des voyelles nasales en créole haïtien. *Lingua*, 112-6, 435-464.
- CADELY, Jean-Robert (2003), Les sons du créole haïtien. *Journal of Haitian Studies*, 33 (2), 4-41.
- CADELY, Jean-Robert (2018), *Aspects de la phonologie du créole haïtien*. Nordstedt, Éditions universitaires européennes [1994, thèse de doctorat à l'Université de Montréal].
- CALVET, Louis-Jean (1974), *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottologie*. Paris, Fayot.
- CALVET, Louis-Jean (1997a), « Argot ». Dans M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles, Mardaga, 50-51.
- CALVET, Louis-Jean (1997b), « Verlan ». Dans M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles, Mardaga, 290-291.
- CALVET, Louis-Jean (1999), *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1978), À propos des corrélations de palatalisation et de labialisation en fon. *Annales de l'Université d'Abidjan (Linguistique)*, n° 2, 5-19.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1981), Nasality in Gbe: a synchronic interpretation. *Studies in African Linguistics*, vol. 12, n° 1, 1-43.
- CAPO Hounkpati B. Christophe (1983), « Nasal vowels and nasalized consonants in Gbe », *Current Approaches to African Linguistics*, vol.1, 127-144, R. Dihoff (éd.), Dordrecht, Foris.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1985), Palatalisation synchronique en gbe. *Langage et Devenir*, n° 2, 3-31.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1987), Palatalisation diachronique en gbe. *Sprache und Geschichte in Afrika* n° 8, 281-309.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1991a), *A Comparative phonology of gbe*. Berlin, De Gruyter.
- CAPO, Hounkpati B. Christophe (1991b), De la portée de la "palatalisation" en gbe et ses implications théoriques. *Revue québécoise de linguistique*, 20 (1), 129-155. doi:10.7202/602690ar.
- CARADEC, François (1988), *N'ayons pas peur des mots. Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris, Larousse.
- CARPOORAN, Arnaud (2011a), *Lortograf Kreol Morisien*. Akademi Kreol Morisien.
- CARPOORAN, Arnaud (2011b), *Diskioner Morisien*. Akademi Kreol Morisien (2^e édition).
- CARPOORAN, Arnaud (2014), « Le créole mauricien dans sa marche vers le monde de l'écriture formelle et celui de l'univers scolaire durant la période post-2000 ». Dans A. CARPOORAN (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIII^e Colloque International des Études créoles* (University of Mauritius), 5-9 novembre 2012, République de Maurice, CSU-ELP, 109-136.
- CARRINGTON, Lawrence (1984), *St-Lucian Creole. A Descriptive Analysis of its Phonology and Morpho-syntax*. Helmut/Buske/Verlag/Hambourg, Kreolische Bibliothek, Vol. 6.
- CARTON, Fernand (1974), *Introduction à la phonétique du français*. Paris, Bordas.
- CARVALHO, Joaquim Brandão (de), NGUYEN, Noël et WAUQUIER, Sophie (2010), *Comprendre la phonologie*. Paris, Presses Universitaires de France (coll. "Linguistique nouvelle").

- CASSIDY, Frederic Gomes et Robert Brook LE PAGE (1980 [1967]), *Dictionary of Jamaican English*. Barbados, Jamaica, Trinidad and Tobago, University of West Indies Press.
- CHAUDENSON, Robert (1989a), *Créole et enseignement du français*. Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert (1989b), « Proposition pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone ». Dans R. CHAUDENSON et D. de ROBILLARD (éd.), *Langue, économie et développement*. 2 vols, Aix-en-Provence, Institut d'études créoles et francophones, Université de Provence, 201-257.
- CHAUDENSON, Robert (2000), *Mondialisation : la langue française a-t-elle un avenir ?* Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert (2003), *La créolisation : théories, applications, implications*. Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert (2005), Description et graphisation : le cas des créoles français. *Revue française de linguistique appliquée*, vol. x,(1), 91-102. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-1-page-91.htm>.
- CHAUDENSON, Robert (2006), De la coexistence au partenariat des langues dans l'espace francophone. Un cas exemplaire : créole (français et portugais) et les langues européennes (français et portugais). *Études créoles. Vers une didactique du français en milieu créolophone*, N°29/1 et 2, 89-128.
- CHAUDENSON, Robert (2007). « Vers une pédagogie réellement convergente du français en milieu créolophone ». Dans *Créolisation linguistique et sciences humaines*. CRENEL-Presses universitaires haïtieno-Antillaises. 129-146.
- CHAUDENSON, Robert et Pierre VERNET (1983), *L'école en créole : Études comparée de réformes éducatives en Haïti et aux Seychelles*. Québec, Agence de coopération technique.
- CHOMSKY, Noam et Morris HALLE (1973) [1968 pour la version originale anglaise], *Principes de phonologie générative*. Paris, Seuil (Coll. Travaux linguistiques).
- CLEMENTS, George N. (1993), « Lieu d'articulation des consonnes et des voyelles : une théorie unifiée ». Dans B. LAKS et A. RAILLAND (éds), *Architecture des représentations phonologiques*. Paris, CNRS Éditions, 101-145.
- CLEMENTS, George N. et KEYSER, Samuel J. (1983), *CV Phonology. A Generative Theory of the Syllable*. Cambridge, MIT Press.
- COLINA, Sonia (2009), *Spanish phonology: a syllabic perspective*. Washington DC, Georgetown University Press.
- COSTANTINI, Alessandro (2003), « La langue polyphonique de Jacques Roumain ». Dans L.-F. HOFFMANN et Y. CHEMLA (coord.), *Jacques Roumain. Œuvres complètes*. Nanterre, ALLCA XX, 1429-1467.
- COTE, Marie-Hélène (2014), « Liaison et assibilation en français laurentien ». Dans C. SOUM-FAVARO et al., *La liaison : approches contemporaines*. Berlin, Peter Lang, 9-31.
- CREISSELS, Denis (1994), *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*. Grenoble, Ellug.
- DAMOISEAU, Robert (1999), *Éléments de grammaire comparée français-créole martiniquais*. Martinique, Ibis Rouge.
- DAMOISEAU, Robert (2012), Le créole haïtien et les créoles des Petites Antilles et de la Guyane. Quelques points de comparaison. *Voix plurielles*, 9-2, 47-61.
- DARCY, Isabelle (2006), *Assimilation phonologique et reconnaissance des mots*. Berne, Berlin, Bruxelles [et al.], Peter Lang (Col. Publications Universitaires Européennes, Série XXI, N° 292).
- DAUZAT, Albert (1913), Notes sur la palatalisation des consonnes. *Romania*, t. 42 n°165, 23-33; doi : 10.3406/roma.1913.4725 <http://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1913_num_42_165_4725>
- DECAMP, David (1971), « Toward a generative analysis of a post-creole speech continuum ». Dans D. HYMES (éd.), *Pidginization and creolization of languages*. Cambridge, Cambridge University Press, 349-370.

- DEGRAFF, Michel (2002), Relexification: A Reevaluation. *Anthropological Linguistics*, volume 44, N° 4, Offprint.
- DEGRAFF, Michel (2013), *Rezilta atelye sou estanda pou ekri kreyòl nan tèks pou lekòl fondamantal*, Port-au-Prince, MENFP.
- DEGRAFF, Michel (2014), « Men anpil, chaypa lou : an nou sèvi ak lang kreyòl la pou bon jan edikasyon ak rechèch ann Ayiti ». Dans A. CARPOORAN (dir.), *Langues créoles, mondialisation et éducation. Actes du XIIIe colloque du CIEC*. Maurice, CSU - ELP, 455-492.
- DEJEAN, Paul (1990), *D'Haïti au Québec*. Montréal, Cidihca.
- DEJEAN, Yves (1977), *Comment écrire le créole d'Haïti*. Thèse de doctorat, Université d'Indiana. Publié chez Collectif Paroles, Québec (1980).
- DEJEAN, Yves (2001), *Créole, école, rationalité*.
<http://www.tanbou.com/2002/fall/CreoleEcoleRationalite.htm>, consulté le 29 juillet 2009.
- DEJEAN, Yves (2013a), *Yon lekòl tèt anba nan yon peyi tèt anba*. Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, (1^e édition, Deschamps, 2006).
- DEJEAN, Yves (2013b), « Lang kreyòl : prensipal mwayen konesans pèp ayisyen ». Dans R. GOVAIN (dir.), *Akademi Kreyòl Ayisyen : Ki pwoblèm ? Ki avantaj ? Ki defi ? Ki avni ?* Port-au-Prince, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 41-52.
- DELL, François (1985), *Les règles et les sons. Introduction à la phonologie générative*. Paris, Hermann.
- DESCARDES, Jean Rosier (1999), *Francophonie e Haïti : état des lieux et perspectives*. Mémoire de DEA de Droit de l'économie internationale et du développement, Université René Descartes – Paris V.
- DISPAGNE, Michel (1999), Les différentes conceptions et les différents programmes de recherche en phonologie. *Espace créole*, n° 9, 69-90.
- DUBESSET, Éric (2012), Penser autrement l'identité régionale caribéenne, *Études caribéennes* [<http://etudescaribeennes.revues.org/5739> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.5739].
- DUBOIS, Jean *et al.* (1994), *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Presses universitaires de France.
- DUMESTRE, Gérard (1998), Les idéophones : le cas du bambara. *Faits de langues*, 11-12, 321-333.
- DUMONT, Pierre (1991), *Le Français, langue africaine*. Paris, L'Harmattan.
- ETELOU, Mod et Fekyè VILSEN (2008), *Diksyonè kreyòl*. Coconut Creek, Educa Vision, (3^e édition).
- FACTHUM-SAINTON, Juliette (2010), *Manuel de la graphie du créole guadeloupéen*. Pointe-à-Pitre, Conseil Général de la Guadeloupe.
- FACTHUM-SAINTON, Juliette (2017), « Le statut du trait nasal des voyelles ï et ù en créole haïtien. Valeur phonologique et/ou valeur phonétique : Autour des débats préluant la normalisation et la standardisation académicienne ». Dans R. GOVAIN (dir.), *Le créole haïtien : description et analyse*. Paris, L'Harmattan, 119-144.
- FACTHUM-SAINTON, Juliette (2019) « Réflexions sur l'analogie linguistique : préfixes de classe des substrats et déterminants du superstrat, mécanismes de ré-analyse en créoles guadeloupéen et haïtien ». Dans R. LAINY (dir.), *L'analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation des faits de langue*. Limoges, Lambert-Lucas, 23-47.
- FADAÏRO, Dominique (2001), *Parlons Fon, langue et culture du Bénin*. Paris, L'Harmattan.
- FAINE, Jules (1981) [1937], *Philologie Créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole D'Haïti*. Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.
- FARQUHARSON, Joseph (2012), *The African Lexis in Jamaican: Its Linguistic and Sociohistorical Significance*. Thèse de doctorat, The University of the West Indies.
- FATTIER, Dominique (1998), *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : L'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*. Thèse de doctorat d'État, Université de Provence.

- FATTIER, Dominique (2010), «Le français d'Haïti (dans sa relation osmotique avec le créole) : remarques à propos des sources existantes». *Le français régional antillais : exploration et délimitation d'un concept*, 315-337. [\(halshs-00671990\)](#).
- FÉRÈRE, Gérard Alphonse (1974), *Haitian creole sound-system, form-classes, texts*. University of Pennsylvania.
- FERGUSON, Charles (1959), Diglossia. *Word*, 15, 325-340.
- GADET, Françoise (2007 [2003]), *La variation sociale en français*. Paris, Ophrys.
- GAILLARD-POUCHET, Gusti-Klara (2014), La Première Guerre mondiale et l'influence française en Haïti. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, n° 168, 221–234.
- GALISSON, Robert (1991), *De la langue à la culture par les mots*. Paris, CLE International.
- GALISSON, Robert et COSTE, Daniel (1976), *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris, Hachette.
- GAUVIN, Axel (2004), *L'écriture du créole réunionnais. Les indispensables compromis*. Saint Denis, Éditions UDIR.
- GENDRON, Jean-Denis (2014), *La modernisation de l'accent québécois, de l'accent traditionnel au nouvel accent, 1841-1960 : esquisse historique : contribution à l'histoire de la prononciation du français au Québec*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- GLAUDE, Herby (2012), *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Paris, Éditions Anibwe
- GÖBL-GALDI, Louis (1934), Esquisse de la structure grammaticale des patois franco-créoles. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 58, 257-295.
- GODINOT, Xavier (dir.) (2008), *Éradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'homme*. Paris, Presses universitaires de France.
- GOLDSMITH, John (1976a), *Autosegmental Phonology*. Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- GOLDSMITH, John (1976b), An overview of autosegmental phonology. *Linguistic Analysis* 2, 23-68.
- GOODIN-MAYEDA, C. Elizabeth (2016), *Nasals and Nasalization in Spanish and Portuguese. Perception, phonetics and phonology*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company
- GOVAIN, Renauld (2008), Normes endogènes et enseignement-apprentissage du français en Haïti. *Études créoles*, n° 1 et 2, 131-164.
- GOVAIN, Renauld (2009), *Plurilinguisme, pratique du français et appropriation de connaissances en contexte universitaire en Haïti*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- GUEDOU, A.G. Georges (1985), *Xó et gbé ; langue et culture chez les Fon (Bénin)*. Paris, CNRS, SELAF, ACCT.
- GUILBERT, Louis (1975), *La créativité lexicale*. Paris, Larousse.
- GUMPERZ, John J. (1976), «The sociolinguistic significance of conversational code-switching». Dans J. COOK-GUMPERZ et J.J. GUMPERZ (éd.), *Papers on language and context*. (University of California Language Behavior Research Laboratory Working Paper No. 46) 1-46.
- HAGEGE, Claude (1985), *L'homme de paroles*. Paris, Fayard.
- HALL, Robert A. (1950), Nasalization in Haitian Creole. *Modern Language Notes*, Vol. 65 N° 7, 474-478.
- HALL, Robert A. Jr. (1953), *Haitian Creole: Grammar-texts-vocabulary*. Memoirs 43. Philadelphia, American Folklore Society.
- HALLE, Morris et VERGNAUD, Jean-Roger (1980), Three dimensional phonology. *Journal of Linguistic Research*, 1. 83-105.
- HARRIS, John (1994), *English sound structure*. Oxford, Blackwell.
- HAUGEN, Einar (1956), «Syllable in linguistic description». Dans M. HALLE, H.G. LUNT et H. MCCLEAN (éd.) *Ror Roman Jacobson*. The Hague, Mouton, 213-221.

- Haut Conseil de la Francophonie (1990), *État de la Francophonie dans le monde*. Paris, Documentation française.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (1993), *Écrire en créole : oralité et écriture aux Antilles*. Paris, L'Harmattan.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (2005), L'écriture des créoles français au début du 3e millénaire : état de la question. *Revue française de linguistique appliquée*, vol. x,(1), 77-90. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-1-page-77.htm>.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine (2008), *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*. Paris, Publibook.
- HERRERA-ZENDEJAS, Esther (1998), Les palatales dans la phonologie du mixe : segments simples et complexes. *Langues et grammaire II et III. Phonologie*, 61-74.
- HIBBERT, Fernand (1993) [1923], *Les simulacres. L'aventure de M. Hellenus Canton*. Port-au-Prince, Fardin.
- HILAIRE, Jeannot (2002), *L'édifice créole en Haïti*. Fribourg, Edikreyòl.
- HOCKETT, Charles Francis (1955), *A manual of phonology*. Baltimore, Waverley Press.
- HOFSTADTER, Douglas et Emmanuel SANDER (2013), *L'analogie : cœur de la pensée*. Paris, Odile Jacob.
- HOLM, John A. (2000), *An Introduction to Pidgins and Creoles*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HUME, Elizabeth (1990), Front vowels, palatal consonants, and the rule of umlaut in Korean. *Proceedings of the North East Linguistic Society* 20, 1: 230-243.
- HYPPOLITE, Michelson Paul (1949), *L'origine des variations du créole haïtien*. Port-au-Prince, Imprimerie de l'État.
- JACOBS, Haïke (1993), « La palatalisation gallo-romane et la représentation des traits distinctifs ». Dans B. LAKS et A. RIALLAND (dir.), *Architecture des représentations phonologiques*. Paris, CNRS Éditions, 147-171.
- JAFFRE, Jean-Pierre et Michel FAYOL (2008), *Orthographier*. Paris, PUF.
- JOSEPH, Frantz (1988), *La détermination nominale*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- JOSEPH, Yves (1984), Les déterminants défini et indéfini en haïtien : une approche générative. *Conjonctions* 161-162, Port-au-Prince.
- JOUTARD, Geneviève et JOUTARD, Philippe (2006), *De la francophilie en Amérique. Ces Américains qui aiment la France*. Paris, Actes Sud.
- KAHERAOUI, Malika (2002), Structure argumentale du verbe causer et caractérisation du concept grammatical de cause. *Travaux linguistiques du CERLICO*, n°15, 191-209.
- KAHERAOUI, Malika (2008), Sur la structure argumentale de la forme faire + infinitif. *Corela* 6-1, < <http://corela.revues.org/247>>, consulté le 16 mars 2016.
- KAHN, Daniel (1976), *Syllable-based generalizations in English phonology*. Thèse de doctorat, Massachusetts Institute of Technology.
- KAYE, Jonathan (2000), *A Users' Guide to Government Phonology (GP)*. Publié en ligne sur <http://lolita.unice.fr/~scheer/scan/Kaye00guideGP.pdf>
- KAYE, Jonathan, LOWENSTAMM, Jean et VERGAUD, Jean-Roger (1985), « The internal structure of phonological elements: a theory of charm and government ». *Phonology Yearbook* 2, 305-328.
- KAYE, Jonathan, LOWENSTAMM, Jean et VERGAUD, Jean-Roger (1988), La structure interne des éléments : une théorie du Charme et du Gouvernement. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 17, 109-134.
- KAYE, Jonathan, LOWENSTAMM, Jean et VERGAUD, Jean-Roger (1990), Constituent structure and government in phonology. *Phonology Yearbook* 7, 193-231.

- KAYE, Jonathan et LOWENSTAMM, Jean (1984), « De la syllabicité ». Dans F. DELL *et al.* (éd.), *Les forms sonores du langage*. Paris, Hermann 123-159.
- KIHM, Alain (1993), Les langues créoles. *La Recherche*, vol. 24, n° 252, p. 320.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1999) [1994], *Des langues romanes*. Paris/Bruxelles, Ducolot, (2^e édition).
- KNECHT, Pierre (1997), « Intelligibilité mutuelle ». Dans M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Bruxelles, Mardaga, 117.
- KRIEGEL, Sibylle (1997), « Changements positionnels dans la construction causative : grammaticalisation ou influence française ? ». *Études Créoles*, vol. XX, n° 1, 65-76.
- LACHAT, Thibault (2008), Auguste Viatte et Haïti (1939-1946). Établissement d'un centre stratégique pour le rayonnement de la culture française. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde. L'émergence du domaine et du monde francophones*, 40/41, 255-275.
- LAHIRI, Aditi et EVERS, Vincent (1991), Palatalization and Coronality. Dans C. PARADIS et J.F. PRUNET, (éd.) *Phonetics and Phonology*, 79-100.
- LAHROUCHI Mohamed (2018), Complexité, éléments et groupes consonantiques en berbère tachelhit. *Cognition, Représentation, Langage (Corela)*, 16-2. Disponible sur <https://journals.openedition.org/corela/7097>, Consulté le 8 février 2020.
- LAKS, Bernard (1977), Contribution empirique à l'analyse socio-différentielle de la chute de /r/ dans les groupes consonantiques finals. *Langue française* 34, 109-125.
- LANGACKER, Ronald W. (1977), « Syntactic reanalysis ». Dans N.L. CHARLES (éd.), *Mechanisms of Syntactic Change*. Austin, University of Texas Press, 57-139.
- LAZARD, Gilbert (1994), *L'actance*. Paris, Presses Universitaires de France.
- LE BELLEC, Christel (2014), *Quand la causative et la réflexive se rencontrent... Les différentes valeurs de la construction en se faire*. Communication au CMLF 2014. Disponible sur <<http://www.shs-conferences.org>> ou <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801283>>, consulté le 12 août 2016.
- LEFEBVRE, Claire (1998), *Creole Genesis and the Acquisition of Grammar: The Case of Haitian Creole*. Cambridge, Cambridge University Press.
- LEFEBVRE, Claire *et al.* (éd.) (1982), *Syntaxe de l'haïtien*. Ann Arbor, MI, Karoma.
- LEHMANN, Christian (2005), « La structure de la syllabe latine ». Dans Ch. TOURATIER (éd.), *Essais de phonologie latine*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 157-206.
- LEONARD, Monique (1999), *Exercices de phonétique historique*. Paris, Nathan.
- LE PIPEC, Erwan (2015), La palatalisation vannetaise. *La Bretagne Linguistique. Centre de Recherche Bretonne et Celtique*, 19, 297-327. <https://www.univ-brest.fr/crbc/menu/Editions+du+CRBC/Revue+La+Bretagne_Linguistique/Volume-n-19>. <hal-01546821
- LIBERMAN, Mark et PRINCE, Alan (1977), On stress and linguistic rhythm. *Linguistic Inquiry* 8, 249-236.
- LOWENSTAMM, Jean (1996), « CV as only syllable type ». Dans J. DURAND et B. LAKS (éd.), *Current Trends in Phonology. Models and Methods*, Vol. 2, Salford, Manchester, ESRI, 419-441.
- LYCHE Chantal (2000), « Affaiblissement consonantique en cadien », *Linx* [En ligne], 42 |, 29-43, mis en ligne le 21 juin 2012, consulté le 10 août 2020. <http://journals.openedition.org/linx/770> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/linx.770>.
- MADUAGWU Georgina O. et DARE, Ebenezer A. (2016), On Phonological Processes Of Dialect Of Yorùbá, Spoken Nasalization, Vowel Harmony And Deletion In Ifè In Banté Region Of Benin Republic, *Knowledge Review Volume 34 No 1*. (<http://www.globalacademicgroup.com/journals/knowledge%20review/Georgina%20O.%20Maduagwu.pdf>).
- MALMBERG, Bertil (1994), *La phonétique*. Paris, Presses universitaires de France, [17^e édition] (1^e édition 1954).

- MANESSY, Gabriel (1992), « Normes endogènes et normes pédagogiques en Afrique noire ». Dans D. BAGGIONI *et al.* (éds), *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Paris, ACCT/Didier Érudition, 43-75.
- MANESSY, Gabriel (1994), « Normes endogènes et français de référence ». Dans G. MANESSY (éd.), *Le français en Afrique noire : mythes, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan, 215-227.
- MANESSY, Gabriel (1997), « Normes endogènes ». Dans M.-L. MOREAU (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 223-225.
- MANIGAT, Lesly (1967), La substitution de la prépondérance américaine à la prépondérance française au début du XX^e siècle : la conjoncture de 1910-1911. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XVI, 321-355.
- MANIGAT, Lesly (1991), *L'Amérique latine au XX^e siècle 1889-1929*. Paris, Seuil. (Coll. Points-Histoire).
- MANIGAT, Max (2007), *Patamouch. Etimoloji, Literati, Repòtaj*. Coconut Creek, Educa Vision Inc.
- MANIGAT, Max (2014) (dir.), *Cap-Haïtien. Excursions dans le temps. Au fil de nos souvenirs (1920-1995)*. San Bernardino, Éditions Sanba.
- MANUEL, Estelle (s.d.), *Pawòl langaj vodoun-la*. Disponible sur <ooocities.org>
- MANYAH, Kofi Adu (2002), *Introduction à la phonétique et à la phonologie africaine. Les sons de tous les jours : le cas Akan (Twi)*. Paris, L'Harmattan.
- MANYAH, Kofi Adu (2009), *Parlons Twi. Langue et culture*. Paris, L'Harmattan.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane (1995), *L'évolution du français : Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*. Paris, Armand Colin.
- MARTIN, Pierre (1997), *Manuel de phonologie fonctionnelle*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- MARTINEAU, France (1990), La construction < accusatif avec infinitif > avec les verbes causatifs et de perception en moyen français. *Revue québécoise de linguistique* 191, 77-100.
- MARTINET, André (1955), *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*. Berne, A. Francke.
- MARTINET, André (1985), *Syntaxe générale*. Paris, Armand Colin.
- MARTINEZ, Pierre (2010), Valoriser la Francophonie. L'aire caribéenne en exemple ? *Revue japonaise de didactique du français*, Vol 5, n° 2, 9-21.
- MARTINEZ, Pierre (2011a), Transferts de concepts et de technologie de modèle en modèle : une question de mode ? *Revue japonaise de didactique du français*, Vol 6, n° 2, 40-49.
- MARTINEZ, Pierre (2011b), « Post-face : Contextualiser, comparer, relativiser : jusqu'où aller ? ». Dans Ph. BLANCHET et P. CHARDENET (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*. Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, 435-443.
- MARTINEZ, Pierre (2017) [1996], *La Didactique des langues étrangères*. Paris, Presses Universitaires de France (coll. Que Sais-je ?).
- MAURER, Bruno (2004), « De la "pédagogie convergente" à "l'éducation bilingue" : généralisations des langues nationales au Mali et transformations du modèle de la pédagogie convergente ». Dans *Penser la francophonie, Actes des Journées scientifiques des réseaux langue de l'AUF*, Ouagadougou, 29 et 30 mai 2004. AUF, Paris. (<http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124437.pdf>)
- MAURER, Bruno (2007), *De la pédagogie convergente à la didactique intégrée : langues africaines langue française*. Paris, Éditions L'Harmattan.
- MAURER, Bruno (2010), *Les langues de scolarisation en Afrique francophone. Enjeux et repères pour l'action. Rapport général de l'AUF*. Paris, Éditions des archives contemporaines.
- MCCARTHY, John (1979), *Formal problems in Semitic phonology and morphology*. Thèse de doctorat, MIT.

- MENJS [Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports] (2000), *Aménagement linguistique en salle de classe. Rapport de recherches*. Port-au-Prince.
- MERVYN, Alleyne (1969), L'influence des dialectes régionaux français sur le créole français d'Haïti. *Revue de linguistique romane*, 33, 253-269.
- MIDY, Franklin (2006), Les Congos à Saint-Domingue : de l'imaginaire au réel. *Ethnologies*, 28 (1), 173–201, <https://doi.org/10.7202/014154ar>
- MILFORT DE ARIZA, Mireille (1991), *Le créole haïtien, Variation et Prosodie*. Montréal, Cidhica.
- MOLINIER, Christian (2005), « Sur les constructions causatives figées du français ». *Linx*, 53, <<http://linx.revues.org/284> ; DOI : 10.4000/linx.284>. Consulté le 28 août 2016.
- MOUNIN, Georges (dir.) (2004) [1974], *Dictionnaire de la linguistique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MÜLLER, Daniela (2008), « Le sort de /l/ dans les dialectes occitans : vélarisation et palatalisation », Communication présentée au IX^e Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes, Aachen, 24-31 août 2008.
- NAVARRO, Sylvain (2016), *Le /r/ en anglais. Histoire, phonologie et variation*. Dijon, Éditions universitaires de Dijon.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid (2006), Gender in French Creoles. Dans J. Ch. CLEMENTS, T.A. KLINGLER, D. PISTON-HATLEN et K.J. ROTTET (éd.), *History, society and variation. In honor of Albert Valdman*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 251-272.
- NOVAKOVA, Iva (2002), « Le factitif français : approche syntaxique, sémantique et contrastive (français-bulgare) », *TRANEL*, 37, 93-113.
- Organisation internationale de la Francophonie (2003). *Les États généraux de l'enseignement du français en Afrique subsaharienne francophone de Libreville* (s.l.).
- Organisation internationale de la Francophonie (2007), *La Francophonie dans le monde*. Paris, Larousse.
- PAPEN, Robert (1976), La structure phonologique des parlers franco-créoles de l'Océan Indien. *Actes du Colloque des Créolistes*.
- PARKVALL, Mikael (2000), *Out of Africa. African influences in Atlantic Creoles*. London, Battlebridge Publications.
- PERRET, Delphine (2001), *La Créolité. Espace de création*. Martinique, Ibis rouge éditions.
- PIERRE, Luc Joseph (1995), *Les enjeux socio-économiques. Pour une école haïtienne efficace*. Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps.
- PIERRE, Samuel (éd.) (2010), *Ces Québécois venus d'Haïti*. Montréal, l'École polytechnique de Montréal.
- PIERRE LOUIS, Bartholy (2015), *Quelle autogestion des pratiques sociolinguistiques haïtiennes dans les interactions verbales scolaires et extrascolaires en Haïti ? : une approche sociodidactique de la pluralité linguistique*. Thèse de doctorat, Université de Rennes.
- PIMENTA, Heglyn (2019), *Nasalité et syllabe. Une étude synchronique, diachronique et dialectologique du portugais européen*. Thèse de doctorat, Université Paris VIII.
- POHL, Jacques (1983), Quelques caractéristiques de la phonologie du français parlé en Belgique. *Langue française*, n° 60, 30-41.
- POMPILUS, Pradel (1961), *La langue française en Haïti*. Thèse de doctorat, IHEAL (Fardin, 1981).
- POMPILUS, Pradel (1973a), *Contribution à l'étude comparée du créole et du français. Phonologie et lexicologie*. Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.
- POMPILUS, Pradel (1973b), De l'orthographe du créole. *Conjonction* 120, 15-34.
- POMPILUS, Pradel (1976), *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien / morphologie et syntaxe*. Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.
- POMPILUS Pradel (1985), *Le problème linguistique haïtien*. Port-au-Prince, Éditions Fardin.

- PREMAT Timothée et MAREÛIL, Philippe Boula (de) (2018), « Le /R/ "roulé" en français et dans quelques langues régionales de France ». Dans M. COCHE, B. BIGI et J. LAVAUD, *Actes des 32^e Journées d'Études sur la Parole*, pp. 55-63, 10.21437/jep.2018-7. hal-01904796.
- PRINCE, Alan et SMOLENSKY, Paul (1993), *Optimality theory*. Rutgers University and the University of Colorado at Boulder.
- PRUDENT, Lambert-Félix (2008), « Anomie, autonomie et polyphonie dans les régions françaises d'Outre-mer ». Dans C. BAVOUX, L.-F. PRUDENT et S. WHARTON (éds), *Normes endogènes et plurilinguisme: aires francophones, aires créoles*, Lyon, ENS Éditions, 101-115.
- PUPIER, Paul et DRAPEAU, Lynn (1973), La réduction des groupes de consonnes finales en français de Montréal. *Cahier de linguistique* 3, 127–145. <https://doi.org/10.7202/800025ar>
- RISPAIL, Marielle et Philippe BLANCHET (2011), « Principes transversaux pour une sociodidactique dite "de terrain" ». Dans Ph. BLANCHET et P. CHARDENET (dir.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées*. Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, 65-69.
- RIVARD, Étienne, avec la collaboration de R. GOVAIN, C.J. LEONARD, Ch. LY, R. PELLETIER, J.-C. REDONNET, K. NOHEMY, R. de PACAS et L. VARELA (2016), *Espace francophone des Amériques : portrait dynamique et géographique d'une francophonie plurielle*. Québec, Cahiers de l'ODSEF.
- ROACH, Peter (1991), *English Phonetics and Phonology*. Cambridge, Cambridge University Press (2^e édition).
- RŒGIEST, Eugen (1982-1983), « A et par dans la construction factitive, l'EGLF dans la perspective de la linguistique contemporaine ». *Travaux de linguistique*, 9-10. 127-143.
- ROSCA, Petru (2004), *Essais sur l'ancien français. Étude phonétique*. Chisinau, Université libre internationale de Moldavie.
- ROUGE, Jean-Louis (2004), *Dictionnaire étymologique des créoles portugais d'Afrique*. Paris, Karthala.
- RUWET, Nicolas (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris, Seuil.
- SAINT-FORT, Hugues (2007) « La langue de Jacques Roumain. Le 'français haïtien' dans "Gouverneurs de la rosée" : Analyse et classement des particularités lexicales du roman ». Dans F.-A. LECONTE (éd.), *Haïti et Littérature. Jacques Roumain au pluriel*. New York, New Hemisphere Books, 184-205.
- SCHEER, Tobias (1996), *Une théorie de l'interaction directe entre consonnes*. Thèse de Doctorat, Université Paris Diderot.
- SCHEER, Tobias (2004), *A Lateral Theory of Phonology, what is CVCV, and why should it be ?*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- SCHEER, Tobias (2015), *Précis de structure syllabique. Accompagné d'un appareil critique*. Lyon, ENS Éditions.
- SEYMOUR, Jean-Jacques (1998), *La Caraïbe face à la Mondialisation*. Guadeloupe, Ibis rouge Éditions.
- SOUFFRANT, Réginald (2014), « "Bolit" dans « Patamouch" ». Dans M. MANIGAT (dir.), *Cap-Haïtien. Excursions dans le temps. Au fil de nos souvenirs (1920-1995)*. San Bernardino, Éditions Sanba, 395-407.
- STAUDACHER-VALLIAMEE, Gillette (1992), *Phonologie du créole réunionnais : unité et diversité*. Paris, Peeters.
- SYLVAIN, Georges (1901), *Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles*. Paris, Ateliers haïtiens.
- SYLVAIN, Suzanne (1936), *Le créole haïtien : morphologie et syntaxe*. De Meester, Wetteren.
- TAYLOR, Douglas R. (1968), « Le créole de La Dominique ». Dans A. MARTINET (éd.), *Le Langage*. Paris, Gallimard, 1022-1049.
- TAYLOR, Jill (1996), La Dynamique des voyelles nasales à Aix-en-Provence. *Revue de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle* 32, 79-90.

- TESNIERE, Lucien (1965), *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck.
- TEZIL, David (2019) « Nasalisation du déterminant en contexte non nasal en créole haïtien : un fait de langues résultant de l'analogie ». Dans R. LAINY, *L'analogie dans le processus de lexicalisation et de sémantisation des faits de langue*. Limoges, Lambert-Lucas, 48-73.
- TINELLI, Henri (1970), *Generative phonology of Haitian Creole*. University of Michigan, Ann Arbor, MI.
- TINELLI, Henri (1974), Generative and creolization processes: Nasality in Haitian Creole. *Lingua* 33. 343-66.
- TINELLI, Henri (1981), *Creole phonology*. The Hague; New York, Mouton.
- TONTONGI (2007), *Critique de la francophonie haïtienne*. Paris, L'Harmattan.
- TROUBETZKOY, Nicolaï S. (1986) [1949], *Principes de Phonologie*. Paris, Klincksieck.
- VALDMAN, Albert (1978a), *Le créole : structure, statut et origine*. Paris, Klincksieck.
- VALDMAN, Albert (1978b), La structure phonologique des parlers franco-créoles de la zone Caraïbe. *Études créoles*, 13-34.
- VALDMAN, Albert (1983), « Normes locales et francophonie ». Dans E. BEDARD et J. MAURIS (dir.), *La norme linguistique*. Québec, Conseil de la langue française, 667-706.
- VALDMAN, Albert (1991), « Decreolization or Dialect contact in Haiti? » Dans F. Byrne et Th. Huebner (éd.), *Development and Structures of Creole Languages: Essays in Honor of Derek Bickerton*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 75-88.
- VALDMAN, Albert (2015), *Haitian Creole. Structure, Variation, Status, Origin*. Bristol, Connecticut, Equinox.
- VALDMAN, Albert et Iskra ISKROVA (2003), "A new look at nasalization", in Haitian Creole. *The Phonology and Morphology of Creole Languages*, Tübingen, Niemeyer, 25-41.
- VAUGEOIS, Denis et Raymonde LITALIEN (2004), *Champlain : Naissance de l'Amérique française*. Paris, Septentrion.
- VERDELHAN-BOURGADE, Michèle (2002), *Le français de scolarisation. Pour une approche didactique réaliste*. Paris, Presses universitaires de France.
- VERNET, Pierre (1980), *Techniques d'écriture du créole haïtien*. Port-au-Prince, Imprimerie Le Natal.
- VERNET, Pierre (1989), « L'alphabétisation en Haïti : aspect linguistique ». Dans *Hommages au Docteur Pradel Pompilus*. Port-au-Prince, Centre de Linguistique Appliquée, Université d'État d'Haïti, 17-36.
- VIGNER, Gérard (1989), Le français langue de scolarisation. *Diagonales* 12, 41-45.
- VIGNER, Gérard (1992), Le français langue de scolarisation. *Études de linguistique appliquée* 88, 39-54.
- WEINRICH, Uriel, William LABOV et Marvin HERZOG (1968), « Empirical foundations for a theory of language change ». Dans W. LEHMANN et Y. MALKIEL (dir.), *Directions for Historical Linguistics*. Austin, University of Texas Press, 95-188.
- YAGUELLO, Marina (2006), *Les langues imaginaires. Mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*. Paris, Seuil.
- ZAENEN, Annie et Marie, DARRYMPLÉ (1996), Les verbes causatifs < polymorphiques > : les prédicats complexes en français. *Langages*, Vol. 30, n° 122, 79-95.
- ZEPHIR, Flore (2005), « Rôles respectifs du créole et du français dans l'identité culturelle de la diaspora haïtienne ». Dans A. VALDMAN, A. J. AUGER et D. PISTON-HASTLEN (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*. Québec, Presses de l'Université Laval, 455-475.
- ZINC, Gaston (1986), *Phonétique historique du français*. Paris, Presses universitaires de France.

ZRIBI-HERTZ, Anne et Loïc JEAN-LOUIS (2018), La graphie créole à l'épreuve de la grammaire : plaidoyer pour un marquage graphique de l'attachement morphologique non lexical dans les créoles français des Antilles. *Faits de langues* 49(1), 183-202.